



Bilan de la récolte
des grands gibiers
2005-2006





Direction du développement de la faune

**Bilan de la récolte des grands gibiers
2005-2006**

Édité par

Claude Daigle

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune



Référence à citer :

DAIGLE, C. 2006. Bilan de la récolte des grands gibiers 2005-2006. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune, Québec. 509 pages.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le vingt et unième atelier sur la grande faune a eu lieu à Québec du 20 au 23 mars 2006. Depuis 1983, ce forum permet aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de la grande faune, de partager des connaissances scientifiques et de discuter de dossier d'actualité en regard de la gestion des grands gibiers. Dans le cadre des présentations scientifiques, l'atelier accueillait cette année des représentants de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université Laval.

Le premier chapitre de ce document présente les sommaires des informations présentées lors de l'atelier. Le second chapitre examine les résultats de la récolte des grands gibiers en 2005-2006. Les écrits présentés dans les pages suivantes sont laissés à l'entière responsabilité de leurs auteurs respectifs. Je tiens à remercier chacun des auteurs et auteures pour leur collaboration à la production des textes et des bilans, Raymonde Lacombe pour le traitement des textes, ainsi que Jacinthe Bouchard qui a revu et édité le document.

CLAUDE DAIGLE

Direction du développement de la faune

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DE L'ÉDITEUR.....	iii
PARTIE 1.....	1
COMPTE RENDU DE L'ATELIER SUR LA GRANDE FAUNE	1
COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES	3
Écologie du caribou de trois écotypes: de l'individu à la métapopulation	4
Utilisation de l'habitat par le coyote de l'est et ses implications	8
L'influence de l'utilisation de l'espace par l'ours noir et le coyote sur les programmes de contrôle	11
Projet exclos Outaouais - Effet du broutement d'espèces ligneuses de valeur commerciale	15
Variation de la condition physique des cerfs de 1,5 an dans la zone 10 entre 1976 et 2002	19
Comportement des orignaux par rapport aux axes routiers dans la réserve faunique des Laurentides	20
Évaluation des mesures de mitigation visant à réduire le risque d'accident routier impliquant l'orignal	22
Influence des variables environnementales sur les accidents routiers impliquant l'orignal.....	26
Appâter l'ours noir : une mesure par photographie numérique	29

COMMUNICATIONS GÉNÉRALES.....	33
Le défi de la gestion de la grande faune au premier quart du 21 ^e siècle.....	34
Arc-Arbalète - Notre stratégie de consultation des groupes faune régionaux	43
Révision du système de suivi des populations de cerfs de Virginie.....	55
La maladie débilitante chronique des cervidés – Une stratégie d’intervention pour le MRNF	61
Inventaires aériens	74
Le caribou de Charlevoix - Élaboration d’une approche intégrée de conservation	78
État d’avancement du plan de rétablissement du caribou de la Gaspésie (5 ^{ième} année).....	82
Nourrir et appâter la grande faune	84
Nouvelles modalités du Programme d’aide à l’aménagement des ravages (PAAR) dans la région de la Chaudière-Appalaches	86
Enquête postale auprès des chasseurs d’orignaux de la zone 3 : un outil d’aide à la gestion efficace et peu coûteux.....	89
Chasse expérimentale printanière au dindon sauvage dans le sud de la Montérégie en 2005 – Rapport technique 16-27	91

PARTIE 2	95
BILAN DE LA RÉCOLTE DES GRANDS GIBIERS 2005-2006	95
CARIBOU	97
Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse.....	97
CERF DE VIRGINIE	107
Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse.....	107
Inventaire	195
Conditions d'enneigement.....	209
ORIGINAL.....	243
Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse 2005.....	243
Inventaire	367
OURS NOIR	373
Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005.....	373
ANNEXES.....	503
Ordre du jour	504
Liste des participants.....	508



PARTIE 1

COMPTE RENDU DE L'ATELIER SUR LA GRANDE FAUNE





COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES



COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

Titre : *Écologie du caribou de trois écotypes: de l'individu à la métapopulation*

Auteurs : Serge Couturier, Steeve D. Côté, Robert Otto, Marylène Boulet, Jean Huot, Robert B. Weladji, Shane P. Mahoney, Glenn Luther et Louis Bernatchez

Trois écotypes du caribou se retrouvent dans la péninsule du Québec-Labrador : montagnard, sédentaire et migrateur. Une petite population montagnarde effectue des migrations altitudinales dans les monts Torngat (Schaefer et Luttich 1998). L'écotype sédentaire fréquente les régions de la forêt boréale sous la limite des arbres et est caractérisé par des déplacements saisonniers de faible envergure. L'écotype migrateur se caractérise par des migrations spectaculaires entre la toundra, la taïga et la forêt boréale. Les effectifs des populations sédentaires se comptent en centaines et leur statut est précaire. Les effectifs des populations migratrices se comptent en centaines de milliers mais ces troupeaux ont connu des déclin démographiques importants au cours des deux derniers siècles (Couturier et al. 1990, 1996 et 2004; Boudreau et al. 2003; Payette et al. 2004).

Quoique le concept d'écotype soit largement utilisé dans la conservation du caribou, peu d'évidences ont été apportées jusqu'à maintenant pour confirmer les différences écologiques entre les écotypes. L'un des objectifs de notre programme de recherche était d'investiguer les variations de l'utilisation de l'espace, de la génétique, et de la condition physique, à travers trois écotypes de

caribou dans sept populations distinctes afin de voir si ces populations étaient organisées sous un modèle de métapopulation. Certains faits saillants de nos résultats sont rapportés dans ce qui suit.

L'aire annuelle couverte par le troupeau de la Rivière-George (George) a augmenté en même temps que les effectifs croissaient à partir du début des années 1970. Ayant atteint un sommet en 1989, l'aire annuelle a ensuite diminué jusqu'en 2003. Depuis 1995, l'aire annuelle du troupeau de la Rivière-aux-Feuilles (Feuilles) est en augmentation et elle est supérieure à celle utilisée par le George. L'aire annuelle est corrélée à la taille du troupeau. Le taux de déplacement (km/jour) du George a diminué entre 1986 et 2003, tandis que celui du Feuilles a augmenté entre 1993 et 2003. Le Feuilles se déplace plus que le George depuis 1993. Le taux de déplacement du caribou sédentaire est beaucoup plus faible, tandis que celui du caribou montagnard est intermédiaire entre les deux autres écotypes.

Les deux troupeaux migrateurs ne sont pas différents génétiquement entre eux mais ils le sont des quatre populations sédentaires que nous avons aussi étudiées (Jamésie, Joseph, Mealy, Red Wine) ce qui confirme les différences génétiques entre les écotypes tel qu'observé par Courtois et al. (2003). Des cas d'émigration d'individus entre les deux troupeaux migrateurs ont été documentés grâce à la télémétrie par satellite. Afin de voir si les caractéristiques génétiques et les taux de déplacement se reflétaient dans la morphologie des caribous, nous avons procédé à une étude de la taille corporelle des adultes des sept mêmes populations. Lors d'une représentation bidimensionnelle issue d'une analyse factorielle de variables morphologiques, on a obtenu une discrimination claire

entre les trois écotypes. L'écotype migrateur est actuellement plus petit que l'écotype sédentaire, tandis que l'écotype montagnard occupe une position intermédiaire. Les différences dans la taille corporelle des adultes reflètent inversement les différences observées dans les taux de déplacement des écotypes et des populations. Le Feuilles qui possède le taux de déplacement le plus élevé des populations étudiées, affiche la plus petite taille corporelle, tandis que le Joseph se déplace le moins mais est le plus grand. La taille des adultes du George, tel qu'estimée par la longueur de la mandibule, a diminué entre les années 1960 et la fin des années 1980, après quoi elle a augmenté de nouveau dans les années 1990. La longueur de la mandibule du Feuilles a diminué durant la croissance de la population au cours des années 1990.

Les causes des variations de la masse des faons des deux troupeaux migrateurs ont été étudiées grâce à des données récoltées sur plus de 25 ans. Notre étude a montré que les faons deviennent plus légers lorsque le troupeau approche de son sommet historique. On a aussi montré que la masse des faons est influencée positivement par la qualité de l'habitat estival tel qu'estimé par l'indice satellitaire du *Normalized Difference Vegetation Index* (NDVI), ainsi que par le climat continental estimé par l'indice du *North Atlantic Oscillation* (NAO). La masse des faons est aussi influencée négativement par les chutes de neige, les températures chaudes en juillet (harcèlement par les insectes?) et le taux de déplacement du troupeau. La masse des faons à la naissance est corrélée au recrutement de la population, non seulement à l'automne suivant, mais aussi trois et quatre ans plus tard, ce qui suggère un mécanisme d'effet retardé de la qualité. Les faons plus gros produiraient des adultes de meilleure qualité trois ou quatre ans plus tard ce qui améliorerait le recrutement. Le suivi de la masse des faons pourrait devenir un outil de gestion des populations de caribous migrateurs en Amérique du Nord.

Nos résultats suggèrent que les deux troupes migrateurs forment une métapopulation mais qu'ils sont relativement isolés de l'écotype sédentaire avec lequel ils partagent pourtant une partie des aires hivernales.

Remerciements

Les organismes suivants ont supporté financièrement ce programme de recherche : Gouvernement du Québec, Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador, Ministère de la Défense nationale, Hydro-Québec. Institut pour la surveillance et la recherche environnementales, Fondation de la faune, Université Laval et Caribou Québec. De sincères remerciements sont également adressés aux personnes ayant collaboré à ces travaux de recherche.

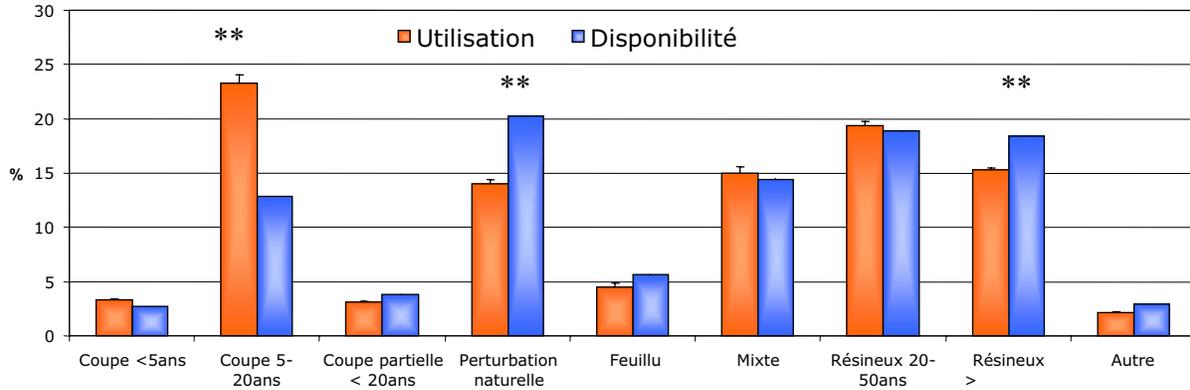
Titre : *Utilisation de l'habitat par le coyote de l'est et ses implications*

Auteurs : Boisjoly , Dominic¹, Ouellet, Jean-Pierre¹ et Courtois, Réhaume²

¹ Université du Québec à Rimouski

² Ministère des ressources naturelles et de la faune.

Le caribou de la Gaspésie fut désigné en voie de disparition par le Comité sur le statut des espèces en péril au Canada en 2002. La prédation sur les faons représente la principale cause de déclin de cette population relique et le coyote fut responsable de 64% des cas de prédation lors d'une étude réalisée à la fin des années 80. La présente étude visait à caractériser l'utilisation de l'habitat par le coyote afin de trouver des alternatives au contrôle de ce prédateur ou d'améliorer son efficacité. Pour se faire, 12 colliers GPS ont été posés sur un total de 23 coyotes sur une période de 3 ans. De plus, une récolte de fèces et une analyse du régime alimentaire des coyotes ont été effectuées. Les résultats obtenus démontrent que la taille moyenne des domaines vitaux annuels des coyotes résidents est de $121 \pm 7 \text{ km}^2$ (MCP 95%). De tels domaines vitaux sont parmi les plus grands recensés dans la littérature ce qui démontre la pauvreté de l'aire d'étude pour le coyote. Indépendamment de l'échelle utilisée lors des analyses, les coyotes sélectionnent surtout les coupes (CPRS) de 5 à 20 ans alors qu'ils évitent les forêts de résineux matures et sélectionnent les coupes partielles en fonction de leur disponibilité (fig 1). Les coupes de 5-20 ans présentent une grande disponibilité de petits fruits et de carcasses d'orignaux ce qui pourrait expliquer la préférence des coyotes pour ce type d'habitat. L'importance des orignaux et des petits fruits dans l'écologie des coyotes de la Gaspésie est aussi démontrée par l'inventaire des aires d'utilisation intensives et par l'analyse du régime alimentaire (fig 2). Les routes sont aussi sélectionnées



(fig 3). Ainsi, nous recommandons la conservation des forêts conifériennes âgées plutôt que la CPRS et la diminution de la disponibilité en orignaux à proximité des caribous afin de limiter l'utilisation de ces milieux par le coyote.

FIGURE 1 : Sélection à l'échelle du paysage. (* : 0.05 ≤ p < 0.01, ** : 0.01 ≤ p < 0.001, *** : p ≤ 0.001)

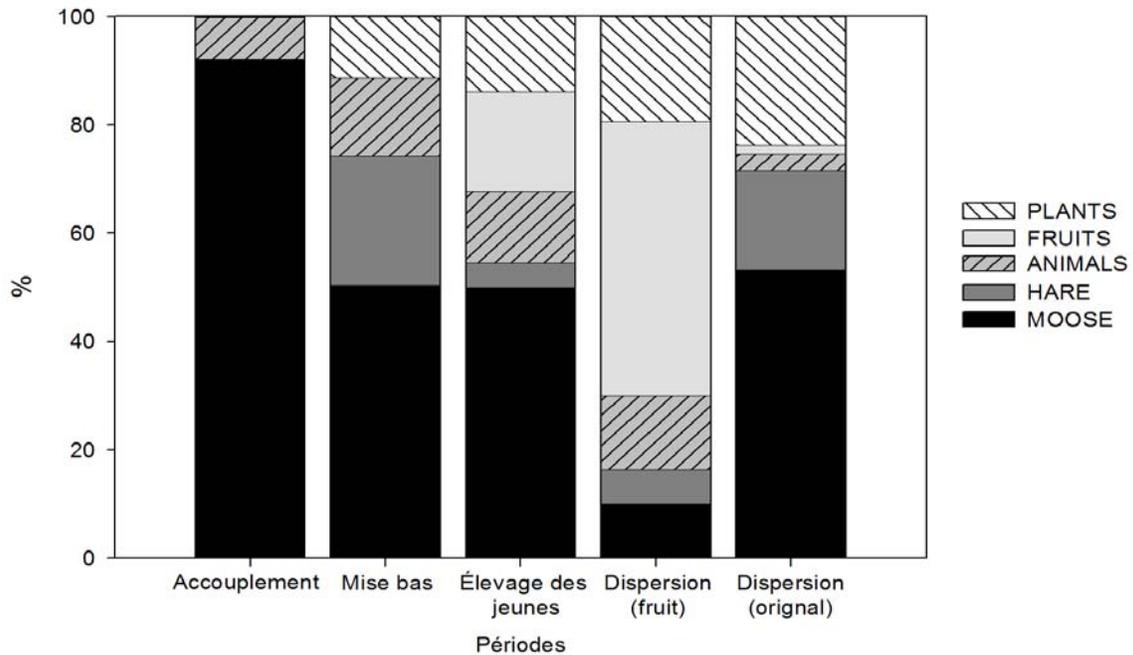


FIGURE 2. Régime alimentaire des coyotes en fonction des périodes de l'année.

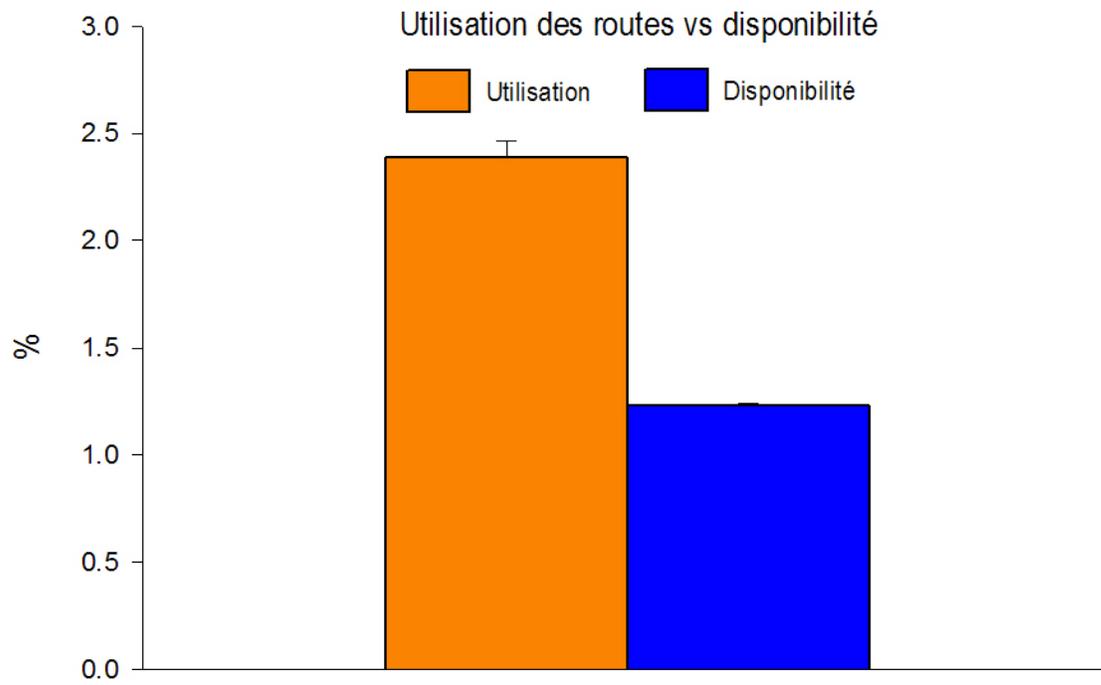


FIGURE 3. Sélection pour les routes

Titre : *L'influence de l'utilisation de l'espace par l'ours noir et le coyote sur les programmes de contrôle*

Auteurs : A. Mosnier, D. Boisjoly, R. Courtois et J.-P. Ouellet

Le caribou de la Gaspésie (*Rangifer tarandus caribou*), une population en voie de disparition, a bénéficié d'un contrôle des prédateurs de 1990 à 1996 puis d'un deuxième, en place depuis 2001 afin de le protéger de la prédation par l'ours noir (*Ursus americanus*) et le coyote (*Canis latrans*) sur les faons. Face au besoin d'intervenir de manière récurrente, nous nous sommes intéressés à l'utilisation de l'espace par les deux espèces prédatrices grâce à l'utilisation de la télémétrie GPS sur 24 ours noirs et 16 coyotes sur une période de trois ans. Dans ce milieu de faible qualité pour l'ours noir et le coyote, composé de sommets dénudés et de forêts typiques de la zone boréale, les domaines vitaux des ours noirs couvraient en moyenne 260 km², leur répartition spatiale suggérait une absence de territorialité et plusieurs d'entre eux fréquentaient les secteurs utilisés par les caribous (fig 1.).

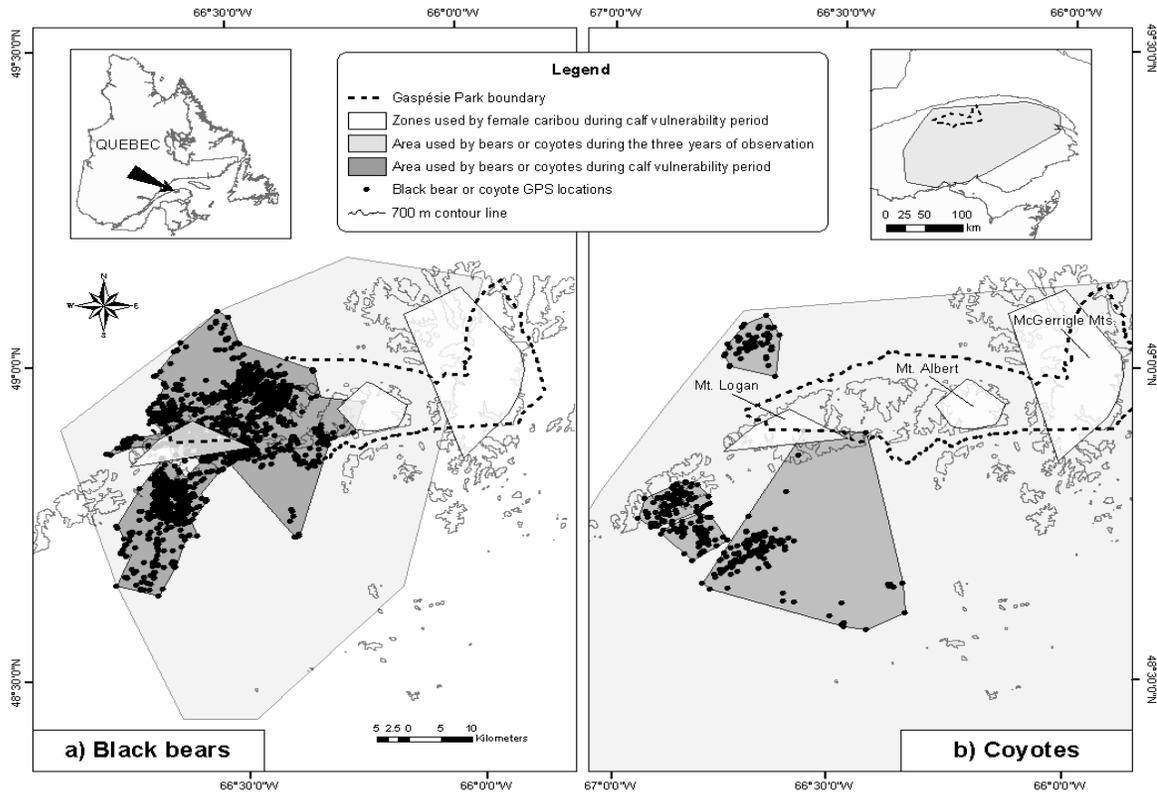


Figure 1. Carte de l'aire d'étude montrant, les localisations a) des ours noirs (n=21) et b) des coyotes (n=7) pendant la période de vulnérabilité des faons caribou (15 mai au 15 juillet), l'aire utilisée par les ours noirs (n = 24) et les coyotes (n = 16) suivis de juillet 2002 à novembre 2004 et les zones utilisées par les femelles des trois sous-populations de caribou pendant la période de vulnérabilité des faons.

Les domaines vitaux des coyotes s'étendaient de 121 km² pour les individus résidents, à plus de 2600 km² pour les individus en dispersion. Ils étaient généralement localisés à des altitudes plus basses que les caribous (fig 2.), mais pouvaient accéder lors d'excursions sur de grandes distances aux secteurs utilisés par ces derniers.

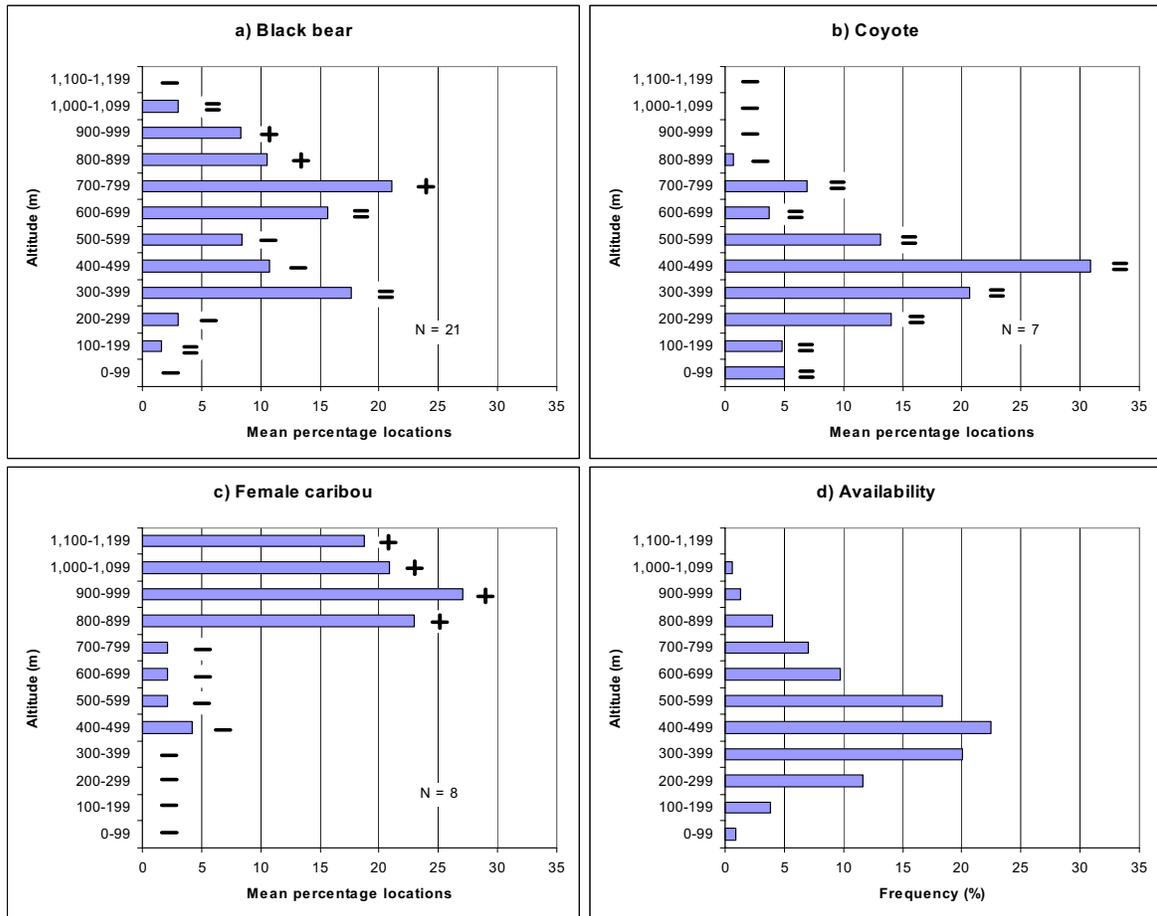


Figure 2. Répartition des localisations a) d'ours noirs, b) de coyote et c) des femelles caribou pendant la période de vulnérabilité des faons. La disponibilité des différentes classes d'altitude sont indiquées en d). Les symboles à la droite des colonnes indiquent les résultats des MANOVA et indiquent si la classes d'altitude est préférée (+), évitée (-) ou utilisée selon la disponibilité (=).

Des simulations utilisant les patrons de déplacements des ours noirs dans notre aire d'étude, nous ont permis de montrer le nombre important d'individus susceptibles d'accéder aux zones utilisées par les femelles caribous pendant la période de vulnérabilité des faons. Les résultats suggèrent que les prédateurs pouvant interagir avec les caribous se retrouvent à une échelle spatiale qui déborde largement celle de l'aire de répartition des caribous. Leurs patrons d'utilisation de l'espace démontrent leur capacité à réoccuper rapidement les

secteurs contrôlés en cas d'interruption des mesures. Plusieurs autres facteurs interviennent également en maintenant des densités de prédateur plus élevées qu'elle ne devrait être dans cet habitat de faible qualité pour les deux espèces. Les coupes forestières fournissent des petits fruits aux deux prédateurs et du brout à l'orignal qu'on retrouve en forte densité. Ce dernier entre dans le régime alimentaire des deux prédateurs sous forme de carcasses ou des jeunes faons. Enfin, la présence d'un dépôt d'abats de chasse fournit une source de nourriture aisément accessible. Dans la situation actuelle, le contrôle de prédateur doit être récurrent, en attendant la mise en place de mesures d'aménagement visant à limiter les milieux favorables à l'ours noir et au coyote.

Titre : *Projet exclos Outaouais - Effet du broutement d'espèces ligneuses de valeur commerciale*

Auteurs : François Goudreault et Bruno Beaudoin

Le besoin d'évaluer l'effet du broutage par le cerf sur la régénération ligneuse, nous est venu suite à plusieurs observations et commentaires d'utilisateurs de la forêt. Le cerf peut brouter jusqu'à 80 % des ramilles disponibles dans certains secteurs. Nous avons déjà observé de la mortalité de tige en régénération à cause du broutage.

Une forêt servant d'habitat hivernal pour le cerf peut-elle avoir un avenir normal?

Est-il possible que le broutage du cerf en hiver produise un impact sur le renouvellement de la forêt?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons mis sur pied un dispositif expérimental pour évaluer l'impact du broutage.

Dispositif expérimental

Huit exclos de 10 mètres de côté servant de blocs témoins et huit blocs expérimentaux localisés le plus près possible des exclos ont été mis en place dans des sites représentatifs des milieux perturbés par les traitements sylvicoles.

À l'intérieur de chacun des blocs de 100 m², 9 parcelles circulaires de 4 m² sont disposées systématiquement. Chaque parcelle était identifiée en son centre par un piquet métallique (figure 2).

Chaque plant d'une essence commerciale d'une hauteur égale ou supérieure à 50 cm était identifié individuellement à l'aide d'une étiquette d'aluminium retenue à la plante par une broche de manière à ne pas nuire à sa croissance. Dans le cas de rejets appartenant à un même système racinaire une seule étiquette identifiait l'ensemble des tiges. Tout comme les essences commerciales, les non commerciales étaient examinées pour l'évaluation des ramilles disponibles comprises entre 50 et 225 cm afin de déterminer le taux de broutement par les cerfs ou les lièvres. Les ramilles broutées inférieures à 50 cm étaient comptées.

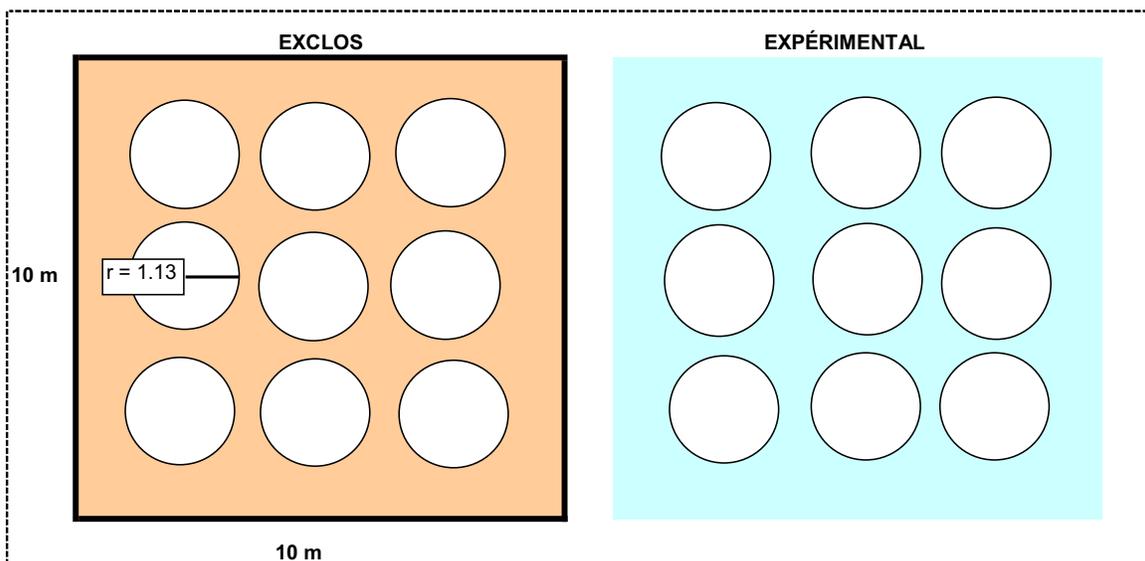


Figure 2. Prise de données dans une parcelle circulaire identifiée en son centre par un piquet métallique. Le bâton d'une longueur de 1,13 m permettait de délimiter la surface de la parcelle de 4 m². Le dispositif expérimental et la distribution des parcelles dans les exclos et les blocs expérimentaux apparaissent sur le schéma.

Entre 1993 et 2004 dans les exclos du ravage de cerfs du lac des Trente et Un Milles, le nombre de tiges a triplé passant de 245 (17 014/ha) à 745 (51 736/ha) (figure 4). Dans le même intervalle, le nombre de tiges dans les blocs expérimentaux a septuplé progressant de 100 (6 944/ha) à 693 (48 125/ha). Les tiges de plants commerciaux étaient plus nombreuses à prendre racine dans les exclos que dans les blocs expérimentaux.

Dans les exclos du ravage de cerfs de Duhamel les tiges d'essences commerciales ont toujours été plus nombreuses que les tiges d'essences non commerciales. Entre 1996 et 2004, le nombre de tiges commerciales a plus que triplé passant de 130 (9 027/ha) à 461 (32 013/ha). Après neuf ans le nombre de tiges est passé de 139 (9 652/ha) à 612 (42 500/ha). Contrairement à ce que nous avons observé dans les exclos, les plants commerciaux dans les blocs expérimentaux étaient moins nombreux que les plants non commerciaux. La différence s'est manifestée à partir de 1999. Dans les blocs expérimentaux la production de ramilles a été maximale en 2004 à Trente et Un Milles et en 2000 à Duhamel.

Dans les blocs expérimentaux, le taux d'utilisation des ramilles des plants commerciaux était plus élevé à Duhamel qu'au Trente et Un Milles ($P < 0.001$). En effet, entre 1996 et 2004, le pourcentage de broutement a été de 72,6 % à Duhamel comparativement à 31 % à Trente et Un Milles.

En dépit d'une période de suivi de 9 ans à Duhamel comparée à 12 ans comme ce fut le cas à Trente et Un Milles, la durée moyenne de suivi par plant fut respectivement de 3,42 ans et 3,86 ans.

Les essences résineuses regroupées ont tendance à mieux survivre dans les exclos qu'à l'extérieur des exclos ($p < 0,097$) tandis que les feuillus tolérants et intolérants ne survivent pas mieux ($p > 0,200$) dans ou l'autre endroit. Toutes espèces confondues, les résultats de cette étude indiquent que le broutement des cerfs n'a pas eu d'impact négatif sur la survie des espèces ligneuses commerciales. Par contre, certaines espèces prises individuellement révèlent des taux de survie surprenants. Par exemple l'ERR, une espèce pourtant recherchée par le cerf, a mieux survécu à l'extérieur des exclos qu'à l'intérieur,

particulièrement au-delà des quatre premières années d'observation. Il en fut de même pour le PEG et le BOP, des espèces toutefois moins prisées par le cerf. Pour se régénérer et croître, le BOP et le PEG ont besoin de lumière. Elles sont qualifiées d'essences très intolérantes (Bélanger, 1972). Il se pourrait donc que ces espèces supportent mal la compétition inter ou intra spécifique et que leur taux de mortalité augmente au fil des ans pâtissant du manque de lumière.

Suite à l'analyse sommaire de ces résultats, il semble clair que nous aurons avantage à poursuivre ce projet. Les essences résineuses sont peu présentes dans l'échantillonnage et de ce fait nous ne pouvons évaluer la relation du cerf avec son futur abri, soit la régénération des conifères.

Titre : *Variation de la condition physique des cerfs de 1,5 an dans la zone 10 entre 1976 et 2002*

Auteur : François Goudreault et Donald Jean

RÉSUMÉ

À 9 reprises, entre 1976 et 2002 inclusivement, on a noté la masse corporelle, la longueur du pied arrière, la circonférence du merrain et le nombre d'andouillers des cerfs de 1,5 an de la zone 10,. La masse corporelle a diminué progressivement jusqu'en 1997. En 2002, la baisse a été encore plus marquée alors que la population de cerfs atteignait son plus haut niveau. La longueur du pied arrière, une mesure de la croissance squelettique, a connu une tendance similaire. La circonférence du merrain a peu varié au cours des années, tandis que le nombre d'andouillers a été plus élevé en 1977 qu'en 2002 avec des moyennes respectives de 3,8 et 2,9. Le pourcentage de daguets a été de 56 en 2002 en comparaison de 36 en 1977. Dans la zone 10-est, la masse corporelle était plus élevée que dans la zone 10-ouest, où la densité fut évaluée à 9,3 cerfs/km² sur une superficie de 7 111 km². Les implications concernant les modalités d'exploitation sont discutées.

Titre : *Comportement des orignaux par rapport aux axes routiers dans la réserve faunique des Laurentides*

Auteurs : Laurian* Catherine, Jean-Pierre Ouellet*, Réhaume Courtois**, Christian Dussault*, Marius Poulin[▫] et Laurier Breton**

* Université du Québec à Rimouski, Département de biologie, chimie et sciences de la santé

** Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune-Québec, Direction de la recherche sur la faune

▫ Ministère des Transports du Québec, Division du soutien technique

Plusieurs pays sont actuellement aux prises avec une problématique d'accidents routiers impliquant la grande faune. Ces accidents engendrent des pertes en vies humaines, des dégâts matériels coûteux et ont des effets sur l'écologie des espèces impliquées. À cause de leur grande taille, les orignaux causent les collisions les plus dommageables. Afin de proposer des mesures d'atténuation efficaces, il s'avère essentiel de bien comprendre le comportement des orignaux près des routes, ce qui constitue l'objectif de cette étude. Globalement, nous avons émis l'hypothèse que les orignaux évitent les axes routiers mais qu'ils visiteraient occasionnellement les abords des routes pour s'y alimenter de végétaux riches en sodium et pour éviter les insectes hématophages.

Des orignaux furent munis de colliers GPS en 2003 et 2004 dans le nord de la réserve faunique des Laurentides, qui présente deux routes asphaltées et un réseau de chemins forestiers. Les axes routiers furent généralement évités par les orignaux. Nos résultats suggèrent que la fréquentation des abords de routes par les orignaux n'est influencée ni par l'abondance des insectes hématophages, ni par la concentration en Na⁺ des plantes qu'ils consomment. Toutefois, les abords des routes asphaltées furent fortement utilisés entre 0 et 50 m, indiquant que c'est probablement le sodium des mares salines qui attirerait les animaux dans ces zones, augmentant ainsi les risques de collisions. En effet, les sites de

localisations aux abords des routes asphaltées ont généralement été visités au printemps et en été, période à laquelle les orignaux ont besoin d'absorber de grandes quantités de sodium, et des mares d'eau stagnante étaient présentes dans la grande majorité de ces sites (3,8 fois plus qu'attendu).

En conclusion, cette étude suggère que c'est essentiellement pour consommer l'eau riche en sodium que les orignaux utilisent les abords des routes asphaltées et que, en absence de marres salées, ils éviteraient plutôt les axes routiers (aussi bien les routes que les chemins) jusqu'à 500 m environ. Toutefois, il faut être prudent quant à ces conclusions, des analyses complémentaires, incluant une année de suivi supplémentaire, devant être produites pour mieux répondre aux objectifs de cette étude.

Titre : *Évaluation des mesures de mitigation visant à réduire le risque d'accident routier impliquant l'orignal*

Auteurs : Mathieu Leblond, Christian Dussault, Jean-Pierre Ouellet, Réhaume Courtois et Marius Poulin

Dans le but de réduire l'occurrence des collisions impliquant l'orignal dans la réserve faunique des Laurentides, une région où en moyenne environ 65 accidents de ce type surviennent chaque année, la clôture électrique et l'empierrement des mares salines ont été testés comme nouvelles mesures de mitigation.

La clôture électrique

Deux clôtures électriques (175C = 5 km et 169C = 10 km) ont été installées le long de tronçons particulièrement problématiques et l'efficacité de celles-ci à entraver le déplacement des orignaux a été évaluée par inventaires de pistes sur une période de 3 ans. Des secteurs témoins de même longueur ont aussi été inventoriés avec la même méthode. Seulement 25 % des pistes recensées du côté de la route par rapport à la clôture électrique ont été laissées par un orignal qui avait de toute évidence franchi la clôture lorsqu'elle était en fonction. La plupart des orignaux ont plutôt accédé au corridor clôturé en contournant la clôture électrique par une ouverture ou par son extrémité. Malgré cela, les clôtures électriques se sont avérées efficaces puisqu'elles ont empêché de 76 à 81 % des orignaux d'atteindre la chaussée. Aucun accident n'est survenu dans les secteurs clôturés durant cette étude, bien qu'ils étaient considérés à haut risque avant l'érection des clôtures. Afin de maximiser l'efficacité de la clôture électrique, nous recommandons l'utilisation d'un disjoncteur adapté permettant

de réduire l'occurrence des pannes de courant et d'éviter de laisser des ouvertures le long de la clôture lors de son installation. L'utilisation de barrières ou de structures anti-ongulés empêcherait les orignaux d'accéder au corridor clôturé au niveau des chemins forestiers qui ne peuvent être clôturés de façon permanente. En procédant de la sorte, nous croyons que la clôture électrique pourrait avoir un rendement comparable à celui de la clôture métallique conventionnelle, tout en étant moins dispendieuse et plus discrète.

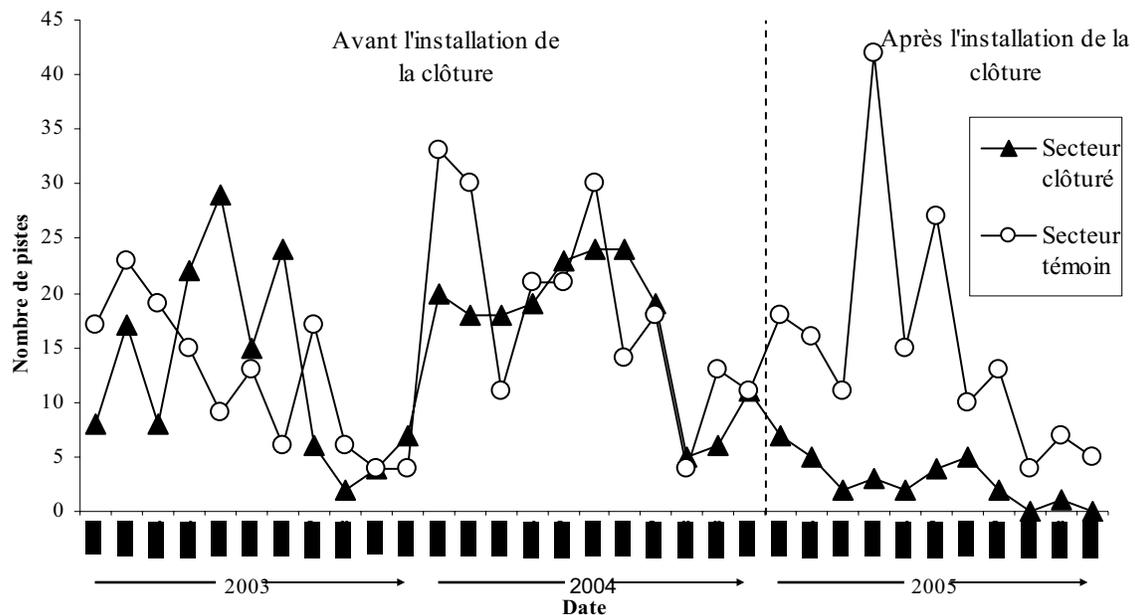


Figure 1. Nombre de pistes d'orignaux recensées dans les secteurs clôturés et témoin au cours de l'étude; exemple de la clôture électrique de la route 169.

L'empierrement des mares salines

Dans la réserve faunique des Laurentides, des mares salines artificielles sont formées à chaque printemps par le ruissellement de l'eau salée par les grandes quantités de sels de déglacage étendues en hiver. Or, les mares salines

augmentent le risque d'accident routier, par la création d'un achalandage inhabituel des orignaux attirés au bord des routes par cette source de sodium. Le drainage et l'empierrement des mares salines au bord des routes, combinés à l'établissement de mares salines de compensation créées à une distance sécuritaire de la route en forêt, ont été évalués comme mesures de mitigation des accidents routiers impliquant l'orignal. Un total de 12 mares salines au bord des routes et de 6 mares de compensation ont été suivies au cours des étés 2003 à 2005, de mai à août. Des 12 mares au bord des routes, 7 ont été empierrées à l'automne 2004 et 5 ont été laissées intouchées, afin de servir de sites témoins. Les mares ont été équipées d'appareils électroniques permettant de détecter la présence et d'étudier le comportement des orignaux. Les mares salines étaient visitées hebdomadairement afin d'initialiser les appareils de détection et de mesurer certaines variables physico-chimiques. Le visionnement des visites a permis d'établir que les orignaux ont fréquenté les mares salines principalement de la mi-juin à la mi-juillet, avec une forte diminution de la fréquentation en août. La fréquentation des mâles et des femelles adultes se faisait principalement la nuit. De façon générale, l'empierrement des mares salines a diminué la fréquentation des mares salines par les orignaux au bord des routes la nuit seulement, mais a causé la réduction de la durée relative des visites le jour et la nuit. L'empierrement n'a pas causé l'augmentation de la fréquentation des mares de compensation, mais a pu causé l'augmentation de la durée des visites et du temps consacré à boire par les orignaux. L'empierrement a empêché tous les orignaux d'accéder à l'eau salée des mares et pourrait s'avérer un bon moyen de réduire le risque d'accident routier, au moins à court terme. Les résultats obtenus laissent supposer un avenir prometteur pour cette mesure de mitigation innovatrice.

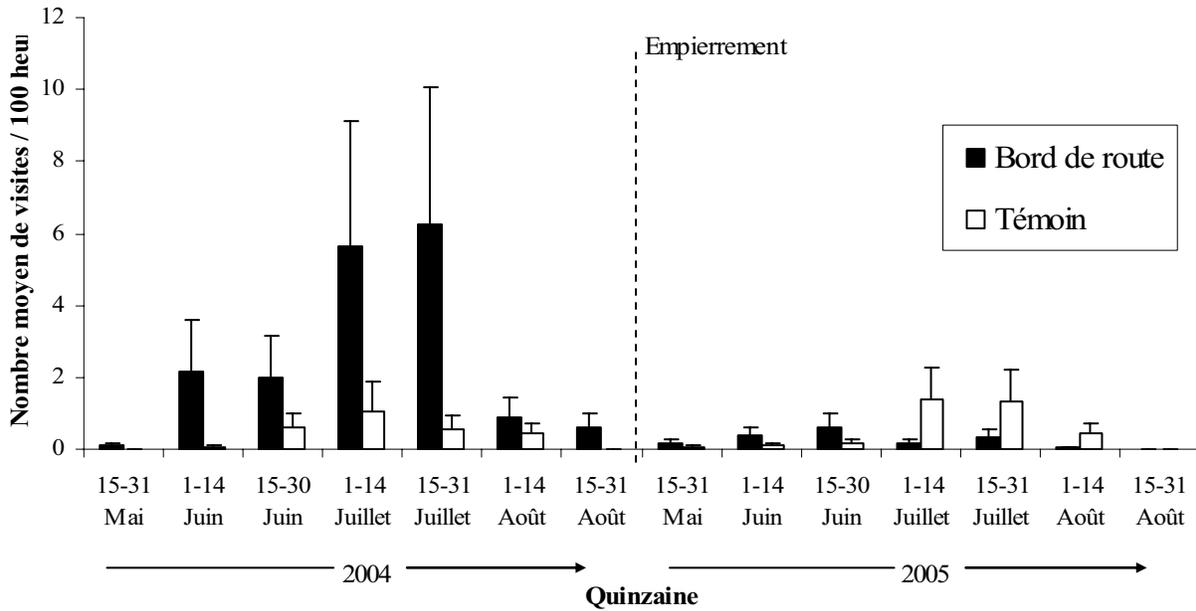


Figure 2. Nombre moyen de visites / 100 heures durant la nuit dans les mares salines au bord des routes et témoins, par quinzaine au cours des étés 2004 et 2005 seulement.

Titre : *Influence des variables environnementales sur les accidents routiers impliquant l'orignal*

Auteurs : Christian Dussault, Marius Poulin, Réhaume Courtois et Jean-Pierre Ouellet

Les accidents routiers impliquant la grande faune constituent un problème méconnu du grand public mais qui est en expansion dans la plupart des régions du monde, suite à l'augmentation conjointe du trafic et des densités de cervidés. Ces accidents se traduisent presque toujours par des dégâts matériels importants et par des blessures graves, voir parfois même la mort, pour les personnes impliquées. La réduction de l'incidence de ces accidents est donc un objectif important pour la plupart des juridictions.

Au Québec, les accidents avec la grande faune ont impliqué entre 161 et 310 orignaux, 1847 et 3619 cerfs de Virginie et 18 et 77 ours noirs entre 1990 et 2002 (ces estimations sont minimales). La réserve faunique des Laurentides (RFL) est un bon exemple d'une région où persiste un problème d'accidents routiers avec la grande faune, notamment l'orignal. Afin d'élaborer des mesures de mitigation appropriées et efficaces, il est primordial de bien connaître les facteurs qui influencent l'occurrence de ces accidents. Un projet de recherche d'une durée de trois ans est actuellement en cours dans la RFL pour étudier cette question. La première phase a consisté à examiner les rapports de collisions enregistrés entre 1990 et 2003.

En moyenne, il y a eu environ 65 accidents impliquant un orignal par année dans la RFL au cours de cette période. Les accidents survenaient surtout entre la mi-mai et la fin août, mais la période la plus propice était la deuxième moitié de juin.

Le risque d'accident était de très loin plus élevé durant la nuit qu'à toute autre période de la journée, suivi par l'aube et le crépuscule. La densité de l'orignal était la variable ayant le plus d'effet sur la répartition spatiale des accidents, le nombre d'accidents augmentant avec la densité. Les accidents étaient aussi 80 % et 120 % plus fréquents le long des segments de route où il y avait au moins une mare saline et où il y avait un corridor de déplacement (vallées) de part et d'autre de la route, respectivement.

Dans le cadre du projet, des colliers de télémétrie GPS ont été posés sur des orignaux adultes entre les hivers de 2002-2003 et de 2005-2006. L'analyse des déplacements de l'orignal a indiqué que le taux de déplacement des orignaux était de 2 à 5 fois plus élevé au moment où ils traversaient une route principale par rapport aux taux de déplacements précédant ou suivant cette même traverse. Nous avons aussi utilisé les repérages obtenus ($n \approx 186\ 000$) pour identifier et caractériser les sites où les orignaux ont traversé les routes principales (175 et 169; $n = 255$). Diverses variables (moyenne, maximale, écart-type) caractérisant aussi bien la topographie (pente et altitude) que l'habitat (% peuplement de couvert et de nourriture, % plans d'eau, nombre de mares salines) ont été mesurées dans un cercle de 250 m de rayon autour des sites de traverse. Les caractéristiques des sites de traverses ont été comparées à celles de sites témoins répartis aléatoirement le long des routes par régression logistique pas à pas (*stepwise*). La probabilité de traverser dépendait de l'altitude moyenne (-), du % peuplement de couvert (+), du nombre de mares salines (+), de l'écart-type de l'altitude (+) et du % de plans d'eau (-). L'aire sous la courbe ROC, une mesure de l'ajustement du modèle, était de 0,74, ce qui signifie un ajustement acceptable.

Le modèle obtenu a été appliqué sur toute la longueur des routes 175 et 169

dans la RFL afin de voir si ce dernier permettait de prédire les segments de route où il s'était produit le plus d'accidents entre 1990 et 2003. Le modèle marchait assez bien sur la route 175 (coefficient de corrélation de Pearson = 0.47), mais pas très bien sur la route 169.

Cette étude a démontré que les orignaux traversaient les routes lors de déplacements de grande amplitude, et qu'ils préféraient traverser la route au niveau d'une vallée où il y avait un bon couvert forestier d'arbres résineux matures et des mares salines. Le fait que le modèle de traversées ne permette pas très bien de prédire le nombre d'accidents suggère que le risque d'accidents ne soit pas directement relié à la probabilité qu'a un orignal de traverser la route. Plusieurs autres facteurs sont susceptibles d'influencer la répartition spatiale des accidents comme la vitesse des véhicules, la sinuosité de la route etc. Ainsi, il pourrait s'avérer inadéquat de choisir l'emplacement de mesures de mitigation en se basant uniquement sur des relevés de traces, par exemple.

Titre : *Appâter l'ours noir : une mesure par photographie numérique*

Auteurs : Vincent Brodeur¹, Jean-Pierre Ouellet¹, Réhaume Courtois²
Daniel Fortin³

¹ Département de Biologie, Chimie et Sciences de la santé, Université du Québec à Rimouski

² Direction de la recherche sur la faune, Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

³ Département de Biologie, Université Laval, Québec

Au Canada, l'ours noir est communément appâté pour la chasse sportive et de façon croissante à des fins touristiques. Il est connu que leur comportement en milieu naturel est principalement régi par l'abondance de nourriture. La présence d'appâts substantiels est donc susceptible d'influencer des aspects comportementaux et démographiques chez l'ours noir. Jusqu'à présent, peu d'informations sont disponibles à ce sujet qui est pourtant d'importance majeure pour la gestion de cette espèce. Ce document présente les résultats préliminaires du premier suivi réalisé en 2005.

Les objectifs de cette étude sont :

- (1) Vérifier le potentiel de la photographie numérique automatisée pour le recensement des aspects démographiques et comportementaux.
- (2) Documenter le comportement et certains aspects démographiques des ours aux sites appâtés.

Nous avons utilisé la photographie numérique automatisée pour exercer un suivi de l'activité sur 8 sites appâtés pendant 1 mois dans la réserve faunique des Laurentides. La disposition des appâts était prévue afin de représenter un secteur longuement chassé et un secteur nouvellement appâté et dépourvu de chasse. Au total, 40 ours différents se sont présentés aux sites fréquentés et 1 site n'a pas été découvert dans le secteur non chassé. Plus de 1800 photos d'ours ont permis de relater des aspects comportementaux et démographiques. La quantité et la résolution des images numériques ont permis d'identifier l'individu à plus de 80% des visites (tableau 1). Les visites non identifiées sont attribuables à la prise d'une seule photo dans 76 % des cas, malgré un délai imposé de seulement 30 secondes entre deux photos.

Tableau 1 : Description de l'activité à chacun des sites ainsi que le succès dans l'identification de l'individu (ID) sur 1 photo et lors des visites.

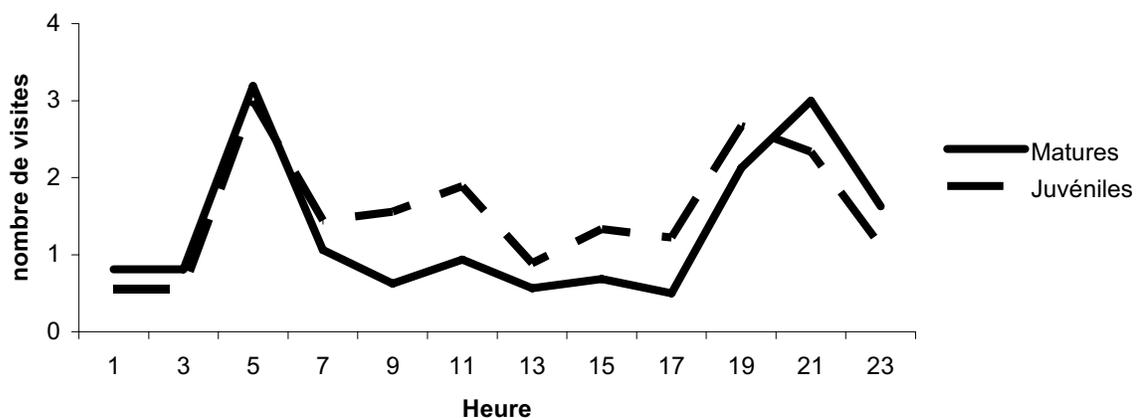
	Sites	Nb photos	% photos ID	Nb visites	% visites ID
Secteur non chassé	Petit	379	98	109	94
	Camp	230	97	79	95
	Chute	33	79	22	73
	Achille	0	--	--	--
Secteur Chassé	Glacière	546	95	99	82
	Ferlet	203	89	80	76
	Km	385	98	97	92
	Keable	115	83	54	72
	Moyenne (SD)	270 (±177)	91 (±8)	77 (±30)	83 (±10)

Les sites du secteur chassé ont été visités suite à un délai moyen de 3 jours alors que les sites du secteur non chassé ont été visités en moyenne 13 jours

suite au premier nourrissage. Le nombre d'ours maximal pouvant fréquenter un site était de 10 dans le secteur chassé et de 4 dans le secteur non chassé. Cependant la moyenne des fréquentations était d'environ 2 à 3 ours quotidiennement. Les ours démontrent une habitude aux sites et semblent retourner aux sites connus sans pour autant les fréquenter sur une base quotidienne.

Les photos permettaient de distinguer les adultes des juvéniles, le ratio matures : juvéniles était de 2,0 pour le secteur chassé et de 2,3 pour le secteur non chassé. Le patron d'activité quotidienne démontre un pic d'activité à l'aube et au crépuscule pour les adultes et les juvéniles (figure 1). Les juvéniles semblent fréquenter les sites plus fréquemment lors des heures d'ensoleillement. Les patrons d'activité observés ici sont cohérents avec ce qui a été documenté en forêt mixte et feuillue.

Figure 1 : Période d'activité des ours calculée selon la moyenne du nombre de visites par heure pour l'ensemble des individus matures et juvéniles.



La photographie automatisée s'avère efficace et approprié pour l'étude du comportement et pour le recensement de divers aspects à un site appâté. L'utilisation d'un suivi télémétrique en complément au recensement photographique permettrait de comprendre l'effet du nourrissage sur la démographie et l'écologie de l'ours noir. Ces informations seraient pertinentes dans la réalisation d'un plan de gestion et dans l'encadrement des activités de nourrissage pour cette espèce.



COMMUNICATIONS GÉNÉRALES



Titre : *Le défi de la gestion de la grande faune au premier quart du 21^e siècle*

Auteur : Gilles Lamontagne

Au cours des dernières décennies, la gestion de la faune, et particulièrement de la grande faune, a connu un essor fulgurant au Québec. Pour le mieux.

Le système de gestion de la grande faune a atteint un niveau de maturité, son stade « climax ». Une meilleure compréhension des règles régissant la dynamique des populations, l'acquisition des connaissances sur le potentiel et son évolution et l'adoption de mesures de gestion bien adaptées ont contribué à l'atteinte de hauts niveaux de densité pour tous les gros gibiers. Il y a peu de situations où la conservation d'une l'espèce de gros gibier soit un enjeux. Les outils de gestion sont bien rodés, les recettes utilisées ont fait leurs preuves. Les plans de gestion se sont avérés des outils de base pour la concertation et la planification. Ils scellent ensemble tous les éléments de la démarche de gestion et assurent la cohérence des actions. Tout semble sous contrôle. Mais le milieu, biologique ou « social », continue d'évoluer. Le défi de la gestion de la grande faune pour les prochaines années se résume simplement en deux thèmes: « s'adapter, gérer l'abondance et la décroissance ».

L'abondance et la décroissance concernent la ressource, certes, mais aussi les utilisateurs ainsi que le personnel et les ressources affectées à la gestion.

Un des principaux dangers est **l'illusion d'une « abondance éternelle »** de la ressource qui s'est emparée des usagers et de plusieurs gestionnaires. Pourtant,

il y aura des baisses ou des changements qu'il faut prévoir, dès maintenant, aux plans de gestion : baisses subites dues à des hivers rigoureux, baisses ou changements reliés à l'évolution de l'habitat (foresterie ou réchauffement du climat), baisses conséquentes à une exploitation mal ajustée, etc. Même la cohorte des chasseurs vieillit et, sous peu, leur âge moyen dépassera 60 ans, l'âge où on accroche les armes. **Une chute drastique du nombre de chasseurs se pointe à l'horizon**, mais d'ici là, la pratique même de la chasse se modifiera pour s'adapter à cette clientèle moins agile et moins mobile.

Malgré la perspective de baisse ou de changement, il faudra entre temps **gérer les problèmes de l'abondance** : les problèmes de déprédation, les conflits entre les objectifs des chasseurs et ceux des autres citoyens, le niveau de tolérance envers la faune qui s'amenuise chez les citadins, les banlieusards et les villégiateurs habitués à vivre dans leur milieu aseptisé, la perception de la faune comme une source de danger et comme vecteur de maladie, la nécessité de contrôler localement le niveau de certaines populations animales, les maladies émergentes, etc.

Les usagers sont maintenant comblés par des hauts taux de succès. Devant l'abondance, **les demandes ne cessent de croître**; on en veut plus, et on veut surtout ajuster la gestion aux « particularités locales » et aux clientèles « particulières ». Et on le veut « tout de suite ». En corollaire, et c'est tout aussi pénible, il y a une kyrielle de patrons qui ne demandent pas mieux que de répondre positivement à toutes ces demandes. **La gestion des détails dissipe l'énergie disponible**, et fait perdre de vue l'essentiel. Cette tendance, qui risque d'être accentuée par une régionalisation accrue et une plus grande place accordée aux partenaires dans la gestion, cache plusieurs embûches. La première est évidemment **la multiplication des approches et des petites**

réglementations adaptées, pour une réglementation globale toujours de plus en plus complexe. Mais de façon beaucoup plus insidieuse le processus mène à **l'isolement des professionnels régionaux, en faisant reposer sur leurs seules épaules la responsabilité** de développer une argumentation étayée pour contrer ou appuyer une demande, peu importe son « importance relative ».

Cette argumentation devient de plus en plus difficile à soutenir, la particularisation de la gestion ayant introduit dans l'analyse beaucoup de « souplesse », ce qui atténue les liens avec le modèle d'analyse et l'approche commune entre les régions. **Les plans de gestion ne seraient-ils pas perçus par plusieurs professionnels et dirigeants comme des exercices ponctuels, auxquels ils sont peu liés, et non comme des outils d'orientation et de rationalisation qu'ils se voulaient être?**

Le système de gestion de la grande faune ayant maintenant atteint son stade mature, tout semble sous contrôle, pas de gros problèmes à l'horizon, ça roule bien, trop bien. **Un danger vient de la monotonie.** À tout niveau hiérarchique, la tentation est grande d'innover, de particulariser. Le « pourquoi pas? » remplace les « pourquoi devrions-nous?. En a-t-on réellement besoin? Y gagne-t-on quelque chose de significatif? ». **Faute de nouveaux défis, la tentation est forte de gérer d'une façon « encore plus optimale »** à un niveau encore plus fin, avec toute sorte de petites recettes adaptées localement. Mais a-t-on réellement besoin d'une telle précision? Y gagne-t-on réellement au niveau gestion de la ressource, ou de l'importance de la mise en valeur?. Pourtant, il y a des « vieux » défis qu'il est maintenant possible de relever : **le « système » n'a pas encore intégré les liens entre la gestion des diverses espèces de grande faune, ou même établi la relation quantitative entre la variation (vieillissement et changements) des habitats et la variation du potentiel faunique.**

La technologie a aussi évolué : **Les approches actuelles, certaines développées il y a 30 ans; sont-elles toujours appropriées?**. N'y a-t-il pas des techniques et approches plus récentes qui seraient mieux adaptées?

Un des points qui nous affectera le plus directement sera certes **la raréfaction du personnel et des ressources**. Ne l'oublions pas, l'objectif du MRNF est, jusqu'à nouvel ordre, de réduire les effectifs en coupant 60 % des postes qui se libèrent. Moins de personnel mais aussi perte très importante d'expertise. **Il faudra passer le flambeau de la gestion, mais à qui et comment?** Et, inhérent à cette raréfaction des ressources, **la tentation sera grande de sacrifier l'acquisition de connaissances au détriment des dossiers de paperasse**. Sans une bonne connaissance terrain et une remise à jour continuelle de cette connaissance, les gestionnaires grande faune risquent fort de n'être plus que des gestionnaires du virtuel, disconnectés de la réalité, dont l'avis scientifique ne peut plus guère contrebalancer l'opinion des témoins de ce qui se passe sur le terrain. **Mais avec moins de ressources et moins de personnel, il devient impératif de regarder avec attention nos approches et méthodes de travail pour y faire un ménage et ne conserver que les éléments les plus significatifs, ceux qui nous servent réellement à asseoir nos bilans et décisions de gestion.**

La raréfaction des effectifs peut aussi être accentuée par une autre cause : **la croissance ou la multiplication des dossiers** : habitats, espèces rares, espèces envahissantes, maladies de la faune, concertation à différents niveaux, des ressources tirillées entre plusieurs dossiers, des dossiers qui s'éternisent. Quelle « juste » place faudra-t-il donner à ces autres dossiers?. Cette évolution des dossiers n'est que le reflet d'**un changement plus « global » qu'est l'évolution de la gouvernance et du mandat**. Le changement de

gouvernance fait référence aux changements de structure : directions régionales unifiées, un rôle du « central » encore à définir. L'État veut visiblement accentuer le rôle des régions dans la prise de décision. L'objectif est d'adapter la gestion aux besoins et choix exprimés par les régions. Cet objectif accentue toutefois deux difficultés pour les gestionnaires de la ressource : **conserver la cohérence dans les actions entre les régions et dans le temps et conserver une certaine simplicité ou uniformité des réglementations (recettes) sur l'utilisation de la faune. En tant que professionnels, de quels outils pouvons-nous mettre de l'avant pour que le MRNF puisse franchir ces deux écueils?** L'évolution du mandat amènera aussi des transformations profondes dans la gestion de la grande faune. Quel rôle veut maintenant jouer le MRNF dans la gestion de la faune? Quel est le rôle du MRNF en regard de celui du ministère de l'Environnement ou du gouvernement fédéral? En regard des commissions forestières régionales ou des groupes faune régionaux? Il sera probablement plus facile d'ajuster nos propres outils de travail que de trouver la nouvelle « voie » à laquelle nous destine la fonction publique renouvelée.

Quoiqu'il en soit, il est évident que **le rôle des « citoyens » dans la gestion de la faune sera encore élargi**, tant au niveau national pour les fédérations d'utilisateurs et une nécessaire ouverture à d'autres groupes de pression qu'au niveau régional, avec les groupes faune et les commissions forestières régionales. La gestion de l'activité se sépare lentement de la gestion de l'offre. Nous sommes de plus en plus confrontés à une contre-expertise et des objectifs propres aux usagers. Les citoyens prendront de plus en plus de place dans la gestion de la chasse, de la pêche ou du piégeage. Dans cette vision de « nouveau partage » ou de délégation, selon notre perception, les partenaires pourraient prendre de plus en plus en charge les aspects « sociaux » de la gestion, ceux qui touchent leurs « membres » alors que le MRNF concentrera

ses actions sur la gestion de la ressource. **En tant que professionnels, nous pouvons avoir une influence sur les choix de délégation en identifiant, pour le bénéfice des décideurs, les éléments qu'il est possible de déléguer et ceux qui nécessitent une expertise professionnelle de l'État gestionnaire.** Il faudra alors accepter que les valeurs de base de nos partenaires ne soient pas nécessairement celles que nous véhiculons : équité, partage, accessibilité, rôle économique, gestion fine, etc. En contrepartie, notre expertise biologique devra fournir des critères clairs, solides, précis, discriminants, et s'appuyer sur une assurance de possibilité « d'intervention » en cas de besoin.

Les défis sont de taille, mais peut-être que les solutions sont plutôt « simples ». En tout premier lieu, **il importe de garder les yeux rivés sur notre « mission » de base** : la conservation et surtout, dans le cadre de la partie du mandat qui nous est dévolue, la mise en valeur de la ressource, ce qui constitue, avouons-le, « le pain et le beurre » pour tout le secteur faune. Nous avons déjà **des plans de gestion très bien articulés; assurons-nous d'en faire des outils forts de planification et de rationalisation.** Poursuivons la démarche, précisons nos objectifs, révisons nos outils. Définissons notre « carré de sable », et tenons-nous-en à l'essentiel. Servons-nous des plans de gestion comme outil de gestion et de rationalisation, à tous les niveaux hiérarchiques et avec nos clientèles.

Il est probable que la maturité du système permette de diminuer l'effort de gestion requis pour la grande faune de chacune des zones, en autant qu'on s'en tienne au seuil nécessaire. Cette « économie » devrait être récupérée pour les fonctions de mise en valeur d'autres espèces : petits gibiers et animaux à fourrure. On pourrait même penser interrégionaliser la gestion des gros gibiers, un gestionnaire aguerri pouvant maintenant facilement assumer la gestion de plusieurs zones. Cette **intégration des fonctions de gestion me semble**

préférable à un élargissement des mandats aux fonctions « habitats » et « biodiversité » pour un même individu, en raison de la similitude des approches et concepts. Concentrons-nous sur la fonction mise en valeur, laissons les autres fonctions aux collègues « spécialisés » dans ces aspects.

Le fait de mettre périodiquement par écrit, sous une forme structurée, nos analyses annuelles, les objectifs de gestion et la justification de ces choix permettent aussi, en plus de nous conforter dans nos choix, de les faire partager par nos contemporains, et **de transmettre à nos successeurs toute notre approche de gestion**, pour assurer la continuité de nos efforts, ou retracer la source de nos erreurs. Il leur sera plus facile d'assurer efficacement la relève, sans avoir à réinventer la roue. De toutes façons, dans ce que l'on fait, **ce qui n'est pas publié est perdu.**

En tant que groupe, il nous faudra aussi revoir nos outils de gestion pour éliminer les moins performants et adopter les nouveaux pour élargir le champ de nos actions possibles. Par exemple, **la géomatique et les simulations de populations nous ouvrent maintenant un univers de possibilités et nous offrent de nouvelles avenues de travail plus performantes.** On peut maintenant explorer en quelques heures des recoupements qu'il aurait fallu des vies entières pour concilier. L'informatique actuelle devrait permettre de **faire parler les trésors cachés des banques de données sur les récoltes**, cumulées depuis plus de 35 ans. Ce sont d'extraordinaires mines de connaissances et de savoir, si peu mis en valeur. Il faudra faire le ménage dans nos outils, rajeunir notre attirail, trouver ce qu'ils ont dans le ventre et mettre à profit la puissance à peine soupçonnée des nouvelles technologies.

À brève échéance, les nouvelles technologies permettent maintenant **d'explorer**

les relations entre le potentiel faunique et la composition de l'habitat. Une concertation possible de la recherche « faunique » avec tout le potentiel des données d'habitat du secteur forêt, doublée de la volonté nette de gestion intégrée exprimée par les autorités, représente une opportunité inouïe pour intégrer la gestion de l'habitat à la gestion des populations.

Mais une partie du défi ne relève pas de notre action professionnelle : la définition de ce qu'on attend de nous. En cela il faut s'en remettre aux autorités, mais surtout les talonner et leur fournir les arguments de discussion, **pour que le mandat qui nous sera dévolu corresponde à la réalité terrain.**

L'essentiel est d'éviter de travailler tous et chacun de façon isolée et d'essayer d'embrasser trop large. Vaut mieux **se donner un bon « plan de match »** et y coller, **spécialiser une partie des effectifs sur les fonctions « gestion »** et « mise en valeur optimale », selon l'objectif de base de la gestion de la grande faune.

Certains pourront dire « y radote sur ses phantasmes le vieux »; je leur réponds que le système actuel est en fait le fruit de l'évolution suite à l'effort gigantesque déployé par bien du monde au cours des dernières décennies. Mais il est rendu à maturité, à un point tournant. Il ne faut pas s'asseoir sur nos lauriers parce que tout semble bien aller ou que l'horizon s'élargit soudainement, mais poursuivre nos efforts pour assurer la mise en valeur actuelle et future de la ressource qui nous est confiée.

Questionnements :

La réflexion pourrait porter sur plusieurs éléments. Dans le contexte actuel, il

semble plus « prioritaire » de réfléchir sur les moyens à mettre de l'avant pour assurer la cohérence de nos actions au niveau national et entre les régions et sur le nouveau partage des responsabilités. C'est peut-être là que nous aurons le plus de chances d'influencer les choix des décideurs. Par la suite, il sera nécessaire de réfléchir sur nos outils et notre approche dans la gestion de la ressource.

L'objectif de la présente session est d'identifier :

A) Quels sont les outils qui nous permettront d'assurer la cohérence de nos actions entre les différentes régions?

- Quels éléments devraient relever du niveau « national »?
- Quels éléments devraient relever du niveau régional?
- Quelles balises devraient encadrer les actions régionales?

B) Quels éléments de la gestion de la grande faune peut-on déléguer aux partenaires?

- Quelles sont les balises qui devraient encadrer cette « délégation », pour chacun des points touchés?
- Quelles mesures devraient être prévues pour être en mesure d'intervenir en cas de besoin ?

Gilles Lamontagne, chef d'équipe Faune terrestre

7 mars 2006

Titre : *Arc-Arbalète - Notre stratégie de consultation des groupes faune régionaux*

Auteur : Michel Huot

Le dossier de l'introduction de l'arbalète est en discussion depuis plusieurs années. Déjà en 2000, lors des tournées de consultation sur le plan de gestion du cerf de Virginie, et plus tard pour le plan de gestion de l'orignal, l'introduction de l'arbalète comme engin de chasse durant les périodes de chasse à l'arc a été proposé à la consultation auprès des chasseurs et de leurs représentants. Il en est ressorti que l'introduction de cet engin durant les périodes de chasse à l'arc a été expérimentée dans quelques zones de chasse pour le cerf et pour l'orignal.

Parallèlement à cet essai, l'arbalète fut progressivement introduite durant les périodes de chasse à l'arc par l'entremise des autorisations pour les chasseurs handicapés.

Ainsi, depuis quelques années l'utilisation de l'arbalète est de plus en plus populaire. Ainsi en 2005, 2 423 cerfs et 768 orignaux ont été récoltés à l'arbalète. Ces animaux sont capturés principalement lors des périodes de chasse à l'arc ou à l'arc-arbalète. Quelque 27 % des orignaux et 32 % des cerfs capturés durant ces périodes le sont à l'aide de l'arbalète.

Actuellement, ce sont plus de 12 000 autorisations pour handicapés qui sont émis annuellement par les directions régionales de la protection de la faune. Ce volume constitue une charge administrative importante.

L'utilisation de l'arbalète est en croissance suivant l'émission des autorisations spéciales pour les handicapés. L'engouement pour l'arbalète dénote de la part des usagers un réel intérêt dans une période où des efforts importants sont conduits pour attirer et retenir les chasseurs. L'ensemble de ces éléments rend difficile le retour en arrière et le rejet de l'arbalète.

Une expérimentation

L'introduction de l'arbalète fut faite sur une base expérimentale dans quelques zones et plusieurs territoires fauniques. Nous avons toutefois suivi de plus près l'expérimentation pour le cerf dans les zones 3 et 15-E (devenue 26-E et 27-O). L'expérience menée dans ces zones s'est échelonnée sur la période 2002 à 2004 et nous a permis de mieux cerner l'impact de l'arrivée de ce nouvel engin. Ainsi, nous avons pu déterminer comment l'arrivée de l'arbalète modifie le portrait de l'exploitation du cerf soit l'augmentation importante de la récolte, particulièrement des cerfs sans bois.

Pour l'orignal, l'introduction récente de l'arbalète dans certaines zones n'a pas permis d'évaluer l'impact de l'arrivée de l'arbalète. Toutefois, on note une augmentation significative de la récolte faite à l'arbalète partout au Québec.

Une décision

À la dernière rencontre du Groupe Faune National tenue le 7 février 2006, il a été convenu de présenter à chaque Groupe Faune Régional, ce qui suit :

- Introduire l'arbalète durant les périodes de chasse à l'arc et sans conditions particulières, dans toutes les zones de chasse pour le cerf, l'orignal et dans certains cas pour l'ours noir.

- Établir les correctifs possibles si des problèmes fauniques survenaient.

Pour le cerf

- Raccourcir fortement la période ARC-ARB.
- Chasse aux mâles seulement avec exploitation des CSB par tirage au sort (s'applique aussi pour la période ARC-ARB).
- Réduire le nombre de permis de CSB pour contrebalancer la récolte à l'arbalète.

Pour l'orignal

- Raccourcir fortement la période ARC-ARB.
- Reculer d'une semaine la chasse à l'ARC-ARB. (afin de la situer après le pic de la reproduction).

Cette tournée de consultation doit être réalisée avant juillet 2006 en vue de la rencontre du Groupe Faune National de septembre 2006. La présentation sera faite à chacun des groupes faune régionaux par la DAF régionale avec la participation de la DPF régionale pour les aspects des autorisations pour handicapés.

La position du GFN est donc d'aller de l'avant avec ARC=ARB, mais aussi de préparer la réaction si des problèmes survenaient.

L'impact de l'arrivée de l'arbalète sur la gestion de la grande faune

Historiquement, l'introduction de l'arc comme engin de chasse a amené dans

toutes les zones l'instauration de périodes spécifiques autant pour le cerf que pour l'orignal. Compte tenu de la difficulté inhérente au tir à l'arc, les récoltes de cerfs ou d'orignaux ont été généralement peu importantes, soit un peu plus de 10 % de la récolte totale. Ainsi, dans les plans de gestion de la grande faune, les périodes à l'arc sont généralement peu encadrées et peu utilisées comme outil de gestion. Ce sont les périodes à l'arme à feu ou à l'arme à chargement par la bouche qui sont les mieux encadrées et définies dans les plans de gestion.

Toutefois, l'introduction de l'arbalète durant les périodes à l'arc devrait doubler la récolte totale de cette période. Alors, de peu importante la récolte de la période à l'arc deviendra significative. Un encadrement de cette récolte pourrait être nécessaire en fonction de la situation de chaque zone.

De manière générale, la récolte effectuée durant les périodes à l'arc comprend tous les segments de population de cerfs de Virginie (mâles et cerfs sans bois) et dans le cas de l'orignal, la période hâtive de chasse à l'arc entraîne une plus grande vulnérabilité des orignaux mâles.

Ainsi, les cerfs sans bois et les orignaux mâles seront plus fortement affectés par l'arrivée de l'arbalète.

La gestion du cerf

Dans notre système de gestion du cerf, nous reconnaissons que la récolte des cerfs sans bois constitue l'élément central de la gestion de la ressource. Les actions inscrites à la grille de décision du plan de gestion du cerf identifient plusieurs modalités de contrôle de l'exploitation des cerfs sans bois (périodes

« tous segments », permis de cerfs sans bois, période spéciale « cerfs sans bois seulement », permis de double prélèvement. Le contrôle du prélèvement des cerfs sans bois est l'outil principal qui nous permet de hausser, stabiliser ou baisser les populations de cerfs. Ce contrôle doit être assez flexible afin de s'ajuster aux mouvements rapides (annuels) des populations de cerfs.

Dans la situation actuelle, une partie des cerfs sans bois est récoltée à l'arc (contrôlée par la longueur de la période), une autre est récoltée à l'arme à feu (contrôlée par le contingentement des permis de CSB), et une dernière partie est récoltée, dans certaines zones, par l'arme à chargement par la bouche (contrôlée par la longueur de la période). Le contrôle de la récolte de cerfs par la durée des périodes de chasse est un moyen d'action lent qui prend habituellement 2 ou 3 ans avant de prendre effet. Le processus réglementaire et l'information au public nécessitent leur propre calendrier qui s'avère inapproprié pour les variations rapides des populations de cerfs.

Ainsi, seul le contingentement des permis de cerfs sans bois nous permet l'ajustement rapide de la récolte des cerfs sans bois à la situation du cerf. L'arrivée de l'arbalète est susceptible de perturber l'utilisation de nos outils de gestion. Ainsi, dans l'hypothèse que la récolte des cerfs sans bois à l'arc (incluant arc et arbalète) augmente de façon importante, le nombre de permis de CSB devra être limité pour compenser. Ce faisant, l'outil qui nous permet l'ajustement annuel de la récolte diminue en efficacité. Rappelons que le plan de gestion du cerf identifie un seuil minimal de 50 % des cerfs sans bois à être récoltés par les chasseurs à l'arme à feu soit via les permis de CSB.

La gestion de l'orignal

L'orignal est géré selon les mêmes principes que le cerf et la clé de la gestion est le contrôle de l'exploitation des femelles. Toutefois, il est reconnu que l'orignal a une capacité de reproduction plus faible que celle du cerf. Ainsi, de toute histoire, les gestionnaires ont porté une attention particulière à maintenir un certain niveau de mâles dans la population de manière à assurer une reproduction optimale. Au Québec, les mâles sont chassés à chaque année et subissent une très forte pression. Dans certaines zones, le taux d'exploitation des mâles est très élevé limitant à moins de 20 % la portion des mâles dans la population hivernale des adultes. Le rapport des sexes à l'automne est débalencé en faveur des femelles et une grande partie de la reproduction repose sur les jeunes mâles de 1 ½ an. Les plus récentes études confirment qu'une proportion d'un mâle adulte par deux femelles adultes à la période de reproduction (avant la chasse à l'AAF) est suffisante pour assurer une reproduction optimale.

Les enjeux de l'arrivée de l'arbalète

L'arbalète augmente progressivement sa récolte à chaque année. L'introduction généralisée de cet engin à partir de 2008 devrait modifier l'équilibre que nous avons atteint depuis quelques années dans la gestion du cerf et de l'orignal.

La progression de la récolte des cerfs sans bois à l'arc devra être compensée par un déplacement de la récolte des cerfs sans bois en provenance des permis de CSB ou par réduction des périodes à l'arme à chargement par la bouche. En absence de balises à l'exploitation des cerfs sans bois à l'arc, le gestionnaire sera amené à réduire progressivement le nombre annuel des permis de CSB afin de respecter le contingent de cerfs sans bois à récolter.

Rappelons que le contingentement de la récolte des cerfs sans bois est un outil largement utilisé dans les états américains et les provinces canadiennes. Aucune juridiction ne contrôle l'exploitation des cerfs sans bois uniquement par des moyens indirects tels les engins et les périodes, et ce même pour les états qui ont une grande densité de cerfs. L'émission de permis de cerfs sans bois ou de femelles est largement développée et dans certains états la possibilité de récolter un mâle est conditionnelle à l'abattage préalable d'un cerf sans bois.

Avec l'arrivée de l'arbalète dans les zones à forte densité de cerfs, et où les populations sont dynamiques, le nombre de permis de CSB demeurera suffisamment important pour garder une bonne efficacité à cet outil de gestion. Toutefois, dans certaines zones où la gestion du cerf est plus serrée, l'arrivée de l'arbalète peut entraîner des problèmes de gestion.

Afin d'éviter le problème, nous avons tout intérêt à préciser le niveau de contrôle des cerfs sans bois qui nous est nécessaire pour la gestion adéquate de chaque zone. **Nous avons donc besoin de préciser le niveau de contrôle de l'exploitation des cerfs sans bois dont nous avons besoin dans notre gestion annuelle de chaque zone.**

Pour l'original, notre outil de gestion des femelles est l'application de l'alternance. La récolte de ce segment est donc stable et l'arrivée de l'arbalète ne ferait que déplacer une partie de la récolte vers la période à l'arc. Chez cette espèce nous observons actuellement des niveaux importants de prélèvement des mâles, ce qui est susceptible de limiter la capacité de reproduction des populations. L'arrivée de l'arbalète devrait hausser substantiellement le prélèvement de mâles durant la période à l'arc qui se situe généralement avant ou durant le rut. Un plus grand nombre de mâles seront prélevés ainsi que le nombre d'animaux

disponibles pour la reproduction. Une réduction de la capacité de reproduction ne réduit pas la population d'originaux rapidement. Il s'agit d'un lent processus dont les impacts ne sont perceptibles qu'à moyen terme. Les gestionnaires de la ressource doivent identifier le niveau de mâles nécessaires à la reproduction et au maintien du dynamisme des populations. **Nous avons donc besoin de préciser le niveau de mâles minimal à conserver pour la reproduction dans chaque zone.**

Le contingent des chasseurs à l'arbalète est encore à se constituer. Nous sommes au début de l'avènement de l'arbalète. Dans quelques années, une nouvelle clientèle sera bien établie et l'exploitation à l'arbalète sera un fait accompli. Il sera alors difficile de mettre des balises à cette chasse. **Il est donc souhaitable que nous convenions, dès maintenant, des nouveaux paramètres de gestion avec nos partenaires fauniques et que ces décisions soient inscrites dans les plans de gestion.** Le suivi annuel de ces nouveaux paramètres doit permettre de conserver vivants ces outils de gestion.

Soulignons que dans la situation actuelle, les populations de cerfs et d'originaux sont à des niveaux élevés ou encore en croissance continue. Bien que l'arrivée de l'arbalète augmentera sûrement la pression sur ces espèces, nous avons tout de même une certaine marge de manœuvre qui nous permet d'ajuster l'exploitation sans mettre en péril à court terme nos populations et nos systèmes de gestion.

Notre stratégie de consultation

À la suite de la rencontre du GFN, nous avons maintenant le mandat de préparer

la consultation des Groupes Faune Régionaux d'ici juin 2006. Ainsi, comment assurer une consultation franche et honnête de nos partenaires fauniques sur l'arrivée de l'arbalète et sur les moyens de se préparer aux impacts possibles?

L'objectif de la consultation

- Informer les GFR de l'introduction de l'arbalète pour l'orignal, cerf de Virginie et l'ours noir (saison automnale) en 2008 aux conditions actuelles de la période de chasse à l'ARC.
- Convenir des modalités à appliquer dans chaque zone de chasse dans le cas où il surviendrait un problème d'exploitation et des seuils d'application pour chacune des espèces (quoi et quand).

Le message

- La tournée de consultation origine de la rencontre du Groupe Faune National du 7 février 2006.
- L'identification des impacts potentiels sur la ressource : Constats élaborés par les régions et présentés au GFN le 7 février.
 - Peut dépasser le potentiel de récolte des CSB.
 - Peut dépasser le potentiel de récolte des orignaux mâles.
 - Présentation de la situation du cerf et de l'orignal pour chaque zone.
 - Les modalités d'ajustement possibles sont issues du GFR du 7 février 2006 pour chaque zone (le quoi!).

Pour le cerf

- Raccourcir fortement la période ARC-ARB.

- Chasse aux mâles seulement avec exploitation des CSB par tirage au sort.
- Réduire le nombre de permis de CSB pour contrebalancer la récolte à l'arbalète.

Pour l'original

- Raccourcir fortement la période ARC-ARB.
- Reculer d'une semaine la chasse à l'ARC-ARB (éloignée après le rut).
- À cette étape, laisser les membres du GFR exprimer l'application d'autres modalités s'ils le désirent. Discuter de l'efficacité des mesures proposées.

Préciser les seuils d'application des mesures retenues pour chaque zone (le quand?)

- Identifier pour le cerf, le niveau maximal d'exploitation des cerfs sans bois récoltés à l'arc, au-dessus duquel les modalités proposées seront appliquées.
- Exprimés en % du total de la récolte des cerfs sans bois (10 à 50%).
- Dans certaines zones, la totalité des cerfs sans bois sont récoltés à l'arc. Exprimer le niveau maximal en CSB/100 mâles.
- Identifier pour l'original, le niveau maximal d'exploitation des originaux mâles récoltés à l'arc, au-dessus duquel les modalités proposées seront appliquées.
- Exprimés en % du total de la récolte des mâles.
- Pas moins d'un mâle pour deux femelles après la chasse à l'arc.
- Le cas de l'ours n'a pas été prévu à l'analyse initiale, mais devrait être considéré si la situation régionale le justifie.

La finalité

Au terme de la consultation, nous proposons d'identifier les **modalités d'ajustement retenues** pour chaque espèce dans chaque zone **et** d'identifier les **seuils d'application** pour chaque espèce dans chaque zone.

Afin d'officialiser les décisions prises, nous proposons d'inscrire les deux éléments dans un **addenda aux plans de gestion**. Ainsi, les textes reflèteront les décisions prises et constitueront un témoin. Toutefois, afin de s'assurer de faire vivre ces positions une analyse périodique de la proximité des seuils d'application devra être réalisée et le GFR sensibilisé à l'approche des moments critiques.

Des questions?

Les membres du groupe faune régional s'interrogeront sur certains aspects non abordés. Voici des avenues de réponses suggérées.

Q : Pourquoi ne pas resserrer les règles d'autorisations pour handicapés?

R : La direction de la protection de la faune délèguera un représentant qui viendra expliquer la situation des autorisations pour personnes handicapées. La DPF sera en mesure de répondre à cette question.

Q : Est-ce que des cours de sécurité dans le maniement de l'arbalète seront obligatoires?

R : Le MRNF et la FQF sont actuellement en discussion pour instaurer un cours de sécurité pour l'arbalète. Les conditions ne sont pas encore connues. Le représentant de la FQF peut participer à la réponse.

Q : Qu'advient-il de ces décisions à la révision du plan de gestion?

R : Les modalités et les seuils d'application pourront être revus et ajustés au besoin.

Des suggestions

- Utiliser le vocable « période à l'arc » qui englobera l'utilisation de l'arc et de l'arbalète.
- Concentrer votre démonstration des impacts sur les « cerfs sans bois » et sur les « orignaux mâles ». Éviter le cerf ou l'original de manière générale.
- Demeurez objectifs et scientifiques, laissez l'interprétation sociale aux autres. Votre crédibilité doit demeurer au-dessus du débat.

Voici une stratégie que nous vous proposons pour faire en sorte d'obtenir au sortir de votre consultation une position régionale forte qui saura franchir les années. Notre système de gestion de la grande faune doit s'accommoder des attentes de nos partenaires fauniques. Toutefois, nous devons maintenir nos outils de gestion principaux. Il vaut mieux tenir des discussions hypothétiques aujourd'hui, que d'être placés devant le fait accompli demain.

Cette stratégie est ouverte à la discussion !!!

Titre : *Révision du système de suivi des populations de cerfs de Virginie*

Auteur : Claude Daigle

Le système de suivi des populations de cerfs utilisé aujourd'hui au Québec tire ses sources du système décrit voilà plus de 10 ans par Potvin (1994). Les populations de cerfs ont, depuis, augmenté substantiellement et il en est de même des connaissances entourant la gestion de cette espèce. En parallèle, les ressources humaines et financières consacrées par l'État à la gestion de la faune ont considérablement diminué. L'expérience des gestionnaires étant au point culminant dans plusieurs régions, le moment est venu de mettre à profit ces connaissances pour optimiser les investissements en matière de suivi des populations de cerfs et produire un document de référence pour le bénéfice de la relève.

La méthodologie retenue pour revoir le système de suivi comporte les étapes suivantes :

- Examen de la gestion des populations de cerfs dans les juridictions voisines.
- Identification et évaluation des paramètres de suivi employés au Québec.
- Identification des éléments les plus performants.
- Discussion et proposition d'orientations en regard des modalités de suivi lors de l'Atelier sur la grande faune.
- Production du document de référence.

L'examen des modalités de gestion utilisées dans les juridictions voisines s'est

fait, dans un premier temps, par le biais d'un important travail réalisé en 2003 par le *Wildlife Management Institute* pour le compte du *Northeast Deer Technical Committee* (Québec membre) et du *Northeast Wildlife Administrators Association*. Ce travail identifie la récolte de mâles comme un indicateur de population largement utilisé. La prise en compte de l'effort sous-jacent à cette récolte permettrait d'améliorer sa performance. Les auteurs recommandent de recueillir une seconde source d'information sur la taille des populations (inventaire, accident). On suggère aux juridictions nordiques d'adopter une mesure de sévérité de l'hiver et d'ajuster la gestion des populations à ce paramètre. Selon ce rapport, une mesure simple serait suffisante (jours > 25 cm) et permettrait de comparer les juridictions sans confusion pour le public. Les mesures de condition physique des cerfs en regard de la capacité de support de l'habitat seraient peu fiables dans l'état actuel des connaissances, et les auteurs suggèrent de poursuivre les recherches sur ce sujet. Finalement, à titre de recommandation générale, les auteurs préconisent de standardiser les paramètres dans chacune des unités de gestion pour favoriser une meilleure compréhension du public en vue de l'établissement d'objectifs de gestion.

Dans un second temps, nous avons réalisé une enquête auprès des gestionnaires de treize juridictions voisines dans le but de connaître plus spécifiquement les paramètres qu'ils utilisent pour la gestion de cette espèce, ainsi que leur appréciation de la fiabilité et de l'influence de ces paramètres sur les décisions en regard de la gestion des populations de cerfs (Tableau 1).

La même démarche a été réalisée au Québec dans le but de mettre à profit l'expérience de nos gestionnaires et d'amener l'analyse à notre problématique (Tableau 2).

En dernier lieu, un exercice destiné à identifier les éléments les plus performants a été réalisé sur la base du raisonnement suivant :

- Les paramètres utilisés pour le suivi des populations de cerfs sont des données souvent imprécises (intervalles de confiance statistique) et toujours inexacts (ex. enregistrement incomplet de la récolte, proportion des cerfs dénombrés par inventaire aérien inconnu et variable, Potvin 1994, Potvin et Breton 2005) ce qui fait de leur valeur absolue des informations peu significatives.
- Leur intérêt tient en fait à leur potentiel de comparaison dans le temps et dans l'espace.
- Les paramètres importants sont ceux qui influencent le plus nos décisions en regard de la gestion de cette ressource.

Les résultats des enquêtes, tant chez nos voisins qu'auprès de nos gestionnaires, révèlent que certains paramètres sont d'usage généralisés et influencent fortement les décisions de gestion. C'est le cas de la majorité des paramètres proposés par Potvin (1994). En contrepartie, une partie importante des paramètres utilisés sont considérés peu fiables et/ou ont peu d'influence sur nos décisions de gestion. Les mesures de condition physique tombent dans cette dernière catégorie. Notons toutefois que les données accumulées au Québec au cours de 20 dernières années ainsi que les résultats d'études récentes suggèrent que ces informations présentent un certain intérêt pour la gestion des populations de cerfs. Élément important, les inventaires aériens sont peu utilisés ailleurs qu'au Québec.

En guise de conclusion, les trois approches utilisées suggèrent qu'il est possible de gérer les populations de cerfs à moindres coûts en simplifiant certains

indicateurs et en concentrant nos efforts sur les paramètres les plus importants. Dans ce contexte, des questions importantes méritent d'être discutées avant d'établir en détail le système de suivi des populations de cerfs des prochaines années. Vous serez donc appelés à faire valoir vos opinions sur les trois éléments suivants lors de l'Atelier sur la grande faune :

1. Par souci d'économie et de simplicité, doit-on limiter nos analyses aux paramètres les plus importants?
2. Quels sont les paramètres qui pourraient être simplifiés (rigueur de l'hiver via les données des services météorologiques, précision de l'enregistrement, etc.)?
3. Compte tenu des coûts impliqués, de nos moyens financiers actuels et de la disponibilité de deux autres indicateurs de tendances des populations, doit-on poursuivre les inventaires aériens?

Tableau 1. Paramètres utilisés pour le suivi des populations de cerfs dans 5 juridictions voisines du Québec (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, New-Hampshire, New-Jersey et Virginie).

Paramètre	Importance Moy	Écart	Popularité	Disponibilité	Coût	Fiabilité	Cote	Remarque
Enregistrement légal en personne	2	1 à 4	5	Annuelle	Variable/jur	Élevée	1	
Récolte femelles adultes	3	1 à 5	5	Annuelle	Variable/jur	Élevée	1	
Récolte mâles adultes	3,8	2 à 9	5	Annuelle	Variable/jur	Élevée	1	
Effort de chasse par zone	4,7	2 à 10	3	Annuelle	Bas	Modérée	1	
Estimé de population via récolte	6,8	1 à 12	4	Annuelle	Bas	Variable/jur	1	
Récolte faons	7	4 à 11	5	Annuelle	Variable/jur	Variable/jur	1	
Proportion 1,5 dans récolte (reempl. dent)	7,4	6 à 10	5	Annuelle	Variable/jur	Variable/jur	1	
Circonférence merrains 1,5 an	7,4	6 à 9	5	Annuelle	Modéré	Mod-élev	1	
Poids moyen 1,5	8,7	5 à 14	3	Annuelle	Élevé	Mod-élev	1	
Nombre d'accidents routiers	9,8	6 à 15	4	Annuelle	Variable/jur	Variable/jur	1	
Rigueur hiver spécialisé (NIVA)	3	3	1	Annuelle	Modéré	Élevée	2	
Enregistrement légal par la poste	4	4	1	Annuelle	Bas	Modérée	2	
Rigueur hiver via service météo	5	5	1	Annuelle	Bas	Élevée	2	
Proportion 1,5 dans accidents routiers	6	6	1	Annuelle	Élevé	Modérée	2	
Ratio mâles/femelles accidents routiers	6	6	1	Annuelle	Élevé	Élevée	2	
Ratio femelles/faons accidents routiers	6	6	1	Annuelle	Élevé	Élevée	2	
Estimé populations via crottins	7	7	1	Annuelle	Élevé	Modérée	2	
Fécondité femelles via carcasses hiver	8	8	1	Annuelle	Élevé	Modérée	2	
Suivi MDC	8	8	1	Annuelle	Bas	Élevée	2	
Concertation régionale	8	8	1	Annuelle	Élevé	Élevée	2	
Estimé de population inv. aérien	8	8	1	Quinquennale	Élevé	Élevée	2	
Récolte par type d'engin	9	9	1	Annuelle	Bas	Élevée	2	
Estimé mortalités hiver (carcasses)	9	5 à 13	2	Annuelle	Variable/jur	Bas-mod	3	
Age moyen mâles (annulis)	10	10	1	Annuelle	Modéré	Élevée	3	
Age moyen femelles (annulis)	10	10	1	Annuelle	Modéré	Élevée	3	
Présence de lait femelles $\geq 2,5$	11	11	1	Annuelle	Bas	Modérée	3	

Popularité > 3 et priorité dans la prise de décision < 10

Popularité < 3 et priorité dans la prise de décision < 10

Priorité dans la prise de décision ≥ 10 ou fiabilité < modérée

Tableau 2. Paramètres utilisés pour le suivi des populations de cerfs au Québec (Régions 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, et 16).

Paramètre	Importance		Popularité	Disponibilité	Coût	Fiabilité	Cote	Remarque
	Moy	Écart						
Estimé de population inv. aérien	1,9	1 à 4	9	Quinquennale	Élevé	Élevée	1	
Récolte mâles adultes AAF	2,2	1 à 5	11	Annuelle	Bas	Élevée	1	
Rigueur hiver NIVA	3,5	2 à 5	11	Annuelle	Bas	Élevée	1	
CSB/100 mâles dans récolte totale	5,9	2 à 11	8	Annuelle	Bas	Élevée	1	
Récolte femelles adultes	7,4	5 à 10	9	Annuelle	Bas	Mod-élev	1	
Superficie en ravage	7,7	3 à 20	10	Irrégulière	Mod-élev	Modérée	1	Important secteurs faibles densités
Récolte totale	7,8	1 à 16	9	Annuelle	Bas	Mod-élev	1	Important si pas mâles AAF
Accidents routiers SAAQ	9,9	6 à 16	7	Annuelle	Bas	Modérée	1	Paramètre sous-évalué ?
Estimé populations via crottes	2		2	Quinquennale	Variable/rég	Élevée	2	
Effort chasse (station ou enquête)	3,8	3 à 5	4	Annuelle	Bas	Variable/rég	2	Incohérence importance/fiabilité
Observations de cerfs/jr-chasse	4,3	3 à 6	3	Annuelle	Bas	Élevée	2	
Succès CSB (récolte/permis)	5		2	Annuelle	Bas	Mod-élev	2	
Succès(cerfs/chasseurs)	6		1	Annuelle	Bas	Élevée	2	
Indice mortalité hiver (patrouille SPF)	6		1	Annuelle	Bas	Modérée	2	
Proportion femelles 1,5 (rempl. dent)	6,5	2 à 12	2	Annuelle	Bas	Mod-élev	2	Important Anticosti
Fréquentation (chasseurs ou permis)	7		1	Annuelle	Bas	Modérée	2	
Plaintes déprédation	10		1	Quinquennale	Bas	Modérée	2	
Estimé de population via récolte	9,4	7 à 12	7	Variable/rég	Bas	Bas-mod	3	
Accidents routiers SIGF	10,1	3 à 21	8	Annuelle	Bas	Modérée	3	Irrégularités méthodologiques
Récolte faons	10,3	7 à 16	9	Annuelle	Bas	Variable/rég	3	
Age moyen mâles (annulis)	10,5	10 à 11	2	Variable/rég	Bas	Mod-élev	3	
Age moyen femelles (annulis)	11	11 et 11	2	Annuelle	Bas	Mod-élev	3	
Estimé mortalités hiver (carcasses)	11	7 à 18	3	Irrégulière	Modéré	Modérée	3	Utilisé secteur faible densité
Poids moyen mâles 1,5	11	5 à 17	5	Quinquennale	Bas-mod	Mod-élev	3	Paramètre sous-évalué ?
Proportion mâles 1,5 (rempl. dent)	11,5	11 à 12	2	Variable/rég	Variable/rég	Modérée	3	
Rigueur hiver via service météo	12	7 à 17	2	Variable/rég	Bas	Mod-élev	3	
Inventaire de brouit dans ravages	12,2	4 à 19	6	Irrégulière	Variable/rég	Variable/rég	3	
Impact du cerf sur habitat été	13,5	10 à 15	4	Variable/rég	Variable/rég	Modérée	3	
Circonférence merrains 1,5 an	14,4	9 à 18	5	Quinquennale	Variable/rég	Modérée	3	
Autres mesures cerfs 1,5 an	19		1	Annuelle	Bas	Modérée	3	
Popularité > 5 et priorité dans la prise de décision < 10								
Popularité < 5 et priorité dans la prise de décision < 10								
Priorité dans la prise de décision > 10 ou fiabilité < modérée								

Titre : *La maladie débilitante chronique des cervidés – Une stratégie d'intervention pour le MRNF*

Auteur : Michel Huot

Description de la situation

La « Maladie débilitante chronique des cervidés » (MDC) est une maladie à prions du même groupe que la maladie de la vache folle, de la tremblante du mouton et de la maladie de Creutzfeldt-Jakob qui affecte les humains. Ce groupe de maladies a actuellement une grande exposition autant de la part des responsables de la santé que de la part des médias. Ces maladies peuvent entraîner des impacts sociologiques et économiques importants. La MDC est actuellement en expansion en Amérique du Nord. La maladie est apparue dans l'ouest américain en 1974. Elle est maintenant répandue dans le Mid-west américain, en Alberta et en Saskatchewan. Depuis sa découverte, la maladie s'étend à un rythme qui semble s'accélérer. De nouveaux cas sont apparus en Alberta et en Virginie occidentale en septembre 2005. (Carte Amérique du Nord). D'abord diagnostiquée chez des cervidés d'élevage, la maladie est maintenant trouvée à plusieurs endroits chez les cerfs de Virginie, Wapiti ou cerfs muets sauvages. La MDC se retrouve actuellement dans onze états américains et dans deux provinces canadiennes.

Typique aux cervidés, la MDC est connue chez le wapiti, le cerf muet, le cerf de Virginie et récemment, chez l'orignal. Cette maladie et ses caractéristiques naturelles sont mal connues. La maladie se manifeste par des troubles

neurologiques, dégénératifs et est mortelle pour les animaux atteints. Les animaux présentent une maigreur extrême, une forte salivation et une perte de peur de l'humain. La MDC apparaît chez les animaux adultes de 1 an ou + et les animaux atteints sont contagieux sur près de 18 mois. Le mode de transmission de la MDC n'est pas clairement connu. Toutefois, on considère que la maladie est transmise par les liquides physiologiques (urine, salive et fèces), de même que par l'environnement dans lequel évoluent les animaux. On observe la transmission de la maladie autant de manière verticale (femelle à jeunes) qu'horizontale (entre des animaux).

Il n'existe pas de traitement connu (vaccins, médication etc.) pour les maladies à prions, et le prion est très résistant aux habituelles mesures de désinfection (Chaleur, froid, chimie). Seule l'hypochlorite de sodium, l'eau de javel, s'avère un désinfectant efficace.

Pour diagnostiquer la maladie, la seule mesure actuellement disponible est l'analyse de parties du cerveau qui ne peut être exécutée que chez des animaux morts.

La maladie débilitante chronique des cervidés constitue le problème de santé animale prioritaire de tous les états américains et des provinces canadiennes qui en sont affectés. La plupart de ces juridictions conduisent des opérations de surveillance de la maladie et d'information du public. Dans les états et provinces atteintes, de vastes programmes de contrôle de la maladie par dépopulation et circonscription des foyers d'infestation sont en place afin d'éviter la propagation. Des mesures de contrôle de transport de cervidés vivants, des carcasses, des limitations à l'appâtage et au nourrissage sont apportées dans plusieurs états et provinces.

Les possibilités d'apparition de la maladie au Québec

Selon toute vraisemblance, la maladie n'est pas présente au Québec. Environ 367 spécimens de cerfs de Virginie ont été analysés à ce jour et aucun cas positif n'a été décelé. Une surveillance active est faite dans les États américains et en Ontario. Elle est absente de la plupart des états américains limitrophes, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. La maladie a été décelée dans l'État de New York en 2005 : sept cerfs de Virginie ont été confirmés comme étant atteints de la maladie, dont cinq animaux d'élevage et deux animaux sauvages. Le site d'infection dans l'État de New York est situé près de la ville de Rome à 216 km de la frontière du Québec (figure).

En nature, la progression de la maladie se fait vraisemblablement par contact entre les animaux, et avec les éléments de l'environnement (eau, végétation, rochers, etc.) qui ont été contaminés.

Dans le cas des animaux sauvages, la progression de la maladie devrait se faire dans les états voisins des sites d'infection. D'autre part, la progression peut se faire très rapidement par l'importation d'animaux vivants ou de carcasses en provenance de zones infectées. Le transport est identifié comme une cause importante de dispersion. Dans plusieurs cas la MDC est apparue dans des élevages ou à proximité de ceux-ci.

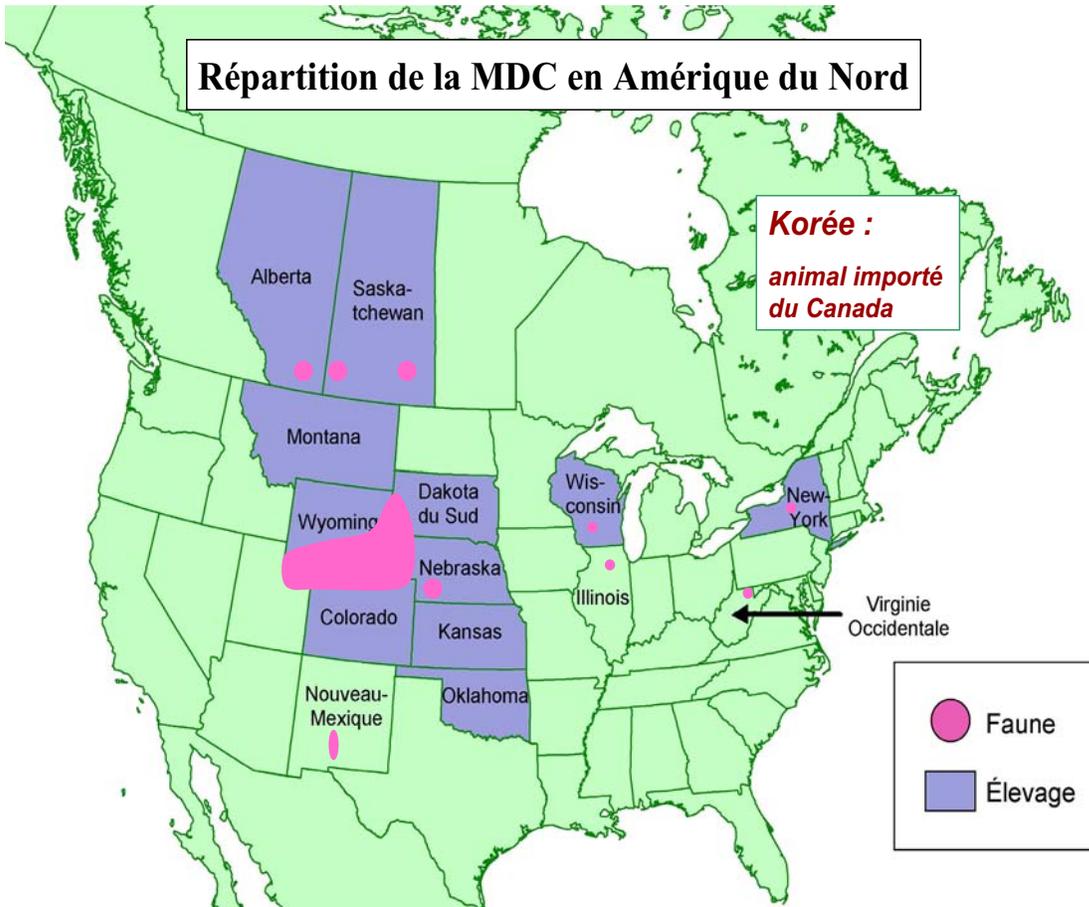
Il est prévisible que la progression de la maladie vers le Québec par les déplacements naturels du cerf soit constatée à courte échéance (2 ou 5 ans).

Les enjeux pour le Québec

La maladie débilante chronique des cervidés représente un impact potentiel majeur pour le Québec selon différents aspects :

La santé de la faune

Compte tenu de la faible prévalence de la maladie (1%), les impacts sur les populations de cerfs de Virginie seraient vraisemblablement peu importants. Toutefois, les actions de contrôle de la maladie peuvent demander une grande dépopulation d'un secteur infecté. Il est recommandé de réduire à moins de 1 cerf/km² la densité dans les secteurs de 10 km de rayon du point d'infection. Ce remède de cheval (appliqué au cerf) peut réduire de façon importante la population d'une zone si le secteur d'intervention est important.



L'activité de la chasse

L'apparition de la maladie sera probablement perçue négativement par les chasseurs. L'inquiétude entourant la consommation de venaison pourrait faire diminuer l'intérêt pour la chasse du cerf et par ricochet sur les autres cervidés. La similitude entre la MDC et la maladie de Creutzfeldt-Jakob qui affecte les humains rend suspecte la MDC auprès des chasseurs. Une baisse significative du nombre de chasseurs de cerfs est observée dans les états et provinces touchés par la maladie.

Les activités agricoles et la santé publique

Toute maladie de type EST (encéphalopathie spongiforme transmissible) est sous haute surveillance pour le monde agricole et pour la santé publique. Il s'agit d'une maladie à déclaration obligatoire. Le risque appréhendé d'une transmission aux animaux d'élevage et aux humains mettra de la pression sur le MRNF afin de circonscrire et d'éradiquer la maladie. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) manifeste déjà de l'intérêt pour cette maladie (Programme de certification des élevages de cervidés et modification aux protocoles d'importation) et sollicite le MRNF pour un programme de surveillance.

Les exportations du Québec

L'apparition éventuelle de la maladie amènerait un ban nord-américain d'importation de carcasses de cervidés en provenance du Québec. L'impact sur la chasse du cerf à Anticosti ou du caribou nordique par les non-résidents pourrait être majeur. Il existe déjà un ban à titre préventif pour l'importation de cervidés vivants de la part de la plupart des États américains. Une extrapolation aux animaux d'élevage ou aux « ruminants » dans leur ensemble nous rappellerait le récent épisode de la Maladie de la vache folle

La stratégie nationale (Canada) de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés

La maladie débilitante chronique des cervidés est présente au Canada dans deux provinces, soit l'Alberta et la Saskatchewan. En conséquence, l'apparition de cette nouvelle maladie au Canada constitue une préoccupation majeure à l'échelle nationale. La situation de la maladie débilitante chronique des cervidés

fait l'objet de discussions régulières aux réunions des directeurs canadiens de la faune. À l'échelle nationale, une « Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés » est en élaboration.

Cette stratégie a été entérinée par le Conseil fédéral, provincial et territorial des ministres de la faune lors de leur rencontre d'octobre 2005. Le Québec a signalé son soutien à la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés maladies des espèces sauvages

L'objectif de cette stratégie est d'établir une politique nationale coordonnée et un cadre d'intervention et de gestion des maladies pour minimiser les incidences négatives de l'encéphalopathie des cervidés sur la biodiversité, la santé des humains et du bétail, l'environnement et l'économie. L'objectif final de cette stratégie est l'éradication de l'encéphalopathie des cervidés au Canada ou si cela échoue, l'atteinte du plus grand contrôle possible de la maladie de sorte qu'elle ne se répande pas à de nouvelles zones géographiques ou espèces et que ses incidences sur l'environnement, l'économie et la santé soient minimisées.

Les six objectifs de la stratégie nationale sont :

1. La prévention d'une émergence accrue de l'encéphalopathie des cervidés du Canada.
2. La détection hâtive de l'encéphalopathie des cervidés chez les populations de cervidés.
3. Les réactions planifiées à l'encéphalopathie des cervidés.
4. La gestion efficace de l'encéphalopathie des cervidés grâce à des approches scientifiques valides.
5. L'éducation et la formation nécessaires pour atteindre les objectifs 1 à 4.
6. La communication, tant interne qu'externe, pour assurer la coordination, la collaboration, l'intégration et la communication précise du risque.

En conséquence, la participation du Québec à la stratégie nationale comprend l'adhésion du MRNF aux objectifs de la stratégie et la mise en œuvre de différentes activités pour l'atteinte de ces objectifs. Le Québec, par l'entremise du conseil des directeurs de la faune au Canada, participe aux travaux des différents comités de gestion nationaux et contribue à la réalisation des actions nationales sur son territoire et en fonction des intervenants du Québec. Une telle participation à la stratégie nationale peut représenter des investissements significatifs en ressources humaines pour le MRNF.

La stratégie québécoise d'intervention

La stratégie québécoise d'intervention concernant la Maladie débilite chronique est calquée sur la stratégie nationale. Ainsi nous reconnaissons les étapes de lutte à cette maladie, les besoins d'appuyer nos actions sur les connaissances scientifiques et l'importante de préparer à l'avance nos réactions.

Notre stratégie québécoise intègre les actions prévues à l'échelle nationale, participe aux travaux nationaux et bénéficie des développements scientifiques et techniques issus de la stratégie nationale.

Actuellement, la maladie n'est pas encore détectée au Québec. Nous en sommes donc à l'étape de la prévention et de la surveillance. Notre intervention doit viser en priorité à éviter l'apparition de la maladie au Québec afin de limiter les impacts négatifs. D'autre part, nous devons nous assurer de détecter la MDC rapidement. Finalement, comme l'expansion de la maladie à l'échelle nord-américaine progresse, il faut dès maintenant préparer notre réaction à l'apparition de la maladie débilitante chronique des cervidés.

En conséquence les buts que nous poursuivons sont :

- **Prévention** : Empêcher l'apparition de la maladie au Québec.
- **Surveillance** : Vérifier la présence ou l'absence de la maladie du territoire du Québec et/ou en détecter l'apparition.
- **Contrôle** : Éviter l'expansion de la maladie hors des foyers éventuellement détectés.

Pour atteindre les buts poursuivis, plusieurs outils devront être utilisés :

- L'analyse des connaissances disponibles, les travaux sur le terrain et le suivi de l'évolution nationale doivent conduire à une meilleure évaluation des risques d'apparition et de dispersion de la maladie.
- L'encadrement réglementaire doit être revu pour circonscrire et limiter les risques d'introduction ou d'expansion de la maladie par des pratiques inappropriées par les citoyens et les organisations.

- La communication et l'information du public, des chasseurs et des gestionnaires fauniques sur la maladie, ses caractéristiques et les risques associés sont des étapes essentielles pour l'application des nécessaires mesures de sécurité.
- Le partage et la collaboration avec les intervenants québécois impliqués dans le dossier de la maladie débilitante chronique des cervidés associés à l'élevage et à la santé humaine.
- Le partage et la collaboration avec les intervenants canadiens impliqués dans la recherche et l'intervention sur cette maladie au Canada et au niveau international.

Ainsi, les actions suivantes sont requises :

<p>1. PRÉVENTION</p>	<p>Empêcher l'apparition de la maladie au Québec.</p> <p>En contrôlant l'arrivée ou la distribution des produits contaminants.</p>
<p>A) Animaux d'élevage</p>	<p>Interdire l'importation de cervidés d'élevage vivants en provenance de fermes non sécurisées de juridictions où la maladie est présente ou suspectée.</p> <p>Limiter les déplacements intra-Québec circulation des cerfs de Virginie vivants entre les élevages.</p> <p>Limiter les déplacements intra-Québec des wapitis et cerfs rouges vivants.</p> <p>Surveillance des individus échappés de captivité.</p>
<p>B) Animaux sauvages</p>	<p>Réduire les déplacements des cervidés sauvages vivants au Québec.</p>
<p>C) Carcasses</p>	<p>Éviter l'importation de matériel potentiellement contaminé (cerveau et moelle épinière, amygdales, et autres).</p>
<p>D) Autres aspects</p>	<p>Vérifier les risques associés aux autres pièces anatomiques (abats, viande, peaux, panaches, urine) et matériel de chasse.</p>
<p>E) Gestion du cerf</p>	<p>Limiter les risques de transmission entre cerfs sauvages (arrêt de l'appâtage et du nourrissage).</p> <p>Améliorer les connaissances sur l'abondance et la répartition des cerfs.</p>
<p>2. SURVEILLANCE</p>	<p>Vérifier la présence ou l'absence de la maladie du territoire du Québec et/ou en détecter l'apparition. Participation au réseau national de surveillance de la maladie (normes, rapport annuel, etc.).</p>

<p>A) Les animaux d'élevage</p>	<p>Collecte des échantillons et certification des élevages (cerfs rouges, wapitis, cerfs de Virginie).</p>
<p>B) Les animaux sauvages</p> <p>Devra couvrir Anticosti et le Québec continental.</p> <p>Si le Québec est trouvé exempt de cette maladie, par la suite, nous tiendrons d'autres sessions de surveillance en fonction de l'évolution de la maladie dans les juridictions adjacentes au Québec.</p> <p>Priorisation des secteurs à haut risque - Proximité de l'État de New York (Montérégie, Estrie) - Secteurs à haute densité de population (Anticosti, Montérégie, Estrie, Outaouais) - Concentration de sites d'élevage (Chaudière-Appalaches) et des secteurs de « tremblante du mouton » (Bas-Saint-Laurent).</p>	<p>Surveillance exécutée afin de connaître la situation au Québec (maladie présente ou absente).</p> <p>Les animaux suspects : Animaux amaigris, à forte salivation ou perte excessive de peur de l'humain.</p> <p>La collecte scientifique: Collecte scientifique au hasard d'un nombre suffisant d'échantillons afin de détecter la maladie : 600 spécimens/territoire. (Taux de prévalence de 1 %, fiabilité à 95 %).</p> <p>La collecte accessoire : Collecte au gré des événements. Animaux trouvés morts (accident, prédation, inanition etc) ou abattus (déprédation, non relocalisation), animaux saisis.</p>
<p>3. CONTRÔLE</p>	<p>Éviter l'expansion de la maladie hors des foyers.</p>
<p>A) Dans les animaux d'élevage</p>	<p>Responsabilité du MAPAQ pour l'élevage des cervidés à l'exception du cerf de Virginie. L'élevage du cerf de Virginie et les institutions zoologiques relèvent du MRNF.</p> <p>Abattage et analyse de tous les cervidés de l'élevage. Désinfection des lieux d'élevage.</p> <p>Abattage immédiat et analyse de cerfs à proximité de l'élevage infecté.</p>
<p>B) Dans les animaux sauvages</p>	<p>Établissement de zone d'intervention de quelques 10 km de rayon autour du site. Prélèvement immédiat d'un nombre d'échantillons.</p> <p>Collaboration avec le « Conseil consultatif québécois en santé animale ».</p> <p>Réduction importante des populations de cerfs en périphérie par l'intervention de chasseurs et/ou de francs-tireurs (avant leur migration annuelle).</p>

<p>4. PRÉPARATION À L'APPARITION DE LA MALADIE</p>	<p>Planifier une réaction efficace au contrôle de la maladie. Cette réaction nécessite une action coordonnée entre les différents intervenants en santé animale.</p> <p>Établir les liens avec les partenaires en santé des animaux sauvages.</p> <p>Suivi des développements scientifiques, techniques ou aux modalités de gestion concernant cette maladie.</p> <p>Exercice de simulation : déterminer les actions spécifiques à réaliser, déterminer les responsabilités et les ressources requises.</p>
<p>5. LES COMMUNICATIONS</p>	
<p>A) En préparation</p>	<p>Interne : Circuler l'information sur la maladie et les nouvelles règles en vigueur et leurs justifications auprès du personnel du MRNF secteur Faune.</p> <p>Externe : donner de l'information au public et aux chasseurs sur la maladie, la situation au Québec et les actions du gouvernement du Québec.</p>
<p>B) Campagne de surveillance</p>	<p>Interne : Former le personnel affecté à la cueillette des échantillons ou aux autres actions en contact avec les animaux et aux mesures de sécurité à appliquer.</p> <p>Externe : Information du public et des partenaires fauniques impliqués.</p>
<p>C) À l'apparition de la maladie</p>	<p>Action concertée du MAPAQ, MSSS, MRNF. Plan d'action particulier à élaborer.</p>

Titre : *Inventaires aériens*

Auteur : Sébastien Lefort

Les tableaux qui suivent présentent les résultats d'inventaires aériens les plus récents (mise à jour du mois de mars 2005) pour l'orignal, le cerf de Virginie, le caribou forestier, le caribou toundrique, les héronnières et les aires de concentration d'oiseaux aquatiques.

Tableau 1. Densités de population d'orignaux (nombre d'orignaux / 10 km² habitat) avant la mise bas - Mise à jour en mars 2005.

Zone de chasse	Densité de population (orignaux / 10 km²)	Précision (± erreur standard)	Année de l'inventaire
1	4,30	0,40	2001
2	6,80	0,98	2005
3	5,95	0,54	2005
4	1,48	0,45	1998
6	2,41	0,39	2002
7	2,70	0,46	2001
9	1,08	0,19	2001
10	2,40	n/d	2001
11-O	2,40	0,00	2001
11-E	0,98	0,37	2001
12	3,70	n/d	1999
13	3,08	0,59	2005
14	1,80	0,34	2003
15	1,70	0,65	2002
16	1,11	0,24	2001
17	0,45	0,08	2003
18	1,26	0,20	2006
22	0,26	n/d	1991
26	2,32	0,49	2002
27	3,20	0,48	2002
28	0,54	n/d	2006

Tableau 2. Densités de population de cerfs de Virginie (nombre de cerfs de Virginie / 10 km² habitat) avant la mise bas - Mise à jour en mars 2005.

Zone de chasse	Densité de population cerfs / 10 km²	Précision (± erreur standard)	Année de l'inventaire
1	0,20	n/d	2002
2	0,66	0,11	2006
3	2,80	0,81	2001
4	5,10	0,77	2005
5	12,00	2,16	2001
6	5,90	0,77	2005
7	3,20	0,64	2001
8-S	5,40	2,05	2006
8-N	7,80	1,09	2006
9-E	1,00	0,19	2001
9-O	1,80	0,25	2001
10	6,67	1,13	2006
11-15	2,60	0,21	2002
20	15,90	1,11	2001
27-S	2,30	0,00	2003

Tableau 3. Estimation de populations isolées de caribous forestiers à partir des résultats d'inventaires aériens - Mise à jour en mars 2005.

Population isolée	Population (nombre de caribous)	Année de l'inventaire
Gaspésie	189	2005
Val-d'Or	25	2005
Grands-Jardins	70-75	2004

Tableau 4. Estimation des populations de caribous forestiers à partir des résultats d'inventaires aériens - Mise à jour en mars 2005.

<i>Population</i>	<i>Densité de population (caribous / 10 km²)</i>	<i>Année de l'inventaire</i>
Nord-du-Québec		
- Sud de la Baie-James	3,5	2001
- Sud de la Baie-James	1,7	2002
- Lac Mistassini	2,0	2002
Côte-Nord		
- Rivière Saint-Jean	0,0	2005
- Natashquan	1,0	2005
- Kruger	1,8	1999
- Kruger	1,8	2002
- Kruger	2,0	2003
- Kruger	3,8	2004
- Kruger	3,1	2005
- Toulnostouc	1,8	2003
- Gagnon	1,2	2004
- Matamec	0,0	2004
- Moisie	2,5	2004
- Moisie	1,2	2005
- Île R. Levasseur (Manic 5)	0,3	2001
- Nord-ouest Manic 5	4,6	2004
Saguenay-Lac-Saint-Jean		
- Nord du lac Saint-Jean	1,7	2003
- Nord du lac Saint-Jean	0,2	2004

Tableau 5. Estimation de la population de caribous toundriques à partir des résultats d'inventaire photographique post-mise bas.

<i>Troupeau</i>	<i>Population nombre de caribous</i>	<i>Précision (± erreur standard)</i>	<i>Année de l'inventaire</i>
Rivière-Georges	385 000	107 800	2001
Rivière-aux-Feuilles	628 000	n/d	2001

Tableau 6. Nombre de nids de héron selon les régions administratives - Mise à jour en mars 2005.

<i>Région administrative</i>	<i>Nombre de nids de héron</i>
01 – Bas-Saint-Laurent	218
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	177
03 – Capitale-Nationale	40
04 – Mauricie	333
05 – Estrie	59
06 – Montréal	170
07 – Outaouais	389
08 – Abitibi	639
09 – Côte-Nord	192
11.– Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17
12 – Chaudière-Appalaches	161
14 – Lanaudière	1362
15 – Laurentides	529
16 – Montérégie	198

Tableau 7. Nombre d'aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) selon les régions administratives - Mise à jour en mars 2005.

<i>Région administrative</i>	<i>Nombre d'ACOA</i>
01 – Bas-Saint-Laurent	101
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	24
03 – Capitale-Nationale	79
04 – Mauricie	14
05 – Estrie	23
06 – Montréal	13
07 – Outaouais	67
08 – Abitibi	77
09 – Côte-Nord	189
10 – Nord-du-Québec	1
11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	77
12 – Chaudière-Appalaches	91
14 – Lanaudière	10
15 – Laurentides	14
16 – Montérégie	64
17 – Centre-du-Québec	20

Titre : *Le caribou de Charlevoix - Élaboration d'une approche intégrée de conservation*

Auteurs : Paul-Émile Lafleur, DAF-03 - Réhaume Courtois, DDF Martin Cloutier, Forêt Québec (BR-03)

Réintroduit au début des années 1970, le caribou forestier de Charlevoix est aujourd'hui en situation précaire. Afin d'en assurer le maintien à long terme, un plan d'action intégré est mis de l'avant à l'initiative de Faune Québec.

Le caribou de Charlevoix fréquente un territoire d'une superficie de quelque 3 100 km², au centre duquel se trouve le parc national des Grands-Jardins (voir carte ci-après). Le territoire fréquenté par le caribou est l'objet de multiples activités, dont notamment l'exploitation forestière, l'activité minière, la chasse, la pêche, ainsi qu'une foule d'activités récréatives non axées sur le prélèvement de la faune.

Le caribou est un animal qui a un grand besoin d'espace pour satisfaire ses besoins vitaux. Annuellement, un animal utilise une superficie territoriale qui peut excéder les 1 000 km². Le choix d'une portion de territoire par le caribou pour y installer son domaine vital sera notamment fonction de l'importance des forêts résineuses matures, généralement âgées de 70 ans et plus. Au cours de l'année, on distingue trois phases principales du cycle vital du caribou : la période de mise bas, au printemps, celle du rut, à l'automne, et celle de l'hivernage. De ces trois phases du cycle annuel, l'hivernage est la plus critique, dans la mesure où les caribous tendent à se concentrer dans certaines parties de leur aire de fréquentation. À ce moment, leur alimentation dépend presque exclusivement de la disponibilité en lichens terricoles. Le reste de l'année, les animaux sont

dispersés dans le territoire, et dépendent de manière moins exclusive des lichens terrestres pour leur alimentation. Toutefois, d'une manière générale, le caribou est un animal sensible au dérangement et, dans cette optique, il importe de minimiser la fragmentation des habitats qu'il fréquente, en limitant notamment la construction de chemins dans les massifs forestiers.

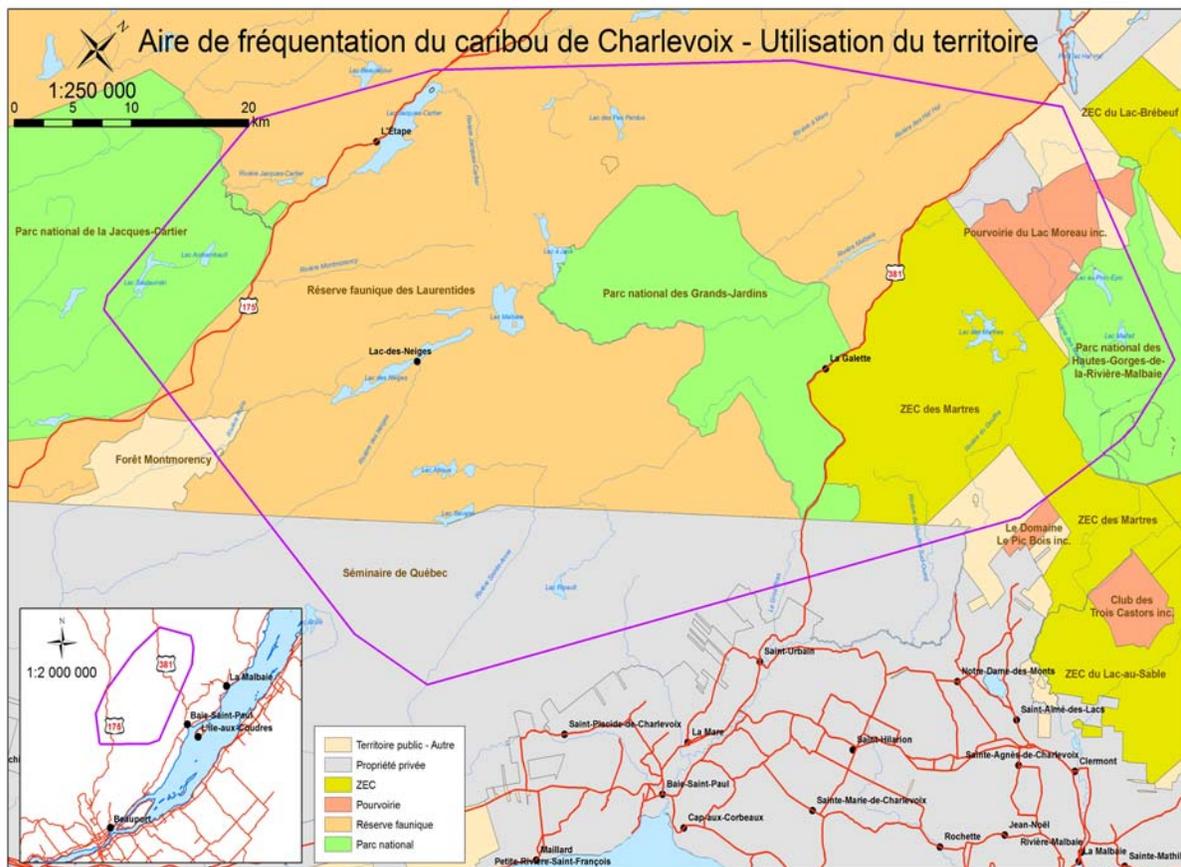
La population de caribou de Charlevoix, qui ne compte actuellement que 75 individus, subit des taux de mortalité importants, attribuables à un ensemble de facteurs en interaction. Ainsi la prédation, par l'ours noir sur les faons et par le loup sur les adultes, constitue la principale cause de mortalité directe. Parallèlement, au cours des 30 dernières années, l'habitat du caribou a été sensiblement modifié sous l'action combinée de l'exploitation forestière, des feux de forêt et des épidémies de tordeuse des bourgeons de l'épinette. La forêt ainsi rajeunie s'est avérée favorable à l'orignal et à son prédateur principal, le loup, ainsi qu'à l'ours noir, qui ont vu leur densité s'accroître dans le territoire. De plus, la réglementation de chasse a favorisé l'expansion des populations d'orignaux et d'ours noirs. Aussi, compte tenu de l'état actuellement précaire de la harde, il importe d'agir simultanément sur l'aménagement de l'habitat et la gestion de la communauté animale en lien avec le caribou.

Afin de redresser la population de caribous, un **plan d'aménagement intégré** est élaboré suivant **deux axes** : un **plan d'aménagement forestier** pour maintenir l'habitat, ainsi qu'une **gestion différenciée des populations animales**, en équilibre avec le maintien du caribou. Parmi les principales orientations du plan d'aménagement forestier, notons la préservation des milieux à lichens et des aires d'hivernage, le maintien en tout temps d'une quantité minimale de forêts résineuses matures, ainsi que de la connectivité à l'intérieur de l'aire de fréquentation. Au plan de la gestion des populations fauniques, des

densités cibles ont été établies pour le loup, l'ours noir et l'orignal avec comme objectif le maintien d'une harde de caribous comportant environ une centaine d'individus.

À l'heure actuelle, le plan d'aménagement forestier en est dans sa phase finale d'élaboration. Les principales difficultés résident actuellement dans le maintien et la répartition des forêts résineuses matures. En ce qui concerne la gestion faunique, la collaboration des piégeurs et des chasseurs est sollicitée pour contribuer à l'atteinte des objectifs de densité établis pour les principales espèces qui interagissent avec le caribou dans son aire de fréquentation.

Enfin, il importe de mentionner que la gestion du caribou de Charlevoix s'inscrit résolument dans une approche de gestion adaptative. En effet, un projet de recherche sur l'utilisation de l'espace par le caribou et ses principaux prédateurs est actuellement en cours, et devrait fournir des réponses éclairantes pour guider l'aménagement du territoire fréquenté par le caribou ainsi que la gestion de la grande faune qui s'y retrouve.



Carte 1. Territoires situés dans l'aire de fréquentation du caribou de Charlevoix

Titre : *État d'avancement du plan de rétablissement du caribou de la Gaspésie (5^{ième} année)*

Auteur : Caroline Turcotte

Le caribou de la Gaspésie (*Rangifer tarandus caribou*) a déjà été abondant au 20^{ième} siècle. Aujourd'hui, il est estimé à environ 160 bêtes et n'occupe plus que le Parc national de la Gaspésie et ses alentours. Ce troupeau relique est le seul qui subsiste toujours au sud du fleuve Saint-Laurent.

Avec sa faible densité, la grande vulnérabilité des faons aux prédateurs et la disponibilité restreinte d'habitat de qualité, le Gouvernement du Québec a délivré le statut « vulnérable » au troupeau de la Gaspésie et d'ici 2007, il sera même reclassé comme étant « menacé ». De plus, les autorités provinciales ont reconnu un habitat (périmètre en révision) essentiel à sa survie aussi en 2001.

Un nouveau Comité de rétablissement regroupant divers représentants (scientifiques, gouvernementaux, gestionnaires de territoires fauniques, associations à vocation environnementale) s'est mis en place avec la désignation du Caribou de la Gaspésie. Ce groupe a identifié, dans un plan de rétablissement (2002-2012), les mesures de protection particulières qui devraient s'appliquer au cours des dix prochaines années, soit : augmenter le taux de survie des faons, adopter des mesures particulières dans l'aire d'utilisation du caribou et minimiser son dérangement. Le Comité vise pour objectifs de rétablissement, que la proportion de faons compte, à tous les ans, au moins 17% du troupeau et que son accroissement nous permette d'atteindre 175 caribous en 2012.

Selon les résultats d'inventaires aériens, les expérimentations et interventions de contrôle des prédateurs réalisées depuis 2001 donnent des résultats encourageants au secteur M^cGerrigle. Au mont Albert, la situation est plus critique. Nous devons y consacrer plus d'efforts, car la proportion de faons n'atteint pas le seuil de rétablissement à tous les ans. Quant aux prédateurs, la baisse du rendement de piégeage et du principal segment reproducteur des ours noirs nous laissent croire que la densité d'ours noirs et de coyotes serait plus faible après cinq ans d'interventions.

Deux autres mesures s'appliquent dans l'aire d'utilisation du caribou de la Gaspésie. Un plan d'aménagement forestier convenu avec Forêt Québec s'applique à 290 km² avoisinant le Parc national de la Gaspésie, depuis 1999 et sa révision est en cours. Un autre projet est celui d'effectuer une mise à jour du contour d'habitat légal du caribou de la Gaspésie, en fonction des nouvelles connaissances que nous avons acquises, depuis le tracé de l'habitat légal approximativement en 1985.

Globalement, comme dans le passé, on constate que le taux de survie des faons augmente lorsque des opérations de contrôle sont réalisées annuellement. La hausse de faons est très évidente au secteur M^c Gerrigle, alors qu'au mont Albert, le taux de survie des faons varie beaucoup d'une année à l'autre. Dans ce contexte, il faut suivre la situation de près et ajuster, à tous les ans, le plan d'intervention, en fonction des résultats d'inventaires aériens obtenus.

Communication générale

Titre : *Nourrir et appâter la grande faune*

Auteur : Michel Hénault, biologiste

Plusieurs se questionnent face à la popularité grandissante de la pratique du nourrissage des cerfs de Virginie en période hivernale et de l'augmentation notable de la quantité d'appâts déposée en forêt. De plus, les techniques utilisées pour attirer les ours noirs afin d'en faciliter l'observation sont présumées induire chez les ours des comportements menant à des actes de déprédation ou de menaces pour les humains. En parallèle avec ces habitudes, l'apparition de la maladie débilitante des cervidés (MDC) dans plusieurs états américains et quelques provinces canadiennes a suscité une prise de conscience des autorités concernées concernant l'impact du nourrissage et de l'appâtage des cervidés sur la propagation de cette maladie. Il a donc été convenu d'effectuer une synthèse de l'information disponible et d'en discuter au sein de l'Atelier Grande Faune. Aussi, de l'information inédite sur le nourrissage et l'appâtage des cerfs de Virginie dans les Laurentides a été présentée.

Les recherches américaines et canadiennes ont démontré que l'apport de nourriture anthropique causait un impact sur la condition physique et le succès de reproduction des cerfs, sur les processus au niveau des populations et des écosystèmes ainsi que sur la propagation des maladies. Dans ce contexte, plusieurs juridictions américaines ont sévèrement réglementés le nourrissage de même que l'appâtage (26 états américains l'interdisent).

Dans les Laurentides, 478 sites de nourrissage de cerfs ont été répertoriés par la Direction de la protection de la faune à l'hiver 2005, dont 40% sont situés à l'extérieur de ravages connus. Ces chiffres suggèrent que la présence de mangeoires pourrait influencer le déplacement des animaux. Le menu est très diversifié : luzerne, moulée et carottes sont les produits les plus fréquents, auxquels on ajoute selon le cas divers autres végétaux (maïs, pommes, cèdre, concombre, céleri, etc.) et du pain ou du sel. De toute évidence, ces combinaisons alimentaires ne sont pas celles recommandées pour le bien-être des cervidés en hiver.

Des questions sur l'appâtage ont également été adressées aux chasseurs de cerfs de Virginie à l'arme à feu détenant un permis de CSB (zone 11, 2003) et à ceux fréquentant un territoire faunique dans la zone 15-ouest (2003 à 2005). Au total, 66 % des chasseurs utilisent des appâts, offrant en moyenne 94 kg chacun. Sauf pour ceux qui ont un permis de CSB, l'utilisation d'appâts n'influence pas significativement le succès de chasse. Pourtant, le pourcentage de chasseurs avec appâts est à la hausse dans la réserve faunique Rouge-Matawin (66 à 80%, entre 2003 et 2005). Des impacts de l'appâtage sur d'autres espèces ont été présentés et des recommandations ont été déposées.

Communication générale

Titre : *Nouvelles modalités du Programme d'aide à l'aménagement des ravages (PAAR) dans la région de la Chaudière-Appalaches*

Auteur : Sylvie Desjardins

À la suite de la signature, en 2004, d'une entente spécifique de régionalisation portant sur le cerf de Virginie, un comité a été formé afin de réviser les modalités du Programme d'aide à l'aménagement des ravages (PAAR) dans la région de la Chaudière-Appalaches¹. Cette révision s'avérait nécessaire à divers égards. D'une part, une des contributions de la Fondation de la faune à l'entente consistait à doubler son investissement pour le PAAR dans la région. D'autre part, une étude réalisée en 2002 (Crête *et al.* 2003) dans quatre ravages de cerfs du Québec avait soulevé des doutes sur l'efficacité des deux traitements sylvicoles les plus pratiqués dans le contexte du PAAR soit l'éclaircie précommerciale résineuse et l'éclaircie commerciale. Enfin, l'analyse de la qualité de l'habitat dans les ravages situés en terres privées dans la région 12 révélait que les problèmes rencontrés pouvaient exiger des actions différentes de celles proposées de manière standard par le biais du PAAR.

Pour chacun des ravages, nous avons qualifié la proportion d'abri en fonction des besoins du cerf, en la comparant à la proportion d'abri souhaitable telle que définie dans le *Guide d'aménagement des ravages de cerfs de Virginie* (Zwarts 1998). Les travaux de Dumont *et al.* (1998) ayant démontré l'importance de l'entremêlement entre l'abri et la nourriture pour réduire les déplacements des

¹ Comité technique Faune-forêt. 2005. *Révision du programme d'aide à l'aménagement des ravages dans la région de la Chaudière-Appalaches*. Entente spécifique de gestion intégrée du cerf de Virginie sur le territoire de la Chaudière-Appalaches. 26 p.

cerfs et augmenter leurs chances de survie, nous avons aussi qualifié le degré d'entremêlement, et ce, non seulement entre les peuplements forestiers mais également à une échelle plus fine, c'est-à-dire à l'intérieur même des peuplements utilisés comme abri. Ces exercices ont permis de classer les ravages et de les regrouper en trois catégories dont la problématique d'habitat s'avère similaire.

Le premier groupe est constitué de ravages supportant de fortes densités de cerfs, situés dans l'ouest du territoire régional où les hivers sont peu rigoureux. Ces ravages présentent un entremêlement insuffisant et l'habitat y est généralement dégradé. Le comité suggère que l'aménagement de l'habitat dans ces ravages vise prioritairement à améliorer l'entremêlement abri-nourriture. Le deuxième groupe est constitué de ravages où la qualité de l'habitat est adéquate ; l'aménagement doit viser à perpétuer ces conditions. Enfin, le troisième groupe comprend les ravages de l'est de la région, où la densité de cerfs est faible et les hivers rigoureux. Ces ravages présentent généralement un déficit important en abri et l'aménagement doit prioriser cette composante de l'habitat.

Alors que, dans sa forme d'origine, le PAAR vise essentiellement à favoriser l'abri, la révision effectuée fait en sorte que les traitements sylvicoles admissibles diffèrent selon la problématique identifiée. À titre d'exemple, l'éclaircie précommerciale résineuse n'est plus subventionnée dans les ravages où l'on veut favoriser l'entremêlement. Par contre, l'éclaircie précommerciale mixte est encouragée. De plus, de nouveaux types de traitements sylvicoles visant spécifiquement l'amélioration de l'entremêlement sont proposés (ex : éclaircies commerciales avec trouées).

D'autres mesures plus générales ont aussi été mises en vigueur. Ainsi, le PAAR révisé ne finance plus la préparation du plan simple de gestion. Le propriétaire intéressé peut toutefois obtenir une subvention pour la réalisation d'un plan d'aménagement forêt-faune ou d'un volet faunique se greffant à son plan d'aménagement forestier. Par ailleurs, les taux accordés pour les travaux sylvicoles varient selon la période de l'année, l'objectif étant d'encourager la réalisation de travaux en hiver. De même, les taux sont ajustés selon le type de travaux réalisés, certains traitements étant plus encouragés que d'autres. Enfin, le financement de l'éclaircie précommerciale devient conditionnel à la mise en application de mesures d'atténuation visant à réduire les conséquences négatives de ce traitement sur les autres espèces fauniques.

Ces changements ont été présentés aux conseillers forestiers de la région et ont été mis en vigueur graduellement à compter de l'automne 2005.

Communication générale

Titre : *Enquête postale auprès des chasseurs d'orignaux de la zone 3 : un outil d'aide à la gestion efficace et peu coûteux*

Auteurs : Sylvie Desjardins et Benoit Langevin

De 1994 à 1998, seule la récolte de mâles et de faons orignaux était autorisée dans la zone 3. À compter de 1999, il fut convenu de reconduire l'interdiction de chasser la femelle adulte pour une autre période de cinq ans. À la demande des chasseurs, la récolte des faons fut également interdite de manière à protéger davantage les femelles contre des erreurs d'identification. Avec l'introduction de ces nouvelles modalités et en l'absence d'indicateurs pour évaluer les effets d'une pression accrue sur les mâles en matière de productivité, un suivi par le biais d'un sondage postal, similaire à ceux réalisés dans la zone de 1994 à 1997 (Daigle *et al.* 1995, Sigouin *et al.* 1997, Sigouin *et al.* 1999), a été instauré. Ainsi, 500 chasseurs de la zone ont été sollicités pour répondre à ce sondage après la saison de chasse 2000, et le même questionnaire a été administré à un échantillon de 600 chasseurs de la zone en 2002, 2004 et 2005.

L'échantillon de chasseurs est sélectionné aléatoirement parmi l'ensemble des personnes ayant acheté un permis pour la zone 3 l'année précédant l'enquête. Le questionnaire comporte une douzaine de questions. Le fait qu'il soit concis et qu'il soit acheminé sans délai après la saison de chasse avec une enveloppe de retour pré-affranchie sont deux facteurs qui contribuent à obtenir un taux de réponse élevé, variant entre 72 % et 77 % selon les années. Les principales

questions formulées ont trait au nombre de jours d'activité, aux engins de chasse utilisés, au succès obtenu ainsi qu'au nombre d'originaux vus. Les chasseurs sont également sondés sur leur perception face à l'évolution du cheptel d'originaux de la zone. La compilation des réponses permet d'obtenir des informations relatives à la répartition des chasseurs par saison ou à l'effort de chasse requis pour récolter un original. L'analyse permet également d'obtenir divers indicateurs tels que le nombre de faons ou le nombre de mâles vus par 100 femelles ou par 100 jours de chasse.

L'évolution à la hausse des principaux indicateurs découlant des enquêtes réalisées entre 1993 et 2005 concorde avec l'évolution des paramètres découlant de la récolte. Par ailleurs, le dernier inventaire aérien a permis de confirmer que la population d'originaux de la zone 3 a connu une forte croissance, passant de moins de 1 original par 10 km² d'habitat après chasse en 1998 à près de 6 originaux par 10 km² d'habitat en 2005.

Compte tenu de ses coûts minimes, l'enquête postale s'avère un outil particulièrement intéressant. Elle offre au gestionnaire des paramètres de suivi complémentaires à ceux découlant de l'analyse de la récolte et permet d'effectuer un suivi de la population entre deux inventaires aériens. Il y aurait lieu de mettre en place au MRNF une procédure rapide d'autorisation pour faciliter l'administration de telles enquêtes par le personnel du secteur Faune.

Titre : *Chasse expérimentale printanière au dindon sauvage dans le sud de la Montérégie en 2005 – Rapport technique 16-27*

Auteurs : André Dicaire et Claude Sirois MRNF - Direction régionale Montréal
Laval Montérégie

La Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a reçu le mandat, à l'été 2004, de participer à l'organisation d'un projet de chasse expérimentale printanière au dindon sauvage, en collaboration avec la Fédération québécoise de la faune (FQF) et des associations locales de chasseurs. Les autorités du MRNF avaient autorisé ce projet à la suite de la confirmation qu'une population de dindons sauvages, établie dans la zone 8-sud comptait suffisamment de mâles pour permettre l'expérimentation d'une telle chasse, selon les critères admis en Amérique du Nord pour la gestion de l'exploitation de cette espèce.

Le choix des modalités de chasse a fait l'objet de nombreuses discussions lors des rencontres du Comité. Elles portèrent d'abord sur le nombre de dindons sauvages à récolter. À cet effet, lors de discussions antérieures, tenues par le comité technique entre 2001 et 2004, un consensus fut établi à l'effet d'émettre un petit nombre de permis et de récolter une trentaine (30) de dindons sauvages (rencontre du 10 septembre 2002). Les données des récoltes de dindons sauvages issues des administrations voisines (New York et Ontario) affichaient un succès de récolte atteignant près de 10 % les premières années d'une telle chasse. Le nombre de permis de chasse à émettre a été fixé à 300 afin de rencontrer l'objectif de récolte.

La récolte

Une équipe régionale du MRNF, Secteur Faune Québec, était postée à la station d'enregistrement située à Ormstown où les chasseurs chanceux étaient tenus d'enregistrer leur prise avant 14 h la journée même de l'abattage.

Lorsque le chasseur se présentait avec sa prise, il devait l'enregistrer auprès d'un préposé à l'enregistrement membre du club des Balbuzards. Puis, il présentait son dindon aux représentants de Faune Québec. Le dindon était alors pesé (kg), la barbe mesurée (cm) ainsi qu'un ergot (cm). On déterminait le statut de maturité : adulte ou immature par observation des rectrices. Le sexe était noté et un examen visuel de chacune des bêtes était effectué

Les données de récolte

Chasseurs	1 ^{ère} plage				2 ^e plage			
	Nombre	%	Récolte	Taux de Succès	Nombre	%	Récolte	Taux de Succès
Propriétaire et invité	75	77	31	42 %	25	37	N/A	N/A
tirage au sort	23	23	03	14 %	42	63	N/A	N/A
Total	98	100	34	35 %	67	100	N/A	N/A

Les données biologiques

	Poids (kg)			Longueur de la barbe (cm)			Longueur de l'éperon (cm)		
	min	moyen	max	min	moyen	max	min	moyen	max
Mâle immature	6,0	6,8	7,5	7,5	9,8	13,5	0,2	0,4	1,1
Mâle adulte	7,9	8,9	10,2	16,0	20,8	35,0	1,6	2,2	4,5
Femelle	5,7	5,7	5,7	19,5	19,5	19,5	n/a	n/a	n/a

Recommandations

Relatives à la chasse

Reprendre l'expérience pour assurer une certaine continuité mais en modifiant certains éléments, dont :

- élargir le territoire de chasse,
- modifier le quota de dindons à barbe à récolter,
- augmenter le nombre de permis de chasse à un maximum de 500,
- conserver une saison en deux plages de 6 jours entrecoupées par une semaine sans chasse.
- mettre sur pied un suivi de la population hivernale par le décompte des regroupements des dindons.
- débiter la mise en marche des actions, administratives et réglementaires, menant à une chasse régulière au dindon sauvage dans la zone 08-sud, en 2007. Le résultat de la chasse expérimentale de 2006 viendra confirmer ou infirmer cette démarche.
- assurer la priorité de chasse aux 67 personnes sélectionnées en 2005 et qui n'ont pu chasser suite à l'atteinte du quota.

Relative à la recherche scientifique

- Acquérir les connaissances nécessaires pour mieux gérer cette population de dindons sauvages, du Québec.
- S'assurer que des études de dynamique de population soient encouragées et réalisées au cours des prochaines années.



PARTIE 2
BILAN DE LA RÉCOLTE DES GRANDS GIBIERS 2005-2006





CARIBOU

Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse



CARIBOU

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse d'hiver 2005-2006 - Zone 22

Période de chasse et récolte

La saison de chasse sportive avec armes à feu s'échelonnait du 15 novembre 2005 au 15 février 2006 pour un total de 93 jours.

La récolte sportive (11 655) a connu une forte baisse avec 1 769 caribous. Nous observons une tendance à la baisse marquée de près de 15 % depuis les deux dernières années.

La récolte chez les Cris a subi la plus forte baisse jamais enregistrée depuis 1992 avec seulement 106 caribous. Cette baisse est principalement attribuable à la très faible récolte déclarée par la communauté de Mistissini qui n'a enregistré que 8 bêtes. Il est difficile d'expliquer cette récolte puisque les caribous ont fréquenté, dans une moindre mesure encore cette année, l'extrême sud de la Baie-James au niveau du 51° N. Même si la grande majorité des caribous n'ont pas franchi le sud du 54° N, les récoltes des communautés crie les plus nordiques n'ont toutefois pas augmenté.

Vente de permis

Dans la zone 22 B, la vente des permis chez les non-résidents semble suivre la même tendance à la baisse que les permis résidents. La vente des permis a

connu une hausse constante jusqu'à 2003 pour ensuite subir une baisse depuis les deux dernières années. Cette baisse est peut-être attribuable à la faible présence de caribous en début de saison. Ce début de période est très prisé des chasseurs en quête d'une bête « trophée ». La vente totale de permis a chuté de 1 843 permis depuis 2004-2005.

Dans la zone 22 A, les ventes de permis sont attribuées par tirage au sort parmi les résidents et limitées à 2 000.

Composition de la récolte

Les mâles représentent 75 % de la récolte et se situent dans la moyenne générale des dernières années. Le segment femelle est fortement sous-représenté et constitue la majorité de la baisse de la récolte totale annuelle 2005.

Responsable : Stéphane Rivard

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 22
a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 168 090 km²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte chasse	7 304	8 979	8 031	11 679	10 283	12 224	14 591	15 234	13 424	11 655
Mâles adultes ^b	5 488	7 084	6 042	9 576	9 228	8 632	10 042	8 476	8 711	8 773
Femelles adultes ^b	1 597	1 754	1 726	1 992	857	3 521	4 262	6 461	4 444	2 649
Faons ^c	213	140	263	102	198	71	287	297	269	233
Indéterminées	6	1	0	9	0	0	0	0	0	0
Permis	5 315	6 670	6 834	6 872	7 119	7 545	9 537	10 294	9 607	7 764
Résidents (22A) ^d	2 008	2 006	2 010	2 000	2 000	2 012	2 008	2 000	2 000	2 000
Résidents (22B)	2 556	3 094	2 735	2 528	2 409	2 788	3 957	4 335	3 794	2 869
Non-résidents (22B)	751	1 570	2 089	2 344	2 710	2 745	3 572	3 959	3 813	2 895
Succès total (%)	1,4	1,3	1,2	1,7	1,4	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5
Début (saison)	15/nov									
Fin	15/févr									
Durée (jours)	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93
Autres paramètres de suivi										
Répartition de la récolte Faons/100 femelles	13	8	15	5	23	2	7	5	6	9
Mâles/100 femelles	344	404	350	481	1 077	245	236	131	196	331

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an; ^d Tirage au sort; ^e Basé sur le ratio "jours-colliers" par troupeau

CARIBOU

Analyse et interprétation des résultats des saisons de chasse d'automne 2005 et d'hiver 2005-2006 - Zone 23

Période de chasse et récolte

La saison de chasse d'automne dans la zone 23 Nord s'est déroulée du 1^{er} août au 31 octobre 2005.

La récolte totale a subi une forte baisse (6 390) et se situe sous la moyenne des 5 dernières années (6 798). Le taux de succès de 1,3 caribou par chasseur est par contre semblable à la moyenne des trois dernières années.

Les saisons de chasse hivernale s'échelonnaient du 15 février 2005 au 15 avril 2005 pour la partie nord et du 15 novembre 2005 au 31 mars 2006 pour la partie sud.

La récolte hivernale a subi la plus forte baisse enregistrée depuis 2001 avec seulement 22 caribous, et le succès (0,4) est le plus faible des 5 dernières années. Ces résultats sont principalement attribuables au faible nombre de caribous observés dans cette zone en période hivernale.

Vente de permis

Les ventes de permis chez les résidents (890) et les non-résidents (3 998) ont subi les plus fortes baisses jamais enregistrées. Ceci explique en partie la baisse

de la récolte.

La vente de permis pour la saison hivernale s'élève à 56, une hausse de seulement 26 permis par rapport à la saison précédente.

Composition de la récolte

Les mâles représentent 95 % de la récolte automnale, une hausse de 5 % de la moyenne des 5 dernières années.

La récolte hivernale est composée de 41 % de mâles et de 59 % de femelles et aucun faon n'a été enregistré depuis les deux dernières années.

Responsable : Stéphane Rivard

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 23

a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 503 700 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	8 871	9 610	7 450	10 471	8 467	8 846	5 845	6 930	8 370	6 412
Mâles adultes ^a	6 845	8 081	6 419	8 903	7 190	7 819	4 562	5 758	7 750	6 098
Femelles adultes ^a	1 930	1 437	966	1 462	1 243	992	1 200	1 127	589	268
Faons ^b	96	92	65	106	34	35	83	45	31	46
Indéterminées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chasse sportive: Automne (23 Nord)										
Récolte chasse	8 286	8 775	7 414	9 719	8 467	8 469	4 649	6 152	8 334	6 390
Mâles adultes ^b	6 480	7 663	6 394	8 544	7 190	7 535	4 051	5 414	7 727	6 089
Femelles adultes ^b	1 712	1 021	955	1 110	1 243	900	548	725	576	255
Faons ^c	94	91	65	65	34	34	50	13	31	46
Indéterminées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis	7 625	7 166	7 702	7 246	7 184	6 218	7 529	5 256	5 381	4 888
Résidents	1 722	1 518	1 233	1 157	1 187	1 033	3 957	883	909	890
Non-résidents	5 903	5 648	6 469	6 089	5 997	5 185	3 572	4 373	4 472	3 998
Succès (récolte/permis)	1,1	1,2	1,0	1,3	1,2	1,4	0,6	1,2	1,5	1,3
Début (saison)	01/août									
Fin	31/oct									
Durée (jours)	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles	5	9	7	6	3	4	9	2	5	18
Mâles/100 femelles	379	751	670	770	578	837	739	747	1 341	2 388
Chasse sportive: Hiver (23 Nord et 23 Sud)										
Récolte chasse	585	835	36	752	-	377	1 196	778	36	22
Mâles adultes ^b	365	418	25	359	0	284	511	344	23	9
Femelles adultes ^b	218	416	11	352	0	92	652	402	13	13
Faons ^c	2	1	0	41	0	1	33	32	0	0
Indéterminées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis	299	476	29	424	74	327	727	456	30	56
Résidents	294	468	27	424	20	324	720	456	30	56
Non-résidents	5	8	2	0	54	3	7	0	0	0
Succès (récolte/permis)	2,0	1,8	1,2	1,8	0,0	1,2	1,6	1,7	1,2	0,4
23 Nord										
Début (chasse)	15/févr									
Fin	15/avr									
Durée (jours)	60	60	60	61	60	60	60	61	60	60
23 Sud										
Début (chasse)	15/nov									
Fin	31/mars									
Durée (jours)	137	137	137	138	137	137	137	138	137	137
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles	1	0	0	12		1	5	8		
Mâles/100 femelles	167	100	227	102		309	78	86		

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an

CARIBOU

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse d'automne 2005 – Zone 24

Période de chasse et récolte

La saison de chasse sportive s'est déroulée du 1^{er} août au 30 septembre 2005. Il n'y a pas de période de chasse hivernale dans la zone 24.

La récolte totale se compare à celle de 2004 avec 241 caribous et se situe dans la moyenne générale à 237 bêtes. Ceci ne tient pas compte des saisons 2002 et 2003.

Vente de permis

Un total de 152 permis résidents a été vendu pour la saison. Le succès de récolte se situe à 1,6 caribou par chasseur et est légèrement supérieur à la zone 23 (1,3). Il est à noter que cette zone est réservée exclusivement au résident du Québec et qu'il n'y a pas de service de pourvoyeur et de guide dans cette zone.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 159 mâles et 80 femelles et se situe près du niveau de 2004. Il n'y a pas vraiment de composition de récolte typique pour cette zone.

Responsable : Stéphane Rivard

Région : Nord-du-Québec

Récolte de caribous dans la zone 24
a) récolte par clientèle et saison

Superficie de la zone 7 750 km²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte chasse	267	157	234	280	219	235	22	101	266	241
Mâles adultes ^b	148	58	141	187	90	103	3	43	174	159
Femelles adultes ^b	117	94	89	93	124	127	14	58	90	80
Faons ^c	2	5	4	0	5	5	5	0	2	2
Indéterminées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis ^d	103	128	150	193	39	32	142	100	169	152
Succès (récolte/permis)		1,2	1,6	1,5			0,2	1,0	1,6	1,6
Début (saison)	01/août									
Fin	30/sept									
Durée (jours)	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61
Autres paramètres de suivi										
Répartition de la récolte										
Faons/100 femelles	2	5	4	0	4	4	36	0	2	3
Mâles/100 femelles	126	62	158	201	73	81	21	74	193	199

^a Du 1er avril au 31 mars; ^b âge ≥ 1 an; ^c âge < 1 an; ^d ouvert aux résidents seulement.

Récolte autochtone de caribous dans le Nord-du-Québec

	Année ^a												
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2003	2004	2005
Récolte totale	9 789	9 523	10 050	10 824	9 333	10 127	13 134	11 410	9 484	9 374	9 926	9 399	9 162
Chasse de subsistance													
Total: Cris ^c	733	467	612	332	277	311	263	360	428	318	870	343	106
Chisasibi	265	17	51	20	21	38	40	72	74	5	37	13	7
Eastmain	0	1	0	3	0	0	4	0	17	13	29	15	6
Mistissini	210	265	176	107	65	112	18	15	135	135	478	169	8
Nemaska	36	22	0	78	0	12	14	24	8	11	45	26	28
Ouje-Bougomou	41	11	17	5	3	10	0	39	3	9	0	12	15
Waskaganish	27	38	72	5	36	38	72	31	30	17	64	72	11
Waswanipi	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Wemindji	49	32	17	7	0	3	10	45	10	3	36	3	10
Whapmagoostui	99	81	279	107	152	98	105	134	151	123	181	33	21
Inuits ^b	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056	8 056
Naskapis ^b	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Montagnais ^b	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Chasse commerciale													
Total	-	-	382	1 436	-	760	3 815	1 994	-	-	-	-	-
Les aliments artiques du Nunavik Inc.			382	1 336	0	760	3 815	1 994	0	0	0	0	0
(quota) Naskapi caribou meat Inc.			(2648)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)	(7200)
(quota) Ipushin intercontinental trading compagny			0	0	0	0	0	0	0	0			
(quota)			(3000)	(3000)	(6000)	(6000)	(2000)	(6000)	(6000)	(6000)	(aucun)	(aucun)	(aucun)
(quota)			100	0									
(quota)			(3000)	(5000)	(aucun)								

^a Du 1^{er} juillet au 30 juin; ^b Estimation; ^c Du 1^{er} août au 31 juillet.



CERF DE VIRGINIE

Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse



Cerf de Virginie

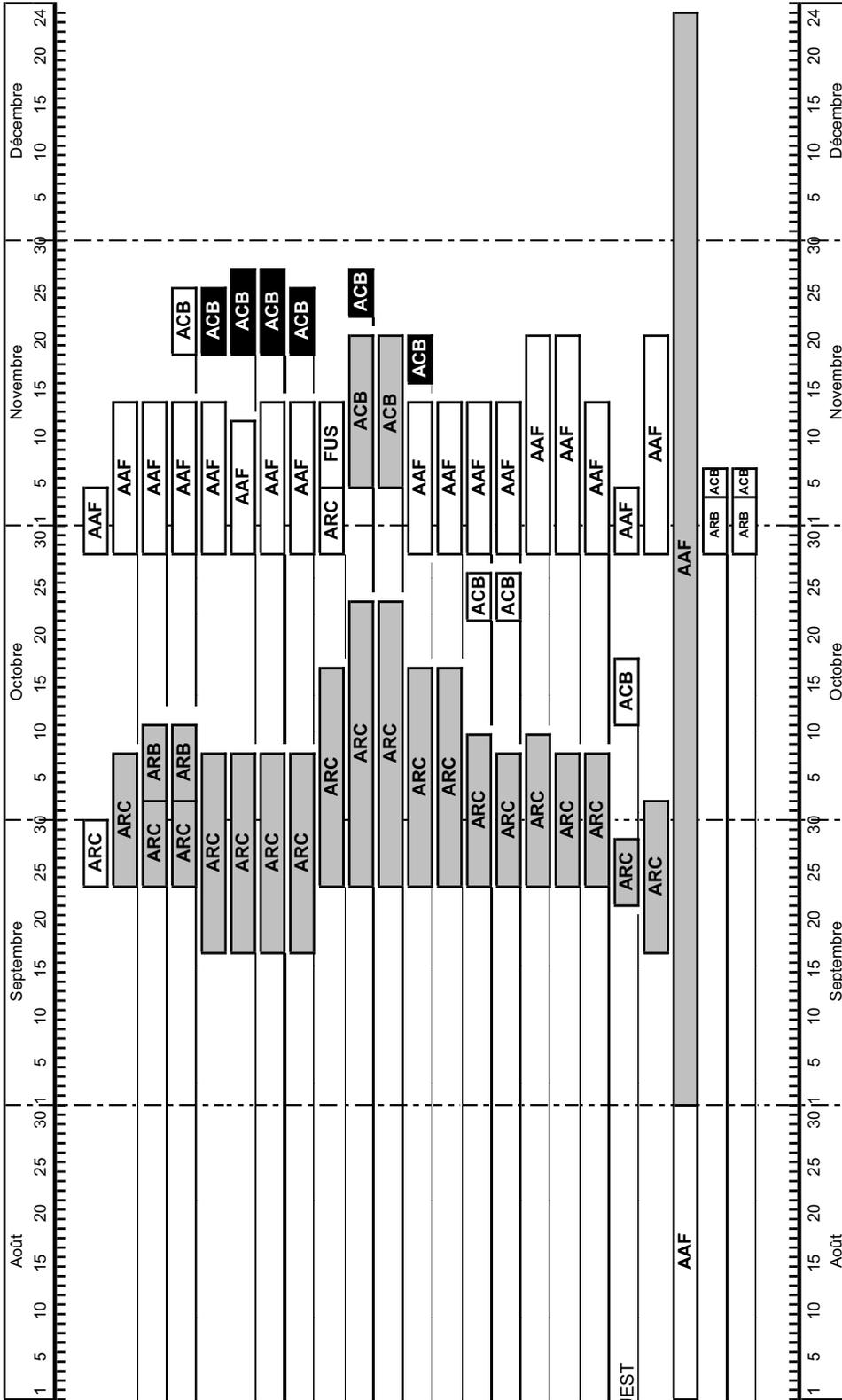
Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Titre : Bilan provincial

Auteurs : Claude Daigle et Michel Huot

La réglementation

La saison de chasse 2005 s'est déroulée sans changement réglementaire important par rapport à l'année précédente. Le nombre de permis de cerfs sans bois émis aux chasseurs durant la saison avec arme à feu a été augmenté dans certaines zones de chasse et diminué ailleurs, passant globalement de 30 939 en 2004 à 30 796 en 2005. Finalement, 1 028 permis ont été attribués à des fins scientifiques ou de gestion (SEG).

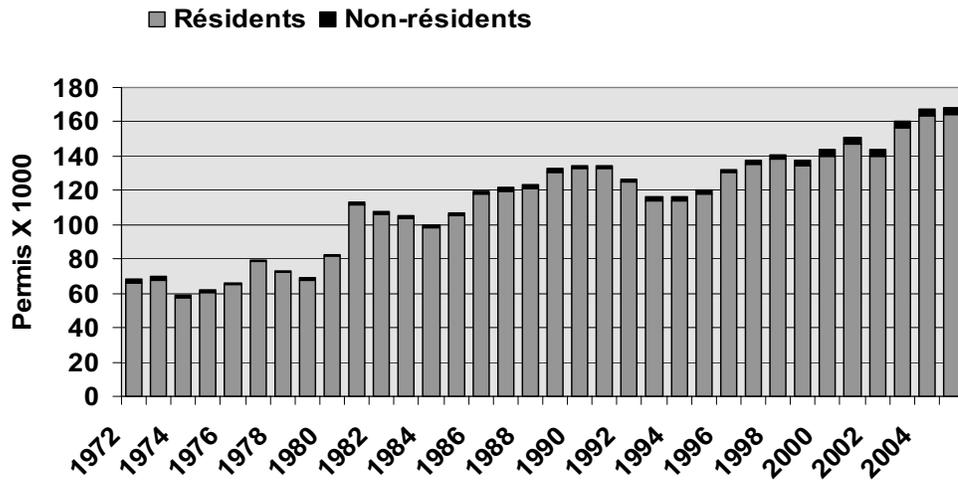


- Cerf sans bois seulement
- Cerf avec ou sans bois
- Cerf avec bois seulement
- ARC** Chasse à l'arc
- ARB** Chasse à l'arbalète et l'arc
- AAF** Chasse à l'arme à feu, l'arbalète et l'arc
- FUS** Chasse au fusil, l'arme à chargement par la bouche, l'arbalète et l'arc
- ACB** Chasse à l'arme à chargement par la bouche, l'arbalète et l'arc

Les usagers

Le nombre de chasseurs de cerfs de Virginie a atteint pour une nouvelle année un niveau record en 2005 avec un total de 168 367 permis vendus, soit 164 573 permis à des résidents du Québec et 3 794 à des non-résidents. Cette hausse est essentiellement attribuable à la clientèle résidente, alors que les ventes à des non-résidents ont à nouveau légèrement diminué.

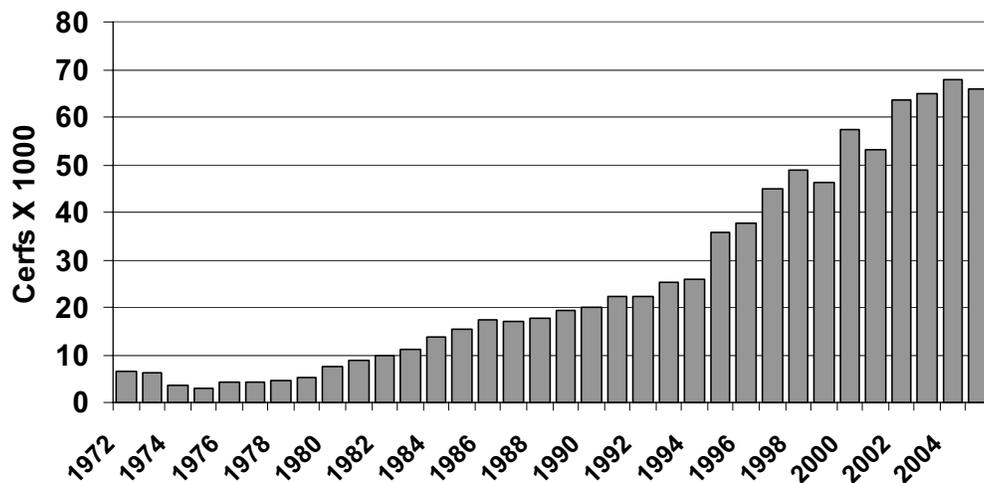
Ventes de permis de chasse au cerf de Virginie



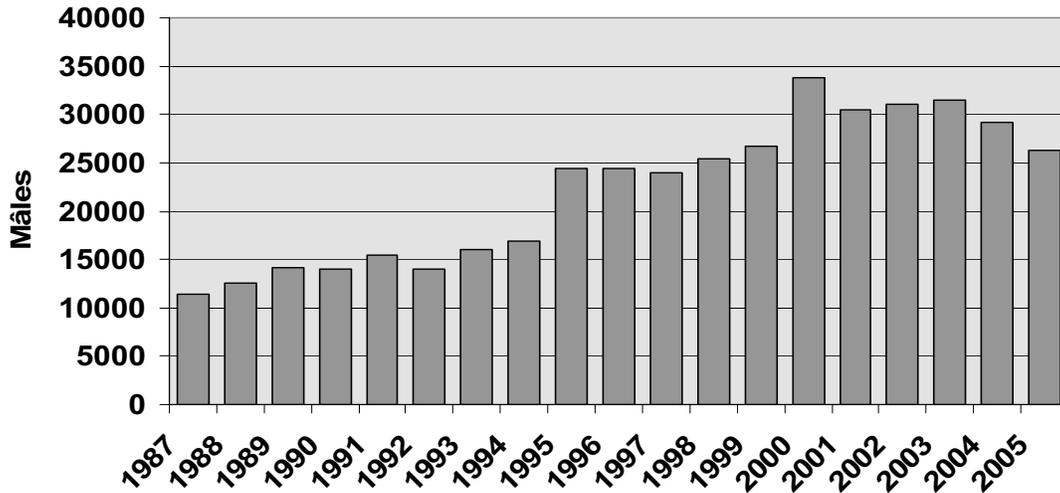
La récolte

Les chasseurs ont enregistré 65 706 cerfs de Virginie en 2005. Cette récolte est légèrement inférieure (3%) au record enregistré en 2004. Malgré une augmentation du nombre de chasseurs, les récoltes de mâles adultes durant la saison de chasse avec arme à feu a légèrement diminué, traduisant une réduction des populations de cerfs à l'échelle du Québec suite à l'augmentation de la récolte de cerfs sans bois. Le succès de chasse est demeuré important sur le continent alors que 35% des chasseurs ont récolté un cerf, tandis que les chasseurs de l'Île Anticosti ont récolté en moyenne 1,8 cerf.

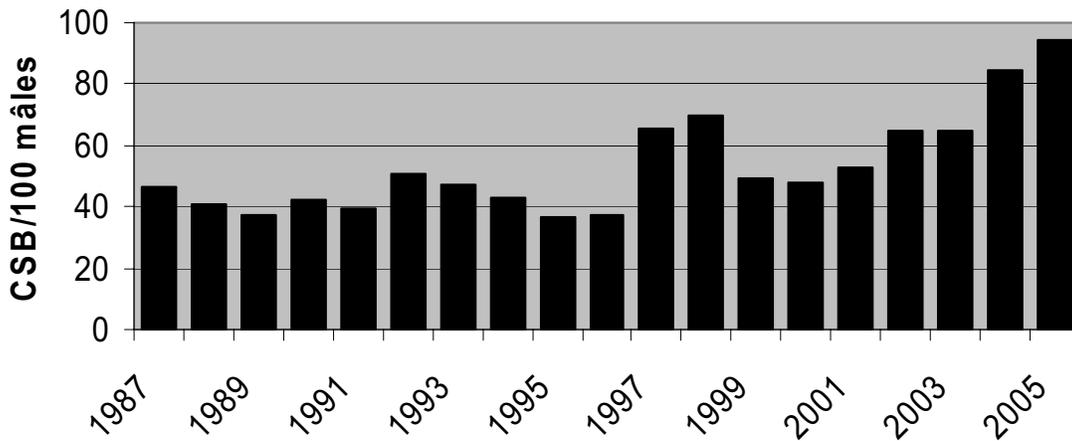
Récolte de cerfs de Virginie au Québec



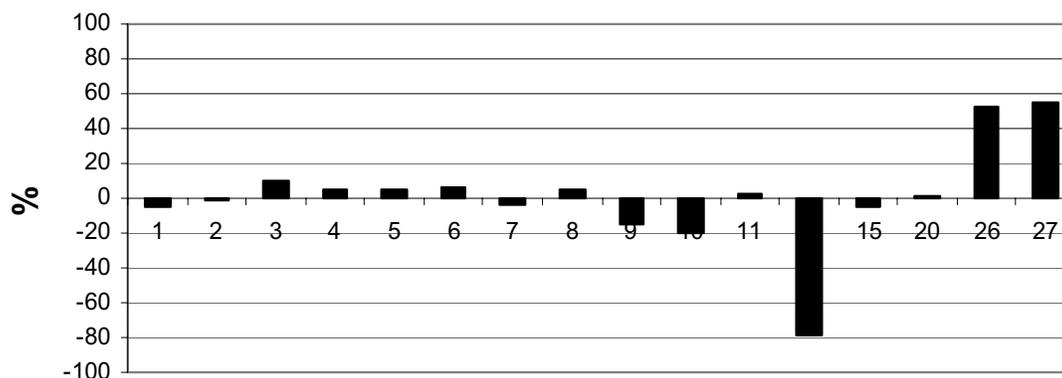
Évolution de la récolte de mâles adultes durant la période chasse avec arme à feu



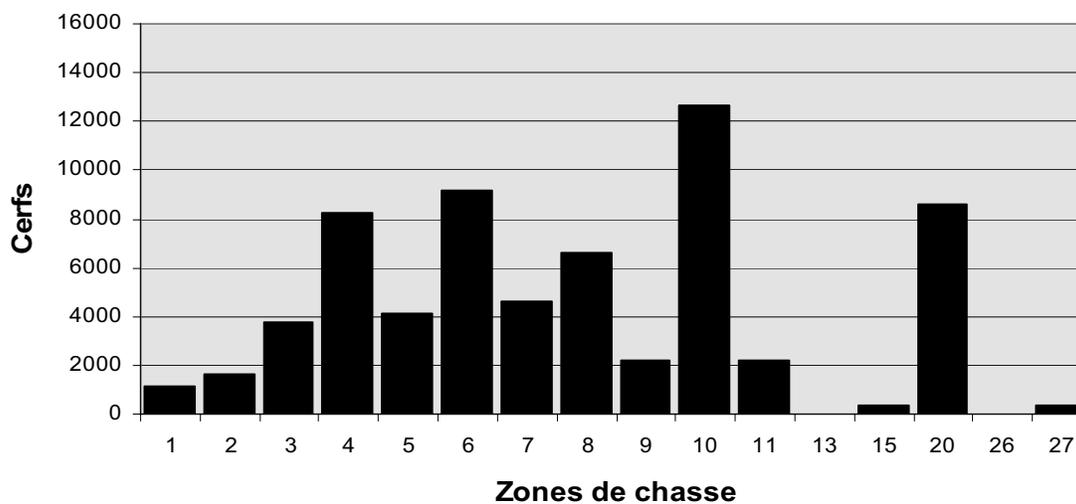
Évolution de la récolte de cerfs sans bois par 100 mâles adultes depuis 1987



Évolution de la récolte de cerfs de 2005 vs 2004



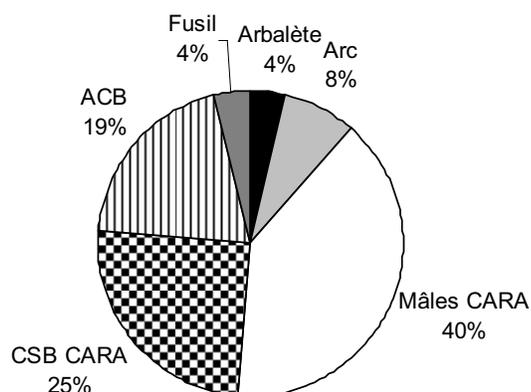
Répartition de la récolte de cerfs de Virginie en 2005 au Québec



Conclusion

L'augmentation de la récolte des cerfs sans bois donne l'effet escompté et permet de réduire certaines populations de cerfs en conformité avec les objectifs de densités établis avec nos partenaires lors du plan de gestion. D'autres variables influencent l'évolution des populations, la principale étant la rigueur de l'hiver. Au cours des années 1970 et 1980, nous avons appris à en tenir compte pour favoriser l'augmentation des populations de cerfs. Plus récemment, nous avons acquis l'expérience nécessaire à leur réduction. Bientôt, il nous faudra apprendre à conjuguer ces variables en vue de maintenir les populations de cerfs près des densités souhaitées.

Répartition de la récolte par type d'engins de chasse



Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 1

Récolte totale

C'était en 2005, la cinquième saison de chasse sportive au cerf de Virginie après huit années de fermeture dans la zone 1. La récolte totale de 1 141 cerfs constitue une diminution de 5,0 % par rapport à celle de 1 201 cerfs en 2004. Elle demeure toutefois supérieure à la récolte moyenne des meilleures années observée entre 1980 à 1988 qui atteignait alors 829 cerfs. Les modalités de chasse en vigueur étaient très restrictives avec des saisons d'une durée de sept jours permettant la récolte des mâles adultes seulement, autant dans les saisons de chasse à l'arc qu'à l'arme à feu.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 24 au 30 septembre. Celle-ci a permis de prélever 41 mâles adultes, soit 3,6 % de la récolte totale. Il est important de noter que 20 de ces bêtes (48,8 %) ont été récoltées à l'arbalète, phénomène en augmentation constante engendré par l'émission de permis spéciaux autorisant l'usage de cet engin pendant cette chasse par les chasseurs en mesure de fournir une justification médicale démontrant leur incapacité physique à utiliser l'arc. La restriction de la récolte aux mâles adultes explique certainement la faible proportion du prélèvement avec l'arc, autant à cause du plus faible succès de chasse anticipé que du moindre intérêt de la part de ces adeptes.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La saison de chasse à l'arme à feu s'est déroulée du 29 octobre au 4 novembre et seule la récolte des mâles adultes était permise. Il s'est récolté 1 100 cerfs. Sur une base historique et considérant le récent déclin de cette population, ce niveau de récolte peut être considéré élevé pour cette zone puisqu'il représente le deuxième plus grand nombre de cerfs récoltés depuis le début de l'enregistrement de ces données en 1955 après la récolte de 1 162 en 2004.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Il n'y a pas de saison réservée pour l'usage de ces engins dans la zone.

Autres paramètres de suivi

À cause de la faible densité du cerf et de la difficulté d'appliquer la méthode avec la topographie accidentée de la région, les inventaires de population ont été suspendus dans la zone 1. Les inventaires d'habitats se sont cependant poursuivis sur une base quinquennale jusqu'à l'hiver 2002. À l'hiver 2003, un inventaire d'habitat réalisé à l'échelle de la zone a été utilisé pour estimer le niveau de population. Les résultats indiquent que la population atteignait alors 3 871 bêtes. Sur la base de ces résultats, des conditions hivernales mesurées et de l'évolution de la récolte, nous avons estimé la population à environ 6 800 cerfs à l'automne 2005. La récolte observée représenterait un taux de prélèvement de 16,8 % du stock. Les 174 accidents routiers déclarés représentent une augmentation de 7,4 % pour 2005. La sévérité de l'hiver 2005 a été à peu près égale à la moyenne historique pour l'ensemble de la zone. Elle a toutefois varié selon les différents secteurs. Tandis que l'indice NIVA de 8 286

jours-centimètres (j-cm) était 40 % supérieur à la moyenne dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs, il était inférieur à la moyenne de leur secteur respectif de 19 % du côté nord de la péninsule gaspésienne et de 14 % pour la pointe est de la péninsule. La population de cerfs étant plus importante dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs, globalement l'impact négatif de ces conditions hivernales sur le stock de la zone est susceptible d'affecter la récolte à la baisse. Il est à noter qu'une opération de nourrissage d'urgence a été effectuée dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs à l'hiver 2005.

Interprétation globale

Le niveau de la récolte en 2005 indique que la reprise de la chasse depuis l'automne 2001 n'a pas affecté le potentiel de croissance de la population. Évidemment, l'augmentation du nombre absolu de mâles adultes disponibles sur le terrain sera moins rapide suite aux prélèvements des dernières années et nous attribuons la légère diminution de la récolte en 2005 à la plus grande sévérité de l'hiver précédent observé dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs. Par ailleurs, les informations disponibles au moment de la préparation du présent document laissent présager un indice de sévérité de l'hiver 2006 de facile à moyen, ce qui devrait résulter en un maintien du niveau de récolte pour la saison de chasse 2006.

Recommandations

Assurer le suivi de la récolte et évaluer l'impact du prolongement de la période de chasse qui passera de sept à neuf jours à l'automne 2006. Poursuivre le

Programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie, incluant le nourrissage d'urgence et le contrôle de prédation initiés en 1999.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 1, de 1995 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19 044 km ²											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	fermée	fermée	fermée	fermée	fermée	fermée	733	718	879	1 201	1 141
Mâles adultes	-	-	-	-	-	-	732	718	879	1 198	1 137
Biches	-	-	-	-	-	-	1	0	0	3	4
Faons	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Saison à l'arc											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	15	11	20	38	41
Arc							15	10	14	25	21
Arbalète							0	1	6	13	20
Mâles adultes	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	15	11	20	38	41
Biches	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	0	0	0	0	0
Faons	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	0	0	0	0	0
Début de la saison	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	29-sept	28-sept.	27-sept	26-sept	24-sept
Durée (jours)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	7	7	7	7	7
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	718	707	859	1 163	1 100
Mâles adultes	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	717	707	859	1 160	1 096
Biches	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1	0	0	3	4
Faons	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	0	0	0	0	0
Permis, cerfs sans bois	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Succès (%)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Début de la saison	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3-nov.	2-nov.	01-nov	30-oct	29-oct
Durée (jours)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	7	7	7	7	7
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc											
Récolte totale	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Mâles adultes	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Biches	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Faons	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Début de la saison	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						
Durée (jours)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx						

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 1, de 1995 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19 044 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	67	99	76	102	132	120	931	907	1138	1439	1408
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	7	21	38	44	97	83	130	135	165	162	174
Autres	60	78	38	58	35	37	68	54	95	76	93
Jour de chasse avec neige au sol											
Semaine	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1	5	1	3	1
Fin de semaine	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	0	2	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3,8	3,8	4,5	6,1	5,7
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages	xxx	xxx	72,2	xxx	104,1	107	127	xxx	152	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien*)	1079	1294	1553	1864	2236	2683	3 221	3 871	4 258	5 322	5 588
Rigueur de l'hiver précédent la récolte, stations: 14-22-30											
enneigement (j-cm)	16295	12042	11567	7257	12176	6808	8813	5 262	9 782	7 130	7 292
enfouissement (j-cm)	7122	4413	6772	3708	5818	4418	6 345	4 728	6 889	5 433	6 212
jours d'enneigement > 50 cm	131	120	106	80	110	72	98	33	91	53	62
jours d'enfouissement > 50 cm	60	19	64	15	52	29	55	22	57	36	44
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	106	67	103	57	91	70	100	75	109	87	99

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; * nombre estimé à partir des inventaire aériens d'habitat du cerf de Virginie, sévérité de l'hiver et récolte

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 2

Récolte totale

La récolte fut presque équivalente à celle de 2004 avec un total de 1664 cerfs. Elle est supérieure à la moyenne des cinq dernières années (1399 cerfs). Comme prévu au plan de gestion, des permis spéciaux pour les cerfs sans bois au nombre de 500 ont été émis cette année dans cette zone. Les autres modalités, que ce soit en terme de saison et d'engins, sont demeurées les mêmes si ce n'est que l'arbalète a été autorisée durant la saison à l'arc dans la zec du Bas-Saint-Laurent.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc, d'une durée de 14 jours, s'est déroulée du 24 septembre au 7 octobre. La récolte au cours de cette saison a totalisé 360 cerfs, en hausse de 4,3 % par rapport à 2004. Elle était composée à 25 % de mâles adultes, à 50 % de femelles adultes et à 25 % de faons. La récolte durant cette saison représente maintenant 21,6 % de la récolte totale de cerfs de la zone. Il est à noter que l'arc est le seul engin autorisé durant cette période sauf dans les réserves fauniques de Rimouski et Duchénier, les zecs Chapais et Bas-Saint-Laurent et les seigneuries du Lac-Mitis et Nicolas-Riou où l'utilisation de l'arbalète a aussi été permise. Toutefois, l'augmentation notable des permis pour personne handicapée (n=1399 en 2005), qui permet à leur détenteur de chasser durant la saison à l'arc, a entraîné une augmentation des cerfs récoltés à l'arbalète. Ainsi, en 2005, sur les 360 cerfs récoltés durant cette saison, 138 l'ont été à l'arbalète.

Saison à l'arme à feu, à l'arbalète et à l'arc

La saison de chasse à l'arme à feu, d'une durée de 16 jours, s'est déroulée du 29 octobre au 13 novembre. La récolte des mâles avec bois a diminué de 27 % par rapport à 2004, pour totaliser 973 cerfs. La densité de récolte fut de 7,7 mâles/100 km² d'habitat exploité comparativement à 10,5 mâles/100 km² en 2004. Le succès de chasse des détenteurs de permis pour les cerfs sans bois fut de 66,2 % et leur récolte était composée à 71,6 % de biches. Les conditions de chasse ont été moins favorables que l'année précédente avec seulement 3 jours avec présence de neige au sol. Les dates hâtives en fonction du rut et le peu de neige au sol n'ont pas favorisé la récolte des mâles adultes.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et à l'arc

Aucune saison spécifique avec ces engins dans la zone.

Autres paramètres de suivi

Le nombre d'accidents routiers a légèrement augmenté, passant de 142 cerfs en 2004 à 152 cerfs en 2005. L'hiver 2004-2005 s'est avéré plus rigoureux que la normale, surtout dans l'ouest de la zone avec un NIVA atteignant 6567 jours-cm d'enfoncement à la station Ashberish. Les conditions climatiques se sont gâtées subitement à la fin de l'hiver, particulièrement au mois de mars, ce qui a entraîné l'indice de sévérité à la hausse. Des mortalités ont été recensées dans les ravages en fin d'hiver, malgré le déploiement des mesures d'urgence.

Interprétation globale

Même si la récolte totale est similaire à l'année précédente, la récolte des mâles durant la saison à l'arme à feu a diminué, ce qui dénote une baisse probable de la population de cerfs de la zone. De plus, les dates hâtives de la saison à l'arme à feu par rapport au pic du rut et l'absence de neige au sol durant la presque totalité de la saison sont aussi des facteurs qui ont pu influencer à la baisse les résultats à l'arme à feu. Un inventaire aérien de population effectué à l'hiver 2005-2006 a confirmé que cette population a diminué de l'ordre de 8 % comparativement au précédent réalisé en 1999. La population avant chasse a été estimée à 9605 cerfs ($\pm 14 \%$) comparativement 10446 cerfs ($\pm 26 \%$) lors du précédent inventaire. Ce résultat confirme la légère tendance à la baisse de la population de la zone.

Recommandations

Compte tenu de la diminution de cette population ainsi que de la sévérité de l'hiver 2005-2006, nous recommandons de ne pas émettre de permis pour les cerfs sans bois en 2006. Également, nous recommandons de poursuivre l'aménagement intensif des ravages de cerfs de Virginie pour améliorer l'habitat hivernal et de maintenir le plan d'urgence pour limiter les mortalités lors des hivers rigoureux.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Bas-Saint-Laurent

Récolte de cerfs de Virginie dans la zone 2, de 1996 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat*										
12 679 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	2 006	1 422	1 358	1 097	1 697	1 091	1 374	1 153	1 679	1 664
Mâles adultes	1 804	1 164	1 100	923	1 239	801	1 107	932	1 409	1 063
Biches	123	153	140	116	287	171	161	128	162	417
Faons	79	105	118	58	171	119	106	93	108	184
Saison à l'arc										
Récolte totale	287	316	322	230	331	241	313	288	345	360
Mâles adultes	88	61	69	58	61	38	46	Récolte 67	75	90
Biches	120	150	135	114	141	114	161	128	162	180
Faons	79	105	118	58	129	89	106	93	108	90
Début de la saison	28 sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.	27 sept.	25 sept.	24 sept.
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 719	1 106	1 036	867	1 366	850	1 061	865	1 334	1 304
Mâles adultes	1 716	1 103	1 031	865	1 178	763	1 061	865	1 334	973
Biches	3	3	5	2	146	57	0	0	0	237
Faons	0	0	0	0	42	30	0	0	0	94
Permis, cerfs sans bois				-	300	150				500
Succès (%)					62,7	58,0				66,2
Début de la saison	2 nov.	1er nov.	31 oct.	30 oct.	4 nov.	3 nov.	2 nov.	1er nov.	30 oct.	29 oct.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes										
Biches										
Faons										
Début de la saison										
Durée (jours)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Ashbérish et Pohénégamook										
enfoncement (j-cm)	2 608	6 749	5 100	3 747	4 667	7 481	3 520	6 107	3 478	5 917
j. d'enfoncement > 50 cm	0	82	49	21	38	102	1	52	0	37

* Exploité

Récolte de cerfs de Virginie dans la zone 2, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 12 679 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	2 241	1 584	1 507	1 290	1 903	1 327	1 498	1 288	1 876	1 869
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	78	61	57	21	41	97	97	81	142	152
Autres	157	101	92	172	165	139	27	54	55	53
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	8	0	0	1	6	4	6	2	5	1
Fin de semaine	2	0	2	2	4	2	4	2	4	2
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	13,5	8,7	8,1	6,8	9,3	6,0	8,4	6,8	10,5	7,7
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)		335	554							
Population à l'hiver (inventaire aérien)				9 100						
Rigueur de l'hiver, station(s): Ashbérish et Pohénégamook										
enneigement (j-cm)	3 599	8 125	7 349	6 931	6 221	7 948	4 242	7 313	4 119	7 357
enfoncement (j-cm)	2 608	6 749	5 100	3 747	4 667	7 481	3 520	6 107	3 478	5 917
jours d'enneigement > 50 cm	9	89	85	78	60	106	26	62	12	71
jours d'enfoncement > 50 cm	0	82	49	21	38	102	1	52	0	37
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	49	126	96	70	87	140	66	114	65	110

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* Exploité

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 3

Récolte totale

La récolte totale de cerfs s'est accrue de près de 9 % en 2005 et les 3788 cerfs récoltés constituent un nouveau sommet historique pour la zone 3. Cette récolte supplémentaire de 328 cerfs est directement attribuable à une première émission de 500 permis de cerfs sans bois dans la zone 3 Est. Les détenteurs de permis spéciaux pour cette sous-zone ont en effet prélevé 323 cerfs sans bois.

Saison à l'arc et à l'arbalète

Les 747 cerfs récoltés durant la saison aux traits (arc et arbalète) en 2005 représentent une récolte identique à la récolte 2004. On constate toutefois une baisse de 13 % du nombre de cerfs récoltés au moyen de l'arc (278), tandis que la récolte des arbalétriers s'est accrue de 10 %, pour atteindre un total de 469 cerfs. Globalement, on constate que malgré des variations en dents de scie, la récolte des archers démontre une relative stabilité depuis la saison 2000, tandis que celle à l'arbalète s'est accrue respectivement de 65 %, 43 % et 10% en 2003, 2004 et 2005. C'est maintenant 63 % des cerfs qui sont récoltés à l'arbalète durant la saison aux traits alors que cette proportion était de 57 % en 2004.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de mâles avec bois à l'arme à feu est elle aussi assez stable. Les 1938 cerfs récoltés représentent une diminution de moins de 2 % par rapport à la récolte de 2004. De plus, il s'agit d'une différence de seulement 126 mâles (-6 %) par rapport à la meilleure récolte historique pour la zone obtenue à l'automne 2003. Les chasseurs ont pu bénéficier de conditions météorologiques plutôt favorables avec notamment, une journée de chasse avec neige au sol dans la zone 3 Ouest (le samedi de l'ouverture) et 8 jours dans la zone 3 Est.

Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc

La saison à l'arme à chargement par la bouche de la zone 3 Ouest a permis la récolte de 128 cerfs. Ces 128 cerfs représentent 8 % de la récolte totale de la zone 3 Ouest, ce qui demeure modeste. Toutefois, la récolte de mâles s'accroît à un rythme de 13 % par année en moyenne depuis l'instauration de cette saison en 2002 et les 95 mâles récoltés représentent maintenant près de 12 % de la totalité des mâles abattus dans la zone 3 Ouest en 2005.

Permis de cerfs sans bois

Dans l'ensemble de la zone, les 1760 détenteurs de permis spéciaux ont récolté 1008 cerfs sans bois, soit un succès de 57,3 %, ce qui peut-être qualifié d'excellent. Dans la zone 3 Ouest le succès des détenteurs fut de 54,4 %, tandis que dans la zone 3 Est, 64,6 % des chasseurs ont pu récolter un cerf sans bois. Le succès élevé obtenu dans la zone 3 Est rejoint les meilleurs succès historiques obtenus sur ce type de permis et ce, toutes zones de chasse confondues.

Interprétation globale

L'analyse de l'ensemble des indicateurs nous amène à conclure que la population de cerfs de la zone 3 était stable ou en légère augmentation en 2005. Les mêmes tendances ont été observées dans les récoltes des deux sous-zones. L'hiver 2005 qui avait été qualifié de facile dans le centre et le sud de la zone et moyen dans l'est, combiné à l'hiver 2006 dont l'évaluation est quasi identique à celle de l'hiver 2005, nous permettent d'anticiper une récolte à la hausse pour l'automne 2006.

Suivi du plan de gestion

Les 646 mâles adultes récoltés à l'arme à feu dans la zone 3 Ouest correspondent à la limite supérieure du niveau optimal (640). Depuis 3 ans, le ratio de cerfs sans bois dans la récolte se situe à près de 100 CSB par 100 mâles dans cette sous-zone, ce qui nous a permis de stabiliser la récolte de mâles. Nous conserverons ce niveau de prélèvement pour la saison 2006.

Dans la zone 3 Est, les 1292 mâles adultes récoltés à l'arme à feu indiquent que le niveau de population se situerait tout juste au dessus de la borne inférieure du niveau optimal (1220²). Toutefois, un inventaire aérien de l'habitat réalisé à l'hiver 2006 de même que l'analyse de la distribution spatiale de la récolte, ont permis de confirmer que la population de cerfs a connu une bonne croissance dans la partie ouest de cette sous-zone, particulièrement dans les vallées de l'Etchemin et de la rivière du Sud. Étant donné le succès très élevé obtenu par les détenteurs de permis spéciaux en 2005 et la hausse du nombre d'accidents

² Ajustement réalisé en 2004 en excluant 1160 km² d'habitat peu utilisé par le cerf dans la zone 3 Est

routiers et de plaintes pour déprédation, nous croyons nécessaire d'émettre à nouveau des permis spéciaux et d'augmenter le ratio de prélèvement des cerfs sans bois dans la zone 3 Est.

Recommandations

Stabiliser la population de la zone 3 Ouest en maintenant un taux de prélèvement de 100 cerfs sans bois par 100 mâles (1470 permis spéciaux).

Ralentir l'accroissement de la population dans la zone 3 Est en émettant des permis spéciaux selon un ratio de 65 cerfs sans bois par 100 mâles (1000 permis spéciaux).

Responsable : Benoît Langevin

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 3 de 1996 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 300 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	1 498	1 652	1 864	1 958	2 565	1 772	2 431	3 206	3 460	3 788
Mâles adultes	1 279	1 347	1 436	1 519	1 993	1 374	1 724	2 293	2 299	2 273
Biches	110	182	235	281	345	231	436	604	753	1 007
Faons	109	123	193	158	227	167	271	309	408	508
Saison à l'arc (et à l'arbalète à compter de 2002)										
Récolte totale	206	209	226	271	319	226	455	513	746	747
Arc	206	209	226	271	319	226	275	216	321	278
Arbalète	-	-	-	-	-	-	180	297	425	469
Mâles adultes	49	57	67	94	103	67	133	168	250	240
Biches	72	84	78	120	122	97	191	232	309	304
Faons	85	68	81	57	94	62	131	113	187	203
Début de la saison	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours) ^(Note 1)	14	14	14	14	14	14	14	14	17	17
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 292	1 443	1 638	1 687	2 246	1 546	1 890	2 616	2 613	2 913
Mâles adultes	1 230	1 290	1 369	1 425	1 890	1 307	1 522	2 064	1 972	1 938
Biches	38	98	157	161	223	134	235	363	432	681
Faons	24	55	112	101	133	105	133	189	209	294
Permis, cerfs sans bois	150	300	550	550	760	550	760	950	1 260	1760 ⁽³⁾
Succès (%) ^(Note 2)	41,3	51,0	48,9	47,6	46,8	43,5	50,7	59,8	52,8	57,3
Début de la saison	02-nov	02-nov	01-nov	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc (zone 3 Ouest)										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	86	77	101	128
Mâles adultes							69	61	77	95
Biches							10	9	12	22
Faons							7	7	12	11
Début de la saison							23-nov	22-nov	20-nov	19-nov
Durée (jours)							7	7	7	7

1) 2002 et 2003 : 14 jours à l'arc et à l'arbalète; 2004 et 2005 : 9 jours à l'arc suivis de 8 jours à l'arc et à l'arbalète.

2) Les permis spéciaux ont été émis pour la zone 3 Sud jusqu'en 2001.

3) Permis spéciaux = Zec Jaro (60), Zone 3 Ouest (1200), Zone 3 Est (500).

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 3, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 300 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	1 577	1 710	1 917	2 001	2 631	1 783	2 436	3 208	3 462	3 790
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	20	24	26	14	38	3	1	0	0	2
Autres	59	34	27	29	28	8	4	2	2	0
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	2	2	2	0	0	3	5	0	2	0 ⁽¹⁾
Fin de semaine	1	2	2	0	0	1	4	2	3	1 ⁽¹⁾
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	19,5	20,5	21,7	22,6	30,0	20,7	24,2	32,8	31,3	30,8
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)	10 000					17 600				
Rigueur de l'hiver, station(s): Armstrong, Armagh et Grande Rivière										
enneigement (j-cm)	6 134	7 193	7 612	5 668	5 675	8 901	4 187	6 547	6 081	5 629
enfouissement (j-cm)	4 211	4 177	4 541	2 691	4 372	7 402	3 206	5 663	4 560	4 032
jours d'enneigement > 50 cm	43	61	80	58	55	103	27	57	51	37
jours d'enfouissement > 50 cm	14	30	27	0	39	79	13	39	27	13
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	89	89	95	57	92	156	67	119	96	85

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

1) Dans la zone 3 Est il y a eu 4 jours de chasse avec neige la semaine et 4 la fin de semaine.

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 4

Récolte totale

La récolte totale (8 270) est en légère augmentation en 2005 (+4,5%). La récolte de mâles adultes (3 745) augmente de 3,2%, alors que la récolte de cerfs sans bois (CSB) (3 806) augmente dans l'ordre, soit de 5,5%. Cette augmentation de la récolte des CSB s'explique et ce malgré une diminution du nombre de permis spéciaux (de 2 400 à 1 100), par la forte augmentation du taux de succès (93% plutôt que 74% en 2004) et une forte augmentation (61%) de la récolte (3 201) de la saison avec arme à chargement par la bouche (ACB). À noter que depuis 2002, s'ajoute à la récolte totale régulière, environ 500 cerfs sans bois récoltés par des permis SEG dans la région de Newport (projet de réduction des accidents routiers). Cette récolte apparaît au tableau b à la rubrique « *Autres* ».

Saison à l'arc

La récolte à l'arc fluctue ces dernières années en fonction des conditions climatiques prévalant pendant cette chasse. Certains automnes, au moment de cette chasse, la température est très clémente, les feuilles sont encore aux arbres et on a l'impression du mois d'août en septembre. Ainsi en 2005, avec des conditions plus normales, la récolte à l'arc (526) a diminué de 32 %. Les données ne sont toutefois pas comparables entre ces deux années puisque les fichiers nous étant fournis, sont différents d'années en année. Notons toutefois que 365 cerfs ont été récoltés à l'arbalète au cours des trois saisons et majoritairement lors de la saison à l'arc. La récolte au moyen de l'arbalète, est

passée de 3 cerfs en 2000 à 365 en 2005. Pendant cette même période, la récolte à l'arc est passée de 828 à 436 cerfs. Cela laisse supposer que près de 50 % des chasseurs à l'arc de la zone 4 sont maintenant handicapés.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de cette saison (4 543) diminue de 12%. Cela cache une augmentation de 4% de la récolte des mâles avec bois, alors que la récolte des CSB diminue de 43% compte tenu de la diminution marquée du nombre de permis et malgré l'augmentation du succès. La population de cerfs de cette zone semble donc avoir atteint un sommet vers 2000 et serait, selon l'indicateur mâle avec bois à l'arme à feu, relativement stable depuis cinq ans.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

La récolte (3 201) de cerfs sans bois au cours de cette saison a fortement augmenté de 61% et atteint un sommet jamais égalé. Notons toutefois que cette saison est très tardive et que les conditions climatiques (froid et neige ou beau temps) peuvent influencer sur la récolte. De plus cette année, un transfert de pression s'est fait entre la saison avec AAF et celle avec ACB, compte tenu de la rareté du nombre de permis de cerfs sans bois. Cette récolte représente 39 % de tous les cerfs récoltés, 71% de la récolte totale des CSB et 76 % des CSB récoltés au cours des saisons avec arme à feu et arme à chargement par la bouche combinées. Le plan de gestion prévoit que 50 % de la récolte des CSB doivent être réservés pour la saison de chasse avec arme à feu. En 2004, ce ratio n'est que de 23%. Une modification réglementaire a donc été demandée pour diminuer et repositionner la saison de chasse avec arme à chargement par la bouche, changements qui seront opérationnels en 2006.

Autres paramètres de suivi

La récolte de mâles avec bois à l'arme à feu a fluctué ces dernières années à la suite des hivers rigoureux de 2001-2002 (indice de 170) et de 2003-2004 (indice de 116). L'hiver 2004-2005 ayant été aussi rigoureux (indice de 127) la récolte de mâles adultes de 2005 aurait dû être au mieux stable et est finalement en légère augmentation. Un inventaire aérien conduit en janvier 2005 nous a permis d'estimer la population de cerfs de cette zone à 31 340 cerfs, soit une densité après chasse de 5,1 cerfs/km² d'habitat, soit la densité cible du plan de gestion. Le taux d'exploitation en 2005 était donc de 21 % avec une récolte composée majoritairement de cerfs sans bois. Une certaine marge de manœuvre pour la récolte semble donc encore possible à la suite d'hivers moyens ou faciles. L'hiver 2005-2006 ayant été ultra facile, la récolte de 2006 devrait être exceptionnelle.

Éléments particuliers

Afin de réduire le nombre d'accidents routiers impliquant le cerf, une expérience a été initiée avec le ministère des Transports. Le but de l'étude est d'expérimenter une baisse localisée de la population de cerfs et de mesurer si le nombre d'accidents routiers impliquant le cerf diminuera proportionnellement avec la baisse de la population. Le secteur à l'étude comprend une partie de la route 212 dans la municipalité de Newport (ravage d'Island Brook). Dans le but de réduire la population locale de 1 cerf/km², soit environ 262 cerfs par année en moins dans la population sur pied, nous avons émis pour une troisième année consécutive des permis SEG (environ 900 permis) ayant permis la récolte d'environ 500 CSB. La récolte régulière du secteur d'étude fut de 339 cerfs.

Nous avons donc atteint pour une troisième année, notre objectif de réduire localement la population. Cette récolte spécifique de cerfs sans bois n'est pas incluse dans l'analyse de chasse.

Interprétation globale

L'ensemble des indicateurs fiables liés à la chasse nous permet de croire à une relative stabilité ou à une légère augmentation de la population de cerfs de la zone 4 en 2005. L'hiver 2005-2006 ayant été ultra facile, nous anticipons pour 2006 une forte augmentation de la récolte des mâles avec bois à moins que les conditions de chasse soient très défavorables et à une très bonne augmentation de la récolte des CSB. L'inventaire aérien nous permet de constater que la densité après chasse de 2005 est de 5 cerfs/km², soit la densité cible. Toutefois, un meilleur partage de la ressource cerfs sans bois est à rechercher et des modifications de la saison de chasse avec arme à chargement par la bouche (ACB) seront en place pour 2006.

Recommandations

Appliquer intégralement le plan de gestion du cerf de Virginie et tenter de convaincre qui de droit, de la pertinence de mitiger dès l'introduction de l'arbalète, les modalités de la saison à l'arc et de la saison avec arbalète.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : Estrie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 4, de 1996 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	4 582	6 241	6 443	7 668	9 409	6 926	7 822	7 549	7917a	8270b
Mâles adultes	3 923	4 152	4 205	4 890	5 880	4 199	3 614	4 492	3 628	3 745
Biches	382	1 296	1 297	1 545	2 089	1 491	2 412	1 614	2 539	2 628
Faons	277	793	941	1 233	1 440	1 236	1 796	1 443	1 750	1 897
Saison à l'arc										
Récolte totale ^a	768	659	567	773	743	519	521	420	763	526
Mâles adultes	310	253	249	342	326	235	218	200	239	223
Biches	276	244	200	289	272	209	197	136	343	210
Faons	182	162	118	142	145	75	106	84	181	93
Début de la saison	21/sept	20/sept	19/sept	18/sept	23/sept	22-sept	21-sept	20-sept	18/sept	17/sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	3 613	4 817	5 073	5 458	6 899	4 543	4 917	4 971	5 171	4 543
Mâles adultes	3 613	3 899	3 956	4 542	5 547	3 957	3 396	4 292	3 389	3 522
Biches		693	748	635	950	404	1 044	488	1 241	754
Faons		225	369	281	402	182	477	191	541	267
Permis, cerfs sans bois		1 450	1 600	1 500	2 300	1 000	2 800	1 500	2 400	1 100
Succès (%)		63,3	69,8	61,1	58,8	58,6	54,3	45,3	74,3	92,8
Début de la saison	02/nov	01/nov	31/oct	30/oct	04/nov	03/nov	02/nov	01/nov	30/oct	29/oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	205	769	808	1 437	1 767	1 864	2 384	2 158	1 983	3 201
Mâles adultes				6	7	7				
Biches	106	359	349	621	867	878	1 171	990	955	1 664
Faons	95	406	454	810	893	979	1 213	1 168	1 028	1 537
Début de la saison	20/nov	19/nov	21/nov	20/nov	25/nov	24/nov	23/nov	22/nov	20/nov	19/nov
Durée (jours)	2	7	7	7	9	9	7	7	7	7

a) dont 245 cerfs récoltés à l'arbalète en 2004 par des détenteurs de permis spéciaux pour handicapés, ou autres, soit 189 de plus qu'en 2003.

b) dont 366 cerfs, récoltés à l'arbalète en 2005 par des détenteurs de permis spéciaux pour handicapés ou autres, soit 121 cerfs de plus qu'en 2004.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 4, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	4 384	4 887	6 588	6 728	8 065	9 795	7 403	8 263	8 338	8 950	9 091	
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	170	246	145	133	229	195	169	82	289	473	270	
Autres	82	59	202	152	168	191	308	359	500	560	551	
Jours de chasse avec neige au sol												
Semaine	3,4	3,2			5,0	3,0	3,0	3,6	3,6			
Fin de semaine	1,4	1,9				1,0	2,0	2,7	2,7			
Autres paramètres de suivi												
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	59,9	60,6	65,4	66,3	76,2	93,0	66,3	56,9	72,0	56,8	59,1	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}												
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b												
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b												
Superficie totale ravages (ravages > 2,5 km ²)												
Population à l'hiver (inventaire aérien)				19 320							30 331	
Rigueur de l'hiver, stations: Island-Brook, La Louise												
enneigement (j-cm)	1 848	5 405	4 284	5 066	2 338	3 000	7 209	2 682	4 123	5 559	3 178	2 780
enfoncement (j-cm)	1 777	3 469	2 865	2 539	1 301	2 030	5 308	2 171	3 637	3 956	2 255	1 914
jours d'enneigement > 50 cm		26	13	37		17	74		16	14	12	
jours d'enfoncement > 50 cm		20				10	42		13	14		
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	57	111	92	81	42	65	170	70	116	127	105	64

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 5

Récolte totale

Les fluctuations, à la baisse, de la récolte totale sont dues à l'augmentation, depuis 2003 dans le nombre de permis spéciaux aux cerfs sans bois et à une réussite moins grande des chasseurs face au segment mâle, dû à une baisse de la population globale. Un total de 4 138 bêtes fut enregistré.

Saison à l'arc

Cette saison enregistre un niveau de récolte de 133 cerfs, soit le plus bas depuis le début de la précédente décennie. Le changement d'habitude des archers qui vont vers l'arme à chargement par la bouche semble se poursuivre. Par contre la venue, éventuelle, de l'arbalète devrait venir grossir la récolte de cette saison.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de cerf mâle (aaf) ressemble à celle de 2004 et se situe à 1 691 mâles, c'est l'un des plus bas résultat depuis vingt ans. Ce qui nous indiquerait que la population serait à la baisse.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Cette année nous avons récolté 971 cerfs sans bois l'une des plus élevée depuis sa venue en 1996. La partie Est de la zone a vu croître sa récolte de 100 CSB par rapport à l'an dernier.

Autres paramètres de suivi

En 2006, la rigueur de l'hiver, NIVA a atteint 1016 (Knowlton moyenne 2085) le plus bas depuis 1999, L'hiver a débuté très tôt en décembre mais dès la mi-janvier la neige au sol se situait à moins de 10 centimètres. La neige est demeurée au sol toute la saison. Ce qui n'aurait pas causé trop de difficulté aux cerfs de la région.

Interprétation globale

Une augmentation de 68 individus dans la récolte des mâles de la zone 05 n'indique pas nécessairement un mouvement à la hausse de la population. Il faut plutôt se fier à la tendance sur plusieurs années qui, elle, nous indiquent une baisse de la population.

L'augmentation des permis CSB à 4 500, pour la partie 5-Ouest, nous a permis d'atteindre notre objectif, annuel, de réduction de la population de la zone 05. Ceci dû à une récolte, supérieure à 2004 et ayant un rapport de 137 CSB/ 100 mâles.

Recommandations

Émettre un nombre élevé de permis de cerf sans bois à simple abattage, pour la section **5-Ouest seulement**, afin de pouvoir atteindre le niveau de population prévue, d'ici 2008. Le nombre demandé de permis est de 4 500.

Réserver 30% des permis csb tirés pour les propriétaires fonciers (2 permis simple abattage par propriétaire) de la zone.

Analyser le partage de la récolte des csb entre le nombre de permis spéciaux à émettre et la longueur de la saison à l'arme à chargement par la bouche.

Avoir le double abattage pour la zone 5-ouest d'ici 2008.

Analyser la possibilité d'émettre des permis, supplémentaires, aux propriétaires – agriculteurs, de la partie 5 Ouest, qui subissent d'importantes pertes causées dues à la déprédation par le cerf.

Responsable : André Dicaire 06-03-28

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 5 de 1997 à 2006

Superficie d'habitat 1559 km2	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Récolte totale	4 367	5 226	3 225	3 369	3 131	3 832	4 204	3 878	4 132	-
Mâles adultes	2 057	1 936	2 014	2 110	1 847	1 853	1 948	1 692	1 746	-
Biches	1 673	2 249	792	814	867	1 396	1 546	1 525	1 631	-
Faons	637	1 041	419	445	417	583	710	661	755	-
Saison à l'arc										
Récolte totale	443	526	329	321	207	179	182	169	133	-
Mâles adultes	149	127	127	136	67	74	77	59	55	
Biches	192	263	117	122	85	68	71	87	58	
Faons	102	136	85	63	55	37	34	23	20	
Début de la saison	20-sept	19-sept	18-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept	18-sept	17-sept	16-sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	3 480	4 322	2 299	2 148	2 133	2 637	3 208	2 960	3 028	-
Mâles adultes	1 908	1 809	1 887	1 974	1 780	1 779	1 871	1 633	1 691	
Biches	1 184	1 756	302	129	252	644	936	924	953	
Faons	388	757	110	45	101	214	401	403	384	
Permis, cerfs sans bois	4550**	5200a**	1000**	400**	890**	2500**	4000**	4117** ~	4 500	4 500
Succès (%)	34,5	48,3	41,2	43,5	39,6	34,0	33,4	32,2	32,5	0,0
Début de la saison	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct	28-oct
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc										
Récolte totale	444	378	597	900	791	1 016	814	749	971	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Biches	297	230	373	563	530	684	539	514	620	
Faons	147	148	224	337	261	332	275	235	351	
Début de la saison	19-nov	21-nov	20-nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov	20-nov	19-nov	18-nov
Durée (jours)	7	9	9	9	9	9	9	9	9	9

**30%propriétaire

a) permis double abat

~ inclus 117 permis SEG = récolte de 45 CSB

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 5 de 1997 à 2006

Superficie d'habitat 1559 km ²	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	4 746	5 533	3 519	3 453	3 135	3 870	4 523	4 355	4 132	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	450	450	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Autres	40	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	0	0	0	3	6	1	3	7	
Fin de semaine	0	0	0	0	2	2	0	0	4	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat(1498après95) Habitat 1 559 km ² en 2001	127,0	121,0	126,0	131,1	113,5	114,1	120,0	104,8	108,5	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	19 005	xxx	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	2 861	3 612	1 513	2 304	5 865	2 084	3 433	6 465	2 124	
enfouissement (j-cm)	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 850	2 507	3 764	1 819	
jours d'enneigement > 50 cm	0	0	0	10	51	0	0	84	0	
jours d'enfouissement > 50 cm	0	0	0	6	9	0	0	20	0	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	92	76	23	106	243	87	121	176	85	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 6

Récolte totale

La récolte totale (9 161) est en légère augmentation (+6,6 %) en 2005, la récolte de tous les segments ayant connu une augmentation. L'augmentation de la récolte de mâles adultes (4 316) fut de 2,0% alors que celle des mâles adultes à l'arme à feu (AAF) (4 077) fut de 4,1%. L'hiver 2005-2006 avec un indice de rigueur de 60, permet d'expliquer cette augmentation, puisque la récolte de mâles adultes de cette zone est composée de quelque 70% de un ans. La récolte totale de cerfs sans bois (CSB) (4 845) augmente moyennement en 2005 (11 %). Cette augmentation est essentiellement la résultante d'une forte augmentation de la récolte pendant la saison avec arme à chargement par la bouche (ACB), soit 30%. À noter que depuis 2002, s'ajoute à la récolte régulière, environ 50 CSB récoltés par des permis SEG pour un projet de recherche, un projet de relève et un contrôle localisé de la déprédation.

Saison à l'arc

La récolte à l'arc (611) (arc et arbalète) est en net recul en 2005 (-30%). Les données de 2004 et 2005 ne sont toutefois pas comparables. Les ajustements seront faits régionalement et ultérieurement puisque les données par saison et

non par engin ne nous ont été fournies que pour 2005. Notons toutefois qu'en 2005, 120 de ces 611 cerfs ont été récoltés à l'arbalète au cours de cette saison, soit 19,6% de la récolte. Cette récolte totale au moyen de l'arbalète est passée de 3 cerfs en 2000 à 222 en 2004 et même à 282 en 2005. Pendant cette même période, la récolte à l'arc est passée de 904 cerfs à 611 cerfs. Cela laisse supposer que plus du tiers des chasseurs à l'arc de la zone 6 sont maintenant handicapés.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte (5 376) a diminué très légèrement (-1,9%) Cette diminution est attribuable à la baisse de la récolte des CSB est la conséquence de la diminution du nombre de permis de CSB (-200). Elle cache toutefois une très grande diminution de la récolte (4 077) des mâles avec bois (-16 %), par rapport à la moyenne de 1999 à 2003. C'est la baisse de la densité (3,5 cerfs/km² versus 5 à 6 cerfs/km²) de cerfs de la zone 6 Sud avec la moitié de la population de la zone 6, qui serait très largement responsable de la baisse de récolte des mâles avec bois. Une certaine stabilité de la population de la zone 6 Sud semble donc se dessiner alors que la zone 6 Nord poursuit sa diminution.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

La récolte (3 174) de CSB de cette saison a, encore une fois, augmenté et de 30 % cette année. Cette récolte représente 35 % de tous les cerfs récoltés, 66 % de tous les CSB récoltés et 71 % des CSB récoltés au cours des saisons avec AAF et avec ACB combinées. Une modification réglementaire sera donc en place pour diminuer et repositionner la saison de chasse avec ACB et ainsi diminuer la récolte de CSB de cette saison, assurer un meilleur partage entre les

saisons et conserver la marge de manœuvre de 50% de CSB récoltés par permis de CSB, permettant ainsi une meilleure gestion de la population et de la récolte et le respect du plan de gestion.

Autres paramètres de suivi

Les récoltes de mâles avec bois de 2001 et de 2004 ont été largement tributaires des hivers rigoureux ayant précédés ces deux récoltes. Toutefois, un inventaire aérien, conduit en janvier 2005, nous a permis d'estimer la densité après chasse à seulement 3,54 cerfs/km² dans la zone 6 Sud pour 9 210 cerfs et à 11,3 cerfs/km² dans la zone 6 Nord pour 12 820 cerfs pour une densité globale de 5,89 cerfs/km², soit la densité cible du plan de gestion. La faible densité de la zone 6 Sud influencera donc fortement la récolte de mâles avec bois pour quelques années. Le taux d'exploitation global de la zone 6 était donc de 32 % à l'automne 2005 avec une récolte composée majoritairement de CSB. S'il y a possibilité et même obligation d'exploiter fortement dans la zone 6 Nord, il nous faudra, pour quelques années, sous-exploiter dans la zone 6 Sud afin de permettre à la population d'augmenter à la densité cible. L'hiver 2005-2006 ayant été très facile, nous anticipons une augmentation en 2006 et de la population et de la récolte dans la zone 6 Sud.

Interprétation globale

L'ensemble des indicateurs fiables liés à la chasse nous permet de croire à une réduction de la population de cerfs de la zone 6, prise globalement. Toutefois, nous estimons que la population de la zone 6 Nord serait en baisse marquée quoique la densité soit encore trop haute et que la population de la zone 6 Sud serait stable ou en léger redressement. L'hiver 2005-2006 ayant été très facile,

nous devrions assister à une augmentation du cheptel de la zone 6 Sud et nous continuerons à réduire celle de la zone 6 Nord. Un meilleur partage de la ressource CSB est à rechercher et des modifications de la saison de chasse avec ACB seront déjà en place en 2006.

Recommandations

Appliquer intégralement le plan de gestion du cerf de Virginie pour ce qui est des densités cibles et de l'exploitation optimale des CSB. L'introduction de l'arbalète devra tenir compte de ces impératifs et les modalités choisies et mises en place devront être ajustées à la situation particulière de cette zone en différenciant nettement la zone 6 Nord de la zone 6 Sud.

Responsable : Marc Jacques Gosselin

Direction : Estrie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 6, de 1996 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	5 944	9 581	11 542	6 512	8 554	7 285	8 325	8 961	8595a	9161ac
Mâles adultes	4 784	4 784	4 645	4 837	5 620	4 832	4 984	5 462	4 230	4 316
Biches	659	3 282	4 415	906	1 854	1 486	2 090	2 207	2 809	3 088
Faons	501	1 515	2 482	769	1 080	967	1 251	1 292	1 556	1 757
Saison à l'arc										
Récolte totale	1 098	945	1 065	728	852	631	681	857	870	611
Mâles adultes	423	336	302	285	361	263	281	329	314	239
Biches	437	410	469	277	319	229	270	319	383	254
Faons	238	199	294	166	172	139	130	209	173	118
Début de la saison	21/sept	20/sept	19/sept	18/sept	23/sept	22-sept	21-sept	20-sept	18/sept	17/sept
Durée (jours)	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale ^a	4 369	7 915	9 809	4 608	6 226	5 060	5 192	5 878	5 277	5 376
Mâles adultes	4 361	4 448	4 343	4 552	5 259	4 569	4 703	5 133	3 916	4 077
Biches		2 486	3 617	34	697	355	356	564	1 011	965
Faons		975	1 845	11	264	131	133	171	350	334
Permis, cerfs sans bois ^b		6 850	10 000		2 000	1 000	1000	1 400	3000b	2 800b
Succès (%)		50,5	54,6		48,1	48,6	48,9	52,4	45,4	46,4
Début de la saison	02/nov	01/nov	31/oct	30/oct	04/nov	03/nov	02/nov	01/nov	30/oct	29/oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale		733	676	1 198	1 488	1 604	2 452	2 209	2 448	3 174
Mâles adultes										
Biches	222	386	329	595	838	902	1 464	1 324	1 413	1 869
Faons	263	341	343	592	644	697	988	912	1 032	1 305
Début de la saison	19/nov	19/nov	21/nov	20/nov	25-nov	24-nov	23-nov	22-nov	20/nov	19/nov
Durée (jours)	3	7	9	9	9	9	9(N) 7(S)	9(N) 7(S)	9(N) 7(S)	9(N) 7(S)

a: dont 222 cerfs récoltés à l'arbalète en 2004 par les détenteurs de permis spéciaux pour handicapés, soit 168 cerfs de plus qu'en 2003 et 282 cerfs récoltés à l'arbalète en 2005.

b: 2 600 permis de chasse aux cerfs sans bois ont été émis dans le secteur nord de la zone et 200 dans le secteur sud.

c: dont 10 cerfs indéterminés.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 6, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	6 724	10 594	12 036	7 214	8 985	7 889	9 003	9 712	9 333	9 576	
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	693	177	114	281	402	61	287	654	726	405	
Autres	87	836	380	421	29	543	391	97	12	10	
Jours de chasse avec neige au sol											
Semaine	3,0	0	0	2,0	0	2,0	4,3				
Fin de semaine	2,0	0	0	1,0	1,0	2,0	3,1				
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	119,0	121,0	119,0	124,0	144,0	125,0	128,0	141,0	107,0	111,2	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}											
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b											
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b											
Superficie totale ravages (ravages > 2,5 km ²)											
Population à l'hiver (inventaire aérien)			19 320							22 030	
Rigueur de l'hiver, stations: Watopéka, Island-Brook, Ste-Christine											
enneigement (j-cm)	4 229	4 305	4 346	2 277	2 520	6 102	2 202	3 816	5 725	2 502	2 151
enfouissement (j-cm)	2 883	2 798	2 028	1 053	1 842	4 664	1 832	3 196	3 932	1 874	1 559
jours d'enneigement > 50 cm	10	20	3	0	12	61	0	8	0	2	
jours d'enfouissement > 50 cm	9	5	0	0	3	38	0	6	0	0	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	98	100	73	38	66	167	66	114	141	93	60

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 7

Récolte totale

La saison 2005 affiche une baisse de 5,1 % comparativement à la saison 2004. D'une récolte de 4857 cerfs en 2004, la saison 2005 s'est soldée par une récolte de 4607 cerfs, ce qui correspond à une différence de 250 cerfs. Contrairement à la tendance générale de la zone, le segment mâle adulte présente une tendance inverse avec une légère hausse de près de 1 %. Les CSB expliquent donc le recul observé à l'échelle de la zone avec une diminution de 13,2 % par rapport à 2004, soit 272 bêtes en moins. En 2005, le nombre de permis pour les CSB a été réduit de 28 %, ce qui se traduit en une réduction de 735 permis. Ces nombres incluent les permis spéciaux émis pour le projet pilote de la région Chaudière-Appalaches (380 en 2004 et 235 en 2005).

Saison à l'arc

D'une durée de 23 jours depuis 1996, cette saison a permis de récolter 146 de moins en 2005 comparativement à 2004, ce qui équivaut à une diminution de 8,1 %. Le recul enregistré dans cette saison a donc été légèrement plus élevé qu'à l'échelle de la zone (5,1 %). Tous les segments de la population ont enregistré en 2005 des baisses d'importances variables (mâles : -7,4 %, femelles : 3,6 %, faons : -17,7%). La saison à l'arc en 2005 représente 36 % de la récolte totale de la saison. Cette valeur a oscillé entre 34 % et 40 % entre 2002 et 2005.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Cette saison d'une durée de 16 jours présente une récolte de 2937 cerfs. Comparativement à 2004, une baisse de 4 % a été observée, soit 123 cerfs. Les sept premiers jours, où les mâles adultes sont chassés exclusivement à l'arc, affichent une hausse de l'ordre de 16 %, passant de 157 en 2004 à 183 en 2005. Pour la période où le fusil, l'arbalète et la poudre noire sont autorisés, la même tendance a été observée pour les mâles adultes, mais avec une importance moindre (+2 %). Le prélèvement de CSB suit une tendance inverse (pour la période couverte par les neuf derniers jours) avec une diminution de 185 CSB, ce qui correspond à une baisse de 20,7 %. Ce résultat est directement relié à l'ajustement du nombre de permis de CSB offerts au tirage au sort en 2005. Le succès de chasse au CSB, si l'on exclut les permis spéciaux du projet dans la région de Chaudière-Appalaches, a été en 2005 de 38 %.

Autres paramètres de suivi

Avec un NIVA provisoire de 1892 à l'hiver 2005-2006, la sévérité de l'hiver aura un effet limité sur la mortalité. Même si l'enneigement apparaît quasi normal, l'indice d'enfoncement et le nombre de jours où les valeurs ont été supérieures à 50 cm nous indiquent une influence marginale des conditions hivernales.

Interprétation globale

La récolte globale de 2005 (4607 cerfs) a légèrement fléchi, soit 5,1 % par rapport à 2004; toutefois, elle se compare facilement au niveau de récolte moyen établi pour les années 2002 à 2005 (4692 cerfs). La première saison de 23 jours et exclusive à l'arc pour les trois segments affiche un repli de l'ordre de 8 %

lorsque comparée à la saison 2004 avec une récolte de 1651 cerfs, mais demeure comparable à la valeur moyenne pour les cinq années qui ont précédé la mise en œuvre du Plan de gestion 2002-2008 qui, elle, se situe à 1578 cerfs. Cette saison présente donc des résultats relativement stables depuis 2002. La récolte de mâles adultes à l'arc en 2005 à l'échelle de la zone dans la 2^{ème} saison a régressé de 11,8 % par rapport au sommet atteint en 2003. Depuis 2002, les récoltes de mâles adultes (tous engins) ont oscillé entre 2123 et 2747 cerfs. La récolte de 2005 se situe à l'intérieur de cette plage avec une valeur de 2193 mâles en 2005. Ces résultats suggèrent que la population aurait peu fluctué depuis les dernières années et qu'un léger recul est possible.

Recommandations

L'objectif étant de maintenir la population au niveau optimal et considérant que l'hiver 2005-2006 présente un NIVA qui refléterait un hiver dont la rigueur n'aurait pas affecté de façon anormale la survie des cerfs, le nombre de permis de CSB sera ajusté à la hausse pour la saison 2006 dans la sous zone 7 sud avec 605 permis de plus (2450 en 2006 vs 1845 en 2005). Ce nombre (2450) comprend les permis spéciaux émis dans le cadre du projet pilote dans la région 12 lesquels seront majorés de 15 (235 en 2005 vs 250 en 2006).

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 7, de 1996 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5800 km ²⁽¹⁾	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Récolte totale	1 601	1 671	2 051	2 380	2 259	4 257	5 050	4 857	4 607 ^(*)	
Mâles adultes	806	892	1 062	1 358	1 260	3 148	3 540	2 798	2 828	
Biches	494	453	600	656	627	766	1 043	1 418	1 235	
Faons	301	326	389	366	372	343	467	633	544	
Indéterminés		-	-	-	-	-	-	8	0	
Saison à l'arc⁽²⁾										
Récolte totale	1 353	1 324	1 632	1 873	1 709	1 723	1 733	1 797	1 651	
Mâles adultes	558	545	643	851	718	768	793	675	625	
Biches	494	453	600	656	626	643	622	748	721	
Faons	301	326	389	366	365	312	318	371	305	
Indéterminés								3	0	
Début de la saison	27/sept	26/sept	25/sept	30/sept	29/sept	28/sept	27-sept	25-sept	24-sept	
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc⁽³⁾										
Récolte totale	248	347	419	507	550	274	216	199	219	
Mâles adultes	248	347	419	507	542	272	207	157	183	
Biches					1	2	8	34	25	
Faons					7	0	1	5	11	
Indéterminés								3		
Permis, cerfs sans bois						500	1 500	2 580*		
Succès (%)						30	38	33**		
Début de la saison	01/nov	31/oct	30/oct	4/nov	03/nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct	
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	
Saison au fusil, arbalète, poudre noire et arc⁽⁴⁾										
Récolte totale	-	-	-	-	-	2 260	3 101	2 861	2 718	
Mâles adultes						2 108	2 540	1 966	2 010	
Biches						121	413	636	495	
Faons						31	148	257	213	
Indéterminés								2		
Début de la saison						09/nov	08-nov	06-nov	05-nov	
Durée (jours)						9	9	9	9	

(1) Superficie d'habitat réajustée à 5 800 km²

(2) Nous retrouvons inclus les cerfs abattus à l'arbalète avec des permis spéciaux.

(3) Cerfs abattus seulement à l'arc pour les 16 jours et ceux abattus à l'arbalète les 7 premiers jours avec permis pr handicapé.

(4) Cerfs abattus avec fusil, arbalète et poudre noire seulement pour les 9 derniers jours.

* Comprend 235 permis seg de la région 12. ** Succès calculé en excluant les permis seg.

(*) Comprend 19 bêtes abattues entre les saisons.

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 7, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 800 km ²	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	1 979	2 150	2 344	2 493	2 388	4 325	5 122	4 902	4 635	
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	291	383	212	94	100	2	27	42	20	
Autres	87	96	81	19	29	66	45	3	8	
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fin de semaine	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat ⁽¹⁾	4,3	6,0	7,2	8,7	9,3	4,7	3,8	3,4	2,7	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)										
Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s): Ste-Eulalie										
enneigement (j-cm)	6 525	7 126	4 218	2 581	7 027	1 996	4 426	7 045	4 510	4 069
enfoncement (j-cm)	3 502	2 689	2 870	2 070	5 366	1 507	3 284	3 463	2 142	1 892
jours d'enneigement > 50 cm	71	78	12	8	81	0	24	93	20	10
jours d'enfoncement > 50 cm	19	0	5	5	28	0	13	19	0	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	125	96	102	74	191	47	112	117	73	65

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues (1) Mâles adultes abattus à l'arc durant la saison à l'arme à feu.

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 8 Nord

Récolte totale

Cette année, la récolte totale a poursuivi son augmentation (334 bêtes) après une légère baisse l'an dernier. C'est la plus forte récolte de tout temps avec 5 048 bêtes. Ce qui laisse présager que la population totale aurait débuté sa décroissance.

Saison à l'arc

La saison à l'arc a connu, une légère baisse, à 383 cerfs. Ce qui correspond à la moyenne des 10 dernières années. Le déplacement des archers vers l'arme à chargement par la bouche se maintiendrait. Toutefois, la venue, éventuelle, de l'arbalète viendra accroître la récolte de cette saison

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

N/A

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Depuis son implantation en 1996 la croissance de la récolte ne s'essouffle pas. Elle nous permet de récolter les CSB, en très grand nombre, et sans tirage au sort.

Autres paramètres de suivi

En 2006, la rigueur de l'hiver, NIVA a atteint 1016 (Knowlton moyenne 2085) le plus bas depuis 1999, L'hiver a débuté très tôt en décembre mais dès la mi-janvier la neige au sol se situait à moins de 10 centimètres. La neige est demeurée au sol toute la saison. Ce qui n'aurait pas causé trop de difficulté aux cerfs de la région.

Interprétation globale

La faible progression des mâles récoltés, nous indiquerait que l'intensité de la récolte des cerfs sans bois, dans le but de réduire la population, commencerait à porter fruit. Nous avons obtenu une récolte de 150 CSB / 100 mâles, soit 163 CSB/100 mâles dans la partie Est de la zone et 136 pour l'autre partie..

Recommandations

Conserver la saison à l'arme à chargement par la bouche, tous les segments, selon les mêmes conditions.

Conserver la saison à l'arme à chargement par la bouche, au cerf sans bois, de la zone 8-Est à 5 jours.

Analyser la possibilité d'émettre des permis, supplémentaires, aux propriétaires – agriculteurs, de la partie 8 Est, qui subissent d'importantes pertes causées dues à la déprédation par le cerf.

Responsable : André Dicaire 06-03-28

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8-nord, de 1997 à 2006

Superficie d'habitat 1 500 km2	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Récolte totale(c)	1 954	2 121	2 911	3 471	3 760	4 267	4 818	4 714	5 048	-
Mâles adultes	1 152	1 099	1 453	1 800	1 844	2 115	2 122	1 948	2 018	-
Biches	675	566	850	951	1 145	1 257	1 585	1 646	1 759	-
Faons	127	456	608	720	771	895	1 111	1 120	1 271	-
Saison à l'arc										
Récolte totale(c)	498	335	389	580	431	386	457	471	383	-
Mâles adultes	184	134	158	256	186	165	204	192	156	
Biches	169	108	129	193	147	136	162	174	152	
Faons	145	93	102	131	98	85	91	105	75	
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	25-sept	24-sept	23-sept
Durée (jours)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc 8-EST cerfs sans bois										
Récolte totale	xxx	Xxx	xxx	xxx	xxx	223	246	297	378	-
Biches(d)	xxx	Xxx	xxx	xxx	xxx	113	139	155	219	
Faons(d)	xxx	Xxx	xxx	xxx	xxx	110	107	142	159	
Début de la saison	xxx	Xxx	xxx	xxx	xxx	27-nov	26-nov	24-nov	23 nov	22 nov
Durée (jours)	xxx	Xxx	xxx	xxx	xxx	5	5	5	5	5
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc tous segments										
Récolte totale	1 824	1 786	2 522	2 891	3 329	3 881	4 115	3 946	4 287	-
Mâles adultes	968	965	1 295	1 544	1 658	1 950	1 918	1 756	1 862	
Biches	506	458	721	758	998	1 121	1 284	1 317	1 388	
Faons	350	363	506	589	673	810	913	873	1 037	
Début de la saison	08-nov	07-nov	06-nov	11-nov	10-nov	09-nov	08-nov	06-nov	05-nov	04-nov
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8-nord, de 1997 à 2006

Superficie d'habitat 1 500 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
Autres paramètres de suivi										
mâles AAF/100 km ²	xxx	xxx								
mâles ACB/100 km ²	64,5	64,3	86,3	102,9	110,5	130,0	127,9	117,1	124,1	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx								
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx								
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx								
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx								
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx								
Rigueur de l'hiver, station(s): Knowlton										
enneigement (j-cm)	2 861	3 612	1 513	2 304	5 865	2 084	3 433	6 465	2 124	
enfouissement (j-cm)	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 850	2 507	3 764	1 819	
jours d'enneigement > 50 cm	0	0	0	10	51	0	0	84	0	
jours d'enfouissement > 50 cm	0	0	0	6	9	0	0	20	0	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	92	76	23	106	243	87	121	176	85	

** ne comprend pas la population au nord du St-Laurent (seulement en Montérégie)

Cerf de virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 8-Sud

Récolte totale

La récolte montre une légère baisse pour les mâles à l'arme à feu tout en étant dans la moyenne des dernières années mais quand même l'une des plus basse depuis 1995. Avec l'intensification de la récolte, par l'émission de nombreux permis spéciaux (csb) et nouvellement, par l'ajout d'une saison à l'arme à chargement par la bouche réservée aux cerfs sans bois, nous commençons à percevoir le fléchissement de la population.

Saison à l'arc

La saison à l'arc montre une récolte de 14 bêtes. Nous souhaitons que la venue, éventuelle, de l'arbalète viendra insuffler un nouveau dynamisme à cette saison

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte de 657 mâles est au niveau moyen des dernières années. Ce qui nous laisse croire à faible variation à la baisse de la population.

Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc

Le succès est plutôt pauvre (84csb), quoique le plus élevé jusqu'à maintenant, alors que nos attentes étaient de 300 bêtes. Laissons la chance à cette nouvelle venue de bien s'installer et le temps aux chasseurs de cette zone d'acquérir des armes à chargement par la bouche.

Autres paramètres de suivi

En 2006, la rigueur de l'hiver, NIVA a atteint 1016 (Knowlton moyenne 2085) le plus bas depuis 1999, L'hiver a débuté très tôt en décembre mais dès la mi-janvier la neige au sol se situait à moins de 10 centimètres. La neige est demeurée au sol toute la saison. Ce qui n'aurait pas causé trop de difficulté aux cerfs de la région.

Interprétation globale

Dans la partie nord-est de l'État de New York, dans deux « Unit », la récolte aurait baissé, significativement depuis les dernières années. Les gestionnaires de New York ont décidé de permettre le segment mâle lors de leur deuxième saison à l'arme à chargement par la bouche afin d'enlever de la pression sur les csb. Ce qui nous laisse croire que nos actions pour abaisser la population, influençant notre récolte, porte fruit. Par contre nos collègues des USA non par les mêmes préoccupations que les nôtres de baisser le niveau de population de cette région.

Les hivers doux que nous connaissons, habituellement à cet endroit, est une des raisons de l'abondance des cerfs. Par contre, le succès de récolte avec le permis aux cerfs sans bois demeure bas (28%). C'est peut être dû à la dimension réduite de la zone. Ce qui aurait pour effet de limiter l'accès qu'à un petit nombre de chasseur. Nous avons connu une récolte de 130 CSB / 100 mâles, soit près de 105 de plus que l'an dernier ce qui devrait maintenir la tendance à la réduction de la population.

Recommandations

Émettre 2 800 permis (simple abattage) aux cerfs sans bois et maintenir la nouvelle saison à l'arme à chargement par la bouche à 5 jours.

Réserver 30% des permis csb tirés pour les propriétaires fonciers (2 permis simple abattage par propriétaire) de la zone.

Analyser le partage de la récolte des csb entre le nombre de permis spéciaux à émettre et la longueur de la nouvelle saison à l'arme à chargement par la bouche.

Analyser la possibilité d'émettre des permis, supplémentaires, aux propriétaires - agriculteurs qui subissent d'importantes pertes causées dues à la déprédation par le cerf.

Avoir la possibilité d'utiliser le double abattage d'ici 2008.

Responsable : André Dicaire

Direction : Laval-Montréal-Montérégie

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8-Sud, de 1997 à 2006

Superficie d'habitat 585 km2	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Récolte totale(c)	1 573	1 284	1 350	1 614	1 409	1 368	1 631	1 497	1 523	-
Mâles adultes	789	707	803	925	751	718	761	721	662	-
Biches	456	344	309	423	427	428	527	483	499	-
Faons	328	233	238	266	231	222	292	293	362	-
Saison à l'arc										
Récolte totale(c)	85	51	41	62	39	46	40	26	14	-
Mâles adultes	30	13	7	33	17	14	19	10	5	
Biches	30	15	21	20	17	15	12	10	3	
Faons	25	23	13	9	5	17	9	6	6	
Début de la saison	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept	23-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	1 488	1 233	1 309	1 552	1 370	1 322	1 540	1 410	1 425	-
Mâles adultes	759	694	796	892	734	704	742	711	657	
Biches(d)	426	329	288	403	410	413	515	438	456	
Faons(d)	303	210	225	257	226	205	283	261	312	
Permis, cerfs sans bois	1 600	1100**	1400*	2400*	2400*	2000*	2500*	2500*	2 800	2 800
Succès (%)	45,6	49,0	36,6	27,5	26,5	30,9	31,9	28,0	30,7	0,0
Début de la saison	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct	28-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc CERFS SANS BOIS										
Récolte totale	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	70	51	61	84	-
Biches	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	36	33	35	40	
Faons	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	34	18	26	44	
Début de la saison	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	20-nov	19-nov	17-nov	16-nov	15-nov
Durée (jours)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	5	5	5	5	5

30% réservés propriét.

** double abattage

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 8 Sud, de 1997 à 2006^e

Superficie d'habitat 585 km²	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	xxx									
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers(non fiable)	xxx									
Autres	xxx									
Jours de chasse avec neige au sol										
Semaine	0	0	0	0	0	6	1	0	4	
Fin de semaine	0	0	0	0	0	2	0	0	2	
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	129,7	118,6	136,1	152,5	125,5	120,3	126,8	121,5	112,3	
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}	xxx									
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx									
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx									
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx									
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx									
Rigueur de l'hiver, station(s): knowlton										
enneigement (j-cm)	2 861	3 612	1 513	2 304	5 865	2 084	3 433	6 465	2 124	
enfouissement (j-cm)	1 926	1 570	447	2 103	4 104	1 850	2 507	3 764	1 819	
jours d'enneigement > 50 cm	0	0	0	10	51	0	0	84	0	
jours d'enfouissement > 50 cm	0	0	0	6	9	0	0	20	0	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	92	76	23	106	243	87	121	176	85	

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 09

Récolte totale

Quatrième année d'application du plan de gestion 2002-2008. Au cours de la saison de chasse 2005, la récolte totale a chuté de 15% passant de 2585, en 2004, (0,55 cerfs/km²) à 2210 cerfs (0,47 cerfs/km²) brisant ainsi la courbe ascendante des dernières années. Cette baisse est surtout attribuable aux mâles prélevés à l'arme à feu (- 22%) et particulièrement dans la partie laurentienne où le taux de décroissance a frôlé les 28%. Dans la partie de Lanaudière, la récolte totale s'est maintenue. Les cerfs sans bois (CSB) ont augmenté de 7% pour l'ensemble de la zone 9. L'indicateur CSB/100 mâles adultes atteint 39 pour l'ensemble de la zone 9, 26 pour la partie est et 48 pour la partie ouest. Le segment femelle adulte représente 25% du prélèvement total dans la partie ouest et 11% dans l'est. La densité de récolte est de l'ordre de 0,52 cerfs/km² dans la partie ouest et de 0,39, dans la partie est.

Saison à l'arc (arc et permis spéciaux à l'arbalète)

La récolte à l'arc (536 cerfs) est relativement stable depuis 2003 et représente environ 24% du prélèvement total, soit 4 points de plus qu'en 2004. La récolte s'est accrue de 26% du côté est de la zone alors qu'il s'est abaissé de 8% du côté ouest. Suite à la hausse de la représentativité des mâles à 39% en 2004, le taux est descendu à 35% tandis que les proportions de femelles et de faons ont légèrement augmenté. Les CSB sont mieux représentés dans la récolte qu'en

2004 (+ 8 %) dans l'ensemble de la zone et notamment dans Lanaudière (+ 11%). Ils représentent 66% de la récolte à l'arc dans la zone ouest et 56% dans la partie est.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte totale à l'AAF (1398 cerfs) s'est affaïssée de 22% par rapport à 2004 dans la zone, pour rejoindre le niveau du début des années 2000. Ce déclin s'observe surtout chez les mâles de la partie ouest avec un taux de -28%. Dans la partie est, la décroissance est de 8%. Le nombre de permis spéciaux (550), offerts dans la partie ouest seulement, a permis la récolte de 276 CSB, une hausse de 4% par rapport à 2004. Le succès s'est légèrement accru mais demeure autour de 50% depuis l'ouverture de cette chasse.

Accidents routiers et autres causes de mortalité

Le nombre de cas de mortalités autres que la chasse (accidents routiers et autres) et enregistrés dans le SIGF représente 14% du total des mortalités. Près de 94% des cas proviennent des accidents routiers qui sont probablement sous-représentés. Parmi les mortalités répertoriées, le sexe et l'âge de très peu d'individus ont été déterminés. Des 46 cas, 65% étaient des femelles adultes. Le nombre d'enregistrements, recueillis depuis 2002, oscille autour de 350 et l'ampleur des variations ne permet pas de déceler une tendance.

Densité de population

Un inventaire de population de cerfs a été réalisé au cours de l'hiver 2000, dans la partie Lanaudière de la zone 9 et a été complété en 2002 dans la partie

Laurentides. En ajustant les résultats d'inventaire, on estime que la population de l'automne 2005 devrait approcher 12300 cerfs ($3,1/\text{km}^2$) dans la zone dont 9300 ($3,26/\text{km}^2$) dans la partie ouest et 3000 ($1,64/\text{km}^2$) dans l'est. Les taux d'exploitation, seraient d'environ 18% pour la zone, 24% dans Lanaudière et 16% dans la partie laurentienne. Le taux moyen se rapproche de la moyenne québécoise (environ 15).

Rigueur de l'hiver

L'hiver 2004-2005 a été relativement rigoureux et long (entre 144 et 151 jours). La neige a fait son apparition au début de décembre pour fondre à la fin du mois d'avril. Les mois de février et mars ont été particulièrement difficiles. Aucun épisode de pluie ou de verglas n'a eu lieu de sorte qu'aucune croûte ne s'est formée. Le NIVA moyen représente 119% de la normale pour la zone, 132% dans la partie est de la zone (Chertsey) et a été normal dans la partie ouest (Hill Head). On a dénombré 61 jours avec plus de 50 cm d'enfoncement à Chertsey alors qu'à Hill Head, le cerf s'est déplacé avec aisance tout l'hiver. Les conditions hivernales ont été très différentes au cours de l'hiver 2005-2006. Les pluies fréquentes et les records de températures élevées ont multiplié les couches glacées de sorte que malgré l'enneigement important, le NIVA est demeuré très bas (2423). Peu de précipitations ont eu lieu en mars et avril a été caractérisé par des périodes de températures douces.

Interprétation globale

Les différents indicateurs révèlent une baisse importante de la population, ramenant le niveau à celui du début des années 2000. Parmi les faits saillants des

résultats de chasse de la saison 2005, on note :

La chute drastique de la récolte de mâles adultes à l'arme à feu.

- Le nombre de CSB/100 MA dans la récolte globale, qui a atteint 39 alors qu'on estime à 35, le seuil pour maintenir le niveau actuel de la population; il est de 48 dans la partie ouest.
- Les conditions de neige relativement difficilement au cours de l'hiver 2004-2005 dans la partie est de la zone et normales dans la partie ouest.
- Retour du niveau de récolte à l'arc dans la partie est de la zone et augmentation de la proportion de CSB.
- Le succès de récolte de CSB est constant.

Ces constats nous amène à conclure que la population est probablement à la baisse. L'analyse par sous-zone révèle que le phénomène est plus accentué du côté ouest de la zone où l'hiver a été moins rigoureux. Par contre, la proportion importante de CSB prélevée dans cette partie de zone pourrait être une partie de l'explication.

Recommandations

- Considérant que la récolte de mâles adultes à l'AAF a subi une baisse importante.
- Considérant que la proportion de CSB est relativement élevée.
- Considérant que ces deux paramètres nous font craindre une certaine surexploitation ayant conduit à une baisse significative de la population.

Il est recommandé de poursuivre l'application du plan de gestion, de maintenir le

tirage au sort mais de diminuer le nombre de permis de CSB à 300 dans la partie ouest de la zone et de ne pas ouvrir la chasse aux CSB dans la partie est au cours de la saison 2006.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 9, de 1996 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison

Superficie d'habitat 4731 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	1 063	1 177	985	1 340	1 937	1 960	2 287	2 454	2 585	2 210
Mâles adultes	928	1 019	863	1 125	1 679	1 636	1 863	1 934	1 997	1 585
Biches	83	97	73	136	164	197	281	345	423	462
Faons	52	61	49	79	94	127	143	175	165	163
Saison à l'arc (inclus permis spéciaux ARB)										
Récolte totale	201	215	185	325	401	477	413	536	529	536
Mâles adultes	66	57	63	110	143	153	139	173	206	187
Biches	83	97	73	136	164	197	164	228	227	246
Faons	52	61	49	79	94	127	110	135	96	103
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	862	962	800	1 015	1 536	1 483	1 874	1 918	2 056	1 674
Mâles adultes	862	962	800	1 015	1 536	1 483	1 724	1 761	1 791	1 398
Biches	0	0	0	0	0	0	117	117	196	216
Faons	0	0	0	0	0	0	33	40	69	60
Permis, cerfs sans bois	-	-	-	-	-	-	300	300	550	550
Succès (%)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	50,0%	52,3%	48,2%	50,2%
Début de la saison	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biches	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	Xxx									
Durée (jours)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 9, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4731 km ²	Année										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	1 337	1 426	1 256	2 084	2 189	2 288	2 672	2 845	2 966	2 584	-
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	224	200	241	146	230	257	345	362	360	351	
Autres	50	49	30	1	22	71	40	29	21	23	
Jours de chasse avec neige au sol											
Semaine	7	3	0	1	0	2	5	5	8	0	
Fin de semaine	4	2	0	0	0	2	5	3	3	0	
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	18,2	20,3	16,9	21,5	32,5	31,3	36,4	37,2	37,9	29,5	
Âge moyen, femelles adultes	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
(n femelles adultes) ^{ab}	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	xxx	xxx	xxx	94 (est)	xxx	xxx	505	xxx	xxx	xxx	xxx
Population à l'hiver (inventaire aérien)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx 1630 (est)	xxx	11000** 5000 (ouest)	xxx	xxx	xxx	xxx
Rigueur de l'hiver, stations: Moyenne de Chetsey et Hill Head											
enneigement (j-cm)	7 994	6 953	7 892	6 828	4 945	7 639	3 619	6 222	5 044	7 097	7 321
enfouissement (j-cm)	5 033	3 564	3 268	3 696	3 739	4 978	2 386	5 077	3 261	4 898	2 423
jours d'enneigement > 50 cm	70	71	62	46	87	87	11	41	38	67	68
jours d'enfouissement > 50 cm	37	26	0	23	32	42	0	27	12	31	0
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	122	87	79	90	91	121	58	123	79	119	66

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

**Selon les inventaires 2000 et 2002, la population serait de 6800 cerfs. En réalité, nous croyons que la population atteint plutôt 11 000 cerfs, soit 2,3 cerfs/km²

Cerf de Virginie
Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005
Zones 10 et 12

Récolte totale

Alors que la récolte était en augmentation de 2002 à 2004, la récolte de 2005 (12 639 cerfs) a connue une baisse de 20 %, malgré que le nombre de permis de cerfs sans bois fût en légère augmentation.

Une fois de plus, la récolte de cerfs dans la zone 12 est négligeable et provient presque exclusivement de la réserve La Vérendrye (20/21).

Saison à l'arc

La récolte lors de la saison à l'arc s'élève à 752 cerfs, une baisse de seulement 10 % comparativement à 2004. La récolte est fortement biaisée envers les femelles (150 femelles adultes : 100 mâles adultes). Les archers abattent seulement 8 % des femelles adultes récoltées par la chasse, soit 2 % de plus que l'année précédente.

Saison à l'arme à chargement par la bouche (ACB)

La saison de chasse à l'ACB semble de plus en plus populaire, si on se fie à la récolte qui est en croissance depuis l'introduction de cette saison en 2002. La récolte a connue une augmentation de 10 % en 2005, ce qui est considérable si on considère les baisses de récolte pour la saison de chasse à l'arme à feu et

celle à l'arc. Il est probable que la hausse de la récolte à l'ACB s'expliquerait par une croissance dans le nombre d'adeptes qui pratiquent la chasse avec une ACB.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

La récolte totale de la zone 10 représente 22 % de la récolte continentale québécoise. Celle des mâles adultes représente 19 % de la récolte continentale. La récolte de mâles lors de la saison de chasse à l'arme à feu (4 918 mâles adultes) a chuté de 31 % comparativement à 2004. La récolte de CSB est de 13 % inférieure à celle de 2004, malgré que le nombre de permis spéciaux soit sensiblement le même en 2005.

Autres paramètres de suivi

Le nombre d'accidents routiers impliquant un cerf (364 accidents) est dans la moyenne des cinq années précédentes.

L'inventaire de population réalisé en janvier et février 2006 confirme qu'il y a eu une baisse marquée de la population de cerfs de Virginie dans la zone 10, ce qui explique les résultats de chasse. Il est cependant difficile d'expliquer les excellents résultats de la saison 2004 puisque la population de cerf devait être sensiblement la même en 2004 et en 2005.

Interprétation globale

D'un côté, les résultats de l'inventaire de janvier 2006 indiquent que la population a connue une baisse marquée, passant de 90 000 cerfs \pm 12 % en 2000, à 55 400 \pm 17 % cerfs en 2006. De l'autre, la baisse de 30 % de la récolte de

mâles à l'arme à feu s'est seulement fait sentir cette année. Or, il est peu probable que la baisse de la population ait eu lieu seulement entre 2004 et 2005, si non que les hivers ont été peu rigoureux pendant cette période. Vraisemblablement, la baisse de population fut graduelle mais les techniques de chasse utilisées (i.e. l'appâtage) auraient permis de maintenir la récolte à un niveau élevé alors que la population diminuait graduellement. Les mauvaises conditions de chasse (pluie abondante et forts vents au début de la saison de chasse à l'AAF, ouverture hâtive, pas de neige au sol) auraient aussi contribué à la baisse de la récolte.

Recommandations

Selon le plan de gestion, nous sommes présentement au niveau *sous optimal*. Il faudrait donc fermer la saison de chasse à l'ACB en 2007. Le nombre de permis de CSB devra être réduit à 8 575 en 2006, sans compter les 420 permis de chasse de groupe qui seront alloués aux pourvoiries à droits exclusifs et à la réserve faunique Papineau-Labelle.

Responsable : Donald Jean

Direction : Outaouais

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 10, de 1996 à 2005**a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)**

Superficie d'habitat 19 197 km ²	Année ¹									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	6 692	6 373	7 052	8 034	11 168	10 740	12 354	13 525	15 894	12 639
Mâles adultes	4 832	4 159	5 083	5 224	8 195	7 059	7 003	7 751	7 796	5 568
Biches	1 357	1 522	1 337	1 857	1 988	2 544	3 743	3 884	5 319	4 639
Faons	503	692	632	953	985	1 137	1 608	1 890	2 779	2 432
Saison à l'arc										
Arc										709
Arbalète										59
Récolte totale	507	620	592	829	747	775	893	702	853	768
Mâles adultes	130	166	191	240	254	271	319	260	304	246
Biches	230	299	216	377	338	389	401	305	340	368
Faons	147	155	185	212	155	115	173	137	209	154
Début de la saison	28/sept	27/sept	26/sept	25/sept	16/sept	15-sept	21-sept	20-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	16	16	16	14
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	6 185	5 753	6 460	7 205	10 421	9 965	11 155	12 364	14 483	11 242
Mâles adultes	4 702	3 993	4 892	4 984	7 941	6 788	6 455	7 139	7 117	4 918
Biches	1 127	1 223	1 121	1 480	1 650	2 155	3 285	3 500	4 845	4 095
Faons	356	537	447	741	830	1 022	1 415	1 725	2 521	2 229
Permis, cerfs sans bois	3 000	3 000	3 000	4 000	5 000	6 000	9 500	10 000	15 029	15 076
Succès (%) ²	49,4	58,7	52,3	55,5	49,6	53,0	50,3	53,3	50,2	43,4
Début de la saison	02/nov	01/nov	31/oct	30/oct	04/nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	306	459	558	624
Mâles adultes							229	352	375	401
Biches							57	79	134	174
Faons							20	28	49	49
Début de la saison							26-oct	25-oct	23-oct	22-oct
Durée (jours)							5	5	5	5

¹ La récolte présentée avant 2005 était celle réalisée à l'aide de l'engin arc puisqu'à toute fin pratique l'arc était majoritairement utilisé durant cette saison. Avec la croissance de la popularité de l'arbalète, la récolte est maintenant précisée par saison et par engin à l'intérieur de la saison.

MAJ le 6 mars 2006

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 10, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19 197 km ²	Année												
	1985	1986	1987	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	2 770	4 273	4 330	7 137	6 951	7 525	8 499	11 607	11 240	12 854	13 905	16 317	13 068
Autres causes de mortalités													
Accidents routiers		297	297	265	349	377	334	371	361	441	303	340	364
Autres		300	300	180	229	96	131	68	139	59	77	83	65
Jours de chasse avec neige au sol													
Semaine		0	0	6	3	0	0	0	0	2	2	0	0
Fin de semaine		0	0	4	2	0	1	0	0	1	0	0	0
Autres paramètres de suivi													
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	11,2	14,4	14,0	24,5	20,8	25,5	26,0	41,4	35,4	33,6	37,2	37,1	25,6
Âge moyen des femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}				n/d (0)	n/d (0)	n/d (0)	n/d (0)	n/d (0)	n/d (0)	n/d (1)	n/d	n/d	n/d
% mâles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b				n/d	n/d	n/d	n/d						
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b				n/d	n/d	n/d	n/d						
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)				1 768	1 868	2 004	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Population à l'hiver (inventaire aérien)								90 000					
Rigueur de l'hiver, station(s): Ladysmith, Vénosta, Duhamel et 31-Milles													
enneigement (j-cm)				6 812	6 373	5 536	5 619	2 344	6 610	4 045	5 723	3 952	5 289
enfouissement (j-cm)				4 383	3 726	2 971	4 240	2 020	5 217	2 607	4 966	2 818	3 665
jours d'enneigement > 50 cm				49	71	50	54	5	78	8	42	11	40
jours d'enfouissement > 50 cm				24	29	5	24	3	49	0	34	1	13
indice de rigueur (normale de la zone = 100)				115	98	79	112	54	138	70	131	75	98

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zones 11 et 15 Ouest

Récolte

La récolte totale enregistrée en 2005 est très légèrement supérieure (89 cerfs, +3%) à celle de la saison précédente. Cette légère augmentation est attribuable à l'émission de 700 permis de CSB (0 en 2004), lesquels ont permis la récolte de 430 cerfs sans bois.

À l'arc, une légère augmentation de la récolte est notée (4%, ou 12 cerfs), pour une cinquième année consécutive. À l'AAF, la récolte de mâles adultes effectuée durant la troisième semaine s'est accrue relativement à 2004.

À des fins d'analyse sur une longue période, le nombre de mâles adultes récoltés à l'AAF durant les deux premières semaines de chasse dans la zone 11 a diminué de 22%, entre 2004 et 2005, avec 1 217 cerfs enregistrés. Cette valeur est la plus faible depuis 2000.

Autres paramètres de suivi

Les conditions de chasse à l'automne 2005 n'ont pas été à l'avantage des chasseurs, avec des températures au-dessus des normales et aucune neige au sol durant les deux premières semaines. Pour plusieurs, cela aurait pu diminuer les déplacements des cerfs et les comportements associés au rut. L'hiver 2004-2005 a été de rigueur moyenne pour les cerfs (indice normalisé de 86).

Le nombre de cerfs victimes d'accidents routiers s'est fortement accru en 2005 (+45%), avec 152 cerfs tués sur les routes.

Une enquête auprès des chasseurs de cerfs n'a été effectuée en 2005 que dans la réserve faunique Rouge-Matawin, des retards administratifs au central ayant empêché la réalisation de l'enquête auprès des détenteurs de permis spéciaux. Le nombre moyen de cerfs vus par jour de chasse a été de 3,2, ce qui est semblable à la valeur globale de la saison précédente mais inférieur à ce qui avait été vu dans le même territoire en 2004 (3,9 cerfs/jour-chasse).

Pour ce qui est de l'évolution de la population en 2006, on pourrait s'attendre à une légère croissance, l'hiver 2005-2006 ayant été moyen pour les cerfs (NIVA = 3 546, moyenne des stations 5 et 19; indice de rigueur : 96). Des épisodes de verglas sont cependant survenus, notamment dans la partie au sud de Labelle.

Interprétation globale

La récolte de mâles à l'arme à feu est à la baisse, mais le nombre de jours de chasse avec neige pourrait expliquer une partie de cette diminution. Toutefois, plusieurs chasseurs ont l'impression que la population est à la baisse : moins de pistes, peu de mâles adultes, plusieurs femelles non suitées. L'enquête postale aurait été fort utile en 2005.

Recommandations

Émettre 700 permis de cerfs sans bois pour la saison de chasse 2006 et effectuer une enquête postale auprès des détenteurs de ces permis.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte de cerf de Virginie dans les zones 11 et 15-Ouest, de 1996 à 2005

a) Récolte sportive de chacun des segments de la population par saison de chasse

Superficie d'habitat 5 745 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	1 237	1 108	1 346	1 407	2 249	2 216	2 955	2 521	2 487	2 576
Mâles adultes	1 113	991	950	965	1 677	1 608	2 227	2 168	2 299	1 942
Biches	70	83	277	310	397	389	559	261	129	471
Faons	54	34	119	132	175	219	169	92	59	158
Indéterminé										5
Saison à l'arc (arbalète pour les A.C.A.P.H.)										
Récolte totale	156	168	181	214	255	183	223	238	295	307
Arc	156	168	181	214	255	183	222	227	259	266
Arbalète	0	0	0	0	0	0	1	11	36	41
Mâles adultes	32	51	53	58	87	47	78	70	107	108
Biches	70	83	81	103	116	84	109	120	129	163
Faons	54	34	47	53	52	52	36	48	59	36
Début de saison, Z11E	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	14	14	14	14	14	14	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc (2 premières semaines)										
Récolte totale	1 081	940	1 165	1 193	1 994	2 033	2 232	1 905	1 902	1 850
Mâles adultes	1 081	940	897	907	1 590	1 561	1 754	1 747	1 902	1 511
Biches	0	0	196	207	281	305	381	124	0	245
Faons	0	0	72	79	123	167	97	34	0	90
Indéterminé								1	1	4
Permis, cerfs sans bois	-	-	500	500	800	800	1 000	300	-	700
Succès (%)			53,6	57,2	50,5	59,0	58,3	61,7	-	61,4
Début de la saison	02-nov	01-nov	31-oct	30-oct	04-nov	03-nov	02-nov	01-nov	30-oct	29-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc (3e semaine, à partir de 2002)										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	500	378	290	418
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	395	351	290	323
Biches	0	0	0	0	0	0	69	17	0	63
Faons	0	0	0	0	0	0	36	10	0	32
Indéterminé										1
Début de la saison	xxx									
Durée (jours)	0	0	0	0	0	0	7	7	7	7

Récolte de cerf de Virginie dans les zones 11 et 15-Ouest, de 1996 à 2005
b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 745 km²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Total des mortalités (chasse et autres)	1 363	1 297	1 440	1 457	2 322	2 328	3 059	2 679	2 611	2 759	
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	65	98	54	26	57	76	89	116	105	152	
Autres	61	91	40	24	16	36	15	42	19	31	
Jours de chasse avec neige au sol^a											
Semaine	6	3	3	2	0	2	5+5	3+1	6+2	0+2	
Fin de semaine	4	2	2	1	1	2	4+2	3+0	4+0	0+1	
Autres paramètres de suivi											
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	18,8	16,4	15,6	15,8	27,7	27,2	37,4	36,5	38,2	31,9	
Mâles à l'arme à feu (z 11, 2 premières semaines)	1 081	940	897	904	1 461	1 351	1 527	1 479	1 562	1 217	
Nb. cerfs vus / jour de chasse			1,07	1,25	1,84	2,71	2,74	1,70	3,34	3,25	
Répondants ayant chassé (n) ^b			(159)	(151)	(177)	(284)	(386)	(141)	(489)	(386)	
% femelles 1,5 ans (n 1,5 ans) ^c											
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)						626					
Population à l'hiver (inventaire aérien)	14 770						16 200				
Rigueur de l'hiver, stations La Macaza(05) et Lac David(19)											
enneigement (j-cm)	4 727	6 369	5 636	4 702	2 371	5 149	3 770	6 066	4 862	4 311	4 891
enfouissement (j-cm)	3 213	5 218	3 180	3 144	2 008	4 382	2 782	5 620	3 016	3 158	3 546
jours d'enneigement > 50 cm	3	64	47	24	5	38	4	45	22	7	38
jours d'enfouissement > 50 cm	1	48	2	3	2	17	1	37	0	0	20
indice de rigueur (normale de la zone: 3687=100)	86	140	85	84	54	116	74	152	82	86	96

^a À partir de 2002, les conditions de la 3e semaine AAF sont distinguées (après le +)

^b Enquête postale auprès des détenteurs de permis de CSB (zone 11, 1992-1999 ; 11 ou 15-Ouest, 2003) ou des chasseurs en territoires structurés (zone 15-ouest : 2000-2002, 2004, Réserve Rouge-Matawin : 2005)

^c dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 13

Récolte totale

C'est la deuxième année qu'une saison à l'arme à feu est offerte dans cette zone depuis 1971. La chasse a été pratiquée dans trois zecs du sud du Témiscamingue au cours de trois saisons et dans un nouveau territoire non structuré de 986 km² (zone 13 sud-ouest), avec deux saisons. Dans les zecs, il y a trois saisons : 16 jours à l'arc, 7 jours avec les armes « primitives » et 7 jours avec arme à feu. Dans l'autre partie, deux saisons ont été offertes : l'une à l'arc du 22 au 28 octobre et l'autre avec arme à feu, identique à celle des zecs. La récolte totale a été de 3 cerfs, deux proviennent de la zec Maganasipi et un du nouveau territoire. Elle avait été de 14 en 2004.

Saison à l'arc

La saison de chasse à l'arc et arbalète s'est déroulée du 10 au 25 septembre (16 jours) dans les zecs et tous les segments étaient autorisés. Cette activité se déroule en même temps que la chasse de l'orignal. Dans le territoire libre, la saison à l'arc s'est déroulée du 22 au 28 octobre. Aucun cerf n'a été récolté.

Saison à l'arme à feu, arbalète et arc

Une saison d'une durée de 7 jours débutant le 29 octobre où seul le mâle adulte est permis, a produit 3 cerfs.

Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc

Une saison de 7 jours qui s'est déroulée du 10 au 16 octobre, aussi en même temps que la saison pour l'original. Seul le mâle adulte était autorisé et aucun cerf n'y a été prélevé.

Autres paramètres de suivi

Un inventaire aérien de la principale aire de confinement de la zone 13 a été réalisé en février 2005. La superficie du ravage a doublé depuis 2000 se situant maintenant à 81 km². La densité avait été estimée à 20,5 cerfs/km², par décompte de tas de crottins sur une superficie de 39 km², en 2000. En affectant cette valeur à la nouvelle superficie, la population de cerfs dans ce territoire serait d'environ 1 600 individus. Le potentiel d'exploitation est intéressant et peut fournir une plus grande récolte que ce qui a été obtenu jusqu'à maintenant. Le nombre d'accidents routiers impliquant un cerf a diminué légèrement pour atteindre 18. Ces événements se produisent davantage dans la région de Rouyn-Noranda (70%), les autres sont survenus au Témiscamingue (secteur de Ville-Marie) puis l'un au sud de La Sarre. Un inventaire des aires de confinement a été réalisé en février 2006 et démontrent l'expansion du cerf dans cette zone, particulièrement les environs de Rouyn-Noranda et de Duparquet.

Les principaux paramètres de suivi du plan de gestion

Le niveau de population pourrait se situer entre le sous-optimal et l'optimal, probablement de l'ordre de 2000 individus, à l'aube de la saison 2006. Les hivers des dernières années ont été peu rigoureux. La tendance de l'évolution de cette population est à la hausse.

Interprétation globale

La population de cerfs semble en bon état dans le sud de la zone 13 et l'intérêt des chasseurs au cours des premières années de chasse semble encore mitigé.

Recommandations

La saison de chasse avec arme à feu sera allongée de deux jours en 2006. Il est à souhaiter que la popularité de cette chasse augmente.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 13 de 2001 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 108 km ²	Année				
	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	2	2	1	14	3
Mâles adultes	2		1	14	3
Biches		2			
Faons					
Indéterminés					
Saison à l'arc					
Récolte totale		2	1	1	
Mâles adultes			1	1	
Biches		2			
Faons					
Indéterminés					
Début de la saison	15 sept.	21 sept.	20 sept.	11 sept.	10 sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc					
Récolte totale				13	3
Mâles adultes				13	3
Biches					
Faons					
Indéterminés					
Permis, cerfs sans bois					
Succès (%)					
Début de la saison				30 oct.	29 oct.
Durée (jours)				7	7
Saison à l'arme à chargement par la bouche, arbalète et arc					
Récolte totale	2	0	0	0	0
Mâles adultes	2				
Biches					
Faons					
Indéterminés					
Début de la saison	15 oct.	21 oct.	20 oct.	11 oct.	10 oct.
Durée (jours)	7	7	7	7	7

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 13, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

11 108 km ²	Superficie d'habitat									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	4	12	8	5	12	13	6	10	47	25
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	4	5	4	10	11	4	2	24	18
Autres	0	8	3	1	2	0		7	9	4
Jours de chasse avec neige au sol										
						0	0	0	0	0
Semaine						0	0	0	0	0
Fin de semaine										
Autres paramètres de suivi										
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat									0,3*	0,1
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}										
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b										
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)	18				39				81	
Population à l'hiver (inventaire aérien)										
Rigueur de l'hiver, station(s):										
enneigement (j-cm)										
enfouissement (j-cm)										
jours d'enneigement > 50 cm										
jours d'enfouissement > 50 cm										
indice de rigueur (normale de la zone = 100)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* Superficie de territoire ouvert à la chasse.
(3781 km²)

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 20

En 2005, un total de 7 861 cerfs ont été abattus dans le cadre de la chasse sportive à l'île d'Anticosti. Il s'agit d'une récolte du même ordre que celle enregistrée l'an dernier. Comme par les années passées, l'arme à feu constitue l'engin de chasse le plus populaire, suivi de loin par l'arc et l'arme à poudre noire, ces deux derniers engins ayant contribué à la récolte totale par l'abattage de 62 cerfs seulement. La répartition de la récolte se détaille de la manière suivante : 4 514 mâles (57 %), 2 407 femelles (31 %) et 940 faons (12 %). La superficie exploitée de l'île étant de 7 577 km², la densité de prélèvement se situe à 1,04 cerf/km².

La dernière saison de chasse a connu un niveau de fréquentation de 5 185 chasseurs sportifs. Il s'agit d'une hausse de 461 chasseurs (10 %) qui vient compenser en partie la perte de 971 chasseurs qui avait été notée en 2004 par rapport à l'année précédente. Cette diminution était reliée directement à la difficile saison de chasse 2003 qui faisait suite à un hiver particulièrement rigoureux à Anticosti. L'actuel niveau de fréquentation se situe au 5^e rang sur un total de 22 ans. Les chasseurs non-résidents contribuent pour 43 % de la fréquentation totale, soit une légère baisse de 2 % par rapport à 2004.

Les paramètres servant à évaluer la qualité de la chasse sur l'île ont presque tous montré une relative stabilité ou même une légère baisse par rapport à 2004. Les chasseurs ont connu un succès de 1,57 cerf/chasseur, par rapport à

1,67 cerf/chasseur l'année précédente. Cette statistique place la saison 2005 au 17^e rang sur un total de 22 ans. Ces chasseurs ont aperçu une moyenne de 6,5 cerfs quotidiennement, soit un peu moins que l'année précédente. La proportion de mâles adultes récoltés (54 %) est légèrement plus élevée que l'an dernier.

L'étude des incisives de femelles échantillonnées au cours de la saison de chasse révélait, en 2004, une reprise marquée de la survie des faons suite à l'hiver 2003-2004, 14,5 % de celles-ci étant âgées de 1,5 an par rapport à seulement 5,5 % à l'automne 2003. Cette tendance s'est accentuée en 2005 avec un résultat de 20,6 %. Cette très bonne survie des faons place l'année 2005 au 4^e rang sur un total de 22 ans. Cette statistique est un excellent indicateur de la rigueur relative de la saison hivernale; elle confirme la meilleure survie des cerfs ainsi qu'une croissance de la population au cours des deux dernières années et montre le potentiel de récupération phénoménal de ce cervidé.

La baisse de population de cerfs notée suite à l'hiver 2002-2003 a favorisé la croissance d'une végétation de qualité au cours de la saison estivale suivante, ce qui a eu pour effet de permettre aux cerfs de constituer d'importantes réserves de graisse. Ce phénomène a été constaté en 2004 par tous les exploitants de l'île lors de la pesée des cerfs abattus sportivement durant cette saison automnale. En 2005, on note un certain plafonnement, ce qui viendrait confirmer l'augmentation récente du cheptel (plus d'animaux pour une quantité limitée de nourriture). Cette situation a été notée à un certain nombre de reprises au cours des vingt dernières années. Les conditions de chasse (mois de septembre et octobre très chauds et mois de novembre pluvieux) pourraient expliquer la baisse de succès de chasse notée en 2005, la population de cerfs de l'île étant en croissance depuis deux ans.

Au moment de produire ce bilan (fin mars), les conditions hivernales enregistrées durant l'hiver 2005-2006 étaient considérées comme relativement clémentes. La vitesse de la fonte printanière viendra moduler la rigueur de l'hiver et influencer le taux de survie des cerfs. Tout porte à croire qu'une bonne saison de chasse se déroulera en 2006 sur le territoire anticostien.

Auteur : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte Nord

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 20, de 1995 à 2005

a) vente de permis pour cerfs sans bois et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 678 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	8 204	7 422	7 797	7 956	8 515	8 744	9 705	10 130	8 462	7 853	7 861
Mâles adultes	4 220	4 272	4 970	5 806	5 989	6 168	6 768	7 168	4 944	4 223	4 514
Biches	3 068	2 477	2 286	1 691	2 007	1 995	2 287	2 449	2 676	2 490	2 407
Faons	916	673	541	459	519	581	650	513	842	1 140	940
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saison à l'arc											
Récolte totale	95	100	112	118	119	106	150	132	69	61	53
Mâles adultes	36	37	50	79	79	61	92	74	38	29	34
Biches	46	49	48	25	30	31	44	48	24	24	15
Faons	13	14	14	14	10	14	14	10	7	8	4
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	01/août										
Durée (jours)	123	123	123	123	123	123	123	146	146	146	146
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	8 109	7 322	7 685	7 838	8 396	8 607	9 503	9 956	8 371	7 782	7 799
Mâles adultes	4 184	4 235	4 920	5 727	5 910	6 082	6 635	7 082	4 896	4 189	4 473
Biches	3 022	2 428	2 238	1 666	1 977	1 958	2 236	2 379	2 644	2 463	2 390
Faons	903	659	527	445	509	567	632	495	831	1 130	936
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis, cerfs sans bois											
Succès (%)											
Début de la saison	01/août										
Durée (jours)	123	123	123	123	123	123	123	146	146	146	146
Saison à l'arme à chargement par la bouche											
Récolte totale	-	-	-	-	-	31	52	42	22	10	9
Mâles adultes						25	41	12	10	5	7
Biches						6	7	22	8	3	2
Faons						0	4	8	4	2	0
Indéterminés						0	0	0	0	0	0
Début de la saison						01/août	01/août	01/août	01/août	01/août	01/août
Durée (jours)						123	123	146	146	146	146

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 20, de 1995 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 678 km ²	Année											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des mortalités (chasse et autres)	8 208	7 443	7 823	7 958	8 519	8 801	9 719	11 080	8 808	8 469	8 620	-
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	0	12	5	1	2	6	0	11	0	0	0	0
Autres	4	9	21	1	2	51	14	939	346	616	759	
Jours de chasse avec neige au sol												
Semaine Fin de semaine												
Autres paramètres de suivi												
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat	54,5	55,2	64,1	74,6	77,0	79,2	86,4	92,2	63,8	54,6	58,3	0,0
Âge moyen, femelles adultes (n femelles adultes) ^{ab}												
% mâles 1,5 an (n 1,5 an) ^b												
% femelles 1,5 an (n 1,5 an) ^b												
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²) Population à l'hiver (inventaire aérien)												
Rigueur de l'hiver, station(s): ACAILLOU #25												
enneigement (j-cm)	11 132	14 596	8 812	7 657	6 318	11 903	12 119	10 800	5 595	11 556	10 283	
enfouissement (j-cm)	6 175	7 132	3 874	5 392	4 439	6 397	5 664	5 283	2 760	5 207	5 586	
jours d'enneigement > 50 cm	116	127	72	83	86	121	129	120	33	102	110	
jours d'enfouissement > 50 cm	37	62	15	54	1	62	47	48	0	36	20	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)	99	114	62	86	71	102	91	89	47	91	99	

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

Cerf de Virginie

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 27

Récolte totale

La saison de la chasse pour la zone 27 sud s'est étendue, cette année, du 29 octobre au 6 novembre au moyen de l'arbalète et l'arc, et du 4 au 6 novembre pour l'arme à chargement par la bouche. Encore cette année, la récolte de cerf dans la zone 27 sud a atteint des sommets inégalés avec un total de 351 cerfs récoltés (tableau a). Depuis 2002, la récolte a triplé.

Sur l'Île d'Orléans, 30 permis SEG ont été émis pour la récolte de cerf sans bois (CSB) durant la saison régulière de chasse au cerf dans la zone 27 sud. Les permis ont été remis à l'UPA qui les a distribués aux agriculteurs les plus touchés par le cerf. Un total de 17 CSB ont ainsi été récoltés, dont 9 femelles et 8 veaux. À ce nombre, s'ajoutent les 22 mâles abattus sur l'île, pour un grand total de 39 cerfs. Cette récolte est 3,5 fois supérieure à la récolte 2004 où 11 cerfs mâles avaient été récoltés. Lors de l'élaboration du plan de gestion du cerf en 2002, l'Île d'Orléans ne présentait pas de problème particulier de déprédation et aucune chasse n'avait été envisagée. Les agriculteurs avaient toutefois insisté pour obtenir une chasse sur l'île. La récolte de cerfs est restée faible depuis 2002, la récolte passant de 6 cerfs en 2002, puis de 8 en 2003 et de 11 en 2004. L'Île d'Orléans comporte uniquement des terres privées et les propriétaires limitent l'accès à leurs terres.

En 2005, on introduisait une chasse au cerf sur l'Île au Ruau, les modalités de

chasse sont différentes du reste de la zone 27 sud. Ainsi, la saison de chasse s'est étendue du 24 septembre au 28 octobre. Tous les segments de population peuvent être chassés et la carabine est permise. Cette année, 7 cerfs ont été abattus à la carabine, dont 2 femelles, 4 mâles et 1 jeune. En 2004, 13 cerfs avaient été abattus grâce à des permis éducatifs et de gestion (permis SEG).

Saison à l'arbalète et à l'arc

Cette saison a permis la récolte de 215 cerfs, soit 61 % de la récolte totale de la zone (tableau a). L'arbalète, avec 186 cerfs récoltés est de loin l'engin le plus performant de cette saison. La récolte à l'arc de 29 cerfs est pratiquement identique à celle de l'année 2004 (27 cerfs).

Saison à l'arme à chargement par la bouche, l'arbalète et à l'arc

Cette année, la saison de trois jours à l'arme à chargement par la bouche représente 37 % de la récolte totale. Elle a augmenté de 2 % par rapport à l'année 2004. Cet engin continu d'être l'arme la plus performante de cette saison avec 86 cerfs récoltés. En 2004, ce nombre était de 50 cerfs.

Autres paramètres de suivi

En 2005, 67 cerfs ont trouvé la mort causée pour diverses raisons comme la prédation, les accidents routiers, les captures accidentelles. Selon le système d'enregistrement de la grande faune, le nombre de cerfs tués sur la route serait à la baisse en 2005 dans la région de la Capitale-Nationale. Cette valeur serait la

plus faible depuis 2002 (tableau b). Or, le nombre de carcasses de cerfs enfouies au dépotoir de Portneuf, lui, est encore à la hausse. Cette année, 109 cerfs ont été enfouis contre 82 en 2004 et 65 en 2003. Les données provenant de la Société d'assurance automobile du Québec concernant le nombre d'accidents causés par la faune, montrent aussi une augmentation du nombre d'accidents pour la région. En 2002, elle enregistrait 198 accidents et 328 en 2005. Le cerf est la principale espèce responsable des accidents routiers.

L'indice NIVA, indicateur de la rigueur de l'hiver, a atteint cette année le niveau historique le plus bas depuis l'installation des règles à neige en 1999 (tableau b). La région a pourtant reçu plus de neige en janvier et février que la moyenne. Toutefois, des épisodes de pluie verglaçante ont formé des couches de glace suffisamment importante pour faciliter les déplacements des cerfs au cours de l'hiver. La survie des cerfs aura donc été bonne cet hiver.

Interprétation globale

Depuis cinq ans, les hivers ont été particulièrement cléments pour les cerfs dans la région. L'hiver 2006 a été le plus clément de tous. Ces conditions favorisent la survie du cerf. L'augmentation de la récolte de mâles et le nombre croissant d'accidents routiers liés aux cerfs viennent confirmer la tendance à la hausse de la population.

À la suite de l'exercice mi-plan et aux consultations du groupe faune, des modifications réglementaires ont été apportées pour l'automne 2006 afin de permettre l'émission de permis de CSB dans la région, les années où l'hiver ne sera pas rigoureux. Cette réglementation est différente de celle prévue

initialement au plan de gestion 2002-2008. C'était la volonté des chasseurs de privilégier la récolte de CSB au détriment d'une chasse au mâle uniquement, mais avec l'introduction de l'arme à feu. Cette modification a toutefois l'avantage de limiter le débalancement du sexe ratio dans la population de cerfs, tout en assurant la gestion adéquate de la population pour les cas de déprédation. La qualité de la chasse en sera également améliorée. Des problèmes rencontrés sur l'île nous imposent de gérer la population de cerfs de ce territoire différemment du reste de la région. Alors que l'objectif de la zone 27 est de maintenir le niveau de population actuelle, voire l'augmenter, l'objectif sur l'île sera dorénavant de réduire la population à un niveau socialement acceptable.

Recommandations

Pour 2006, des permis CSB seront émis dans la zone 27 si les conditions climatiques le permettent. Un nombre de permis CSB sera réservé exclusivement pour l'Île d'Orléans. De plus, un certain nombre des permis de l'île seront réservés pour le tirage au sort destiné aux propriétaires fonciers.

De plus, la zone de chasse 27 sud qui couvrait toute la partie ouest de la zone 27, jusqu'à la rivière Sainte-Anne, sera remplacée par la zone 27 ouest. Cette dernière couvrira maintenant le secteur ouest de la zone 27 jusqu'à la route 381 dans Charlevoix. Ce changement des limites de zone s'inscrit dans une vision d'harmonisation des zones de chasse avec l'orignal et l'ours. La chasse au cerf aura lieu uniquement dans cette zone.

Responsable : Héloïse Bastien

Direction : Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 27 de 1996 à 2005 *										
a) Récolte sportive de chacun des segments de la population par saison de chasse										
Superficie d'habitat 5 202 km²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	102	151	227	351
Mâles adultes							102	151	227	331
Biches*										11
Faons*										9
Indéterminés										
* Récolte de l'Île au Ruau et des permis SEG pour l'Île d'Orléans										
Saison à l'arbalète et à l'arc**										
Récolte totale							51	90	148	215
Arc							21	14	27	29
Arbalète							30	76	121	186
Mâles adultes							51	90	148	205
Biches										6
Faons										4
Indéterminés										
Début de la saison							02-nov	01-nov	30-oct	29-oct
Durée (jours)							6	6	6	6
Saison à l'arme à feu, l'arbalète et l'arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	S/O	S/O	S/O	S/O
Mâles adultes										
Biches										
Faons										
Indéterminés										
Permis, cerf sans bois										
Succès (%)										
Début de la saison										
Durée (jours)										
Saison à l'arme à chargement par la bouche, l'arbalète et l'arc**										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	51	61	79	129
Arc							8	5	2	4
Arbalète							15	24	27	39
Arme à chargement par la bouche							28	32	50	86
Mâles adultes							28	32	50	122
Biches										3
Faons										4
Indéterminés										
Début de la saison							08-nov	07-nov	05-nov	04-nov
Durée (jours)							3	3	3	3

La zone 27 a été créée en 2004. Des rétrocalculs ont été réalisés pour obtenir les données des années antérieures à partir des anciennes zones de chasse 15 et 18.

** Les données relatives à l'Île au Ruau ont été retirées de cette section du tableau.

Note : Les données de ces deux tableaux ont été tirées du fichier Cerf 1971-2005 et validées avec les données sur le site Internet

Récolte de cerf de Virginie dans la zone 27 de 1996 à 2005***b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)**

Superficie d'habitat												
5 202 km²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
Total des mortalités (chasse et autres)							163	236	306	418		
Autres causes de mortalité												
Accidents routiers							25	34	46	26		
Autres							36	51	33	41		
Jours de chasse avec neige au sol												
Semaine												
Fin de semaine												
Autres paramètres de suivi												
Mâles à l'arme à feu/ 100 km ² d'habitat												
Âge moyen des femelles adultes (nb femelles adultes) ^{ab}												
% mâles 1,5 an (nb 1,5 an) ^b												
% femelles 1,5 an (nb 1,5 an) ^b												
Superficie totale des ravages (ravages > 2,5 km ²)					97			346				
Population à l'hiver (inventaire aérien)					1 590			4 210				
Rigueur de l'hiver, station(s): Cap-Santé, Lac au Chien, Grand-Portneuf, St-Alban(99-04), Île d'Orléans (04-06)												
enneigement (j-cm)				9 815	6 832	8 545	5 886	7 004	6 556	6 523	6 510	
enfouissement (j-cm)				4 667	5 217	6 264	4 289	5 610	4 927	4 567	3 142	
jours d'enneigement > 50 cm				103	80	94	71	56	65	58	72	
jours d'enfouissement > 50 cm				41	47	51	38	38	25	14	4	
indice de rigueur (normale de la zone = 100)												

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues

* La zone 27 a été créée en 2004. Des rétrocalculs ont été réalisés pour obtenir les données des années antérieures à partir des anciennes zones de chasse 15 et 18.



CERF DE VIRGINIE
Inventaire



Inventaire aérien de population de cerfs à l'hiver 2005-2006

Zone : 2

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : 01

<p style="text-align: center;">Zone</p> <p>Superficie totale* : 16231 km²</p> <p>Superficie d'habitat* : 12679 km²</p> <p><small>* selon le plan de gestion sur le cerf</small></p>	<p>Plan de sondage</p> <p>Approche</p> <p><input type="checkbox"/> Zone <input checked="" type="checkbox"/> Ravages <input type="checkbox"/> Mixte</p> <p>N states : 4</p> <p>N parcelles : 201</p> <p>Superficie échantillonnée</p> <p>■ non corrigée : km²</p> <p>■ corrigée : 598 km²</p>	<p style="text-align: center;">Dates d'inventaire</p> <p>Début : 06-01-17</p> <p>Fin : 06-01-27</p> <p>N jours de vol : 5 (effectif)</p> <p>N heures de vol : 23,1 (total)</p>
--	--	---

<p style="text-align: center;">Conditions d'inventaire</p> <p>Type d'hélicoptère : Bell 206 L-3</p> <p>Enneigement : 83 Cm</p> <p>Enfoncement : 79 Cm</p> <p>Remarque : Présence d'une croûte qui ne supporte pas les cerfs.</p>	<p style="text-align: center;">Budget</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 20%; text-align: center;"><i>Alloué</i></th> <th style="width: 20%; text-align: center;"><i>Dépensé</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plan quinquennal :</td> <td style="text-align: center;">30 000 \$</td> <td style="text-align: center;">26 420 \$</td> </tr> <tr> <td>Autre :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td style="text-align: center;">30 000 \$</td> <td style="text-align: center;">26 420 \$</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>	Plan quinquennal :	30 000 \$	26 420 \$	Autre :			Total :	30 000 \$	26 420 \$
	<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>											
Plan quinquennal :	30 000 \$	26 420 \$											
Autre :													
Total :	30 000 \$	26 420 \$											

<p style="text-align: center;">Personnel</p> <p>Observateur avant : Alain Pelletier</p> <p>Observateur arrière : Jean Lamoureux</p> <p>1^{er} navigateur : Mathieu Bélanger</p> <p>2^e navigateur :</p>	<p style="text-align: center;">Résultats</p> <p>Population totale estimée : 7941</p> <p>Densité : 0,66 (cerfs/km² habitat de la zone)</p> <p>Intervalle de confiance : 16 % (à 90 % probabilité)</p>
--	--

Commentaires
Utilisation de 9 barils de carburant provenant de l'inventaire aérien de l'original de la zone 2 réalisé à l'hiver 2004-2005

Inventaire aérien de population de cerfs à l'hiver 2005-2006

Zone : 08 NORD sauf les territoire de Lanaudière, Laurentides et Vaudreuil-Soulanges

Responsable : André Dicaire

Direction : 06-13-16

Zone	Plan de sondage	Dates d'inventaire
Superficie totale* : 11343 Km ²	Approche <input checked="" type="checkbox"/> Zone <input type="checkbox"/> Ravages <input type="checkbox"/> Mixte	Début : 05-12-17
Superficie d'habitat* : 1500 Km ²	N states : 1 N parcelles : 448	Fin : 06-01-15
	Superficie échantillonnée ▪ Non corrigée : 1921 km ² ▪ corrigée : 1197 km ²	N jours de vol : 13 (effectif)
		N heures de vol : 54,6 (total)
* selon le plan de gestion sur le cerf		

Conditions d'inventaire	Budget
Type d'hélicoptère : Bell-206-L	Alloué Dépensé
Enneigement : 17 Cm	Plan quinquennal :
Enfoncement : 5 Cm	Autre :
Remarque : Valeurs minimales à Armstrong et maximales à Grande-Rivière	Total :

Personnel	Résultats
Observateur avant : Martin Léveillé	Population totale estimée : 9 412
Observateur arrière : Claude Sirois	Densité : 7,86 (cerfs/km ² habitat de la zone)
1 ^{er} navigateur : Alain Lussier	Intervalle de confiance : 14 % (à 90 % probabilité)
2 ^e navigateur :	

Commentaires

Nous avons estimé la population de cerf pour la partie inventoriée à :

8Nord-Est = 10,18 c/Km², soit 5 092 cerfs (IC à 90%) 17 %
8Nord = 6,06 c/Km² soit 4 166 cerfs (IC à 90%) 22 %

06-04-04

Inventaire aérien de population de cerf de Virginie - Phase I Hiver 2005-2006

Zones : 9-Est et 15-Est

Responsable : Monique Boulet

Direction : DAF 14

<p>But : Localiser les aires de concentration de cerfs de Virginie par l'inventaire aérien des réseaux de pistes dans les zones 9-est et 15-est, afin de déterminer le plan d'échantillonnage du prochain inventaire de population.</p>			
<p>Méthode : Selon les normes d'inventaire aérien des ravages de cerf de Virginie. Survol en hélicoptère (MD 520) de six blocs répartis entre Saint-Lin-Laurentides, au sud, et Saint-Michel-des-Saints, au nord. Décompte des pistes et des réseaux de pistes le long de lignes équidistantes de 0,5 minute longitudinale (environ 625m). Les sites de nourrissage artificiels ont également été notés. La base était située à Mascouche chez Passport Hélico et du carburant était disponible à Saint-Michel-des-Saints à la Sûreté du Québec.</p>			
Budget	Alloué	Dépensé	Remarques
1.0 DCO (plan quinquennal)			Aéronef : 18 417,50\$
1.1 Montant de base prévu	16 000\$	21 743,43\$	Carburant : 3 325,93\$
1.2 Transfert interrégional			Frais de voyage : 2 437,86\$
2.0 Autres			Temps supplémentaire payé : 61 h
TOTAL	16 000\$	21 743,43\$	L'inventaire a dû s'étirer sur une période plus longue que prévue (7 jours, entre le 27 février et le 6 mars) à cause des mauvaises conditions météorologiques.
Personnel :			
Navigateur :	Alain Lussier	Observateurs :	Claude Daigle
Pilote :	Stéphane Caron		Laurier Hovington
Compagnie aérienne :	Héli-Transport (Trois-Rivières)		
Résultats		Résultats zone 9 :	
Superficie inventoriée :	910 km ²	Superficie inventoriée :	715 km ²
Nombre total d'heures de vol :	26,1 heures	Nombre de petits ravages (<2,5 km ²) :	27 (18,3 km ²)
Nombre de petits ravages (<2,5 km ²) :	38 (25 km ²)	Nombre de grands ravages (>2,5 km ²) :	6
Nombre de grands ravages (>2,5 km ²) :	9	Superficie des grands ravages :	131 km ²
Superficie des grands ravages :	146 km ²	Neige au sol :	entre 80 et 110 cm
Superficie des grands ravages cartographiés :		Résultats zone 15 :	
Saint-Lin (3 blocs)	45,7 km ²	Superficie inventoriée :	195 km ²
Rawdon :	48,2 km ²	Nombre de petits ravages (<2,5 km ²) :	11
Chertsey :	33,0 km ²	Nombre de grands ravages (>2,5 km ²) :	3
Saint-Côme :	4,0 km ²	Superficie des grands ravages :	15 km ²
Saint-Émélie-de-l'Énergie :	8,7 km ²	Neige au sol (St-Émélie)	autour de 100 cm
Saint-Michel-des-Saints (2 blocs) :	6,3 km ²		
Commentaire :			
<p>En prévision de l'inventaire de population de cerfs au cours de l'hiver 2006-2007, un survol en hélicoptère des ravages connus de la zone 9-est a été effectué en février et mars 2006. Les demandes pour ouvrir la chasse au cerf dans la zone 15-est se multipliant, nous avons profité de l'opportunité pour localiser et cartographier les aires de confinement dans les secteurs de Ste-Émélie-de-l'Énergie et de St-Michel-des-Saints. Dans la zone 9-est, les cerfs se concentrent principalement dans les trois ravages historiques (St-Lin, Rawdon et Chertsey) qui couvrent une superficie de 139 km² (en incluant les pochettes limitrophes), soit une augmentation de 48% par rapport au dernier inventaire de 1999. La croissance de la population et les conditions de neige particulières (peu d'enfoncement) expliquent en partie ces résultats. Le ravage de Rawdon a connu la plus forte expansion. Le nombre de blocs de ravage a doublé (12 à 25). On retrouve beaucoup plus de pochettes limitrophes aux grands ravages. Le nourrissage artificiel pourrait en être la principale raison. On a dénombré 27 postes de nourrissage du haut des airs; ce qui représente un portrait très partiel. Le ravage de St-Côme s'est transporté à l'ouest du village. En 2001, dans le cadre d'un inventaire d'originaux, plusieurs concentrations de cerfs ont été observées dans les secteurs de Saint-Donat, Ste-Émélie et St-Michel. En 2006, quelques pochettes ont été notées à St-Donat (aucune > 2,5 km²) et à Saint-Michel. A Saint-Michel, les cerfs se regroupent en une douzaine de petites pochettes dont seulement deux sont supérieures à 2,5 km². L'aire occupée par les cerfs à Ste-Émélie est passée de 12 à 9 km² et s'étend le long de la route 131. En conclusion, la cartographie des aires de confinement de St-Donat, St-Michel, Ste-Émélie et St-Côme devra être révisée. Une analyse plus fine devra être faite pour les ravages de Rawdon et St-Lin afin d'évaluer la pertinence de modifier les limites officielles. Enfin, cet inventaire nous indique que la population de cerfs de la zone 15 demeure à un niveau de conservation, qui ne justifie pas l'ouverture d'une chasse prochainement.</p>			

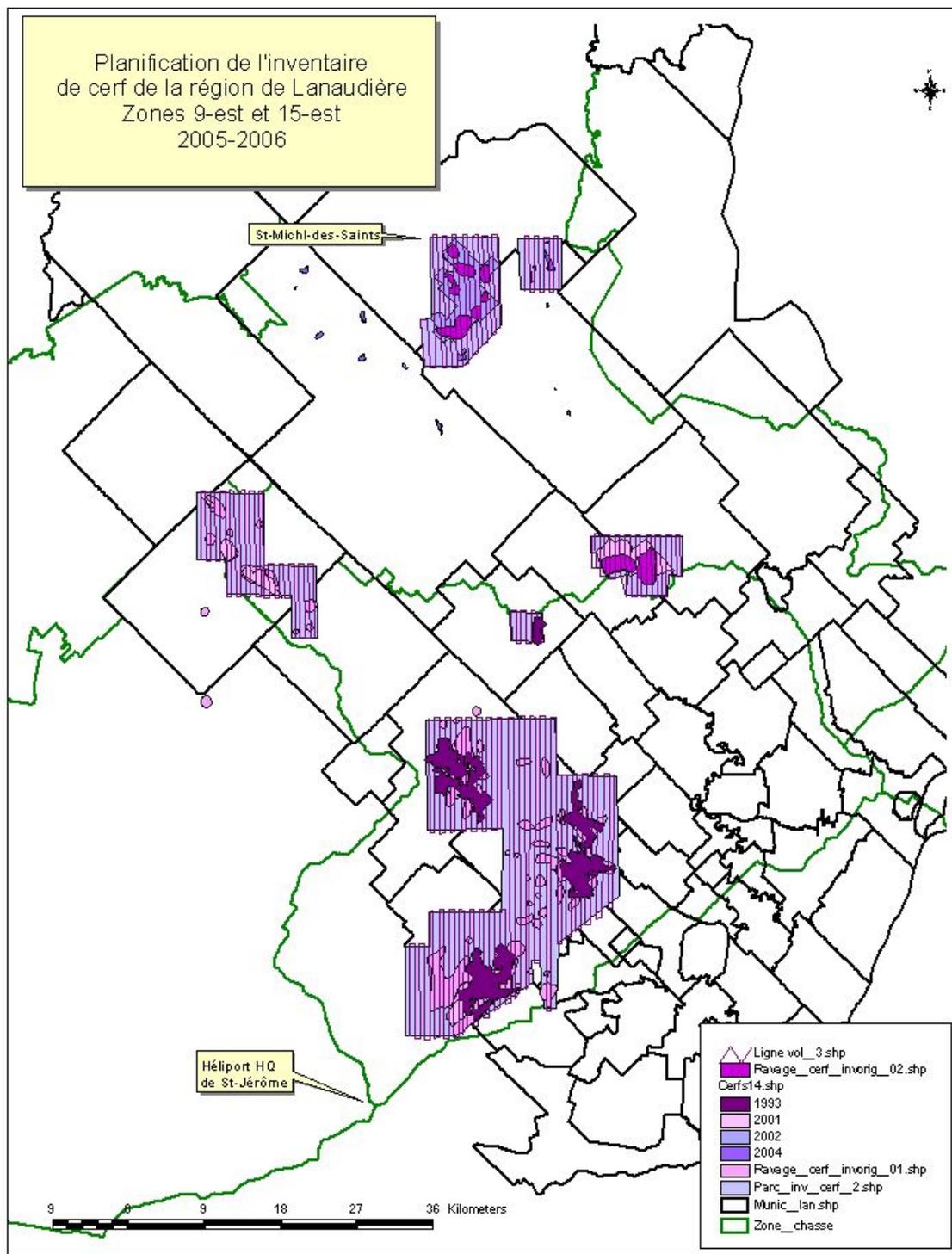


Figure 1 : Blocs d'inventaire survolés en 2006

Tableau 1 : Bilan des dépenses de l'inventaire aérien des ravages de cerfs de Virginie de la région de Lanaudière en 2006

DATE	DÉPART	ARRIVÉE	Heures de vol		Carburant		
			Positionnement	Inventaire	Positionnement pour réparation	Quantité (l)	Montant*
27 février AM	08:42	09:36	0,9				
	11:12	12:36		1,4		430,2	524,85
PM	14:12	15:44		1,5			
	16:16	16:56			0,7		
28 février AM	07:57	08:53			0,9		
	09:12	11:33		2,4		523,9	639,15
PM	12:56	14:35		1,7			
1 mars AM	09:45	12:08		2,4		255,4	311,59
PM	13:25	14:46		1,4			
2 mars AM	11:24	11:35		0,2		226,5	276,33
PM	13:06	13:24			0,3		
	14:08	14:38			0,5		
3 mars AM	08:53	11:24		2,5		270	329,4
5 mars AM	09:37	12:00		2,4		530,3	646,97
PM	13:04	15:37		2,7			
6 mars AM	08:30	09:45		1,3		104,2	127,12
PM	10:30	12:55		2,4		410	470,52
	14:00	16:00		2			
			0,9				
Total			1,8	24,3	2,4	2750,5	
Frais			800,00 \$	17 617,50 \$	0*		3 325,93 \$

* au frais de la Compagnie
Hélicoptères 725\$/h
Coût aéronef 18 417,50 \$
Coût total 21 743,43 \$

Tableau 2 : Nombre de ravages dénombrés et superficie des ravages observés lors d'inventaires aériens réalisés entre 1999 et 2006

Ravages	1999*		2001**		1999 et 2001		2006*	
	N. ravages	Superficie (km ²)	N. ravages	Superficie (km ²)	N. ravages	Superficie (km ²)	N. ravages	Superficie (km ²)
Saint-Lin	4	38			4	38	13	52
Rawdon	7	26			7	26	6	51
Chertsey	1	30			1	30	6	36
Saint-Côme	0	0			0	0	1	4
Saint-Donat			3	11	3	11	7	6
Sainte-Émélie			5	12	5	12	2	9
Saint Michel			12	20	12	20	12	13
Croissance	12	94	20	43	32	138	47	171
Les trois grands ravages					12	94	25,0	139
							46,9%	24,2%

	1999	2006
Épaisseur neige (cm)	80	92
Enfoncement (cm)	37	12

* Inventaire de l'habitat du cerf

** Inventaire de population d'orignaux

Tableau 3 : Détail des superficies des ravages et pochettes observés

NO_BLOC	RAVAGE	KM ²
1	SAINT-LIN	1,0
2	SAINT-LIN	0,5
3	SAINT-LIN	6,3
4	SAINT-LIN	35,4
5	SAINT-LIN	0,4
6	SAINT-LIN	4,0
7	SAINT-LIN	0,8
8	SAINT-LIN	1,1
9	SAINT-LIN	0,4
10	SAINT-LIN	0,5
11	SAINT-LIN	0,7
12	SAINT-LIN	0,5
13	SAINT-LIN	0,5
14	RAWDON	1,5
15	RAWDON	0,3
16	RAWDON	0,5
17	RAWDON	0,3
18	RAWDON	48,2
19	RAWDON	0,2
20	CHERTSEY	33,0
21	CHERTSEY	0,2
22	CHERTSEY	0,7
23	CHERTSEY	0,4
24	CHERTSEY	0,9
25	CHERTSEY	1,2
26	SAINT-DONAT	0,9
27	SAINT-DONAT	0,3
28	SAINT-DONAT	0,6
29	SAINT-DONAT	1,9
30	SAINT-DONAT	0,7
31	SAINT-DONAT	1,1
32	SAINT-DONAT	0,4
33	SAINT-COME	4,0
34	SAINTE-EMELIE-DE-L'ENERGIE	8,7
35	SAINTE-EMELIE-DE-L'ENERGIE	0,1
36	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,3
37	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,3
38	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	3,8
39	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	2,5
40	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,2
41	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,9
42	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,3
43	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,5
44	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,2
45	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	2,4
46	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	0,4
47	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	1,3
Total		171,1

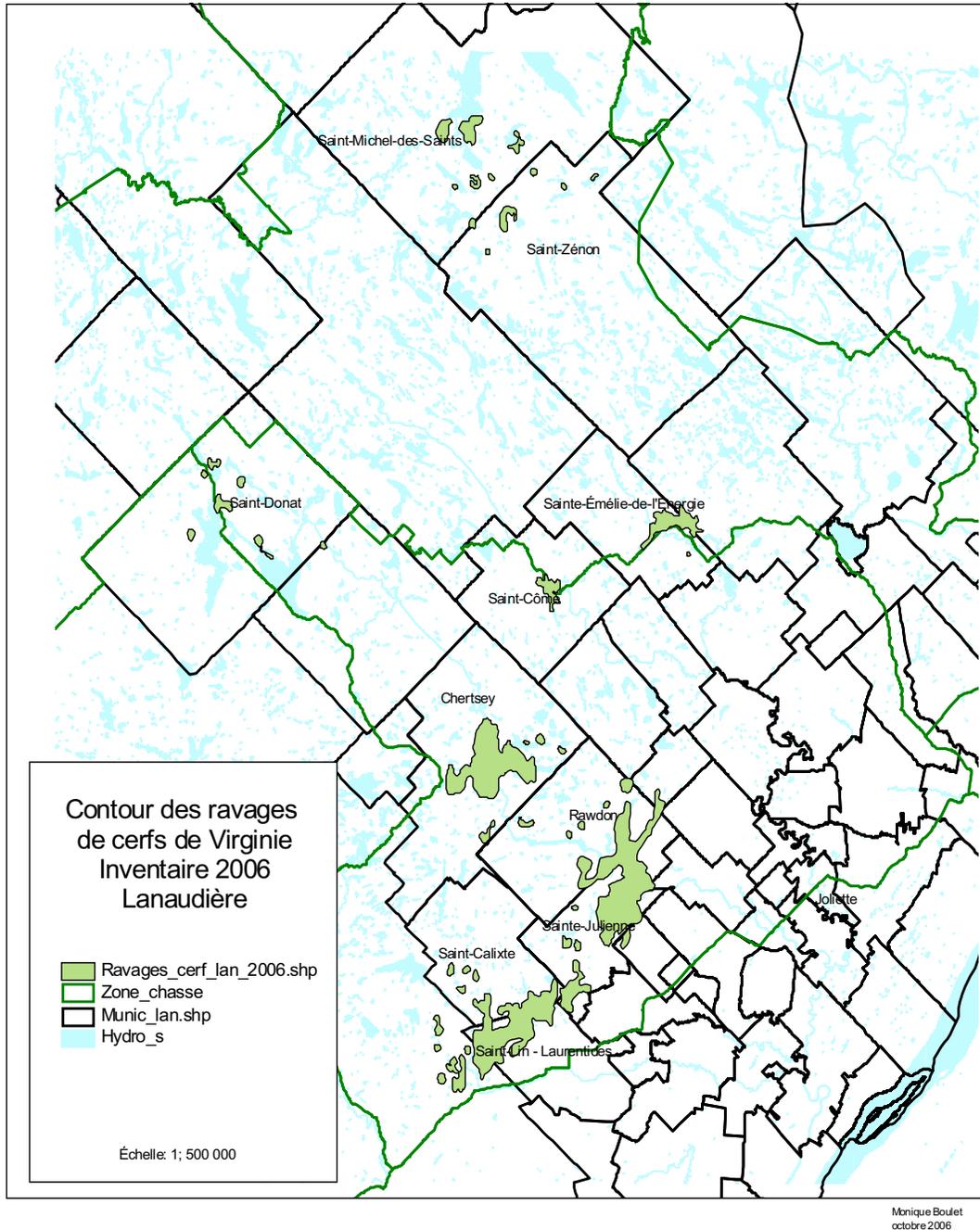


Figure 2 : Localisation des aires de confinement des cerfs observés lors de l'inventaire aérien de 2006

Inventaire aérien de population de cerfs à l'hiver 2005-2006

Zone : 10

Responsable : Donald Jean

Direction : Aménagement de la faune, Outaouais

Zone	Plan de sondage	Dates d'inventaire
Superficie totale* : 23075 km ²	Approche <input type="checkbox"/> Zone <input type="checkbox"/> Ravages <input checked="" type="checkbox"/> Mixte	Début : 06-01-19
Superficie d'habitat* : 11424 km ²	N states : 3 N parcelles : 299	Fin : 06-02-02
	Superficie échantillonnée ▪ non corrigée : 10201 km ² ▪ corrigée : 5927 km ²	N jours de vol : 10 (effectif)
* selon le plan de gestion sur le cerf		N heures de vol : 43,9 (total)

Conditions d'inventaire	Budget
Type d'hélicoptère : Bell 206LR	Alloué Dépensé
Enneigement : 5793 Cm	Plan quinquennal : 53 800 \$
Enfoncement : 3664 Cm	Autre :
Remarque : Valeurs minimales à Armstrong et maximales à Grande-Rivière	Total :

Personnel	Résultats
Observateur avant : Marc Macquart	Population totale estimée : 55 434
Observateur arrière : Philippe Houde	Densité : 4,85 (cerfs/km ² habitat de la zone)
1 ^{er} navigateur : Bruno Beaudoin	Intervalle de confiance : 17 % (à 90 % probabilité)
2 ^e navigateur :	

Commentaires
Incluant 86 heures de temps supplémentaire à 43\$ de l'heure (temps et demi).

Rapport annuel d'inventaire aérien des ravages de cerfs à l'hiver 2005-2006

Zones : 9-ouest, 11 et 15 (partie ouest)

Responsable : Michel Hénault

Direction : Laurentides

Buts			
Cartographier les limites des principaux ravages des zones 9-ouest, 11 et 15 (partie ouest) en prévision des prochains inventaires de population dans ces zones, de même que pour la mise à jour des plans d'interventions forestières. Obtenir une cartographie complète et précise du ravage du lac Tremblant afin d'appuyer les discussions avec les différentes instances impliquées dans le développement intensif en cours dans ce secteur.			
Méthode			
Appareil utilisé : Hélicoptère Bell 206-B avec fenêtres panoramiques à l'arrière et navigation au GPS. L'espacement entre les lignes de vol était de 30 sec. géographiques, soit environ 625 mètres. Les cartes de vol et la numérisation des ravages ont été réalisées à l'aide du logiciel ArcView. L'altitude, la vitesse de vol et autres conditions d'inventaire ont respecté la norme en vigueur (Potvin et Breton 1992).			
Budget	Alloué	Dépensé	Remarques
1.0 DCO (plan quinquennal)			
1.1 Montant de base	30 000\$	29 087\$	Héli-Max Ltée :
1.2 Transfert inter-régional			690\$/heure, plus carburant, soit environ 810\$/heure. Mise en place et retrait de l'aéronef (taux fixe) :
2.0 AUTRES	2 000\$	2 000\$	1300\$.
2.1 MRC des Laurentides	1 500\$	1 500\$	Frais du pilote : 1275\$
2.2 Biofilia		2 000\$	Frais d'équipage : 1237\$
2.3 R-07	33 500\$	34 587\$	
TOTAL			
Résultats		Remarques	
Superficie inventoriée	2247 km ²	<ul style="list-style-type: none"> •Soixante-treize (73) petits ravages de moins de 2,5 km² ont été relevés en périphérie des grands ravages. Ils totalisent 44 km² pour une superficie moyenne de 0,6 km². •Dix-sept (17) nouvelles héronnières ont été localisées lors de l'inventaire; de ce nombre, 5 comportaient 5 nids ou plus. •Un bloc de 108 km², inclus dans la superficie totale inventoriée (2247 km²) et situé à l'ouest de la zone 11 dans la région de l'Outaouais, a été survolé le 1^{er} février par la DAF-07 à même le budget alloué pour l'inventaire de population de la zone 10. 	
Nombre d'heures de vol*	35,4 h		
Nombre de petits ravages	73 (44 km ²)		
Nombre de grands ravages	17		
Superficie des grands ravages	940 km ²		
*Survol et navette			
Commentaires			
L'inventaire s'est déroulé du 26 février au 5 mars 2006. L'accumulation de neige au sol au cours de cette période atteignait 70 à 75 cm dans la zone 11, avec un enfoncement variant de 60 à 65 cm. Dans la zone 9-O, l'accumulation était de 68 cm au sud de la zone, avec un enfoncement de 19 cm, augmentant dans le nord de la zone pour se rapprocher des conditions prévalant dans la zone 11.			
À noter que le budget alloué ne nous permettait pas de couvrir complètement les ravages du lac David et de La Macaza; les cœurs de ces deux importants ravages n'ont donc pas été survolés. Par ailleurs, la contribution financière de la MRC des Laurentides et de la firme Biofilia nous a permis d'effectuer une couverture totale du ravage du lac Tremblant, où l'ampleur du développement résidentiel et récréotouristique requiert une connaissance plus fine de l'habitat disponible et de son utilisation par le cerf.			

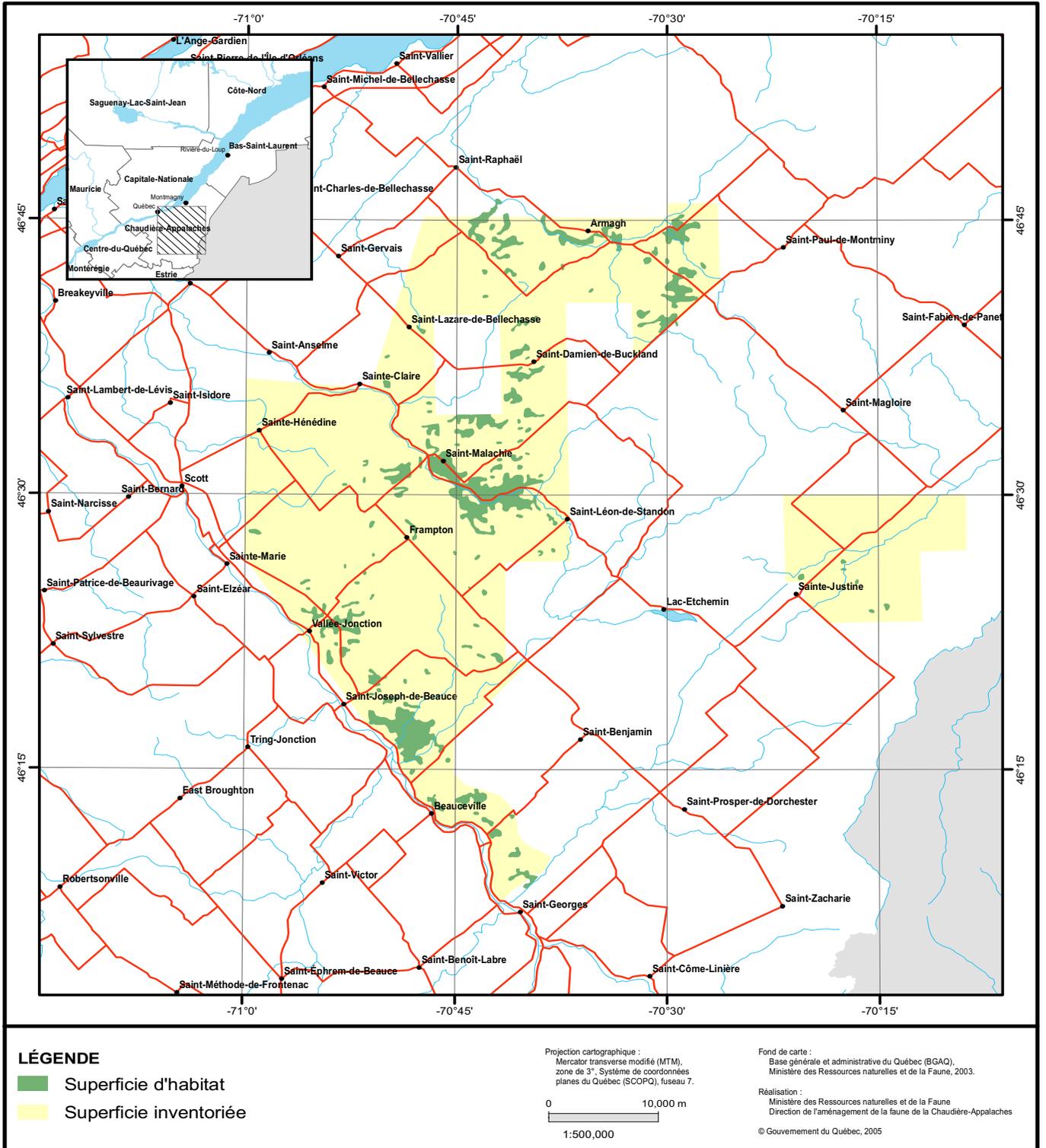
Rapport annuel d'inventaire aérien des ravages de cerfs

Hiver 2006
Région 12

Buts			
Cartographier les ravages de cerfs dans des blocs forestiers de la MRC de Bellechasse (zone 3) n'ayant jamais été survolés antérieurement. Cartographier le ravage de la rivière Calway, de même que le tracé projeté de la deuxième phase du prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges, dans le cadre d'une étude d'impact.			
Méthode			
Survol à l'aide d'un hélicoptère R44 utilisé selon la norme « MLCP 1992 ». Les lignes étaient équidistantes de 0,5 minute soit 625 m environ.			
Budget	Alloué	Dépensé	Remarques
1.0 DGO (plan quinquennal)			
1.1 Montant de base	20 000\$	8 934\$	Les hélicoptères Canadiens, 650\$/h, carburant inclus. L'absence de neige fraîche après la pluie du 12 mars nous a forcé à abandonner les survols.
2.0 AUTRES			
TOTAL	20 000\$	8 934\$	
Résultats			Remarques
Superficie inventoriée	1415 km ²		L'inventaire s'est déroulé du 6 au 8 mars 2006 avec une épaisseur de neige de 54 à 90 cm et un enfoncement de 30 à 42 cm. Le survol du ravage Rivière Calway et du tracé de l'autoroute 73 a été défrayé par le MTQ. L'hiver 2005-2006 fut caractérisé par d'abondantes chutes de neige, mais aussi par trois épisodes de pluie et de pluie verglaçante au cours du mois de janvier. Cette pluie a formé une croûte qui supportait le cerf et ce, dans l'ensemble de la région. Nous avons donc dû attendre d'autres précipitations de neige avant d'obtenir de bonnes conditions d'observation, ce qui ne s'est produit qu'au début du mois de mars. En dépit de ces difficultés, nous qualifions les conditions d'observation et le degré de confinement des cerfs de très bons.
Nombre d'heures de vol*	13,7 h		
Nombre de petits ravages (< 2,5 km ²)	94		
Superficie en petits ravages	40,7 km ²		
Nombre de grands ravages (> 2,5 km ²)	11		
Superficie en grands ravages	84,6 km ²		
Superficie totale des ravages	125,3 km ²		
*Survol et navette			
Discussion			
Une première sortie en hélicoptère effectuée le 9 février s'est avérée infructueuse. En effet, malgré une accumulation d'environ 70 cm de neige, les cerfs portaient sur la croûte et n'enfonçaient que de 20 cm. Ils étaient donc présents en grand nombre dans les érablières et les coupes de bois récentes. Au début mars, les cerfs présentaient un bon degré de confinement. La superficie du ravage Rivière Calway (16,5 km ²) fut d'ailleurs la plus faible mesurée lors des quatre derniers survols annuels effectués depuis 2003. Le premier survol de la MRC de Bellechasse est venu confirmer ce que nous indiquait l'analyse de la distribution spatiale de la récolte, à savoir que les cerfs sont abondants dans cette portion de la zone 3 Est. Une telle constatation nous incite à poursuivre l'émission de permis spéciaux dans cette zone et même à y augmenter le taux de prélèvement des cerfs sans bois. À court ou moyen terme, il faudra redessiner la limite entre les zones 3 Est et 3 Ouest, de façon à optimiser la distribution des permis spéciaux. Le survol d'un bloc de 160 km ² à proximité de Sainte-Justine s'est avéré décevant en terme de présence de cerfs. Seulement quelques pochettes de faible superficie y ont été cartographiées.			

Responsable : Benoit Langevin

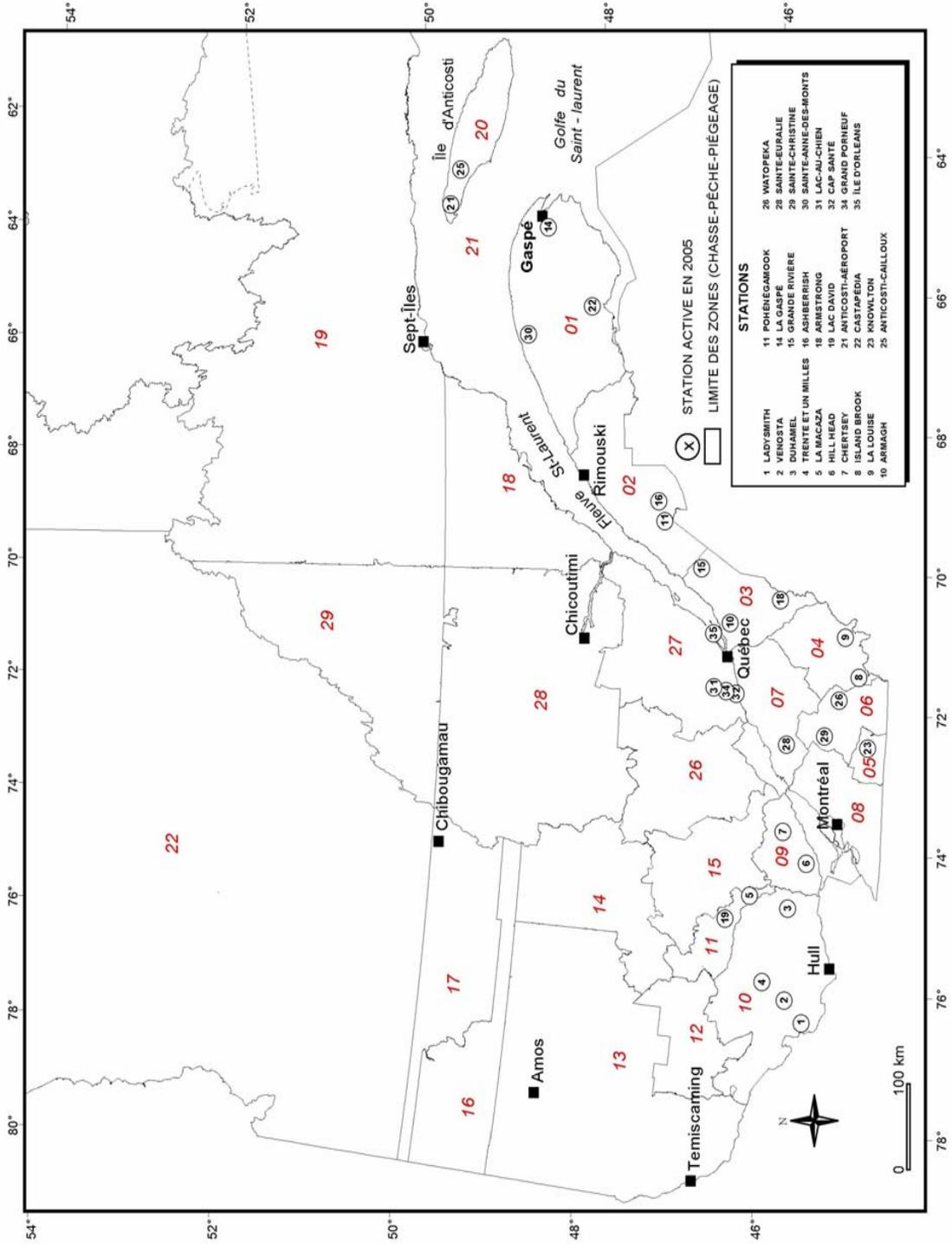
Date : 4 avril 2006





CERF DE VIRGINIE
Conditions d'enneigement





Conditions de l'enneigement depuis 1976

	Zone												Moyenne des zones
	1	2	3	4	5	6	7	9	10	11	20	27	
1976	7209	6650	5647	2932		2672		5408	5107	4690			5031
1977		7019	6461	3723		3298		5557	5611	5427	4652		5136
1978		8163	6446	6064		5029		7457	7011	4128			6350
1979	4410	4744	4259	3054		1949		3505	3878	4207	3057		3662
1980	6975	4221	2910	1218	625	921		2280	1350	1780			2462
1981	6355	5575	5942	2733	2087	1835		3344	4078	3383			3906
1982	5536	6636	6931	5718	3416	5563		4766	4208	3650			5161
1983	3651	2266	3153	1812	705	1344		1814	1306	1163			1907
1984	7131	5854	5479	3454	1682	2229		4263	4180	3545	6018		4382
1985	5059	4109	4475	2616	1565	1641		3765	3481	3638	3479		3383
1986	5719	3591	4357	3477	2811	3373		3684	3416	2727	3716		3687
1987	7316	5053	5935	5095	3975	3779		3521	4241	3371	6692		4897
1988	7268	5027	4227	2731	931	2581		3569	2923	2472	5533		3726
1989	6673	4776	4703	3116	1321	2894		3762	4050	5357	6236		4328
1990	8181	5053	5195	3326	1987	3680	4445	4040	4096	5218	9713		4994
1991	10787	6437	4965	1972	1311	1800	1984	3640	2936	3225	7391		4223
1992	5163	3181	4220	1952	1472	1878	3065	4292	4293	4306	4806		3512
1993	6808	3954	3871	3006	2924	3260	2149	4499	3780	4205	4656		3919
1994	7108	3522	4428	3872	4522	4836	3067	6444	3262	5582	5518		4742
1995	7122	4149	3468	1884	1354	1787	2518	3061	1877	1624	6466		3210
1996	4412	2608	4211	3540	2130	2877	2507	5032	4209	3213	3628		3488
1997	6772	6749	4177	2455	1926	2798	3502	3564	3727	5218	5042		4175
1998	3708	5100	4541	2441	1570	1993	2689	3250	2764	3180	3633		3170
1999	5818	3775	2691	1597	447	1452	2870	3696	4240	3144	5841		3234
2000	4418	4667	4372	2308	2103	1494	2070	3738	2017	2008	4979		3107
2001	6345	7394	7402	5497	4104	4664	5366	4978	5123	4382	4456		5428
2002	4721	3520	3206	2292	1850	1832	1419	2386	2586	2782	2502		2645
2003	6889	6107	5663	3699	2507	3169	3284	5077	4946	5620	4710		4697
2004	5432	3478	4560	3739	3809	3932	3463	3260	2731	3016	5034		3859
2005	6212	5917	4032	2403	1819	1874	2142	4898	3665	3158	4516	4567	3767
2006	4659	6260	3949	1925	1016	1559	1892	2423	3777	3609	3962	3142	3181
Moyenne	6133	5018	4706	3086	2073	2709	2849	4031	3705	3646	5049	3855	3980

Zone 1 = Stations de Gaspé, Cascapédia et Sainte-Anne-des-Monts

Zone 2 = Stations de Pohénégamook et d'Ashbérish

Zone 3 = Stations d'Armagh, de Grande-Rivière et Armstrong

Zone 4 = Stations de la Louise, Island Brook et Armstrong

Zone 5 = Station de Knowlton

Zone 6 = Stations d'Island Brook, Sainte-Christine et Watopeka

Zone 7 = Station de Ste-Eulalie

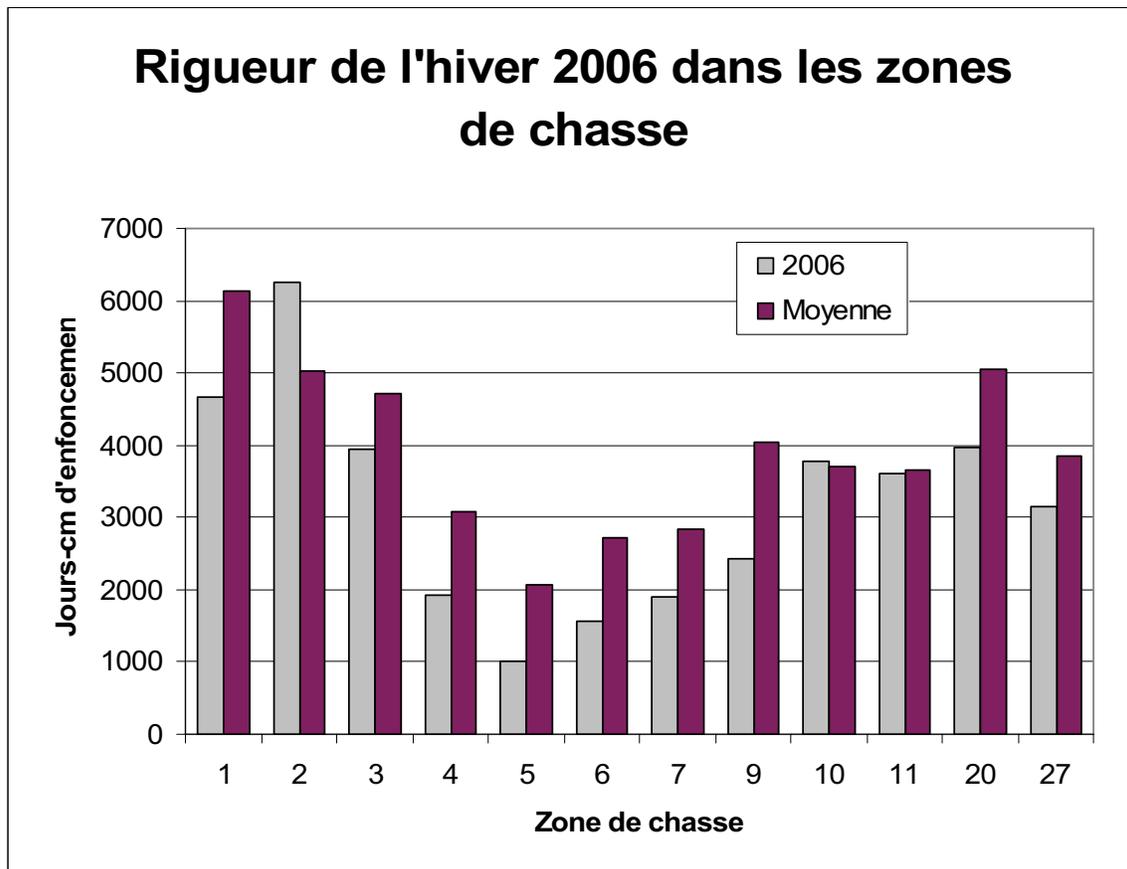
Zone 9 = Stations de Hill Head et de Chertsey

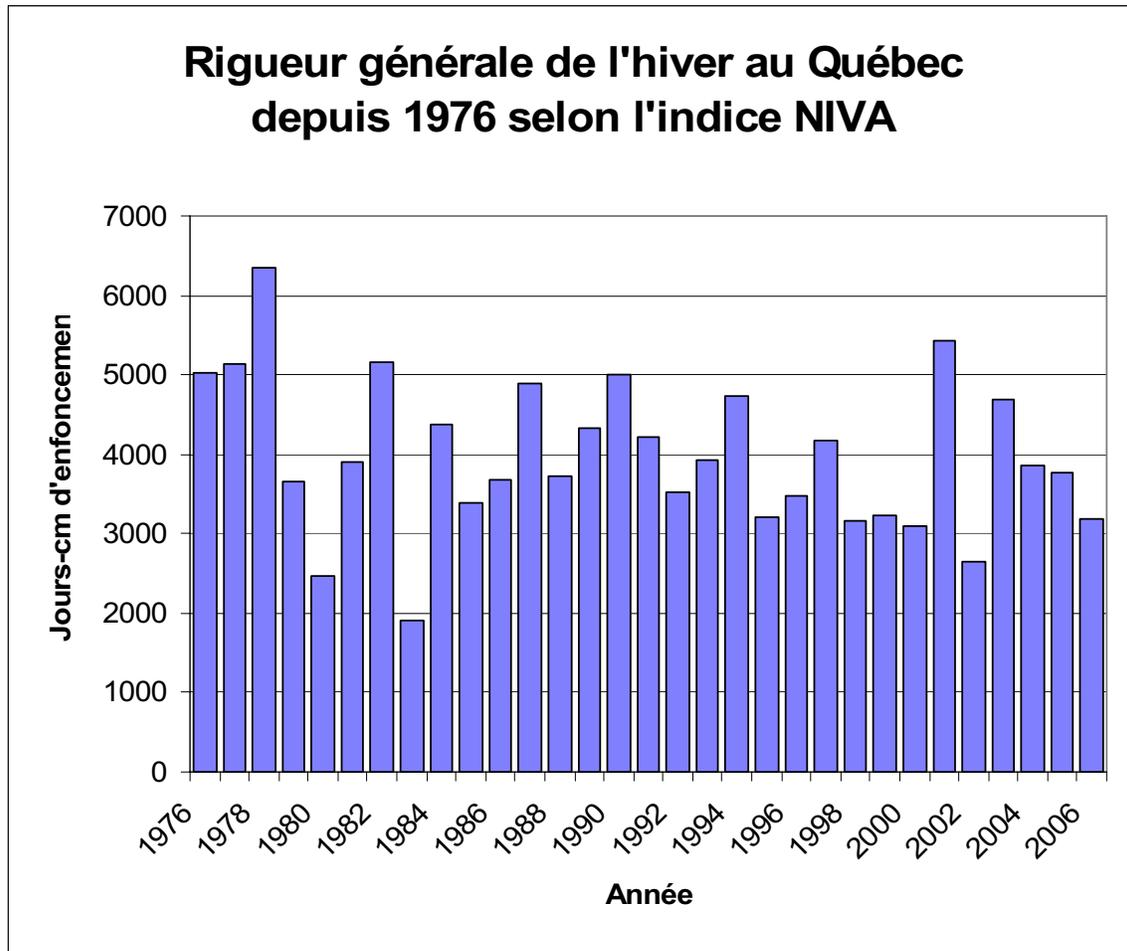
Zone 10 = Stations de Lady Smith, Venosta, Duhamel et Trente et un milles

Zone 11 = Stations de la Macaza et de lac David

Zone 20 = Stations de Anticosti-aéroport et Anticosti-cailloux

Zone 27 = Stations de Cap Santé, Grand Portneuf, Lac au Chien, Orléans 2





Enneigement à la station de Ladysmith (01)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2									21
3	2005-12-08	5	5	22	0	22	0	22	301
4	2005-12-19	32	29	203	0	187	0	209	587
5	2006-01-06	44	41	684	0	630	0	839	845
6	2006-01-19	40	21	546	0	403	0	1242	1272
7	2006-02-03	56	48	720	5	517	0	1759	1783
8	2006-02-16	59	37	747	13	552	0	2311	2398
9	2006-03-02	71	40	910	14	539	0	2850	3074
10	2006-03-16	57	3	896	14	301	0	3151	3991
11	2006-03-29	35	21	651	4	188	0	3339	4711
12									5363

NIVA annuel
 (x = 3689)

1985	1990	1995	2000	2005	3057
1986	1991	1996	2001	2006	3339
1987	1992	1997	2002		
1988	1993	1998	2003	5363	
1989	1994	1999	2004	2997	

Enneigement à la station de Venosta (02)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2		0	0	0	0	0	0	0	10
3		0	0	0	0	28	0	28	106
4	2005-12-19	27	27	375	0	360	0	388	337
5	2006-01-06	42	41	621	0	612	0	1000	711
6	2006-01-20	39	34	567	0	525	0	1525	1143
7	2006-02-02	52	49	591	2	539	0	2064	1595
8	2006-02-16	55	49	749	14	686	0	2750	2087
9	2006-03-02	65	21	840	14	490	0	3240	2553
10	2006-03-16	45	20	770	10	287	0	3527	2962
11	2006-03-29	20	9	452	0	202	0	3729	3228
12		0	0	0	0	0	0	0	3370

NIVA annuel
(\bar{x} =3004)

1985	3316	1990	3158	1995	1396	2000	1232	2005	2186
1986	3035	1991	2425	1996	3909	2001	4439	2006	3729
1987	4144	1992	3799	1997	2750	2002	1757		
1988	2763	1993	3336	1998	2750	2003	3735		
1989	4320	1994	2610	1999	3040	2004	2254		

Enneigement à la station de Duhamel (03)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
2		0	0	0	0	0	0	0	16
3	2005-12-08	5	5	42	0	42	0	42	385
4	2005-12-19	34	17	214	0	121	0	163	753
5	2006-01-06	54	49	792	3	594	0	757	1226
6	2006-01-19	51	39	682	13	572	0	1329	1771
7	2006-02-03	75	67	945	15	795	9	2124	2363
8	2006-02-16	81	70	1014	13	890	13	3014	2953
9	2006-03-02	90	12	1197	14	574	4	3588	3467
10	2006-03-16	71	12	1127	14	168	0	3756	3851
11	2006-03-29	57	9	918	15	150	0	3906	4093
12		0	0	0	0	0	0	0	4205

NIVA annuel
 $\bar{x} = 4017$

1985	3473	1990	5082	1995	2526	2000	2356	2005	4966
1986	4032	1991	3893	1996	4412	2001	5268	2006	3906
1987	4187	1992	4470	1997	3709	2002	3266		
1988	4040	1993	4139	1998	2776	2003	5491		
1989	4473	1994	3359	1999	5596	2004	2947		

Enneigement à la station du lac des Trente et Un Milles (04)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
3		0	0	0	0	0	0	0	142
4	2005-12-19	29	29	275	0	275	0	275	299
5	2006-01-06	44	44	657	0	657	0	932	649
6	2006-01-19	43	40	565	0	546	0	1478	1014
7	2006-02-03	59	57	765	8	727	6	2205	1444
8	2006-02-16	64	55	799	13	728	13	2933	2027
9	2006-03-02	78	42	994	14	679	5	3612	2731
10	2006-03-16	58	3	952	14	315	0	3927	3290
11	2006-03-29	41	15	889	6	207	0	4134	3761
12									3984

NIVA annuel
 \bar{x} = 3943)

1985	1990		1995 2096	2000 1974	2005 4452
1986	1991		1996 4207	2001 5484	2006 4134
1987	1992	3866	1997 5224	2002 2980	
1988	1993	4297	1998 3873	2003 5276	
1989	1994	4302	1999 3912	2004 3075	

Enneigement à la station La Macaza (05)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	0
3	2005-12-09	11	11	5	0	5	0	5	0
4	2005-12-21	25	25	216	0	216	0	221	0
5	2006-01-06	45	42	560	0	536	0	757	0
6	2006-01-20	31	27	532	0	483	0	1240	0
7	2006-02-03	47	43	546	0	490	0	1730	0
8	2006-02-17	62	54	763	11	679	5	2409	0
9	2006-03-02	66	53	832	13	695	13	3104	0
10	2006-03-16	42	4	756	9	399	0	3503	0
11	2006-03-29	24	10	429	0	91	0	3594	0
12	2006-04-11	0	0	156	0	65	0	3659	0
13		0	0	0	0	0	0	3659	0
14		0	0	0	0	0	0	3659	0
15		0	0	0	0	0	0	3659	0
TOTAL				4795	33	3659	18	3659	0

NIVA annuel
(\bar{x} = 3596)*

1985	3669	1990	5650	1995	1642	2000	1750	2005	2220
1986	2715	1991	3650	1996	2922	2001	4023	2006	3659
1987	3367	1992	4173	1997	4404	2002	2590	2007	
1988	1866	1993	3675	1998	2782	2003	6046	2008	
1989	5802	1994	5786	1999	3043	2004	3070	2009	

* Moyenne : 1976-2006

Enneigement à la station Hill Head (06)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									0
2									2
3									55
4	2006-12-22	41	42	758		777	0	777	274
5	2006-01-03	45	15	516		342	0	1119	644
6	2006-01-17	42	3	609		126	0	1245	1046
7	2006-01-31	59	25	707	7	196	0	1441	1441
8	2006-02-13	54	6	734	13	201	0	1642	1886
9	2006-02-28	68	19	915	15	187	0	1829	2239
10	2006-03-16	50	7	944	16	208	0	2037	2508
11	2006-03-28	23	4	438		66	0	2103	2736
12	2006-04-10	0	0	149		26	0	2129	2897
13								2129	2968
14									2981
15									2981
TOTAL				5770	51	2129	0	2129	2981

NIVA annuel
($\bar{x} = 2779$)

1982	2361	1987	2503	1992	3367	1997	3104	2002	1936
1983	1057	1988	2471	1993	3340	1998	2372	2003	3794
1984	3686	1989	2031	1994	5181	1999	2952	2004	2504
1985	3041	1990	2393	1995	2166	2000	2904	2005	2855
1986	2293	1991	1714	1996	3507	2001	3818	2006	2129

Enneigement à la station Chertsey (07)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										0
2										21
3										142
4	2005-12-23	39	36	741	0	684	0	684		461
5	2006-01-03	51	46	495	4	451	0	1135		1006
6	2006-01-16	48	4	643	15	325	0	1460		1621
7	2006-02-01	85	31	1064	12	280	0	1740		2207
8	2006-02-13	91	32	1056	15	378	0	2118		2880
9	2006-02-28	108	19	1492	16	382	0	2500		3538
10	2006-03-16	90	1	1584	11	160	0	2660		4131
11	2006-03-27	80	3	935	11	22	0	2682		4587
12	2006-04-10	43	2	861	0	35	0	2717		4963
13	2006-04-21	0	0	0	0	0	0	2717		5188
14								2717		5245
15								2717		5245
Total				8814	84	2717	0	2717		5245

NIVA annuel
(\bar{x} = 5069)

1987	4523	1992	5217	1997	4024	2002	2835
1988	4673	1993	5658	1998	4163	2003	6360
1989	5521	1994	7706	1999	4652	2004	4017
1990	5673	1995	3956	2000	4490	2005	6940
1991	5565	1996	6558	2001	6138	2006	2717

Enneigement à la station Island Brook (08)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	. .	0	0	0	0	0	0	0	0
2	2005.11.23	17	17	0	0	0	0	0	5
3	2005.12.07	9	9	182	0	182	0	182	75
4	2005.12.21	24	24	231	0	231	0	413	247
5	2005.12.29	20	20	176	0	176	0	589	506
6	2006.01.10	34	34	324	0	324	0	913	839
7	2006.01.24	16	7	350	0	287	0	1200	1242
8	2006.02.06	17	9	214	0	104	0	1304	1621
9	2006.02.21	16	6	247	0	112	0	1416	2053
10	2006.03.06	28	19	286	0	162	0	1578	2404
11	2006.03.22	8	5	288	0	192	0	1770	2614
12	2006.04.04	0	0	52	0	32	0	1802	2731
13	. .	0	0	0	0	0	0	1802	2772
14	. .	0	0	0	0	0	0	1802	2772

NIVA annuel
($\bar{x} = 2629$)

1981	1853	1987	3768	1993	2959	1999	1109	2005	1849
1982	5455	1988	2409	1994	4067	2000	1721	2006	1802
1983	2160	1989	2710	1995	1540	2001	4601		
1984	2229	1990	2966	1996	3205	2002	1980		
1985	1831	1991	1628	1997	2494	2003	2728		
1986	3506	1992	1665	1998	2193	2004	3920		

Enneigement à la station La Louise (09)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	.	0	0	0	0	0	0	0	0
2	2005.11.23	16	16	0	0	0	0	0	11
3	2005.12.07	13	13	203	0	203	0	203	111
4	2005.12.21	27	27	280	0	280	0	483	352
5	2005.12.29	26	22	212	0	196	0	679	697
6	2006.01.10	42	42	408	0	384	0	1063	1101
7	2006.01.24	20	7	434	0	343	0	1406	1514
8	2006.02.06	24	9	286	0	104	0	1510	1926
9	2006.02.21	24	3	360	0	90	0	1600	2444
10	2006.03.06	38	21	403	0	156	0	1756	2922
11	2006.03.22	22	7	480	0	224	0	1980	3206
12	2006.04.04	0	0	143	0	45	0	2025	3404
13	.	0	0	0	0	0	0	2025	3462
14	.	0	0	0	0	0	0	2025	3474

NIVA annuel
(\bar{x} = 3352)

1981	2911	1987	6687	1993	3560	1999	1492	2005	2394
1982	4993	1988	2958	1994	4423	2000	2339	2006	2025
1983	1490	1989	4457	1995	2013	2001	6014		
1984	4181	1990	4119	1996	3732	2002	2362		
1985	2507	1991	2152	1997	3236	2003	4545		
1986	3645	1992	2038	1998	2885	2004	3988		

Enneigement à la station Armagh (10)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										0
2										25
3	08 déc.	5	5	15	0	15	0	15	175	
4	13 déc.	21	21	65	0	65	0	80	452	
5	28 déc.	69	71	675	5	690	6	770	936	
6	10 jan.	72	72	916	13	929	13	1699	1428	
7	24 jan.	64	28	952	14	700	7	2399	2043	
8	07 fév.	70	23	938	14	357	0	2756	2727	
9	24 fév.	86	51	1326	17	629	0	3385	3424	
10	10 mar.	86	34	1204	14	595	0	3980	4111	
11	23 mar.	71	35	1020	13	448	0	4428	4581	
12	5 avr.	37	19	702	8	351	0	4779	4880	
13	14 avr	10	5	241	0	123	0	4902	5032	
14										5066
TOTAL				8054	98	4902	26	4902	5066	

NIVA annuel
—
($\bar{x} = 4972$, $N = 31$)

1987	6268	1992	4980	1997	4671	2002	3678
1988	4581	1993	3896	1998	5083	2003	5772
1989	5935	1994	4714	1999	2324	2004	4907
1990	5856	1995	3799	2000	4714	2005	3648
1991	4808	1996	4109	2001	8300	2006	4902

Enneigement à la station Pohénégamook (11)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	05.11.11	0	0	0	0	0	0	0	0
2	05.11.20	0	0	0	0	0	0	0	27
3	05.12.01	0	0	0	0	0	0	0	159
4	05.12.22	21	21	220	0	220	0	220	396
5	06.01.06	82	76	772	7	727	7	947	819
6	06.01.20	50	38	924	14	798	9	1745	1351
7	06.01.27	72	64	427	7	357	3	2102	1947
8	06.02.09	67	26	903	13	585	4	2687	2585
9	06.02.23	82	55	1043	14	567	2	3254	3277
10	06.03.08	82	38	1066	13	604	3	3858	3955
11	06.03.30	44	34	1386	18	792	0	4650	4483
12	06.04.13	10	5	378	0	273	0	4923	4793
13	06.04.21	0	0	40	0	20	0	4943	4955
14		0	0	0	0	0	0	4943	4987
Total				7159	86	4943	28	4943	4987

NIVA annuel
 $\bar{x} = 4559$

1986	2930	1991	5830	1996	2975	2001	6836
1987	6204	1992	3308	1997	6207	2002	3080
1988	5027	1993	4668	1998	4443	2003	6250
1989	4373	1994	3218	1999	2340	2004	3533
1990	5898	1995	4419	2000	4372	2005	5267

Enneigement à la station Gaspé (14)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	2005-11-09	0	0	0	0	0	0	0	1
2	2005-11-23	0	0	0	0	0	0	0	64
3	2005-12-07	0	0	0	0	0	0	0	237
4	2005-12-20	8	8	52	0	52	0	52	535
5	2006-01-04	62	62	525	3.3	525	3.3	577	1039
6	2006-01-18	46	43	756	10.5	735	8.8	1312	1680
7	2006-01-31	55	54	657	7.2	630.5	4.7	1943	2472
8	2006-02-15	59	55	855	15.0	818	15	2760	3217
9	2006-03-01	59	55	826	14.0	770	14	3530	4063
10	2006-03-16	82	36	1058	15.0	682.5	3.9	4213	4884
11	2006-03-29	63	6	943	13.0	273	0	4486	5484
12	2006-04-12	40	25	721	7.9	217	0	4703	5946
13	2006-04-26	0	0	280	0	175	0	4878	6284
14	2006-05-12	0	0	0	0	0	0	4878	6445
15	2006-05-26	0	0	0	0	0	0	4878	6507

NIVA annuel
(\bar{x} = 6507)

1980	8795	1986	5043	1992	5685	1998	3670
1981	6746	1987	9318	1993	7276	1999	5616
1982	7518	1988	9069	1994	6638	2000	3913
1983	4543	1989	5941	1995	8775	2001	6723
1984	7017	1990	9182	1996	3236	2002	4620
1985	5681	1991	11818	1997	5907	2003	6882
2004	6157	2005	5674	2006	4878		

Enneigement à la station Grande Rivière (15)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										0
2										31
3	8 déc.	4	4	6	0	6	0	6		166
4	14 déc.	7	8	33	0	36	4	42		458
5	29 déc.	70	66	577	4	555	17	597		973
6	15 janv.	63	56	1130	17	1037	14	1634		1487
7	29 janv.	73	56	952	14	784	2	2418		2088
8	12 fév.	78	22	1057	14	546	0	2964		2815
9	26 fév.	91	49	1183	14	497	0	3461		3611
10	13 mars	84	38	1312	15	652	0	4113		4384
11	24 mars	69	34	841	11	396	0	4509		4983
12	31 mars	60	30	451	7	224	0	4733		5434
13	14 avril	13	6	537	2	264	0	4997		5696
14								4997		5765
TOTAL				8079	98	4977	37	4997		5765

NIVA annuel
 $(\bar{x} = 5744 \text{ N} = 30)$

1987	6676	1992	5075	1997	6224	2002	3406
1988	5139	1993	5217	1998	6295	2003	7252
1989	5610	1994	5444	1999	3559	2004	5463
1990	6843	1995	4506	2000	5538	2005	5749
1991	7950	1996	4749	2001	8029	2006	4997

Enneigement à la station Ashbérish (16)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	05.11.11	0	0	0	0	0	0	0	0
2	05.11.20	0	0	0	0	0	0	0	23
3	05.12.01	0	0	0	0	0	0	0	143
4	05.12.16	0	0	0	0	0	0	0	467
5	05.12.28	55	55	330	1	330	1	330	995
6	06.01.10	72	72	825	13	825	13	1155	1560
7	06.01.23	81	79	994	13	981	13	2136	2240
8	06.02.08	80	80	1288	16	1272	16	3408	2941
9	06.02.20	96	79	1056	12	954	12	4362	3760
10	06.03.06	98	88	1358	14	1169	14	5531	4379
11	06.03.23	83	32	1538	17	1020	11	6551	4960
12	06.04.03	61	56	792	11	484	2	7035	5347
13	06.04.21	10	3	639	3	531	2	7566	5608
14	06.04.28	0	0	35	0	10	0	7576	5678
15		0	0	0	0	0	0	7576	5678
Total				8855	100	7576	84	7576	5678

NIVA annuel
(\bar{x} = 4853)

1986	4260	1991	7044	1996	2242	2001	8126
1987	3930	1992	3053	1997	7291	2002	3960
1988	5023	1993	3239	1998	5757	2003	5964
1989	5159	1994	3827	1999	5155	2004	3423
1990	4205	1995	3879	2000	4962	2005	6567

Enneigement à la station Armstrong (18)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement				
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.	
1										0
2										12
3	8 déc.	5	5	15	0	15	0	15		116
4	15 déc.	11	11	56	0	56	0	71		327
5	28 déc.	33	32	286	0	279	0	350		702
6	10 jan.	46	48	513	0	520	0	870		1040
7	25 jan.	22	13	510	0	457	0	1327		1431
8	7 fév.	25	9	305	0	143	0	1470		1889
9	21 fév.	23	6	336	0	105	0	1575		2375
10	11 mar.	28	13	459	0	171	0	1746		2777
11	26 mar.	18	9	417	0	201	0	1947		3116
12										3339
13										3412
14										3425
Total				2897	0	1947	0	1947		3425

NIVA annuel
 $\bar{x} = 3336 \quad N = 30$

1987	4862	1992	2604	1997	1637	2002	2534
1988	2962	1993	2499	1998	2245	2003	3856
1989	2565	1994	3127	1999	2190	2004	3310
1990	2887	1995	2098	2000	2863	2005	2699
1991	2136	1996	3775	2001	5877	2006	1947

Enneigement à la station Lac David (19)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	0
3	2005-12-09	10	10	5	0	5	0	5	0
4	2005-12-21	27	27	222	0	222	0	227	0
5	2006-01-06	44	40	568	0	536	0	763	0
6	2006-01-20	31	13	525	0	371	0	1134	0
7	2006-02-03	51	42	574	0	385	0	1519	0
8	2006-02-17	69	59	840	14	707	7	2226	0
9	2006-03-02	72	58	916	13	760	13	2986	0
10	2006-03-16	54	5	882	14	441	2	3427	0
11	2006-03-29	40	6	611	3	71	0	3498	0
12	2006-04-11	3	3	282	0	61	0	3559	0
13		0	0	0	0	0	0	3559	0
14		0	0	0	0	0	0	3559	0
15		0	0	0	0	0	0	3559	0
TOTAL				5425	44	3559	22	3559	

NIVA annuel
(\bar{x} = 3894)*

1985	n.d.	1990	4819	1995	1606	2000	2266	2005	4097
1986	n.d.	1991	2799	1996	3504	2001	4742	2006	3559
1987	n.d.	1992	4439	1997	6033	2002	2973	2007	
1988	3121	1993	4735	1998	3577	2003	5193	2008	
1989	4953	1994	5377	1999	3246	2004	2963	2009	

* Moyenne : 1988-2006

Enneigement à la station Anticosti-Aéroport (21)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	12
3		0	0	0	0	0	0	0	80
4	05-12-14	6	6	30	0	30	0	30	212
5	05-12-28	26	26	224	0	224	0	254	465
6	06-01-11	46	45	504	0	497	0	751	856
7	06-01-25	58	37	728	9	574	0	1325	1345
8	06-02-08	66	10	868	14	329	0	1654	1897
9	06-02-22	83	58	1043	14	476	2	2130	2517
10	06-03-08	78	37	1127	14	665	5	2795	3157
11	06-03-22	90	36	1176	14	511	0	3306	3687
12	06-04-05	71	7	1127	14	301	0	3607	4110
13	06-04-19	40	20	777	9	189	0	3796	4399
14	06-05-03	3	2	304	0	156	0	3952	4573
15		0	0	0	0	0	0	3952	4643

NIVA annuel
 $\bar{x} = 4767$

1982		1988	4496	1994	5172	2000	4294	2006	3952
1983		1989	5600	1995	6293	2001	3630	2007	
1984	6181	1990	9410	1996	3381	2002	2245	2008	
1985	3499	1991	7438	1997	4693	2003	4213	2009	
1986	3790	1992	4296	1998	2827	2004	4563	2010	
1987	6083	1993	4865	1999	5285	2005	3446	2011	

Enneigement à la station Cascapédia (22)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	2005-11-09	0	0	0	0	0	0	0	1
2	2005-11-23	0	0	0	0	0	0	0	48
3	2005-12-08	0	0	0	0	0	0	063	214
4	2005-12-22	9	9	63	0	63	0	395	462
5	2006-01-04	46	42	358	0	331.5	0	1011	936
6	2006-01-18	50	46	672	0	616	0	1738	1419
7	2006-02-02	56	51	795	7	727.5	3	2102	2071
8	2006-02-15	74	5	845	15	364	0.3	2537	2778
9	2006-03-02	85	53	1193	13	435	0.9	3220	3579
10	2006-03-15	87	52	1118	15	682.5	13	3619	4406
11	2006-03-29	63	5	1050	13	399	0.6	3761	5025
12	2006-04-13	31	14	705	14	142	0	3852	5503
13	2006-04-26	0	0	202	6	91	0	3852	5798
14	2006-05-12	0	0	0	0	0	0	3852	5909
15	2006-05-26	0	0	0	0	0	0	3852	5919

NIVA annuel

—
(\bar{x} =5919)

1980	5900	1986	6350	1992	4641	1998	3745
1981	5942	1987	5329	1993	6339	1999	6019
1982	4035	1988	5628	1994	7579	2000	4982
1983	3722	1989	7484	1995	5468	2001	5446
1984	7341	1990	7324	1996	5589	2002	5977
1985	4438	1991	9756	1997	7637	2003	6098
2004	4200	2005	8286	2006	3852		

Enneigement à la station Knowlton (23)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	4
3		0	0	0	0	0	0	0	47
4	05-12-12	16	15	24	0	22	0	22	159
5	05-12-30	36	21	468	0	324	0	346	410
6	06-01-17	10	5	414	0	234	0	580	642
7	06-02-01	10	8	150	0	97	0	677	922
8	06-02-10	9	7	85	0	67	0	744	1249
9	06-02-22	5	4	84	0	66	0	810	1563
10	06-03-07	22	18	252	0	206	0	1016	1813
11		0	0	0	0	0	0	1016	1988
12		0	0	0	0	0	0	1016	2080
13		0	0	0	0	0	0	1016	2108
14		0	0	0	0	0	0	1016	2108

NIVA annuel
(\bar{x} = 2085)

1979		1985	1 578	1991	1 311	1997	1 926	2003	2 507
1980	604	1986	2 878	1992	1 472	1998	1 570	2004	3 764
1981	2 085	1987	3 954	1993	2 924	1999	447	2005	1 819
1982	3 424	1988	948	1994	4 522	2000	2 103	2006	1 016
1983	771	1989	1 620	1995	1 354	2001	4 104	2007	
1984	1 630	1990	1 984	1996	2 130	2002	1 850	2008	

Enneigement à la station Anticosti-Cailloux (25)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	Nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	14
3		0	0	0	0	0	0	0	105
4	05-12-14	11	9	55	0	45	0	45	311
5	05-12-28	44	44	385	0	371	0	416	647
6	06-01-11	75	63	833	11	749	9	1165	1146
7	06-01-25	77	47	1064	14	770	11	1935	1756
8	06-02-08	87	3	1148	14	350	0	2285	2415
9	06-02-22	108	40	1365	14	301	0	2586	3150
10	06-03-08	106	28	1498	14	476	0	3062	3896
11	06-03-22	117	32	1561	14	420	0	3482	4504
12	06-04-05	94	4	1477	14	252	0	3734	5024
13	06-04-19	64	9	1106	14	91	0	3825	5369
14	06-05-03	22	12	602	4	147	0	3972	5563
15		0	0	0	0	0	0	3972	5654

NIVA annuel
 $(\bar{x} = 5335)$

1982		1988	6298	1994	6175	2000	5664	2006	3972
1983		1989	6976	1995	7132	2001	5283	2007	
1984		1990	10082	1996	3874	2002	2760	2008	
1985	3881	1991	7338	1997	5392	2003	5207	2009	
1986	3616	1992	5352	1998	4439	2004	5506	2010	
1987	7331	1993	4448	1999	6397	2005	5586	2011	

Enneigement à la station Watopéka (26)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	. .	0	0	0	0	0	0	0	0
2	2005.11.24	15	15	0	0	0	0	0	0
3	2005.12.06	7	7	132	0	132	0	132	17
4	2005.12.21	28	28	262	0	262	0	394	125
5	2005.12.29	23	23	204	0	204	0	598	435
6	2006.01.10	35	35	348	0	348	0	946	754
7	2006.01.24	12	11	329	0	322	0	1268	1139
8	2006.02.06	13	8	162	0	123	0	1391	1572
9	2006.02.21	11	3	180	0	82	0	1473	2126
10	2006.03.06	27	19	247	0	143	0	1616	2513
11	2006.03.21	5	4	240	0	172	0	1788	2862
12	2006.04.04	0	0	35	0	28	0	1816	3053
13	. .	0	0	0	0	0	0	1816	3103
14	. .	0	0	0	0	0	0	1816	3103

NIVA annuel
($\bar{x} = 2923$)

1988	2873	1993	3560	1998	2099	2003	4052
1989	3154	1994	5605	1999	1233	2004	3924
1990	4391	1995	2034	2000	2275	2005	2003
1991	1971	1996	2560	2001	4685	2006	1816
1992	2090	1997	3234	2002	1976		

Enneigement à la station Sainte-Eulalie (28)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1									
2									
3									
4	05/12/15	11	10	60	0	55	0	55	
5	05/12/29	37	24	336	0	238	0	293	0
6	06/01/10	55	48	552	3	432	0	725	0
7	06/01/23	35	10	585	3	377	0	1102	0
8	06/02/14	34	5	759	0	165	0	1267	0
9	06/02/24	51	24	425	0	145	0	1412	0
10	06/03/08	48	19	594	4	258	0	1670	0
11	06/03/23	27	5	562	0	180	0	1850	0
12	06/04/06	1	1	196	0	42	0	1892	0
13									
14									
TOTAL				4069	10	1892		1892	

NIVA annuel
 $\bar{x} = 2914$

1990	4443	1995	2518	2000	2070	2005	2142
1991	1984	1996	2507	2001	5366	2006	1892
1992	3065	1997	3502	2002	1507		
1993	2149	1998	2689	2003	3284		
1994	3067	1999	2870	2004	3463		

En date du 7 avril 2006.

Enneigement à la station Sainte-Christine (29)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1		0	0	0	0	0	0	0	0
2		0	0	0	0	0	0	0	13
3		0	0	0	0	0	0	0	70
4	2005.12.12	15	14	22	0	21	0	21	164
5	2005.12.30	37	20	468	0	306	0	327	470
6	2006.01.17	17	5	486	0	225	0	552	623
7	2006.02.01	21	12	258	0	127	0	679	883
8	2006.02.10	45	6	162	0	81	0	760	1209
9	2006.02.22	15	5	180	0	66	0	826	1576
10	2006.03.27	29	20	388	0	232	0	1058	1860
11		0	0	0	0	0	0	1058	2183
12		0	0	0	0	0	0	1058	2297
13		0	0	0	0	0	0	1058	2360
14		0	0	0	0	0	0	1058	2360

NIVA annuel
(\bar{x} = 2260)

1997	2665	2002	1541	2007
1998	1792	2003	2808	2008
1999	848	2004	3953	2009
2000	1600	2005	1683	2010
2001	4655	2006	1058	2011

Enneigement à la station Ste-Anne-des-Monts (30)
Hiver 2004-2005

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	2005-11-09	0	0	0	0	0	0	0	3
2	2005-11-23	0	0	0	0	0	0	0	124
3	2005-12-06	14	14	91	0	91	0	91	365
4	2005-12-21	28	28	315	0	315	0	406	700
5	2006-01-09	50	47	741	9	712.5	0	1119	1176
6	2006-01-20	57	40	589	11	478.5	0	1597	1503
7	2006-02-02	61	42	767	13	533	0	2130	2067
8	2006-02-16	64	33	875	14	525	0	2655	2786
9	2006-03-02	94	64	1106	14	679	6.3	3334	3695
10	2006-03-15	85	19	1164	13	539.5	4	3874	4339
11	2006-03-29	83	25	1176	14	308	0	4182	4919
12	2006-04-12	67	55	1050	14	560	2.3	4742	5350
13	2006-04-26	8	8	525	4	441	1.5	5183	5599
14	2006-05-12	0	0	64	0	64	0	5247	5719
15	2006-05-26	0	0	0	0	0	0	5247	5747

NIVA annuel
 —
 (x =5747)

2000	4359	2006	5247
2001	6865		
2002	3587		
2003	9051		
2004	5941		
2005	4676		

Enneigement à la station Lac-au- Chien (31)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j- cm	j>50cm	j- cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	..	0	0	0	0	0	0	0	0
2	..	0	0	0	0	0	0	0	0
3	05.12.02	10	10	35	0	35	0	35	0
4	05.12.21	36	34	437	0	418	0	453	0
5	05.12.28	52	51	308	0	297	0	750	0
6	06.01.11	56	54	756	14	735	14	1485	0
7	06.01.26	71	16	952	15	525	1	2010	0
8	06.02.08	70	8	916	13	156	0	2166	0
9	06.02.22	98	31	1176	14	273	0	2439	0
10	06.03.14	78	35	1760	20	660	0	3099	0
11	06.03.27	68	9	949	13	286	0	3385	0
12	06.04.05	43	12	714	6	154	0	3539	0
13	..	0	0	0	0	0	0	3539	0
14	..	0	0	0	0	0	0	3539	0
Total				8003	95	3539	0	3539	0

NIVA annuel
 $\bar{x} = 4712$

1999	4673	2004	4570
2000	5407	2005	5048
2001	6230	2006	3539
2002	3467		
2003	4758		

Enneigement à la station Cap-Santé (32)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	..	0	0	0	0	0	0	0	0
2	..	0	0	0	0	0	0	0	0
3	05.12.02	5	5	17	0	17	0	17	0
4	05.12.21	24	24	275	0	275	0	292	0
5	05.12.28	44	44	238	0	238	0	530	0
6	06.01.11	48	48	644	0	644	0	1174	0
7	06.01.26	56	23	780	11	532	0	1706	0
8	06.02.08	55	8	721	13	201	0	1907	0
9	06.02.22	69	23	868	14	217	0	2124	0
10	06.03.14	60	21	1290	20	440	0	2564	0
11	06.03.27	52	22	728	13	279	0	2843	0
12	06.04.05	33	29	547	0	374	0	3217	0
13	..	0	0	0	0	0	0	3217	0
14	..	0	0	0	0	0	0	3217	0
Total				6108	71	3217	0	3217	0

NIVA annuel
(\bar{x} = 3976)

1999	2573	2004	4723
2000	3573	2005	4403
2001	5713	2006	3217
2002	3074		
2003	4533		

Enneigement à la station Golf Grand Portneuf (34)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	..	0	0	0	0	0	0	0	0
2	..	0	0	0	0	0	0	0	0
3	05.12.02	5	5	17	0	17	0	17	0
4	05.12.21	32	32	351	0	351	0	368	0
5	05.12.28	49	48	283	0	280	0	648	0
6	06.01.11	56	48	735	12	672	0	1320	0
7	06.01.26	64	22	900	15	525	0	1845	0
8	06.02.08	59	13	799	13	227	0	2072	0
9	06.02.22	79	29	966	14	294	0	2366	0
10	06.03.14	66	31	1450	20	600	0	2966	0
11	06.03.27	54	13	780	13	286	0	3252	0
12	06.04.05	33	20	556	1	248	0	3500	0
13	..	0	0	0	0	0	0	3500	0
14	..	0	0	0	0	0	0	3500	0
Total				6837	88	3500	0	3500	0

NIVA annuel
(\bar{x} = 5282)

1999	5011	2004	5278
2000	6470	2005	4396
2001	5603	2006	3500
2002	5337		
2003	6657		

Enneigement à la station Orleans 2 (35)
Hiver 2005-2006

Période (no)	Date	Enneigement (cm)	Enfoncement (cm)	Enneigement		Enfoncement			
				j-cm	j>50cm	j-cm	j>50cm	NIVA	nor.
1	..	0	0	0	0	0	0	0	0
2	..	0	0	0	0	0	0	0	0
3	05.12.02	5	5	17	0	17	0	17	0
4	05.12.21	24	24	275	0	275	0	292	0
5	05.12.28	33	33	199	0	199	0	491	0
6	06.01.11	37	36	490	0	483	0	974	0
7	06.01.26	42	10	592	0	345	0	1319	0
8	06.02.08	45	4	565	0	91	0	1410	0
9	06.02.22	68	24	791	10	196	0	1606	0
10	06.03.14	55	22	1230	20	460	0	2066	0
11	06.03.27	44	3	643	5	162	0	2228	0
12	06.04.05	20	16	288	0	85	0	2313	0
13	..	0	0	0	0	0	0	2313	0
14	..	0	0	0	0	0	0	2313	0
Total				5090	35	2313	0	2313	0

NIVA annuel
 (\bar{x} = 3368)

1999	2004
2000	2005 4422
2001	2006 2313
2002	
2003	



ORIGINAL

Analyses et interprétations des résultats de la saison de chasse 2005



Original

Analyse et interprétation de la saison de chasse 2005

Gilles Lamontagne - Sébastien Lefort - Annie Paquet

La réglementation

Selon la règle de l'alternance, la saison 2005 était « permissive ». Dans la zone 3, c'était la première année depuis 1994 que la récolte de femelles était permise. Dans la zone 4, la récolte de femelles avait aussi été interdite à toutes les années depuis 1994, sauf en 2001.

La figure 1 présente les principales dates et modalités de chasse. Rappelons que dans la zone 1, le nombre de permis donnant droit d'abattre une femelle est contingenté et que 2 900 permis furent émis en 2005.

Les usagers

La participation de 157 457 chasseurs (données de juin 2006) représente un record de tout temps. L'ancien record (154 994) datait de 1991. La baisse lors des années restrictives s'est fait sentir en 2000 et 2002, mais non en 2004.

Une hausse du nombre de chasseurs est enregistrée dans la plupart des zones. Elle est particulièrement importante dans les zones 1 à 4, au sud du Saint-Laurent, puisque 6 667 chasseurs de plus ont acheté un permis pour l'une de ces zones. Près du tiers des chasseurs d'originaux du Québec fréquentent les zones au sud du fleuve. La zone 3 a enregistré une hausse de 36 % (2 424) du

nombre de chasseurs. Plusieurs chasseurs ont probablement été attirés par l'ouverture « pour la femelle » dans cette zone très accessible et située à proximité de Québec. On ne doit pas négliger non plus la possibilité qu'un certain nombre de chasseurs de « complaisance » fassent partie de ce groupe. La hausse du nombre de chasseurs fut aussi importante dans le bloc « central » des zones 26, 27 et 28 avec 3 452 chasseurs de plus.

La pression de chasse la plus élevée, 15,9 chasseurs/10 km², est enregistrée dans la zone 3, alors qu'elle dépasse les 10 chasseurs/10 km² dans les zones 1, 2 et 4 et 7,5 chasseurs/10 km² dans la zone 7. Les zones au sud du fleuve sont donc très fréquentées. Ailleurs au Québec, la pression de chasse se situe à moins de 5 chasseurs/10 km². Cette valeur devrait toutefois être pondérée dans plusieurs zones pour tenir compte de grandes superficies (parcs, réserves, territoires peu accessibles, etc.) ne subissant qu'une légère pression. La densité de chasseurs dans les territoires « libres » y est donc probablement beaucoup plus élevée.

La récolte

Le prélèvement de 25 778 orignaux est une récolte record avec 19,4 % d'augmentation par rapport à 2003, la précédente année permissive. Les mâles adultes composent 47,7 % de cette récolte, les femelles adultes 37,5 % et les faons 14,7 %. La récolte de mâles est en croissance de 13,6 % par rapport à 2003 et n'a régressé que de 4,7 % (613 bêtes) par rapport à 2004. Comme 2004 était une année restrictive où la pression est plus élevée sur les mâles, cette baisse était prévisible.

La proportion de femelles adultes dans la récolte biennale 2004-2005 est de

25,5 %, pour un ratio de récolte de 225 ♂/100 ♀. La proportion de mâles pour ces deux années est de 58,1 % et celle des faons de 16,9 %. Cette structure de récolte semble indiquer une « protection » adéquate accordée au segment femelle.

La récolte a enregistré une forte hausse (1 842 bêtes) dans le bloc des zones 1 à 4 au sud du Saint-Laurent, dans le bloc central des zones 26, 27 et 28 (686 bêtes) et dans la zone 13 en Abitibi-Témiscamingue (386 bêtes).

La récolte de femelles adultes fut importante dans les zones 3 et 4 après y avoir été interdite durant plusieurs années. Compte tenu du débalancement des sexes auquel on pouvait s'attendre dans ces zones, une telle récolte, la première année d'ouverture, était en partie prévisible.

La récolte atteint 3,83 orignaux/10 km² dans la zone 3 et dépasse 2 orignaux/10 km² dans les zones 1 à 4. Ce niveau de récolte élevé nécessite de fortes densités de population s'approchant probablement de 10 orignaux/10 km². La densité de récolte est de 0,91 orignal/10 km² dans la zone 7, de 0,85 et 0,8 dans les zones 27 et 26, et de 0,7 dans la zone 13.

Ces niveaux de récolte en croissance soutenue ou stables au fil des ans démontrent la vigueur du cheptel et les niveaux d'abondance actuels.

On peut toutefois considérer que dans plusieurs zones, l'exploitation actuelle est optimale et nécessite un encadrement soutenu.

Conclusion

L'importante participation des chasseurs démontre que l'offre d'un produit « intéressant » stimule leur participation. Une analyse plus détaillée serait toutefois nécessaire pour déterminer s'il s'agit simplement de « vieux chasseurs qui ont repris du service » et qui l'abandonneront sous peu, ou s'il y a émergence d'une relève.

Le niveau de récolte élevé dans plusieurs zones nécessite un suivi particulier, notamment dans les zones 3 et 4.

Compte tenu du phénomène de débalancement du rapport des sexes, le critère d'évaluation du taux de récolte/population totale exprimé en pourcentage devrait être relégué au second rang. Le critère de récolte/recrutement devrait être privilégié. Le recrutement devrait être exprimé comme le produit de la productivité nette à l'automne avant la chasse x le nombre de femelles $> 1 \frac{1}{2}$. Un facteur de correction (5 %?) pourrait être apporté pour tenir compte de la mortalité de fin d'hiver des faons.

Le débalancement des sexes dans la population adulte nécessite aussi un suivi attentif. Le nombre de mâles disponibles pour l'accouplement risque de devenir le facteur limitant pour la productivité des populations. Actuellement, la littérature suggère de garder un minimum de 30 % de mâles dans la population adulte, de sorte que le ratio légèrement plus conservateur de 1♂ : 2 ♀ adultes devrait être respecté pour la période du rut.

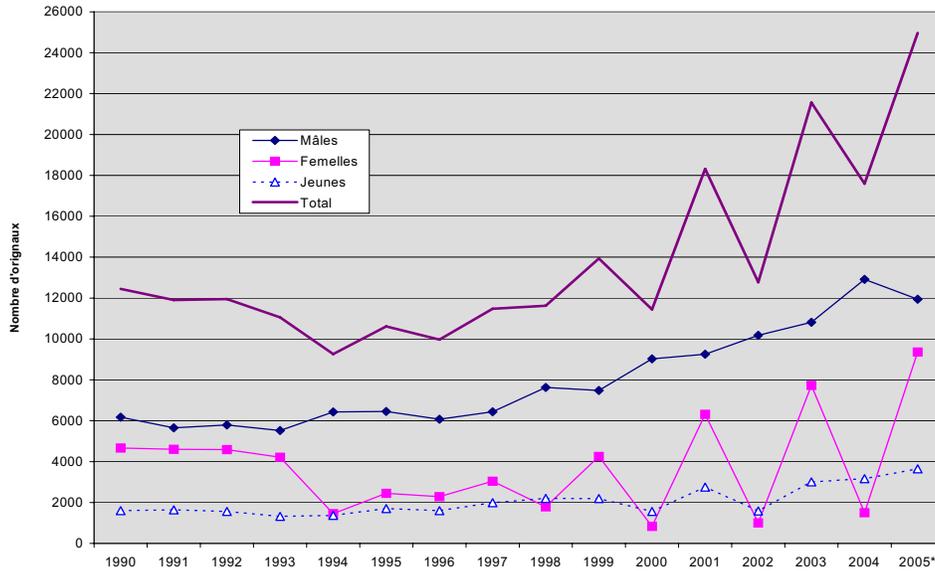
Éventuellement, on peut penser que toute récolte de mâle adulte avant le rut devrait être limitée afin de respecter ce ratio. On peut aussi considérer qu'en cas

de fort déséquilibre des sexes, la productivité globale des femelles diminuerait, compte tenu d'une plus grande proportion de femelles non accouplées dans la population, ou d'une plus grande mortalité des faons issus d'un deuxième (vrai) oestrus. Le recrutement serait alors limité par le nombre de mâles disponibles en fonction du nombre moyen de femelles accouplées par le mâle.

À plus long terme, il y aurait lieu de vérifier si la très faible participation des mâles seniors à la reproduction n'entraîne pas quelque conséquence sur la génétique et surtout sur la qualité du cheptel.

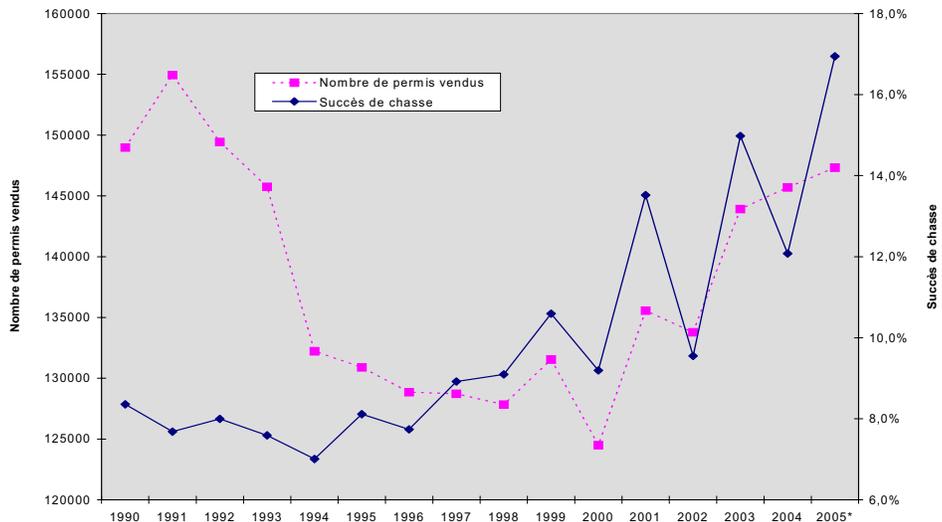
Bref, il vous faudra apprendre à gérer l'abondance et la suprématie des femelles sur les mâles.

Figure 1 : Orignaux récoltés (mâles, femelles et jeunes) à la chasse de 1990 à 2005*

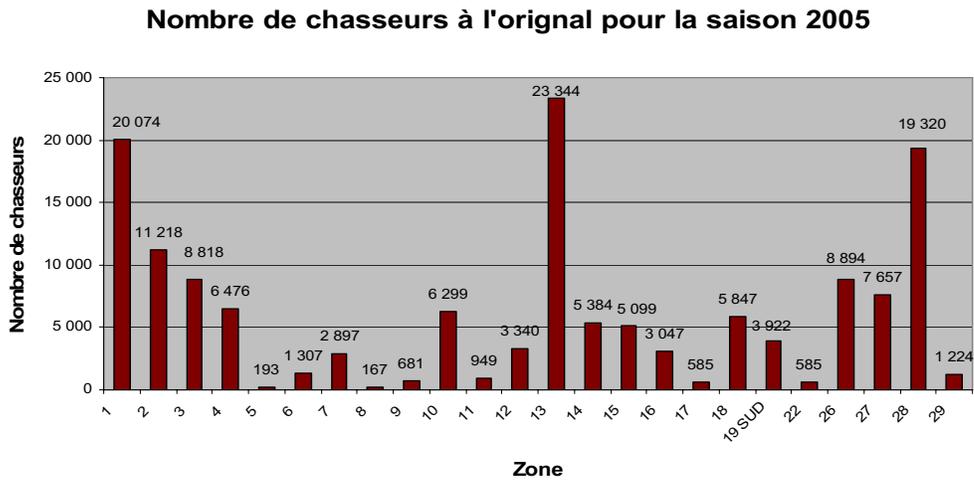
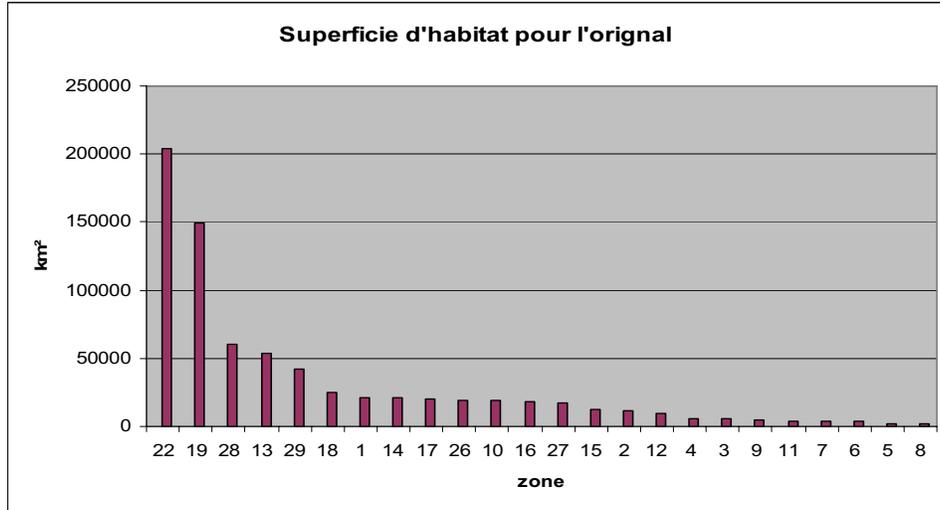


* Données enregistrées au système le 15 novembre 2005

Figure 2 : Ventes totales de permis et succès de chasse à l'orignal de 1990 à 2005

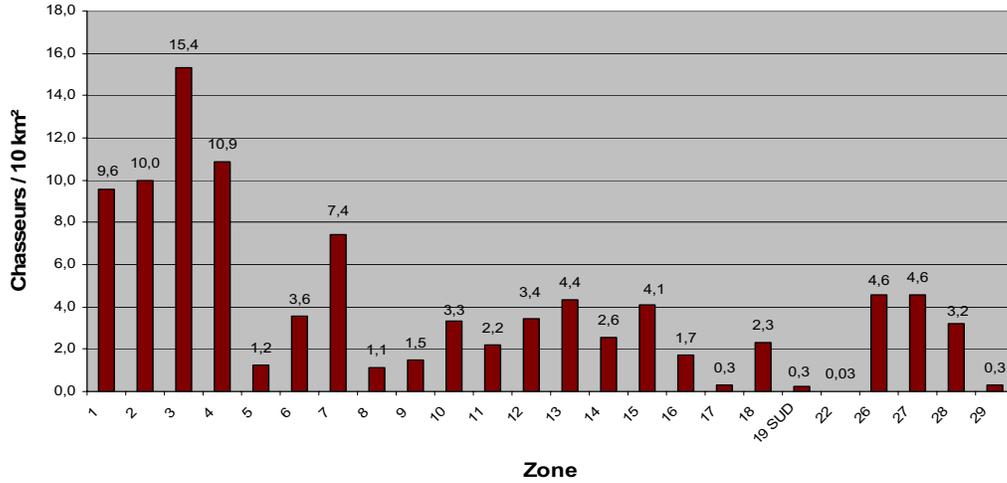


* Le succès de chasse a été calculé selon les données enregistrées au système le 15 novembre 2005



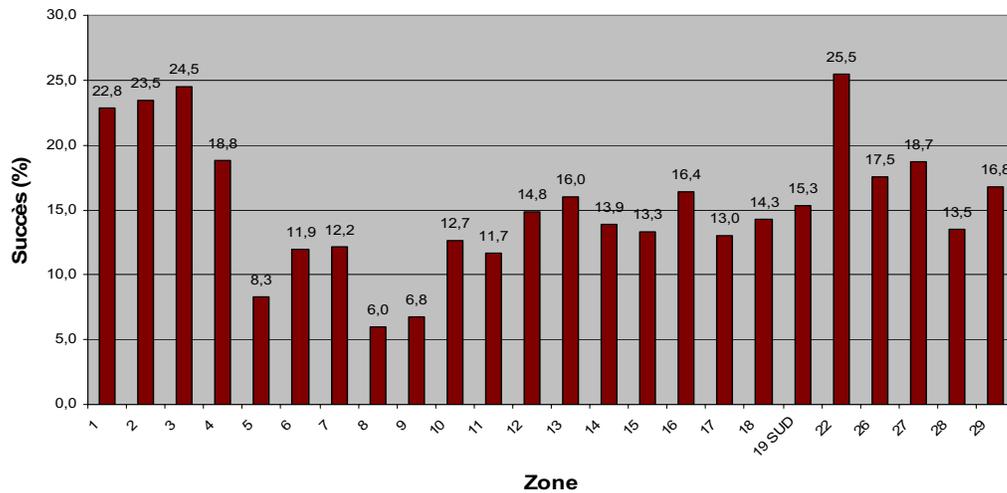
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement de la faune

Pression de chasse à l'original pour la saison 2005



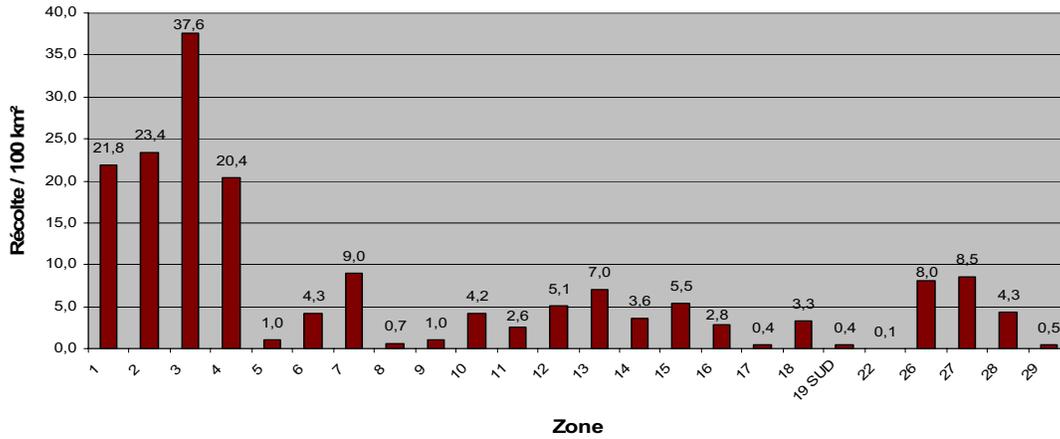
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement de la faune

Succès de chasse à l'original en 2005



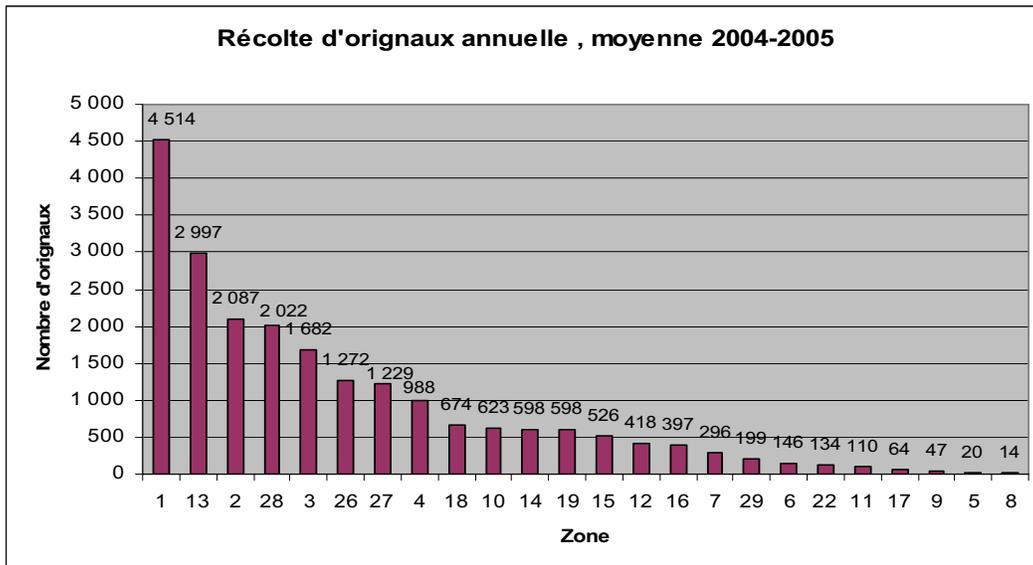
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement de la faune

Récolte d'orignaux par 100 km² pour la saison 2005

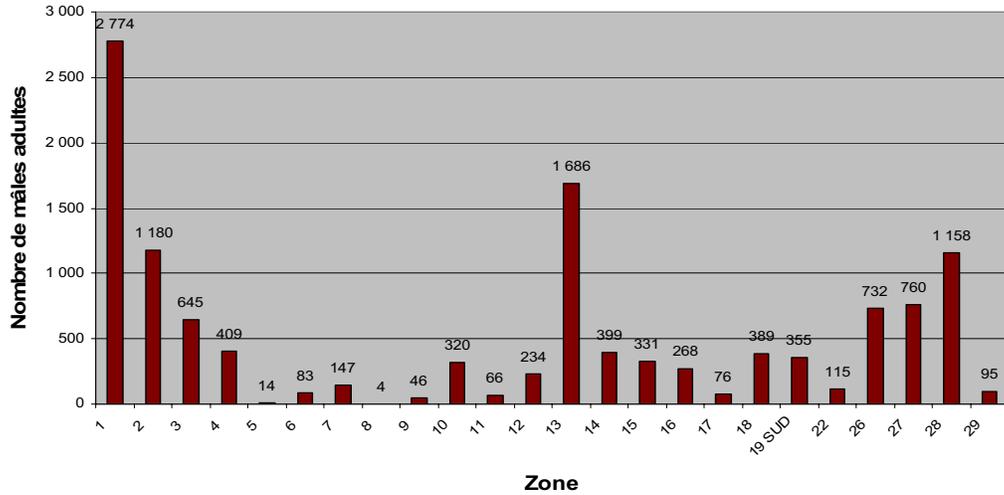


Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement de la faune

Récolte d'orignaux annuelle , moyenne 2004-2005

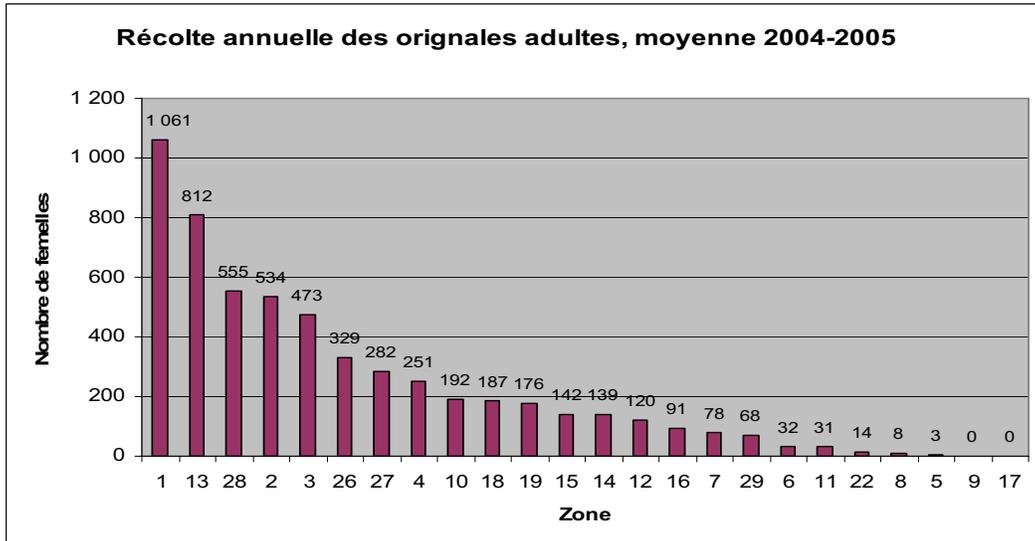


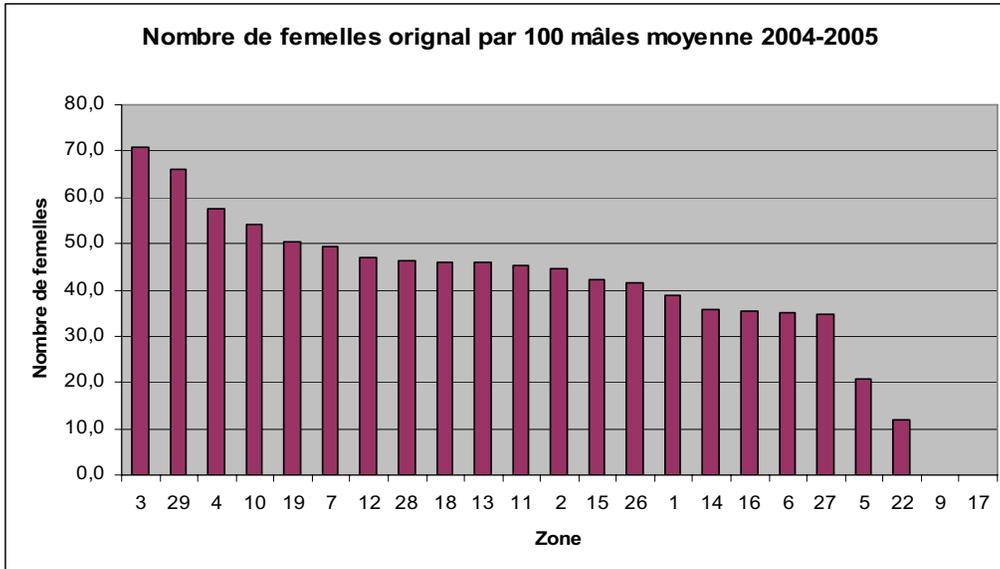
Récolte d'orignaux mâles adultes pour la saison 2005



Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement de la faune

Récolte annuelle des originales adultes, moyenne 2004-2005





Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 1 - Période de chasse et récolte

Période

Du 24 septembre au 2 octobre 2005 (9 jours) – ARC

Du 15 octobre au 23 octobre 2005 (9 jours) – AAF

Récolte

La récolte continue d'atteindre des records avec un total de 4 582 orignaux récoltés dans la zone 1, incluant les réserves fauniques, en 2005. Il s'agit d'une augmentation de 3,0 % comparativement à 2004 et 34,6 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La zone se situe parmi celles à plus fort rendement dans la province avec une récolte de 2,18 orignaux par 10 km² d'habitat. Avec 21 229 permis vendus en 2005, on note une hausse de 10,9 % du nombre de chasseurs comparativement à l'année dernière. Ce sont essentiellement les résidants qui pratiquent cette activité dans la zone puisque 99,0 % des permis sont achetés par ces utilisateurs. L'augmentation graduelle du nombre de chasseurs est sûrement reliée au succès de chasse qui demeure élevé et atteint 21,6 %, niveau que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel. La récolte de 646 orignaux durant la saison de chasse à l'arc est également à la hausse avec une augmentation de 49,5 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. L'augmentation récente est toutefois biaisée par le phénomène des chasseurs obtenant une autorisation spéciale pour l'utilisation de l'arbalète pour chasser l'original durant la saison de chasse à l'arc à cause

d'une incapacité physique. La proportion de la récolte à l'arbalète a atteint 24,9 % (161 bêtes) durant la saison de chasse à l'arc de 2005. La progression de ce type de prélèvement est notable. Celui-ci est passé de 1,1 % (4 bêtes) en 2001, à 5,2 % (21 bêtes) en 2002 à 10,2 % (46 bêtes) en 2003 et à 17,4 % (103 bêtes) en 2004.

Composition de la récolte

La récolte de 2005 était constituée de 2 774 mâles adultes, 1 089 femelles adultes et 719 faons. Tandis que la récolte des mâles adultes a augmenté de 3,8 % comparativement à l'année 2004, celle des faons a diminué de 2,7 % et celle des femelles adultes a augmenté de 5,2 %. Le nombre de permis spéciaux autorisant l'abattage des femelles est passé de 2 300 en 2004 à 2 900 en 2005, ce qui explique l'augmentation de récolte de ce segment de population. Le taux de récolte des femelles par 100 mâles adultes a augmenté légèrement, passant de 40,1 en 2004 à 43,1 en 2005 pour les territoires situés à l'extérieur des réserves fauniques. On note que 37,6 % des permis spéciaux ont été utilisés pour l'enregistrement d'une femelle comparativement à 45,0 % en 2004.

Densité et taux d'exploitation

Un inventaire aérien a été effectué à l'hiver 2000 dans la région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (région 11), sur 13 487 km² d'habitat potentiel. La partie de la zone 1 se retrouvant dans le Bas-Saint-Laurent (région 01) a été inventoriée à l'hiver 2001. La combinaison des résultats de ces deux inventaires a permis d'estimer à 4,3 orignaux par 10 km² la densité à l'hiver 2000 pour une population totale de 7 730 orignaux. Ces résultats ont aussi permis une estimation des taux d'exploitation de l'automne 1999 à 35,7 %, 6,5 % et 17,2 %

respectivement pour les mâles adultes, femelles adultes et faons. Ces taux d'exploitation ont pu changé un peu depuis. Celui du segment femelle a potentiellement augmenté suite à l'émission d'un plus grand nombre de permis spéciaux. Nous estimons toutefois qu'il demeure inférieur à 10 %. Le taux d'exploitation des mâles a aussi pu augmenter suite à l'augmentation de la pression de chasse liée au nombre de chasseurs. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population entre les inventaires de 1992 et 2000 était de 1,19. Selon les informations disponibles, nous estimons que la densité atteindrait environ 9,0 orignaux par 10 km² à l'hiver 2006. Cette augmentation de population se reflète aussi dans la récolte qui est passée de 1,0 orignal par 10 km² à l'automne 1999 à 2,18 orignaux par 10 km² pour l'ensemble de la zone à l'automne 2005. Au cours de la même période, le succès de chasse est passé de 15,6 % à plus de 20,0 %.

Interprétation globale

La population de l'orignal de la zone 1 est en excellent état actuellement et continue d'augmenter. Conséquemment, la récolte et le succès de chasse suivent la même tendance. Cette situation favorable entraîne un intérêt soutenu de la part des utilisateurs pour la pratique de l'activité dont la densité atteint 10,1 chasseurs par 10 km².

Recommandations

Appliquer les modalités retenues au Plan de gestion de l'orignal 2004-2010. L'orientation majeure pour la zone 1 consiste à augmenter la proportion de femelles adultes récoltées de façon à ralentir la croissance de la population dans

l'immédiat et éventuellement stabiliser son niveau entre 10 et 12 orignaux par 10 km². La façon d'y arriver consiste à ajuster progressivement le nombre de permis spéciaux émis pour la récolte des femelles.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte d'orignaux dans la zone 1, de 1995 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ^b											
21 010 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	1 034	1 302	1 326	1 779	2 070	2 615	2 922	3 210	3 823	4 447	4 582
Mâles adultes	719	926	945	1 287	1 399	1 785	1 932	2 284	2 325	2 673	2 774
Femelles adultes	123	129	109	143	285	365	462	448	830	1 035	1 089
Faons	192	247	272	349	386	465	528	478	668	739	719
Succès total (%)	9,2	11,1	10,4	14,0	15,6	18,2	19,3	20,0	22,3	23,2	21,6
Permis											
Total	11 236	11 716	12 718	12 686	13 288	14 342	15 174	16 083	17 089	19 149	21 229
Résidents	11 223	11 685	12 685	12 637	13 240	14 280	15 107	16 006	16 946	18 966	21 008
Non-résidents	13	31	33	49	48	62	67	77	143	183	221
Segments autorisés ^a	M,Fa,T										
Permis spéciaux (T)	605	400	300	350	800	800	1000	1000	1750	2300	2900
Saison à l'arc¹											
Récolte totale	98	139	153	216	239	336	373	405	453	591	646
Arc	98	139	153	216	239	336	369	384	407	488	485
Arbalète	0	0	0	0	0	0	4	21	46	103	161
Mâles adultes	78	123	132	188	200	288	320	350	375	501	535
Femelles adultes	6	5	7	10	16	14	23	18	30	41	59
Faons	14	11	14	18	23	34	30	37	48	49	52
Début de la saison	30/sept	28/sept	27/sept	26/sept	25/sept	30/sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme a feu,arbalète et arc²											
Récolte totale	936	1 163	1 173	1 563	1 831	2 279	2 549	2 805	3 370	3 856	3 936
Mâles adultes	641	803	813	1099	1199	1 497	1 612	1 934	1 950	2 172	2 239
Femelles adultes	117	124	102	133	269	351	439	430	800	994	1 030
Faons	178	236	258	331	363	431	498	441	620	690	667
Début de la saison	14/oct	12/oct	18/oct	17/oct	16/oct	14/oct	13-oct.	12-oct	18-oct	16-oct	15-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

^bSuperficie territoire libre: 17 982 km²

¹Comprend les orignaux récoltés dans le territoire libre,les zecs et les pourvoires pendant la saison à l'arc (arc et arbalète)

²Comprends les orignaux récoltés dans le territoire libre, les zecs, et les pourvoires pendant la saison à l'arme a feu,arbalète et arc; ainsi que le total des orignaux récoltés dans les réserves faunique(aaf-arc-arbalète).

Récolte d'originaux dans la zone 1, de 1995 à 2005

b) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ^b											
21 010 Km ²	1996	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	1096	1354	1392	1849	2166	2728	3083	3365	3971	4600	4712
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	16	19	20	23	34	33	56	47	49	44	34
Autres	46	33	46	43	48	51	105	109	72	70	67
Récolte autochtone *	xxx	xxx	xxx	4	14	30	10	10	27	35	29
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10km ² d'habitat	0,49	0,62	0,63	0,84	0,98	1,24	1,39	1,52	1,82	2,12	2,18
Permis/10km ² d'habitat	5,3	5,6	6,1	6,0	6,3	6,8	7,2	7,7	8,1	9,1	10,1
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,28 (41)	4,89 (144)	3,45 (21)	4,67 (35)	3,79 (27)	3,00 (29)	4,00 (16)	3,41 (37)	3,72 (53)	3,76 (34)	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,77 (44)	4,56 (50)	4,45 (26)	5,10 (28)	4,11 (21)	4,12 (36)	3,92 (33)	4,58 (24)	4,86 (44)	4,87 (29)	
% mâles adultes (n mâles) ^c	85,4 (719)	87,8 (926)	89,7 (945)	90,0 (1287)	83,1 (1399)	68,3 (1785)	66,1 (1932)	71,1 (2284)	60,8 (2325)	60,0 (2673)	61,0 (2774)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	60,8 (104)	59,0 (137)	51,9 (54)	47,4 (63)	49,5 (47)	32,3 (31)	42,3 (36)	40,6 (45)	52,7 (108)	52,3 (69)	
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	146 (114:78)	170 (156:91)	123 (150:122)	160 (215:134)	133 (220:166)	130 (261:204)	123 (292:236)	129 (270:209)	200 (446:222)	169 (464:275)	140 (419:300)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	100 (192:65)	100 (247:66)	100 (272:57)	100 (349:67)	100 (386:133)	100 (465:263)	100 (528:372)	100 (478:239)	100 (668:462)	100 (739:492)	100 (719:603)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	79,7 (52:65)	51,1 (34:66)	49,4 (28:57)	74,9 (50:67)	75,9 (101:133)	32,3 (85:263)	34,7 (129:372)	48,1 (115:239)	40,9 (189:462)	52,8 (260:492)	56,1 (338:603)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

^bSuperficie territoire libre: 17 982 km²

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 2

Période de chasse et récolte

La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 24 septembre au 2 octobre et celle avec arme à feu du 15 au 23 octobre. La durée de ces deux saisons était de 9 jours chacune. La récolte de tous les segments était autorisée dans la zone en cette année permissive suivant le principe de l'alternance prévue au Plan de gestion 2004-2010. Toutefois, dans les réserves fauniques de Rimouski et Duchénier, les seigneuries du Lac-Métis et Nicolas-Riou et la pourvoirie Le Chasseur le prélèvement des femelles adultes était limité aux détenteurs de permis spéciaux. La récolte a atteint 2632 orignaux à l'automne 2005, soit 255 bêtes de plus que lors de la dernière année permissive en 2003, ce qui représente une augmentation de 10,7 %. Le nombre de permis vendus est en hausse constante avec 11 855, soit 17,4 % de plus qu'en 2004 et le succès de chasse a atteint 22,2 %.

Composition de la récolte

La récolte était composée de 1180 mâles adultes, 1020 femelles adultes et de 432 faons. La récolte des mâles adultes a augmenté de 24,3 % par rapport à la dernière année permissive en 2003.

Densité et taux d'exploitation

Suite à l'inventaire aérien réalisé à l'hiver 2005, la population fut estimée à

10 829 orignaux avant chasse à l'automne 2005 à l'extérieur des réserves fauniques de Rimouski et Duchénier, ce qui donne un taux d'exploitation global de 22,7 % dans la zone, en cette année permissive du plan de gestion.

Interprétation globale

La population de la zone 2 est en augmentation constante depuis l'application de la chasse sélective en 1994. Aussi, les indicateurs dérivés de la récolte reflètent cette tendance. La récolte totale a atteint un nouveau sommet avec 2632 orignaux. La récolte des mâles adultes, quoique similaire à celle de 2004, a aussi augmenté si on la compare à la dernière année permissive alors qu'elle est passée de 949 orignaux en 2003 à 1180 orignaux en 2005. Avec la formule actuelle de l'alternance, le prélèvement des femelles adultes est limitée à un rapport de 44 femelles par 100 mâles chez les adultes. Le succès de chasse semble plafonner (22,2 %), ce qui peut être dû à l'augmentation importante du nombre de permis vendus dans la zone. Ainsi, avec 1 chasseur par km² d'habitat, la zone 2 est une des zones de chasse les plus fréquentées du Québec.

Recommandations

Avec les modalités actuelles, on estime que cette population devrait poursuivre sa croissance au cours des prochaines années. Il est donc recommandé de maintenir telles quelles les modalités du plan de gestion 2004-2010 pour cette zone.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Bas-Saint-Laurent

Récolte d'orignaux dans la zone 2, de 1996 à 2005
a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat* 11 503 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	741	736	940	1 450	793	1 828	955	2 377	1 537	2 632
Mâles adultes	435	453	614	598	787	807	932	949	1 205	1 180
Femelles adultes	117	107	108	604	1	700	16	1 021	44	1 020
Faons	189	176	218	248	5	321	7	407	288	432
Succès total (%)	10,9	11,4	13,8	18,2	11,2	20,4	11,3	23,4	15,2	22,2
Permis										
Total	6 787	6 448	6 807	7 946	7 057	8 942	8 441	10 148	10 100	11 855
Résidents	6 763	6 405	6 778	7 896	6 984	8 866	8 382	10 047	9 998	11 735
Non-résidents	24	43	29	50	73	76	59	101	102	120
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T	T	T	M:F:Fa	M	M:F:Fa	M	M:F:Fa	M:Fa	M:F:Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	118	122	167	184	186	264	179	316	347	440
Mâles adultes	90	94	141	127	183	182	175	221	316	305
Femelles adultes	6	8	6	48		61	4	72	10	115
Faons	22	20	20	9	3	21	0	23	21	20
Début de la saison	28 sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.	27 sept.	25 sept.	24 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	623	614	773	1 266	607	1 564	776	2 061	1 190	2 192
Mâles adultes	345	359	473	471	604	625	757	728	889	875
Femelles adultes	111	99	102	556	1	639	12	949	34	905
Faons	167	156	198	239	2	300	7	384	267	412
Début de la saison	12 oct.	18 oct.	17 oct.	16 oct.	14 oct.	13 oct.	12 oct.	18 oct.	16 oct.	15 oct.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

* Exploité

Récolte d'orignaux dans la zone 2, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat*										
11 503 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
(chasse et autres)	790	774	993	1 490	832	1 878	1 007	2 441	1 631	2 686
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	12	9	15	7	7	30	29	27	32	32
Autres	37	29	38	33	32	11	16	29	56	17
Récolte autochtone ^d	0	0	0	0	0	9	7	8	6	5
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,64	0,64	0,82	1,26	0,69	1,59	0,83	2,07	1,34	2,29
Permis/10 km ² d'habitat	5,9	5,6	5,9	6,9	6,1	7,8	7,3	8,8	8,8	10,3
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,65 (116)	2,41 (44)	2,40 (48)	2,22 (46)	2,21 (38)	2,16 (50)	2,31 (67)	2,11 (46)	2,48 (48)	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,04 (92)	3,43 (41)	3,12 (48)	3,25 (45)		3,09 (51)		3,83 (48)		
% mâles adultes (n mâles) ^c	78,8 (435)	80,9 (453)	85,0 (614)	49,8 (598)	99,9 (787)	53,6 (807)	98,3 (932)	48,2 (949)	96,5 (1205)	53,6 (1180)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	48,7 (92)	45,9 (39)	50,5 (50)	50,0 (46)	57,5 (23)	52,5 (53)	53,7 (36)	42,4 (39)	50,0 (24)	
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	148 (111:75)	132 (99:75)	132 (121:92)	106 (126:119)		124 (178:144)		121 (222:184)	120 (157:131)	99 (213:215)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	100 (189:67)	100 (176:75)	100 (218:56)	68,5 (248:362)		74 (321:434)		51,7 (407:787)		
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	66,1 (39:59)	50,7 (36:71)	85,7 (42:49)	71,6 ((225:314))		72,1 (292:405)		53,9 (412:764)		
% présence de lait ^c (n lactantes ^c : n fem. Adultes) ^c	37,5 (39:104)	35,3 (36:102)	44,2 (42:95)	42,9 (225:524)		44,6 (292:654)		41,3 (412:998)		40,5 (394:972)

^a: âge ≥ 2,5 ans ^b: dents lues ^c: dans la récolte ^d: subsistance seulement

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 3 - Période de chasse et récolte

En 2005, en vertu de la formule de l'alternance, les chasseurs étaient autorisés à récolter les femelles adultes, les mâles adultes ou les faons. Dans la zone 3, la récolte des orignaux femelles adultes était prohibée depuis 1994, ce qui représente une période de 11 années de protection de ce segment de la population. La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 24 septembre au 2 octobre et celle à l'arme à feu du 15 au 23 octobre. La durée de chacune des deux saisons est identique à celle des années antérieures, soit 9 jours. La récolte de l'automne 2005 totalise 2199 orignaux. Cette forte progression est principalement due à l'ajout des femelles dans le tableau de récolte. En effet, 1234 mâles et faons ont été prélevés par les chasseurs, ce qui est comparable à l'automne 2004 alors que la récolte de ces deux seuls segments était autorisée (1203 orignaux). Le succès de chasse a atteint 24,1 % en 2005. La zone de chasse 3 est la plus fortement chassée au Québec avec 9123 permis vendus en 2005, soit 14,7 chasseurs par 10 km² d'habitat.

Composition de la récolte

La récolte se compose de 658 mâles adultes, 965 femelles adultes et 576 faons. Un nombre comparable de mâles adultes avaient été prélevés en 2004 (689), tandis que la récolte de faons a augmenté de 12 % en 2005 (514 en 2004). Les chasseurs à l'arme à feu ont récolté deux fois plus d'orignaux qu'en 2004. La récolte à l'arc a quant à elle augmenté de 20 % comparativement à l'année précédente. Des conditions climatiques peu favorables pendant la saison de

chasse à l'arc seraient vraisemblablement responsables de cette augmentation moindre. Près du tiers des mâles (31 %) ont été récoltés pendant la saison à l'arc. Par contre, seulement 117 (12 %) des 965 femelles et 42 (7 %) des 576 faons ont été prélevés au cours de cette saison. Le nombre d'orignaux abattus au moyen d'une arbalète par des chasseurs détenteurs d'une autorisation de chasse pour personne handicapée a continué sa progression, passant de 73 en 2004 à 98 en 2005 (27 % des orignaux récoltés durant la saison à l'arc).

Densité et taux d'exploitation

L'inventaire aérien réalisé à l'hiver 2005 a permis d'estimer à $3700 \pm 9\%$ la population d'orignaux après chasse, soit une densité de près de 6 orignaux par 10 km^2 d'habitat (8 par 10 km^2 avant chasse). Selon ces résultats, le taux d'exploitation s'élevait à 24 % au cours de l'année restrictive 2004. En considérant les mortalités, les naissances et l'immigration, il a été évalué que la population atteignait environ 5300 orignaux à l'automne 2005. Sur cette base, le taux d'exploitation global au cours de cette année permissive atteindrait 41 %. Les chasseurs auraient prélevé 62 % des mâles adultes, 36 % des femelles adultes et 37 % des faons.

Interprétation globale

Selon les analyses et simulations effectuées, la population d'orignaux de cette zone pourrait soutenir un niveau de récolte équivalent à celui enregistré au cours des deux dernières années. Si les conditions actuelles se maintiennent (productivité, taux d'exploitation, immigration, etc.) la modalité de l'alternance devrait permettre de stabiliser la population. Malgré une légère baisse les

années permissives, il y aurait retour à environ 5000 orignaux avant la chasse à tous les deux ans. La densité oscillerait entre 7 et 8 orignaux par 10 km² d'habitat avant la chasse. Toutefois, il est préoccupant de constater que la proportion de mâles chez les adultes présente une tendance à la baisse. De plus, environ le tiers des mâles adultes sont récoltés pendant la saison à l'arc, laquelle se déroule en grande partie avant la période d'accouplement. Étant donné l'augmentation du prélèvement à l'arbalète, il faudra surveiller attentivement la progression de la récolte de mâles pendant cette saison hâtive, ce facteur pouvant avoir des conséquences négatives sur la productivité.

Recommandations

Assurer un suivi serré des indicateurs de productivité des femelles, de pression de chasse et d'exploitation des mâles. Ajuster les modalités réglementaires au besoin.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte d'origaux dans la zone 3, de 1996 à 2005
a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6222 km ² *	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	290	304	418	258	348	419	502	532	1 203	2 199
Mâles adultes	201	191	288	258	348	419	502	532	689	658
Femelles adultes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	965
Faons	89	113	130	-	-	-	-	-	514	576
Succès total (%)	7,3	7,6	10,1	6,8	8,7	9,7	10,4	9,9	18,2	24,1
Permis										
Total	3 976	3 980	4 123	3 786	4 012	4 311	4 835	5 378	6 619	9 123
Résidents	3 961	3 958	4 100	3 752	3 999	4 285	4 808	5 348	6 573	9 074
Non-résidents	15	22	23	34	13	26	27	30	46	49
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,fa	M,fa	M,fa	M	M	M	M	M	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	69	98	132	82	134	152	158	187	304	362
Arc	69	98	132	82	134	152	150	159	231	264
Arbalète	0	0	0	0	0	0	8	28	73	98
Mâles adultes	60	79	117	82	134	152	158	187	249	203
Femelles adultes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	117
Faons	9	19	15	-	-	-	-	-	55	42
Début de la saison	30-sept	28-sept	27-sept	26-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	221	206	286	176	214	267	344	345	899	1 837
Mâles adultes	141	112	171	176	214	267	344	345	440	455
Femelles adultes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	848
Faons	80	94	115	-	-	-	-	-	459	534
Début de la saison	14-oct	12-oct	18-oct	17-oct	14-oct	13-oct	12-oct	18-oct	16-oct	15-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte
* 5744 km² avant 2004

Récolte d'orignaux dans la zone 3, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 6 222 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2004
	Total des mortalités (chasse et autres)	303	320	446	265	367	422	512	534	1 234
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	7	6	0	11	0	1	0	1	1
Autres	9	9	22	7	8	3	9	2	30	7
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,47	0,49	0,67	0,41	0,56	0,67	0,81	0,86	1,93	3,53
Permis/10 km ² d'habitat	6,4	6,4	6,6	6,1	6,4	6,9	7,8	8,6	10,6	14,7
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,67 (86)	2,48 (47)	2,30 (60)	2,55 (62)		2,35 (100)				
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)	- (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (201)	100,0 (191)	100,0 (288)	100,0 (258)	100,0 (348)	100,0 (419)	100,0 (502)	100,0 (532)	100,0 (689)	100,0 (689)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	48,8 (42)	41,7 (20)	53,3 (32)	45,2 (28)	- (-)	54,0 (54)				
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	102 (45:44)	126 (63:50)	141 (76:54)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	114 (273:240)	89 (272:304)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	- (89:0)	- (113:0)	- (130:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (514:0)	60 (576:965)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	- (0:0)	45 (440:965)
Population à l'hiver Orig/ 10 km ² habitat (Inventaire aérien)			485 ± 78						3704 ± 333	
			0,84 ± 16%						5,95 ± 0,54	
^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte										
Zec Jaro *										
Récolte totale	20	25	25	15	20	21	21	20	25	25
Saison arc	8	16	13	9	8	12	14	10	20	12
Saison arme à feu	12	9	12	6	12	9	7	10	5	13

* Incluant la récolte effectuée dans le territoire sous bail avec la compagnie Domtar

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 de la Zone 4

Période de chasse et récolte

La saison avec arme à feu est de neuf jours et fut à nouveau en 1994, retardée pour éviter la période du rut. La saison à l'arc est aussi de neuf jours et se situe généralement dans le rut faisant poindre une problématique pour la récolte des mâles adultes avec la hausse de la récolte à l'arbalète et la venue de cet engin de façon statutaire. En 2005, il y a eu récolte d'originales en cette année impaire du plan de gestion avec alternance.

La récolte (1 220) de 2005, à l'instar de celle de 2001, est la seule autre avec récolte de tous les segments depuis 1994, année de l'application de la chasse sélective. Elle est en hausse de 61 % par rapport à 2004 (sans originales) et de 18% par rapport à 2001, autre année permissive. Entre 2001 et 2005, la croissance annuelle de cette récolte aurait été plutôt de 4,2%. Entre 2000 et 2004, sans compter la récolte d'originales de 2001, la récolte des mâles adultes et des faons fut en hausse constante pour une croissance annuelle nette de 4,5%, comparativement à 7,9% de 1996 à 2000 et de 10,6% de 1994 à 1998. Se dessine alors un important ralentissement de la croissance de la récolte et donc vraisemblablement de la population. Notons toutefois que la récolte de ces deux segments (mâles adultes et faons) est aussi nettement plus élevée que celles des années avant la chasse sélective. Le succès de chasse (18,5 %) est un des plus élevés au Québec et relativement stable par rapport à 2001, autre année permissive. Alors que croît la population et la récolte, croît aussi le nombre de

chasseurs. Cela démontre une amélioration de la situation globale de chasse, mais pas nécessairement celle de chaque chasseur. Les zones au sud du fleuve (1 à 4) ont d'ailleurs un succès généralement deux fois supérieur au succès des zones comparables (arme à feu) du nord du fleuve. La pression de chasse (11,1 permis/10 km²) est très élevée et dans les plus élevées au Québec. La pression de chasse des zones au sud du fleuve est généralement deux fois supérieure aux zones comparables situées au nord du fleuve. La récolte par 10 km² d'habitat (2,05) est la quatrième plus élevée au Québec avec les zones 1 à 3. Ces zones présentent des taux de récolte généralement 3 à 4 fois plus élevés qu'ailleurs au Québec. Ces trois paramètres indiqueraient donc que la situation au sud du fleuve est très différente de celle du nord de celui-ci. Ainsi, nous pourrions avancer que la productivité est plus élevée au sud, que le phénomène de l'immigration joue un rôle important, que l'habitat est sans doute plus productif, que, bien sûr, la prédation est absente ou presque au sud du fleuve et finalement, mais non exhaustivement, que certaines zones du sud du fleuve, étant situées plus près des grands centres urbains, sont très attractives pour les chasseurs et de ce fait, la pression de chasse y est forte et les récoltes plus élevées.

Composition de la récolte

La récolte des archers (314), est 17,2% plus élevée que celle de 2001, année permissive comparable. Sur une base annuelle, cette récolte a une croissance de 4,0%. Celle-ci a oscillé entre 26 % et 36 % de la récolte totale depuis 1994. Notons toutefois que l'arbalète prend 101 de ces 314 orignaux. La récolte par l'arbalète (handicapés seulement) est en progression constante dans cette zone depuis 2002 avec respectivement 3, 13, 23 et 32% de la récolte pendant la saison à l'arc de 2002 à 2005. Notons qu'un nombre limité d'utilisateurs peuvent

chasser avec un arbalète. Cette modalité nécessitera un suivi serré dans les prochaines années. La saison à l'arc a permis la récolte de 175 des 410 mâles adultes (43 %) pour 26% de la récolte totale et 11% des faons lors d'une saison égale en longueur à celle de l'arme à feu, alors que les chasseurs utilisent des armes nettement moins efficaces. La saison à l'arc se tient pendant la période du rut et même du pic du rut et explique cette sélectivité pour les mâles adultes.

La récolte lors de la saison avec arme à feu (906) est en hausse de 18% par rapport à 2001, pour une progression moyenne annuelle de 4,2 %. Si le rapport mâle/faon pendant la saison à l'arc est 5,0 mâles pour un faon, exprimant la très grande sélectivité des chasseurs (rut), il n'est que de 0,87 mâle pour un faon (la parité) chez les chasseurs avec arme à feu, démontrant l'absence de sélectivité de ceux-ci.

La proportion de faons dans la récolte totale de mâles et de faons est de 42,7 % en 2005, elle se maintient depuis 1994 et a même une tendance à la hausse. Cette proportion était de 27 % en 1993 alors que la récolte des femelles était autorisée. La chasse sélective aurait donc peu ou pas d'impact pour le moment sur la productivité du cheptel. La récolte et les sous-récoltes semblent donc démontrer que la population est en croissance, assertion validée par les inventaires aériens. Il y aurait donc encore suffisamment de mâles pour assurer une bonne reproduction. Le nombre de faons serait aussi en augmentation et serait le reflet d'une très bonne productivité. Rappelons toutefois que la zone 4, à l'instar d'autres zones, reçoit un apport d'originaux des états limitrophes, ce qui peut contribuer au maintien d'un rapport des sexes plus équilibré et est plus favorable à une bonne reproduction. Un questionnement se dessine toutefois. Le chasseur à l'arme à feu, faute de pouvoir trouver un mâle adulte, peut se rabattre sur un faon. Ce qui peut laisser croire qu'il y a une bonne reproduction. Seul un inventaire aérien.

Densité et taux d'exploitation

La densité estimée par inventaire aérien en 1998 (après chasse de 1997), était de 1,43 orignal/10 km², comparativement à 0,41 en 1993 et 0,44 en 1988, soit en 1998 3,5 fois plus en cinq ans ou quatre ans de chasse sélective et de croissance potentielle selon les résultats des inventaires aériens. L'augmentation de la population d'orignaux de la zone 4 est tributaire de trois facteurs. La récolte réduite et sélective depuis 1994 (sauf en 2001) a épargné des centaines d'originales qui en plus de demeurer dans le cheptel, ont produit des centaines de faons. Et la constante positive sur la croissance que constitue l'immigration. L'inventaire aérien de 1993 fut suivi d'une dernière année où l'exploitation de tous les segments fut autorisée et de quatre années de chasse sélective sans aucune récolte d'originales. Comme la population était restée stable entre 1988 et 1993, nous considérons qu'à cette époque l'exploitation par la chasse équivalait à la sommation du recrutement et de l'immigration pour un taux moyen de 60% par année. Entre les inventaires de 1993 et 1998, la population a pu croître avec la chasse sélective et l'augmentation du recrutement en découlant. Le taux de croissance moyen annuel fut donc d'au moins 28% et potentiellement plus. La population serait donc vraisemblablement d'au moins 5,0 orignaux/10 km² (3 000) à l'hiver 2005 après chasse de 2004. Le taux d'exploitation en 2004 serait donc de 20 %.

Interprétation globale

La zone 4 possède un des meilleurs succès de chasse au Québec. Mais, concurremment, subit la troisième plus forte pression de chasse et obtient la quatrième plus forte récolte/10 km². Et le taux d'exploitation serait d'au mieux de 20% en 2004 et aurait oscillé entre 25% et 35% de 1997 à 2002 et même

atteindre 38% en 2001 avec la récolte des originales l'année permissive. Nous sommes nettement au-dessus des 20% estimés maximum pour exploiter sainement une population fermée (sans apport de l'extérieur). À cela s'ajoute une croissance nette de la population mesurée par inventaire aérien. Ces taux d'exploitation et les taux de croissance annuels nets de la population qui s'y ajoutent, démontrent hors de tout doute, les bienfaits de la chasse sélective mais surtout l'ampleur de l'apport migratoire venant des juridictions limitrophes. Nous avons estimé que l'immigration serait relativement constante et qu'elle serait de l'ordre de 400 à 500 originaux par année. Si nous totalisons l'immigration, les originales épargnées une année sur deux et le gain de croissance en découlant, nous pouvons difficilement envisager que la récolte des originales aux deux ans (alternance) puisse entraîner une baisse de la population. Au pire, les années avec exploitation des originales, assisterions-nous à une absence ou à un ralentissement de la croissance de la population et à une augmentation de celle-ci les années restrictives. Toutes choses restant pareilles par ailleurs, avec l'alternance et avec l'immigration, nous avons atteint l'objectif de 5 originaux/10 km² en 2005. Retenons que l'interdiction de récolter les originales en 2003 fait en sorte que celles-ci n'ont pas été exploitées pendant 10 ans sur 11 et qu'elles ne le seront que deux années sur douze.

Recommandations

Appliquer intégralement le plan de gestion 2004-2010 avec le principe de l'alternance. Ne réviser cette position que s'il y a des changements très importants dans le nombre de chasseurs ou que la récolte, les années permissives montre des évidences de nette surexploitation donc, de déclin de la population.

Responsable : Marc Jacques Gosselin
Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte d'orignaux dans la zone 4, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	469	466	514	532	635	1 036	692	729	758	1 220
Mâles adultes	319	329	340	327	448	399	445	454	466	410
Femelles adultes						351				504
Faons	150	137	174	205	187	286	247	275	292	306
Indéterminés										
Succès total (%)	11,8	10,1	13,1	11,8	13,3	18,1	13,1	12,9	13,2	18,5
Permis										
Total	3 970	4 630	3 927	4 507	4 785	5 714	5 298	5 650	5 754	6 598
Résidents	3 952	4 606	3 908	4 472	4 743	5 675	5 258	5 596	5 704	6 531
Non-résidents	18	24	19	35	42	39	40	54	50	67
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:F:Fa	M:Fa	M:Fa	M:Fa	M:F:Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	170	155	185	169	214	268	208	193	259	314
Mâles adultes	144	141	171	142	187	175	180	168	213	175
Femelles adultes						58				104
Faons	26	14	14	27	27	35	28	25	46	35
Indéterminés										
Début de la saison	28/sept.	27 sept.	26 sept.	25 sept.	30 sept.	29 sept.	28 sept.	27 sept.	25 sept.	24 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	299	311	329	363	421	768	484	536	499	906
Mâles adultes	175	188	169	185	261	224	265	286	253	235
Femelles adultes						293				400
Faons	124	123	160	178	160	251	219	250	246	271
Indéterminés										
Début de la saison	12 oct.	18 oct.	17 oct.	16 oct.	14 oct.	13 oct.	12 oct.	18 oct.	16 oct.	15 oct.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 4, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 964 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	492	488	547	549	661	1 056	714	754	776	1 239
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	12	10	14	12	10	5	5	17	6	7
Autres	11	12	19	5	16	15	17	8	12	12
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,79	0,78	0,86	0,89	1,06	1,74	1,16	1,22	1,27	2,05
Permis/10 km ² d'habitat	6,7	7,8	6,6	7,6	8,0	9,6	8,9	9,5	9,6	11,1
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,17 (100)	2,64 (51)	2,39 (61)	2,84 (67)	n/d	n/d	4,20	n/d	n/d	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a	n/a	n/a	n/d
% mâles adultes (n mâles) ^b	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	(53,2) (399)	n/a	n/a	n/a	(44,9) (418)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	41,0 (41)	51,0 (26)	63,9 (39)	45,9 (29)	n/d	n/d	19,0 (15)	n/d	n/d	n/d
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	70 (61:87)	114 (73:64)	115 (93:81)	120 (112:93)	140 (109:78)	97 (141:145)	106 (127:120)	110 (144:131)	n/d	111 (161:145)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a	n/a	n/a	n/d
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/d	n/a	n/a	n/a	n/d
Population à l'hiver (inventaire aérien)			850							

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2004 pour la Zone 6

Période de chasse et récolte

Seule la chasse à l'arc est autorisée depuis 1986. De 1986 à 1993, celle-ci était superposée au rut et tous les segments étaient autorisés. De 1994 à 1998, la chasse sélective interdit la récolte des orignales et la saison à l'arc fut reportée hors du rut. Ces mesures désavantageaient nettement les chasseurs. Pour le plan 1999 à 2003, les modalités retenues furent l'alternance avec un devancement de la saison vers le rut et ce, pour permettre un plus grand succès de chasse pour les utilisateurs. Tout en espérant ne pas surexploiter la population et ne pas trop déséquilibrer le rapport des sexes et ainsi diminuer la productivité. Ce qui ne semble pas avoir été le cas. Pour le plan 2004-2010, ces mêmes modalités furent donc reconduites. La saison a une durée de neuf jours.

La récolte (135), composée cette année de mâles et de faons, est en hausse de 31 % par rapport à 2003 et est la plus élevée depuis 1994. L'augmentation annuelle moyenne depuis 1994 est de 12,7 %. Le succès de chasse (11 %) est un des plus élevés au Québec pour une zone où seul l'arc est autorisé. Toutes proportions gardées (années restrictives ou permissives), le succès serait au mieux stable, le nombre de chasseurs augmentant aussi rapidement que la récolte. Cet indicateur montre donc une amélioration de la situation du cheptel, plutôt qu'une amélioration des chances du chasseur. La pression de chasse (3,3 permis/10 km²) est élevée pour une zone où seule l'arc est autorisé pendant seulement neuf jours. Elle est égale ou supérieure à la majorité des zones où

l'arme à feu est autorisée et en croissance depuis huit ans. La récolte par 10 km² d'habitat (0,43), est une des plus élevées du groupe des zones avec chasse à l'arc seulement et est égale ou supérieure à celle de plusieurs zones avec chasse à l'arme à feu. L'ensemble de ces paramètres, compte tenu des modalités en place, laisserait présager une population beaucoup plus élevée qu'en 1994 et actuellement à la hausse. Les inventaires aériens confirment ces dires.

Composition de la récolte

La récolte est composée en 2004 de 72 % de mâles adultes (97) et de 28 % de faons (38). La grande sélectivité des chasseurs à l'œuvre pendant la période du rut expliquerait le fort déséquilibre en faveur des mâles, même si les faons sont sur-représentés dans le cheptel. Selon l'inventaire aérien de 2002, environ 40% des mâles adultes sur pied seraient récoltés annuellement. Autant la récolte des mâles adultes que celle des faons est en croissance en 2004 et est supérieure à la récolte de toutes les années précédentes. La récolte de faons fut relativement stable depuis neuf ans, alors que la récolte augmentait. Cette stagnation laissait présager une baisse de productivité. En 2004 toutefois, les faons représentaient 28 % de la récolte totale, laissant voir une remontée de la productivité. Ce pourcentage se compare avantageusement avec ceux des années antérieures.

Densité et taux d'exploitation

L'inventaire aérien réalisé en 2002 nous permet d'estimer la population après chasse de 2001 à 862 orignaux \pm 16%, soit une densité de 2,35 orignaux /10 km² (2,85 avant chasse). La chasse avant 1994 et après 1998 s'effectue durant le rut. De 1994 à 1997, la saison est plus tardive, soit à la mi-octobre. Malgré cela, la

récolte favorise nettement les mâles. Après toutes ces années de prépondérance de mâles récoltés, nous pourrions nous attendre à leur sous-représentativité dans la population. En 2001, il y avait après chasse (et avant chasse entre parenthèses) 136 (226) mâles adultes, 427 (476) originales et 299 (327) faons. Les mâles adultes ne représentent donc plus après chasse que 16% du cheptel pour 32 mâles/100 originales. Toutefois avant chasse, ces mêmes données sont plutôt de 22% du cheptel et de 47 mâles/100 originales. En supposant que la moitié des mâles récoltés, le sont avant la période de reproduction, nous estimons qu'au moment de celle-ci, il y aurait assez de mâles adultes pour assurer le processus de reproduction. La proportion d'originales dans la population avant chasse, a doublé entre 1992 et 2002 pour atteindre 46% du cheptel. Cette augmentation est le fruit de sept (7) années de protection intégrale des originales sur une période de 10 ans. Pendant la même période, le recrutement (% de faons à l'automne) est passé de 26% à 32% alors que la productivité est passé de 57 à 69 faons/100 originales (de un an et plus). Cette donnée, issue des inventaires, est non biaisée par la sélectivité des chasseurs. La récolte de son côté, nous donne une productivité de 43 et 73 faons/100 originales de 2,5 an et plus respectivement en 1993 et 1999, données biaisées pour leur part par la sélectivité des chasseurs. Toutefois, il nous faut noter dans les deux approches, que les données sont à la hausse, suggérant que la productivité du cheptel s'est amélioré avec la chasse sélective. Selon les inventaires aériens, nous estimons que le taux fini d'accroissement de la population serait d'environ 1,09 et 1,13 respectivement les années impaires et les années paires. Ainsi la population après chasse de 2004 (hiver 2005) serait de 1 200 originaux pour une densité de 3,3 originaux/10 km² d'habitat et un taux d'exploitation de 13 % lors d'une année permissive alors qu'il serait d'environ 10 % lors d'une année restrictive. La sommation du taux d'exploitation et du taux

de croissance pour une année donnée nous donne alors environ 22 % ce qui est nettement plus bas que le recrutement estimé à 32 %. Une analyse plus profonde s'impose donc à ce niveau.

Interprétation globale

La pression de chasse a plus que doublé entre 1992 et 2004. Malgré cela, le succès se maintient car la récolte augmente. Les estimations de population par inventaires aériens confirment la progression de celle-ci malgré l'augmentation de la récolte et de la pression. Les modalités en place (arc et chasse sélective) ne permettent donc pas, pour le moment, d'exploiter tout le potentiel avec le principe de l'alternance ce qui permettrait de conserver la population stable à son objectif de densité. Notons toutefois que la population aurait atteint (3,3 orignaux/10 km²) l'objectif de densité déterminé au plan de gestion et que la proportion de mâles adultes versus d'originales devra être surveillée de très près puisqu'elle serait au minimum généralement reconnu pour assurer une productivité optimale. Il nous faut donc réviser les modalités de chasse pour permettre la stabilisation de la population à l'objectif déterminé de 3,0 orignaux/10 km².

Recommandations

Appliquer généralement le plan de gestion 2004-2010. Réviser toutefois les modalités de chasse et trouver un moyen élégant pour stabiliser la population à l'objectif déterminé s'il est décidé de conserver à ce niveau l'objectif de population. Surveiller attentivement le rapport des sexes chez les adultes.

Responsable : Marc Jacques Gosselin, biologiste
Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie

Récolte d'orignaux dans la zone 6, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	71	63	61	125	116	167	101	158	135	156
Mâles adultes	48	40	38	65	87	90	75	79	97	83
Femelles adultes				42		49		55		63
Faons	23	23	23	18	29	28	26	24	38	10
Indéterminés										
Succès total (%)	10,2%	8,0%	9,2%	12,9%	12,6%	14,5%	9,1%	12,6%	11,0%	11,6%
Permis										
Total	693	792	661	969	920	1 155	1 112	1 253	1 228	1 340
Résidents	692	792	655	965	918	1 150	1 093	1 235	1 206	1 319
Non-résidents	1		6	4	2	5	19	18	22	21
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M:fa	M:fa	M:fa	M:F:fa	M:fa	M:F:fa	M:fa	M:F:fa	M:fa	M:F:fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	71	63	61	125	116	167	101	158	135	156
Mâles adultes	48	40	38	65	87	90	75	79	97	83
Femelles adultes				42		49		55		63
Faons	23	23	23	18	29	28	26	24	38	10
Indéterminés										
Début de la saison	12/oct	18/oct	17/oct	25/sept	30/sept	29 sept.	28 sept.	27 sept.	25 sept.	24 sept.
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale										
Mâles adultes										
Femelles adultes										
Faons										
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 6, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 666 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	88	75	65	149	124	181	110	165	148	163
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	11	7	3	21	3	9	4	4	7	5
Autres	6	5	1	3	5	5	5	3	6	2
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,19	0,17	0,17	0,34	0,32	0,46	0,28	0,43	0,37	0,43
Permis/10 km ² d'habitat	1,9	2,2	1,8	2,6	2,5	3,2	3,0	3,4	3,3	3,7
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,07 (37)	2,85 (26)	2,17 (15)	2,76 (50)	n/d	n/d	3,20 (46)	n/d	n/d	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	n/a	n/a	n/a	2,95 (29)	n/a	n/d	n/a	n/d	n/a	n/d
% mâles adultes (n mâles) ^b	n/a	n/a	n/a	60,7 (65)	n/a	64,7 (90)	n/a	59,0 (79)	n/a	56,8 (83)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	54,1 (20)	42,3 (11)	60,0 (9)	44,3 (35)	n/d	n/d	30,4 (14)	n/d	n/d	n/d
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	360 (18:5)	156 (14:9)	188 (15:8)	80 (8:10)	81 (13:16)	65 (11:17)	117 (14:12)	167 (15:9)	n/d	43 (3:7)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	73,1 (18:17)	n/a	n/d	n/a	n/d	n/a	n/d
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	n/a	n/a	n/a	64,1 (16:25)	n/a	n/d	n/a	n/d	n/a	n/d
Population à l'hiver (inventaire aérien)	564 ^d			872						

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

^d La population était estimée par inventaire aérien, à 272 orignaux à l'hiver 1993 et par les indicateurs, à 564 orignaux à l'hiver 1998.

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 7

Période et récolte

La saison de chasse exclusive à l'arc de 2005, qui débute le dernier samedi de septembre et qui couvre une période de 23 jours, n'a pas été modifiée par rapport à 2004. La récolte de 2005 a progressé de 45 %, passant de 243 orignaux en 2004 à 352 en 2005. L'année 2005 étant permissive explique la hausse importante de la récolte.

Composition de la récolte

Au total, 147 mâles ont été récoltés en 2005, ce qui représente près de 42 % de la récolte totale. Les femelles adultes composent 44 % (156) de l'ensemble de la récolte alors que les faons en totalisent près de 14 % avec 49 individus.

Densité et taux d'exploitation

Sur la base des résultats de l'inventaire aérien réalisé en 2000 et 2001, lequel avait permis d'estimer la densité hivernale corrigée à 2,7 orignaux/10 km², ce qui correspond à 1032 orignaux, le taux d'exploitation en 2005, si l'on assume qu'il n'y a pas eu de croissance de la population depuis l'inventaire, serait de 25 %. Toutefois, ce taux avoisine les 22 % si nous considérons la période couverte par une année permissive (2005) et une restrictive (2004).

Interprétation globale

Suite à la saison restrictive de 2004, l'année 2005 permettait à l'abattage d'orignaux dans tous les segments de la population. Avec un total de 352 orignaux, la récolte de 2005 est légèrement supérieure (+2 %) à la récolte moyenne des 10 dernières années. Les femelles adultes, soustraites à l'exploitation en 2004, ont atteint un niveau de prélèvement en 2005 qui n'a jamais été égalé depuis les 10 dernières années avec une récolte de 156 bêtes. Pour le segment mâle adulte, la récolte de 2005 (147) demeure sous la valeur moyenne des 10 dernières années laquelle s'établit à 165 orignaux. Ces résultats peuvent suggérer que la pression de chasse exercée sur les mâles adultes s'est atténuée en 2005, considérant l'alternative offerte aux chasseurs. Il est possible aussi que ces statistiques démontrent la difficulté qu'a rencontré cette population au cours des dernières années, laquelle est associée au taux d'exploitation important qui y a été exercé.

Le nombre de chasseurs en 2005 dans la zone a cru de 3,5 % par rapport à 2004, ce qui correspond à 98 chasseurs additionnels. La fréquentation de 2005 s'est donc établie à 2925 chasseurs, ce qui est inférieur à la moyenne 1996-2005 qui, elle, se situe à 3,222 adeptes. En se situant à près de 10 % sous cette valeur moyenne, il est possible de croire que cette zone a offert des conditions de chasse moins attrayantes ces deux dernières années et ce, malgré la hausse observée en 2005. Le succès de chasse a quant à lui atteint le niveau le plus élevé depuis 1996 avec une valeur de 12 %. Ce résultat pourrait être le premier signe positif faisant suite aux ajustements apportés en 2004.

Recommandation

Maintenir le principe de l'alternance

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 7, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 903 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	344	344	388	352	389	352	337	358	243	354
Mâles adultes	173	178	188	156	171	164	128	176	170	149
Femelles adultes	120	115	139	142	148	130	150	127	2	156
Faons	51	51	61	54	70	58	59	55	71	49
Indéterminés										
Succès total (%)	10,8	10,4	11,6	10,5	11,7	10,3	10,1	11,0	8,6	
Permis										
Total	3 184	3 301	3 344	3 343	3 329	3 410	3 327	3 238	2 827	2 925
Résidents	3 176	3 297	3 340	3 338	3 326	3 404	3 320	3 229	2 824	2 921
Non-résidents	8	4	4	5	3	6	7	9	3	4
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,F,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa						
Saison à l'arc										
Récolte totale	344	388	352	389	352	337	337 ^b	358	243	303
Mâles adultes	173	178	188	156	171	130	128	176	170	120
Femelles adultes	120	115	139	142	148	164	150	127	2	138
Faons	51	51	61	54	70	58	59	55	71	45
Indéterminés										
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51
Mâles adultes										29
Femelles adultes										18
Faons										4
Indéterminés										
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Dans le total, nous retrouvons 4 orignaux abattus à l'arbalète par des handicapés.

Récolte d'orignaux dans la zone 7, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 903 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	368	356	423	377	391	364	340	361	249	354
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	21	5	33	12	1	7	0	1	0	0
Autres	3	7	2	13	1	5	2	2	4	0
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	1	1	2	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,88	0,88	0,99	0,90	1,00	0,90	0,86	0,92	0,62	90,6
Permis/10 km ² d'habitat	8,16	8,46	8,57	8,57	8,53	8,74	8,52	8,30	7,24	7,49
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,46 (80)	2,56 (68)	2,89 (56)	2,52 (44)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	3,38 (xxx)		2,61 (xxx)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	2,97 (66)	4,15 (63)	3,85 (37)	4,03 (43)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	6,54 (xxx)		4,75 (xxx)
% mâles adultes (n mâles) ^b	58,1 (157)	59,0 (173)	61,0 (180)	57,5 (188)	52,3 (156)	53,6 (171)	xxx (xxx)	58,1 (xxx)		48,67 (xxx)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	54,8 (80)	41,2 (54)	39,8 (37)	46,0 (40)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	20,8 (xxx)		32,30 (xxx)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	103 (31:30)	122 (28:23)	104 (26:25)	88 (29:33)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	103 (xxx)		108 (xxx)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	100 (61:32)	58 (51:46)	63 (51:26)	69 (62:28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	53 (xxx)		37,6 (xxx)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	85,8 (47:32)	60,5 (53:46)	66,8 (54:26)	64,1 (58:28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	45,7 (xxx)		50,60 (xxx)
Population à l'hiver (inventaire aérien)										

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 - Zone 9

Période de chasse, succès et composition de la récolte :

Deuxième année d'application du plan de gestion de l'original 2004-2010. La chasse débute le premier samedi du mois d'octobre et s'échelonne sur une période de 23 jours. Seul le mâle adulte est autorisé jusqu'à ce qu'un inventaire révèle que le niveau de population a atteint la cible de 2 orignaux / 10 km² d'habitat.

Quarante-six (46) mâles adultes ont été prélevés soit un de moins que la récolte de 2004. La moyenne d'âge chez les adultes atteint 3,94 ans et le pourcentage de juvéniles de 1,5 ans frôle 42%. La zone a accueilli 688 chasseurs dont 4 non-résidents. Seulement, deux animaux ont été abattus par des arbalétriers. La vente des permis poursuit sa baisse en réduisant de 14% par rapport à 2004. Le succès global qui correspond au succès des mâles adultes est de l'ordre de 6,7% en amélioration de 0,8 point et atteint un nouveau record. Ce paramètre peut, par contre, être biaisé par l'expérience des chasseurs et les nouvelles technologies et méthodes qui facilitent la pratique de cette chasse ainsi que par la modalité qui ne vise que les mâles adultes.

Densité et taux d'exploitation

Selon les informations disponibles, la densité aurait peu variée depuis l'hiver 2001 (1,08 orignaux/10km²). Le taux d'exploitation serait de 8,5% globalement et d'environ 28% chez les mâles.

Interprétation globale

Les modalités restrictives imposées par le plan de gestion 2004-2010 ont pour effet d'entraîner la désertion de la zone par les chasseurs. D'autres part, le succès chez le segment mâle poursuit sa hausse amorcée en 1999. L'âge moyen des mâles adultes se maintient depuis 2002 mais les juvéniles plus abondants font reluire un recrutement encourageant. En l'absence de récolte autorisée de femelles adultes et de faons, plusieurs indicateurs de l'état de situation de la population sont éclipsés. D'autres outils de suivi de population devront être utilisés, tel que les enquêtes postales.

Recommandations

Poursuivre l'application des mesures du plan de gestion 2004-2010 :

- Période de chasse de 23 jours débutant le premier samedi d'octobre (7 octobre 2006).
- Chasse aux mâles seulement.
- Engin : arc seulement.
- Réaliser une enquête postale à l'automne 2006 suite à l'autorisation des autorités pour acquérir la liste des noms et adresse des chasseurs.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière (14)

Récolte d'originaux dans la zone 9, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison

Superficie d'habitat 4600 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	124	105	121	46	74	102	60	102	47	46
Mâles adultes	76	58	60	37	55	42	48	56	47	46
Femelles adultes	37	36	46	-	-	51	-	40	-	-
Faons	11	11	15	9	19	9	12	6	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	9,4	7,1	9,1	4,5	8,0	9,6	6,1	9,8	5,9	6,7
Permis										
Total	1 323	1 486	1 327	1 014	930	1 059	981	1 045	798	688
Résidents	1 317	1 477	1 321	1 009	925	1 056	975	1 039	795	684
Non-résidents	6	9	6	5	5	3	6	6	3	4
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T	T	T	M,fa	M,fa	T	M,fa	T	M	M
Saison à l'arc										
Récolte totale	124	105	121	46	74	102	60	102	47	-
Mâles adultes	76	58	60	37	55	42	48	56	47	-
Femelles adultes	37	36	46	0	0	51	0	40	-	-
Faons	11	11	15	9	19	9	12	6	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	02-oct	01-oct
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Durée (jours)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 9, de 1996 à 2005
b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4600 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	148	125	143	54	84	116	79	117	64	58
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	19	11	16	7	6	10	5	7	10	4
Autres	5	9	6	1	4	4	14	8	7	8
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,27	0,23	0,26	0,10	0,16	0,22	0,13	0,22	0,10	0,10
Permis/10 km ² d'habitat	2,88	3,23	2,88	2,20	2,02	2,30	2,13	2,27	1,73	1,50
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,15 (23)	2,89 (18)	3,77 (15)	2,70 (21)	3,28 (25)	2,70 (14)	4,02 (23)	3,87 (30)	2,88 (13)	3,94 (31)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	5,05 (11)	5,20 (10)	2,96 (13)	- -	- -	4,2 (14)	- -	4,2 (20)	- (0)	- (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	67,3 (76)	61,7 (18)	56,6 (15)	39,4 (Inv.) ^d	- -	45,2 (14)	- -	58,0 (42)	100,0 (13)	100,0 (31)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	38,2 (13)	32,1 (9)	35,7 (10)	61,9 (13)	18,2 (6)	3,6 (1)	20,0 (7)	20,6 (14)	15,4 (2)	41,9 (13)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	175 (7:4)	450 (9:2)	114 (8:7)	200 (6:3)	171 (12:7)	125 (5:4)	110 (9:8)	80 (4:5)	- ()	- ()
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	46,7 (11:7)	38,2 (11:8)	53,0 (15:8)	47,2 (Inv)	- (-)	17,6 (9:14)	- -	16,7 (6:20)	- (-)	- (-)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	51,0 (12:7)	24,3 (7:8)	63,6 (18:8)	- (-)	- (-)	42,9 (6:14)	- -	38,5 (14:20)	- (-)	- (-)
Population à l'hiver (inventaire aérien)	891 (1993)				495 (2001) ^d					

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte ^d: selon les données d'inventaire aérien 2001 (inv.)

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 10

Période de chasse et récolte

La saison de chasse à l'arc a débuté le 25 septembre pour 9 jours. La saison de chasse à l'arme à feu a débuté le 8 octobre (10 ouest seulement) pour une même durée.

Pour la première fois depuis l'introduction de l'alternance, la récolte a diminué de 3 % comparativement à 2003, malgré une augmentation du nombre de chasseurs de 10 %. La récolte est de 798 orignaux prélevés par la chasse, dont 72 dans la réserve faunique Papineau-Labelle et 407 dans les zecs. La récolte dans la réserve est au même niveau cette année mais dans les zecs, on note une baisse de 32 orignaux (7 %).

La saison de chasse à l'arme à chargement par la bouche en est à sa deuxième année. La récolte pour cette saison s'élève à 89 orignaux, soit 11 % de la récolte totale. La récolte de femelles adultes (51 bêtes) compte pour près de 60 % de la récolte des ACB.

Composition de la récolte

La répartition de la récolte est presque la même en 2005 qu'en 2003, alors que les modalités de chasse étaient les mêmes, sauf pour la saison à l'ACB qui n'existait pas en 2003. La récolte se compose à 40 % de mâles adultes, 47 % de femelles adultes et 13 % de faons.

Densité et taux d'exploitation

Interprétation globale

En supposant une population de 5150 orignaux, le taux d'exploitation serait de 15-16 %. Puisque l'objectif est de maintenir la croissance de la population dans la zone, le taux d'exploitation actuel est acceptable.

La popularité des ACB risque de croître avec le temps. Il en va de même avec l'arbalète qui sera introduite de façon concomitante avec l'arc dès 2007. Il faudra être vigilant afin de s'assurer que la récolte par ces engins ne compromette pas l'atteinte des objectifs du plan.

Recommandations

Statu quo.

Responsable : Donald Jean

Direction : Outaouais

Récolte d'orignaux dans la zone 10, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17 101 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	548	574	606	673	365	713	327	820	448	798
Mâles adultes	322	312	338	282	349	303	315	323	390	320
Femelles adultes	126	148	145	286	10	312	6	389	8	376
Faons	100	114	123	105	6	98	6	108	50	102
Succès total (%)	7,3	7,0	9,6	10,1	6,4	11,4	5,8	12,7	7,1	11,2
Permis										
Total	7 548	8 144	6 300	6 672	5 708	6 261	5 671	6 477	6 283	7 135
Résidents	7 347	7 936	6 113	6 386	5 511	5 984	5 431	6 173	5 996	6 792
Non-résidents	201	208	187	286	197	277	240	304	287	343
Segments autorisés ^a (hors réserve)	740	740	610	M-F-fa	M	M-F-fa	M	M-F-fa	M-fa	M-F-fa
Saison à l'arc^{1,2}										
Récolte totale	75	65	78	57	40	66	39	66	62	68
Mâles adultes	52	46	59	37	39	36	39	40	53	41
Femelles adultes	11	12	6	16	0	24	0	25	0	23
Faons	12	7	13	4	1	6	0	1	9	4
Début de la saison	28-sept	28-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	21-sept	20-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc^{1,2}										
Récolte totale	469	509	526	616	325	647	288	754	347	565
Mâles adultes	267	266	279	245	310	267	276	283	309	186
Femelles adultes	115	136	139	270	10	288	6	364	8	293
Faons	87	107	108	101	5	92	6	107	30	86
Début de la saison	12-oct	12-oct	17-oct	09-oct	07-oct	06-oct	12-oct	11-oct	09-oct	08-oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à chargement par la bouche et arbalète, arc^{1,2}										
Récolte totale									39	89
Mâles adultes									28	29
Femelles adultes									0	51
Faons									11	9
Début de la saison									23-oct	22-oct
Durée (jours)									5	5

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

¹ À partir de 2005, la récolte est ventilée par saison de chasse et non par engin.

² À partir de 2005, la récolte ne comprend pas celle des réserves fauniques, ni celle des PADES.

Récolte d'orignaux dans la zone 10, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	554	582	611	675	384	728	330	821	473	818
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	4	4	1	1	5	7	0	0	5	8
Autres	2	4	4	1	14	8	3	1	20	12
Récolte autochtone	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind	ind
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,63 (56)	4,31 (27)	4,20 (10)	3,73 (35)	4,18 (26)	4,72 (23)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	5,50 (27)	5,05 (20)	4,00 (11)	5,07 (44)	ND ND	4,17 (39)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
% mâles adultes (n mâles)	71,9 (322)	67,8 (312)	70,0 (338)	49,6 (282)	97,2 (349)	49,3 (303)	98,1 (315)	45,4 (323)	98,0 (323)	46,0 (390)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	39,0 (52)	43,0 (36)	32,3 (10)	34,7 (42)	31,7 (13)	28,70 (25)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	104 (51:49)	133 (65:49)	167 (77:46)	91 (50:55)	100 (3:3)	151 (59:39)	50 (2:4)	106 (56:53)	79 (22:28)	87 (46:53)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	123 (181)	117 114:97	98 121:123	50 105:228	ND (ND)	42,00 98:234	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	43,0 (54)	42,0 (32:77)	32,0 (38:81)	38,0 (85:215)	ND (ND)	40,0 (93:230)	ND (ND)	ND (ND)	ND (ND)	ND (131:?)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 11

Sous-zone 11-Est

Période de chasse et récolte

La saison de chasse est d'une durée de 23 jours depuis la saison 1994. La récolte d'originaux en 2005 (33) est quasi-identique à celle de la saison précédente (32), bien que la récolte de femelles adultes était autorisée en 2005. Pour une année permissive, la récolte est cependant inférieure à celle de 2003. Le nombre total de permis de chasse vendus pour la zone 11 en 2005 (983) est 13% plus élevé que celui de la saison précédente (873). La récolte étant quasi-identique, le succès est conséquemment à la baisse.

Composition de la récolte

Le nombre de mâles adultes récoltés en 2005 est plus faible qu'en 2004. Cela est surprenant, compte tenu de la croissance présumée de la population.

Densité et taux d'exploitation

Le taux d'exploitation des adultes en 2000 mesuré à partir des résultats de l'inventaire aérien de 2001 était de 6%; il était de 13% pour les mâles adultes. Malgré un faible taux d'exploitation, la densité était alors relativement faible, soit une densité corrigée de 0,98 original/10km² à l'hiver 2001.

Interprétation globale

La récolte est stable, malgré que la récolte de femelles adultes était autorisée.

Recommandations

Maintenir les orientations du Plan de gestion de l'original 2004-2010.

Sous-zone 11-Ouest

Période de chasse et récolte

La période de chasse à l'arme à feu en 2005 a débuté à la fin de semaine de l'Action de Grâce. La récolte de la saison 2005 est de 78 orignaux, soit 1 de plus que la saison précédente. Le succès obtenu, soit 12,6 %, est identique à celui de 2004. En fait, il se maintient à plus de 12% depuis 2003. Le nombre de chasseurs dans les territoires structurés est stable.

Composition de la récolte

La composition de la récolte a légèrement varié, par l'augmentation du nombre d'adultes compensée par une réduction des faons abattus. Le nombre de femelles récoltées est élevé, compte tenu que les permis sont contingentés par tirage au sort.

Densité et taux d'exploitation

Un inventaire aérien couvrant la quasi-totalité de la sous-zone a été exécuté à

l'hiver 2001 et a permis d'estimer le nombre total d'orignaux à 301 (valeur corrigée pour la visibilité), pour une densité de 2,39 orignaux/10km². Si la population est demeurée stable entre les hivers 2001 et 2005, le taux total d'exploitation aurait été de 21 %. Les femelles auraient été exploitées à un taux de 15 % alors que les mâles adultes le seraient à un taux de 48 %. Considérant le succès de chasse à la hausse depuis 2001, la population pourrait être à un niveau supérieur. Ces taux d'exploitation seraient donc maximaux. Le taux d'exploitation des femelles est plus élevé que 10%, objectif visé par le tirage au sort annuel de permis spéciaux. Si la récolte de femelles adultes est aussi élevée en 2006, le nombre de permis spéciaux sera réduit à la baisse en 2007.

Interprétation globale

La population d'orignal dans la zone 11 Ouest appert comme relativement stable depuis plusieurs années. Le succès est intéressant, en se maintenant au-dessus de 10%. Avec le tirage au sort de permis spéciaux depuis 2000, il est maintenant possible de mieux régir le prélèvement des femelles adultes. Il appert que le taux d'exploitation des femelles adultes a été trop élevé en 2005.

Recommandations

- Accroître la récolte d'incisives en 2006.
- Réviser si nécessaire le nombre de permis spéciaux permettant la récolte d'une femelle adulte dans la zec Petawaga en 2007.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'originaux dans la zone 11 Est, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	2	2	13	10	13	14	18	39	32	33
Mâles adultes	2	1	10	6	12	12	17	18	26	19
Femelles adultes	-	-	1	3	-	-	-	17	-	13
Faons	-	1	2	1	1	2	1	4	6	1
Succès total (%)	0,7	1,2	8,8	5,8	6,8	5,3	6,4	11,1	12,3	9,0
Permis										
Total ^a	290	168	148	173	190	263	282	350	261	365
Résidents	279	165	146	171	186	255	274	347	261	365
Non-résidents	11	3	2	2	4	8	8	3	n.d.	n.d.
Segments autorisés ^b	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	2	13	10	13	14	23	18	39	32	33
Mâles adultes	1	10	6	12	12	16	17	18	26	19
Femelles adultes	0	1	3	0	0	6	0	17	0	13
Faons	1	2	1	1	2	1	1	4	6	1
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	30-sept	29-sept	28-sept	27-sept	25-sept	25-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison										
Durée (jours)										

^a Nombre total de permis (Zone 11) - Nombre de chasseurs dans la zone 11-Ouest

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 11 Est, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	5	4	13	12	18	14	21	41	37	38
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	1	0	0	0	0	2	1	2	3
Autres	2	1	0	2	5	0	1	1	3	2
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,50 (2)	1,50 (1)	3,17 (3)	4,30 (4)	2,50 (1)	4,00 (10)		2,75 (16)	3,50 (1)	n.d. (1)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,50 (2)					5,10 (6)		4,00 (12)		n.d. (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (1)	90,9 (10)	66,7 (6)	100,0 (12)	100,0 (12)	72,7 (16)		51,4 (18)	100,0 (1)	n.d. (1)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	25,0 (1)	100,0 (1)	33,3 (1)	55,6 (5)	66,6 (2)	11,8 (2)		39,3 (11)	0,0 (0)	n.d. (0)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c		100 (1:0)						33 (1:3)	100 (3:3)	
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	50 (1:2)					20 (1:5)		26 (4:11)		
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})						60,0 (3:5)		38,5 (6:11)		

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Récolte d'orignaux dans la zone 11 Ouest, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	64	50	65	62	58	56	57	68	77	78
Mâles adultes	27	24	27	24	28	23	33	39	43	47
Femelles adultes	29	19	22	29	22	23	19	16	21	27
Faons	8	7	16	9	8	10	5	13	13	4
Succès total (%)	9,7	8,4	10,2	10,4	10,0	10,1	10,6	13,0	12,6	12,6
Permis										
Total ^a	660	597	639	598	579	552	538	524	612	618
Résidents	649	594	636	595	579	552	538	518	612	618
Non-résidents	11	3	3	3	0	0	0	6	n.d.	n.d.
Segments autorisés ^b (nombre de permis)	M,fa,T (206)	M,fa,T (173)	M,fa,T (172)	M,F,fa n.a.	M,fa,T (150)	M,fa,T (150)	M,fa,T (120)	M,fa,T (90)	M,fa,T (90)	M,fa,T (90)
Saison à l'arc										
Récolte totale	1	-	-	1	-	3	-	1	2	1
Mâles adultes	0	0	1	0	2	0	1	2	0	1
Femelles adultes	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	28/sept	27/sept	26/sept	25/sept	30/sept	29/sept	28/sept	27/sept	27/sept	24/sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	68	64	50	64	62	55	56	56	66	77
Mâles adultes	27	24	26	24	26	23	32	37	43	46
Femelles adultes	29	19	22	29	21	23	19	16	21	27
Faons	8	7	16	9	8	10	5	13	13	4
Début de la saison	12/oct	18/oct	17/oct	09/oct	14/oct	13/oct	12/oct	11/oct	09/oct	08/oct
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9

^a Nombre de chasseurs résidents ou non résidents enregistrés dans les territoires structurés de la zone 11-Ouest

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte (1991-1998 : nombre de détenteurs de permis de la zone 11 s'enregistrant dans la zec ; depuis 2000, les permis ne sont valides que pour la zec).

Récolte d'originaux dans la zone 11 Ouest, de 1996 à 2005
b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	65	50	65	62	59	56	57	68	77	78
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,07 (23)	3,25 (16)	2,69 (21)	4,40 (9)	3,80 (11)	3,30 (8)	0	3,03 (19)	(0)	(0)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	4,35 (26)	5,09 (17)	4,23 (15)	4,90 (17)	4,70 (10)	4,30 (17)	(0)	3,64 (14)	(0)	(0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	48,2 (27)	55,8 (24)	55,1 (27)	45,3 (18)	56,0 (28)	50,0 (23)	(0)	70,9 (39)	(0)	(0)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	44,9 (22)	27,3 (9)	33,3 (12)	50,0 (9)	50,0 (11)	46,7 (7)	(0)	30,3 (10)	(0)	(0)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	167 (5:3)	133 (4:3)	167 (10:6)	200 (6:3)	100 (4:4)	66 (4:6)	150 (3:2)	56 (5:9)	117 (7:6)	33 (1:3)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	42 (8:17)	45 (7:14)	91 (16:12)		80 (8:10)	58 (10:17)		100 (5:0)		
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	73,8 (14:17)	57,5 (9:14)	51,1 (9:12)	47,1 (8:17)	40,0 (4:10)	41,2 (7:17)		71,6 (5:0)		

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues;
^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2004

Zone 12

Période de chasse et récolte

La durée des saisons de chasse à l'arc et celle à l'arme à feu demeure à 16 jours.

Les chasseurs sportifs ont récolté 495 orignaux, dont 10 pendant la saison à l'arc et 313 pendant la saison à l'AAF.

La récolte dans la réserve faunique La Vérendrye fut de 74 orignaux, ce qui est bien en deçà du niveau de récolte habituel (moyenne de 125 pour 2003 et 2004). La baisse de récolte se situe presque exclusivement dans la partie de la réserve faunique qui fait partie du territoire de l'entente trilatérale du Lac Barrière qui fait présentement l'objet de négociations auprès de Algonquins du Lac Barrière.

Composition de la récolte

Suite à cette saison de chasse permissive, la récolte de femelles adultes représente 43 % de la récolte totale. La récolte de mâles adultes compte pour 47 % de la récolte et celle des faons, 9 %. Cette répartition est similaire à celle de 2003, alors que les mêmes modalités de chasse s'appliquaient.

Densité et taux d'exploitation

Interprétation globale

Le succès de chasse global a été de 11,9 %, ce qui est plus bas que celui des

deux autres années permissives précédentes. Cette situation semble indiquer que la population n'est plus en accroissement. Par contre, si la récolte dans la réserve faunique La Vérendrye avait été à son niveau habituel (125 orignaux au lieu de 74), le taux de succès se situerait à un niveau record de 13,1 % et la récolte atteindrait un nouveau sommet historique.

Recommandations

Appliquer les modalités du « Plan de gestion de l'original 2004-2010 ».

Responsable : Donald Jean

Direction : Outaouais

Récolte d'orignaux dans la zone 12, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 9 744 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	257	479	304	517	305	509	286	519	340	495
Mâles adultes	209	192	247	223	243	223	227	225	275	234
Femelles adultes	0	234	0	225	17	223	24	238	24	215
Faons	48	53	57	69	45	63	35	56	41	46
Succès total (%)	6,1	11,7	7,0	11,5	7,5	12,2	7,1	12,5	9,0	11,9
Permis										
Total	4 247	4 104	4 331	4 508	4 091	4 185	4 003	4 163	3 798	4 163
Résidents	4 047	3 827	4 080	4 250	3 827	3 883	3 707	3 803	3 483	3 725
Non-résidents	200	277	251	258	264	302	296	360	315	438
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-fa	M-F-fa								
Saison à l'arc^{1,2}										
Récolte totale	11	13	7	11	2	13	10	13	13	10
Mâles adultes	9	8	5	5	2	7	10	8	12	6
Femelles adultes	0	5	0	3	0	6	0	5	0	4
Faons	2	0	2	3	0	0	0	0	1	0
Début de la saison	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept	18-sept	17-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc^{1,2}										
Récolte totale	246	466	297	506	303	496	276	508	327	313
Mâles adultes	200	184	242	218	241	217	217	217	263	129
Femelles adultes	0	229	0	222	45	216	24	235	24	148
Faons	46	53	55	66	17	63	35	56	40	36
Début de la saison	12-oct	11-oct	10-oct	09-oct	07-oct	06-oct	12-oct	11-oct	09-oct	08-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

¹ À partir de 2005, la récolte est ventilée par saison de chasse et non par engin.

² À partir de 2005, la récolte ne comprend pas celle des réserves fauniques, ni celle des PADES.

Récolte d'orignaux dans la zone 12, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 9 748 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, autres et subsistance)	365	581	404	622	409	610	389	385	620	596
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	8	3	1	4	2	1	0	0	0	0
Autres	1	0	0	2	3	1	4	0	2	2
Récolte autochtone (Messier 1996)	99	99	99	99	99	99	99	99	99	99
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,40 (26)	4,10 (17)	ND ND	3,70 (21)	3,71 (19)	3,47 (37)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	S/O S/O	3,90 (16)	S/O S/O	5,15 (31)	S/O S/O	4,28 (36)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
% mâles adultes (n mâles)	100,0 (209)	45,1 (192)	100,0 (247)	49,8 (223)	93,5 (243)	50,0 (223)	90,4 (227)	90,4 (225)	48,6 (275)	52,1 (234)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	46,0 (12)	27,3 (9)	ND ND	19,2 (10)	ND ND	41,10 (28)	ND ND	ND ND	ND ND	ND ND
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	118 (26:22)	104 (27:26)	148 (34:23)	163 (44:27)	83 (20:24)	133 (36:27)	150 (21:14)	68 (23:34)	125 (20:16)	70 (19:27)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	S/O (S/O)	62 53:86	S/O (S/O)	38 69:181	S/O (S/O)	49 63:130	S/O S/O	ND ND	ND ND	ND ND
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	S/O (S/O)	40,0 (184)	S/O (S/O)	48,0 (87:181)	S/O (S/O)	37,0 (47:128)	S/O (S/O)	ND (ND)	ND (ND)	ND (73:?)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 13

Période de chasse et récolte

La saison de chasse 2005 constitue la deuxième année où elle débutait au tout début d'octobre, soit 5 jours plus tôt dans la grande portion Ouest par rapport à ce qui existait depuis 1981. La période avec arme à feu a commencé le 1^{er} octobre pour une durée de 16 jours. La femelle adulte était autorisée. Dans 5 zecs sur 6, l'arbalète était permise durant la saison exclusive à l'arc.

La récolte totale a été de 3747 et 61 orignaux ont été prélevés à l'aide d'un arc et 6 avec une arbalète. Une saison avec arme à chargement par la bouche est offerte depuis 2001 dans 4 zecs et 8 bêtes y ont été récoltées cette année.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 1686 mâles adultes (45 %), 1601 femelles (42,7%) et 458 faons (12,2 %).

L'âge moyen des mâles échantillonnés s'est relevé, avec la valeur la plus élevée au cours des sept dernières années (4,0 ans). Cette valeur est influencée par l'âge avancé de deux spécimens (11,5 et 14,5 ans) et du plus petit nombre d'échantillons (29). Le rapport des sexes des faons est revenu à la parité, situation régulière lorsque la femelle adulte est récoltée.

Densité et taux d'exploitation

La densité serait d'au moins de $2,69 \pm 0,54$ orignaux/10 km², ce qui permet d'évaluer le taux d'exploitation à 21 % sur l'ensemble de la population. Les mâles adultes subissent un taux d'exploitation de 41%, les femelles de 13% et les faons, de 9,3%. La proportion de faons dans la population inventoriée en janvier 2005 était de 25% et compte tenu du débalancement du rapport des sexes des faons en faveur des mâles, une année sur deux, l'exploitation est qualifiée d'acceptable.

Le nombre de chasseurs présente la valeur la plus élevée depuis 1994, une hausse de 2,4 % (597 permis de plus qu'en 2003). Nous observons aussi auprès des non-résidents une bonne augmentation : de 15% (136 permis) par rapport à 2003 et de 33% par rapport à 2004, même s'ils ne représentent que 4,2 % de l'ensemble des permis vendus.

Le succès de chasse a atteint sa plus haute valeur historique avec 14,9 %. Les températures chaudes de la première semaine d'octobre a provoqué d'importantes pertes de venaison.

Le nombre d'accidents routiers déclaré a fléchi de 32 par rapport à 2004 mais demeure plus élevé que la valeur moyenne des années 96 à 2003, évaluée à 35.

Interprétation globale

La récolte totale de 3747 orignaux constitue la plus haute valeur historique, 390 de plus qu'en 2003. L'accroissement de la population d'orignaux et le début hâtif de la saison de chasse le 1^{er} octobre ainsi qu'un plus grand nombre de chasseurs expliquent ce résultat.

Recommandations

La saison avec arme à feu débutera le 7 octobre en 2006, ce qui diminuera la vulnérabilité des mâles, à la chasse. Maintenir les mêmes modalités tout au moins pour les deux prochaines années. Participer à sensibiliser davantage les chasseurs sur les précautions à prendre pour la conservation de la venaison.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'originaux dans la zone 13, de 1995 à 2004

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 52 030 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Récolte totale	2 701	1 501	2 615	1 719	2 891	1 797	3 223	1 541	3 357	2 248
Mâles adultes	1 394	1 105	1 132	1 251	1 242	1 419	1 336	1 219	1 409	1 855
Femelles adultes	927	108	1 094	106	1 263	14	1 432	13	1 535	24
Faons	380	288	389	362	386	364	455	309	413	369
Succès total (%)	10,8	6,1	10,5	7,1	12,1	7,7	13,3	6,6	14,0	9,6
Permis										
Total	25 044	24 490	24 789	24 232	23 900	23 274	24 316	23 401	24 519	23 377
Résidents	25 044	24 490	24 789	24 232	23 900	22 520	23 446	22 521	23 591	22 576
Non-résidents	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	754	870	880	928	801
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M.F.fa.	M.fa.T	M.F.fa.T	M.T.fa.	M.F.fa.	M.F*fa.	M.F.fa.	M.F*.fa	M.F.fa.	M.F*.fa.
Saison à l'arc										
Récolte totale	67	40	51	43	61	61	66	57	92	76
Mâles adultes	46	34	37	39	45	47	34	44	71	48
Femelles adultes	20	1	10	0	16	8	30	6	18	14
Faons	1	5	4	4	0	6	2	7	3	4
Début de la saison	16-sept.	21-sept.	20-sept.	19-sept.	18-sept.	16-sept.	15-sept.	21-sept.	20-sept.	11-sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	2 634	1 461	2 564	1 676	2 830	1 736	3 157	1 484	3 265	2 272
Mâles adultes	1 348	1 071	1 095	1 212	1 197	1 372	1 302	1 175	1 338	1 800
Femelles adultes	907	107	1 084	106	1 247	6	1 402	7	1 517	7
Faons	379	283	385	358	386	358	453	302	410	365
Début de la saison	7-oct.	12-oct.	11-oct.	10-oct.	9-oct.	7-oct.	6-oct.	12-oct.	11-oct.	2-oct.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16**	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte, dans la partie Est.

* femelle adulte permise durant la saison exclusive à l'arc et dans la réserve La Vérendrye

** saisons de chasse uniformisées sur toute la zone

Récolte d'orignaux dans la zone 13, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat										
52 030 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	1 585	2 692	1 829	2 953	1 858	3 274	1 635	3 438	2 400	3 827
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	42	34	48	13	34	28	35	43	96	64
Autres	38	37	57	42	27	23	55	28	51	14
Récolte autochtone	4	6	5	7	0	0	4	10	5	2
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles	4,22	3,70	3,69	3,59	3,59	3,29	3,18	3,26	3,38	4,02
(n mâles adultes) ^{ab}	(86)	(70)	(47)	(88)	(117)	(67)	(59)	(25)	(50)	(29)
Âge moyen des femelles	4,58	5,30	3,95	4,81	xxx	4,94	xxx	4,42	xxx	5,05
(n femelles adultes) ^{ab}	(20)	(84)	(11)	(116)	xxx	(95)		(30)		(38)
% mâles adultes	91,1	50,9	92,2	49,6	99,0	48,3	98,9	47,9	98,7	51,3
(n mâles) ^c	(1105)	(1132)	(1251)	(1242)	(1419)	(1336)	(1219)	(1409)	(1855)	(1686)
% animaux 1,5 ans	51,2	39,4	59,9	40,7	42,0	33,3	51,0	50,0	37,5	42,7
(n 1,5 ans) ^b	(110)	(99)	(85)	(140)	(84)	(81)	(120)	(111)	(30)	(50)
Faons mâles/100 femelles	146	97	113	97	122	110	156	104	162	99
(n mâles : n femelles) ^c	(168:115)	(190:195)	(190:168)	(190:196)	(196:162)	(237:216)	(183:117)	(209:201)	(228:141)	(228:230)
Faons/100 femelles	100	55	100	45	100	43	100	47	100	45
(n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	(283:56)	(385:710)	(358:51)	(386:860)	(358:)	(453:1083)	((302:))	(410:875)	(369:)	(458:1014)
% présence de lait	48,0	53,0	82,0	53,0	xxx	43,2	xxx	59,0	xxx	59,6
(n lactantes ^c : n femelles adultes) ^{ab}	(27:56)	(376:710)	(42:51)	(452:860)	(7:)	(468:1083)		(512:875)		(604:1014)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 14

Période de chasse et récolte

La période de chasse de 23 jours et débutant le troisième samedi de septembre n'a pas été modifiée en 2005. Toutefois, contrairement à la saison 2004 où l'abattage était limité aux mâles adultes et aux faons, la saison 2005 permettait aussi l'abattage des femelles adultes. Le bilan de l'année 2005 est légèrement supérieur (+ 2,5 %) à celui de 2003 (766 vs 747) alors que ces deux dernières années offraient les mêmes modalités de chasse.

Composition de la récolte

En 2005, la récolte était composée de 52,7 % (404) de mâles adultes, de 37,2 % (285) de femelles et de 10 % (77) de faons. En ce qui concerne le segment mâle adulte, nous observons que la récolte de 2005 constitue la récolte la plus élevée depuis 1994, année où les premières mesures de redressement de la population ont été instaurées. Comparativement à 1994, la hausse atteint 49 %. Le prélèvement de femelles adultes a quant à lui régressé de 3,7 % par rapport à 2003 (année permissive). Ce résultat peut être lié à un intérêt plus marqué des chasseurs pour le segment mâle. Toutefois, une tendance positive est observée si nous référons à une période plus longue. D'une récolte de 159 femelles en 1996, elle a atteint 285 en 2005, ce qui correspond à une augmentation de 79 % en 9 ans.

Densité et taux d'exploitation

En 2004, l'inventaire aérien a estimé la densité hivernale corrigée à 1,8 orignal/10 km². Cette densité correspond à une population de 3834 orignaux. En assumant que la population soit demeurée stable depuis 2004, le taux d'exploitation serait établi à 16,6 %. Le taux d'exploitation moyen pour 2004 et 2005 (années restrictive et permissive) serait alors de 13,5 %.

Interprétation globale

Comparativement à 2003, année où les modalités de chasse sont identiques à 2005 (permissives), la saison 2005 affiche un résultat légèrement supérieur, soit 2,5 %. Bien que cette hausse apparaisse modeste, la récolte de mâles adultes, laquelle peut constituer un indicateur de la tendance de la population, a progressé de près de 5 %. La baisse de l'ordre de 3 % observée chez le segment femelle correspond à 11 bêtes. Il serait préférable d'attendre les résultats de la prochaine saison permissive pour mieux évaluer la tendance de ce segment.

Le succès de chasse atteint en 2005 a été de 12 %. Ce pourcentage est équivalent à celui obtenu en 2003. Ces deux années ont affiché les meilleurs succès de chasse enregistrés depuis plus de 10 ans. Comme par les années passées, les saisons permissives exercent toujours une pression de chasse plus importante qui varie entre 3 % et 7 % par rapport à l'année restrictive qui la précède. Même si le nombre de chasseurs a progressé de 6 % par rapport à 2004, il demeure inférieur de 5,5 % comparativement à 1999, laquelle était aussi permissive. On peut observer qu'au cours de la période 1999-2005, le nombre de chasseurs résidents suit une tendance à la baisse alors que l'inverse se présente chez les non résidents.

Recommandation

Maintenir le principe de l'alternance établi avec le Plan de gestion 2004-2010.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 14, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ⁽¹⁾ 21 000 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	505	438	429	529	373	608	401	747	447	766
Mâles adultes	285	268	275	282	321	300	334	352	377	404
Femelles adultes	159	108	97	204	1	220	0	296	0	285
Faons	61	62	57	43	51	88	67	99	70	77
Succès total (%) ⁽²⁾	4,7	3,8	3,7	8,0	6,4	9,7	6,7	12	7,6	12,2
Permis⁽³⁾										
Total	10 846	11 541	11 491	6 619	5 859	6 299	5991	6175	5875	6255
Résidents	10 445	11 100	11 180	6 158	5 466	5 804	5613	5742	5516	5713
Non-résidents	401	441	311	461	393	495	378	433	359	542
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M,F,fa,T	M,F,fa,T	M,F,fa,T	M,F,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arc⁽⁴⁾										
Récolte totale	5	2	5	5	3	3	1	3	0	0
Mâles adultes	5	1	4	4	2	1	0	2	0	0
Femelles adultes	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0
Faons	0	1	1	0	1	0	1	1	0	0
Début de la saison	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept	05-sept	03-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	500	436	424	524	370	605	400	744	447	766 ^(*)
Mâles adultes	280	267	271	278	319	299	334	350	377	404
Femelles adultes	159	108	97	203	1	218	0	296	0	285
Faons	61	61	56	43	50	88	66	98	70	77
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

(1) Superficie de 1991-98: 37750 km² mais réajustée à 21 000 km² en 1999, (2) Succès de 1991-98 calculés avec récoltes et superficie de 1991 à 1998

(3) De 1991 à 1998 le nombre de permis réfère à l'ancienne zone 14 (4) Originaux abattus à l'arc, saison arme à feu ou arc.

(*) Contient 25 originaux abattus dans des pourvoiries entre le 17 et le 23 septembre 2005.

Récolte d'orignaux dans la zone 14, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ⁽¹⁾ 21 000 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	509	440	429	531	377	611	403	749	458	769
Autres causes de mortalités⁽²⁾										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres	4	2	0	2	4	3	2	1	6	3
Récolte autochtone	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	4	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,24	0,21	0,20	0,25	0,18	0,29	0,19	0,36	0,21	36,4
Permis/10 km ² d'habitat	2,87	3,05	3,04	3,15	2,79	3,00	2,85	2,94	2,79	2,97
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,03 (43)	3,00 (30)	3,14 (28)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	3,1 (xxx)	3,68 (xxx)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	3,19 (39)	2,26 (17)	4,56 (17)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	3,85 (xxx)	4,78 (xxx)
% mâles adultes (n mâles) ^b	64,2 (285)	71,3 (268)	73,9 (275)	58,0 (282)	99,6 (321)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	54,3 (xxx)	xxx	58,7 (xxx)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	46,3 (38)	48,9 (23)	42,2 (19)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	29,4 (xxx)	xxx	22,22 (xxx)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	154 (37:24)	158 (38:24)	119 (31:26)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	106 (xxx)	xxx	120 (xxx)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	68,0 (61:22)	100,0 (62:8)	76,8 (57:13)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	47 (xxx)	xxx	31,6 (xxx)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	42,4 (38:22)	55,1 (28:8)	47,2 (35:13)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	xxx (xxx)	40,9 (xxx)	xxx	41 (xxx)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

(1)Superficie de 1991-98: 37750 km² mais réajustée à 20 000 km² en 1999 (2)Total des mortalités autres que la chasse

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 15

Période de chasse et récolte

La récolte de la saison 2005 est de 679 orignaux, dont 331 mâles adultes, ce qui est inférieur de 8% à la saison permissive précédente. La baisse est de 30 orignaux adultes, tant chez les mâles que les femelles. Le succès de chasse égal à 12% est bon, mais ne peut être comparé avec les saisons précédentes puisque le nombre de permis vendus pour la zone n'est disponible que depuis 2004 et qu'il s'agit en 2005 de la première année permissive dans la nouvelle zone 15. Les statistiques des territoires structurés n'étant pas tous disponibles, la comparaison avec les données antérieures à 2004 n'est pas possible.

Composition de la récolte

La modalité de récolte de femelles adultes à la saison 2005 étant permissive, on note que les femelles adultes représentent 40% de la récolte totale, ce qui est semblable à 2003 où elles avaient représentées 41%. Le nombre de faons abattus est semblable aux années permissives précédentes (2001 et 2003).

Densité et taux d'exploitation

Lors de l'élaboration du Plan de gestion de l'original 2004-2010, la population à l'hiver avait été estimée à 2 270 orignaux, dont les mâles représentaient 9%. Si ce niveau et cette structure de population étaient les mêmes en 2005, les mâles

auraient été exploités à un taux de 62%, ce qui est extrêmement élevé. Les densités estimées par l'effort de chasse dans les zecs de la région des Laurentides où l'estimation de la densité par l'effort de chasse est possible ne montrent pas de réduction de celles-ci.

Interprétation globale

Le segment mâle adulte de la population d'orignal dans la zone 15 est fortement exploité et le succès est légèrement plus faible, lorsqu'on compare les années permissives. Une diminution de 8% de la récolte totale est suspecte. Cette zone est à surveiller. La réalisation d'un inventaire aérien valable pour la zone serait fort utile.

Recommandations

- Poursuivre l'application du plan de gestion 2004-2010.
- Recueillir des incisives sur les mâles adultes en 2006.
- Faire valoir le besoin d'un inventaire aérien de la zone dans les meilleurs délais possibles.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'originaux dans la zone 15, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 12 405 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	385	366	369	313	382	609	350	736	391	679
Mâles adultes	211	216	231	241	299	275	294	361	360	331
Femelles adultes	114	78	78	5	12	257	11	303	11	273
Faons	60	72	60	67	71	77	45	72	20	75
Succès total ^a (%)	10,0	9,7	9,7	8,7	10,4	14,0	8,8	17,9	7,3	12,5
Permis										
Total ^a	3 860	3 759	3 785	3 604	3 656	4 336	3 992	4 103	5 323	5 426
Résidents	n.d.	5 293	5 397							
Non-résidents	n.d.	30	29							
Segments autorisés ^b (hors réserve)	M,fa,T	M,fa,T	M,fa,T	M,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M, F, fa	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arc (arbalète dans les territoires structurés avec coffre d'outils)										
Récolte totale	14	8	7	9	12	11	12	21	17	27
Arc	14	8	7	9	12	11	10	17	12	19
Arbalète	0	0	0	0	0	0	2	4	5	8
Mâles adultes	8	7	7	6	11	5	11	17	17	17
Femelles adultes	3	0	0	0	0	6	0	4	0	9
Faons	3	1	0	3	1	0	1	0	0	1
Début de la saison	21-sept	20-sept	19-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept	18-sept	18-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	371	358	362	304	370	598	338	715	374	652
Mâles adultes	203	209	224	235	288	270	283	344	343	314
Femelles adultes	111	78	78	5	12	251	11	299	11	264
Faons	57	71	60	64	70	77	44	72	20	74
Début de la saison	12-oct	11-oct	10-oct	09-oct	08-oct	06-oct	12-oct	11-oct	09-oct	08-oct
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a Entre 1995 et 2003, nombre de chasseurs résidents ou non résidents enregistrés dans les territoires structurés de la zone

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 15, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 12 405 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	388	379	385	324	388	628	373	744	400	687
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	0	1	3	1	2	4	0	2	2
Autres	1	13	13	8	5	13	19	8	7	6
Récolte autochtone enregistrée	0	0	2	0	0	4	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	(0)	2,6 (15)	3,8 (45)	3,3 (47)	3,1 (44)	2,4 (43)	2,9 (57)	3,2 (96)	(0)	n.d.
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	(12)	3,2 (16)	4,7 (22)	4,6 (3)	3,8 (8)	3,7 (39)	3,4 (10)	4,6 (72)	4,5 (0)	n.d.
% mâles adultes (n mâles) ^b	64,6 (203)	72,8 (209)	74,2 (224)	97,9 (235)	96,0 (288)	51,8 (270)	96,0 (283)	53,5 (344)	96,9 (343)	n.d.
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	33,3 (4)	35,5 (11)	34,3 (23)	38,0 (19)	36,5 (19)	39,0 (32)	31,3 (21)	19,6 (33)	(0)	n.d.
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	148 (34:23)	129 (40:31)	161 (37:23)	88 (30:34)	126 (39:31)	88 (36:41)	175 (28:16)	60 (27:45)	122 (11:9)	116 (43:32)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes) ^{ab}	77 (57:8)	100 (71:78)	100 (60:15)	100 (64:3)	100 (70:5)	43 (77:28)	100 (44:8)	30 (72:58)	(20:0)	(n.d.)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes) ^{ab}	45,9 (34:12)	54,7 (32:16)	52,6 (28:15)	0,0 (0:3)	80,0 (6:5)	56,6 (102:28)	79,5 (7:8)	38,2 (92:58)	(0:0)	(n.d.)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 16

Période de chasse et récolte

La durée de la saison de chasse à l'aide d'une arme à feu a été de 23 jours, débutant le 24 septembre, conditions inchangées depuis quelques décennies. La saison de chasse à l'aide d'un arc a débuté le 3 septembre pour une période de 16 jours et deux orignaux ont été récoltés. Le nombre de gibiers prélevés à l'aide d'un arc a toujours été marginal dans cette zone, 7 en 10 ans. La récolte totale a été de 499 et la femelle adulte était permise.

Composition de la récolte

Le nombre de mâles abattus a été de 268, valeur la plus élevée depuis 1971, 24 de plus que l'an dernier (10%). La récolte de femelles adultes est élevée et similaire à celle de 2003 (182 vs 184), celle des faons stable 49 et 50, respectivement au cours de deux dernières années.

L'âge moyen des mâles s'est relevé à 3,3 ans et demeure plus faible que les valeurs observées de 1995 à 2000. Celui des femelles s'est relevé aussi et est de 4,3 ans. La proportion des individus âgés de 1,5 an a diminué, valeur la plus faible depuis 10 ans et le rapport faons/100 femelles, a continué à baisser quoique légèrement.

Densité et taux d'exploitation

La densité de l'orignal a été évaluée à $1,11 \pm 0,25$ animal/10km², en janvier 2001, ce qui permet d'estimer le taux d'exploitation global à 20 %.

Le succès de chasse a été de 16,1 %, ce qui en fait la meilleure valeur depuis 1994. Le nombre de chasseurs (3107) a augmenté de 6 % (182) par rapport à 2004 et de 2% en fonction de 2003. En 1995 et 1997, ce nombre se situait autour de 3300.

Le rapport du nombre de faons par 100 femelles était élevé en janvier 2001 : 66 et le rapport du nombre de mâles par 100 femelles était faible, à 25. Cette valeur est probablement acceptable compte tenu de l'importance numérique des faons. Le pourcentage de faons dans la population hivernale était alors de 35 ± 7 %. Dans ces conditions, la population continue à augmenter et la reproduction est moyenne. Le prélèvement pour fins de subsistance demeure faible comparativement au prélèvement sportif.

Les cas de mortalités enregistrés autres, sont très peu nombreux que ce soit les accidents routiers et les diverses causes. Le réseau routier dans cette zone est développé moyennement dans la portion sud. Plusieurs secteurs ne sont pas accessibles par voie carrossable. Onze accidents routiers ont été déclarés cette année, le plus grand nombre depuis 1995.

Interprétation globale

Les résultats de l'exploitation confirment l'augmentation de la population d'originaux.

Le succès de chasse a continué à augmenter cette année pour atteindre sa plus haute valeur. Depuis le deuxième plan de gestion, le prélèvement des mâles augmente assez graduellement alors que le nombre de permis de chasse vendus oscille entre 2700 et 3100, approximativement.

Un élément particulier pour le territoire de cette zone est la disponibilité restreinte des habitats de qualité pour cet ongulé, le rendant possiblement plus vulnérable à la chasse. Aussi, la régénération du couvert forestier sur une grande partie de la portion sud fournit un habitat de meilleure qualité qu'il y a quelques décennies.

Recommandations

Maintenir les mêmes modalités de chasse.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'orignaux dans la zone 16, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	171	318	181	263	217	359	239	472	294	499
Mâles adultes	139	151	158	123	191	183	205	229	244	268
Femelles adultes	-	124	-	104	-	137	-	184		182
Faons	32	43	23	36	26	39	34	59	50	49
Succès total (%)	5,4	9,6	6,1	8,7	8,2	12,1	9,0	16,0	10,1	16,1
Permis										
Total	3 174	3 296	2 983	3 040	2 660	2 958	2 757	3 041	2 925	3 107
Résidents	3 143	3 265	2 963	3 017	2 637	2 922	2 738	3 018	2 900	3 076
Non-résidents	31	31	20	23	23	36	19	23	25	31
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa	M.fa	M.F.fa.	M.fa	M.F.fa	M.F*.fa	M.F.fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	1	-	1	1	-	1	1	-		2
Mâles adultes	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Début de la saison	7-sept.	6-sept.	5-sept.	4-sept.	2-sept.	1-sept.	7-sept.	6-sept.	4-sept.	3-sept.
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	170	318	180	262	217	358	238	472	294	497
Mâles adultes	138	151	157	123	191	183	204	229	244	268
Femelles adultes	0	124	0	103	0	136	0	184	0	181
Faons	32	43	23	36	26	39	34	59	50	48
Début de la saison	28-sept.	27-sept.	26-sept.	25-sept.	23-sept.	22-sept.	28-sept.	27-sept.	25-sept.	24-sept.
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; F* = femelle adulte permise durant la saison exclusive à l'arc

Récolte d'originaux dans la zone 16, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17775 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	187	329	191	279	239	368	243	489	299	511
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	1	0	0	3	2	3	2	3	11
Autres	1	3	2	2	2	4	3	2	1	1
Récolte autochtone	13	7	8	14	17	3	6	13	1	0
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,77 (37)	4,25 (12)	3,70 (20)	3,96 (26)	3,78 (36)	3,08 (33)	3,76 (34)	3,76 (35)	3,13 (46)	3,32 (39)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	xxx (0)	4,46 (15)	xxx (0)	5,30 (32)	xxx (xxx)	6,31 (27)	xxx (xxx)	3,53 (36)	xxx (xxx)	4,25 (38)
% mâles adultes (n mâles) ^c	100,0 (139)	54,9 (151)	100,0 (158)	54,0 (123)	100,0 (191)	57,0 (183)	100,0 (205)	55,0 (229)	100,0 (244)	59,6 (268)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	47,4 (37)	41,9 (26)	63,3 (38)	37,6 (35)	50,0 (36)	42,9 (45)	61,0 (54)	40,0 (45)	41,0 (32)	35,6 (37)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	129 (18:14)	72 (18:25)	156 (14:9)	121 (17:14)	136 (15:11)	65 (15:23)	92 (18:16)	80 (24:30)	100 (25:25)	89 (23:26)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	xxx (32:0)	53 (43:19)	xxx (23:0)	45 (36:80)	xxx (26:00)	47 (39:83)	xxx (34:0)	42 (59:141)	xxx (50:00)	41 (49:119)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	xxx (0:0)	48,0 (39:81)	xxx (0:0)	45,0 (36:80)	xxx (0:0)	29,0 (24:83)	xxx (0:0)	50,0 (70:141)	xxx (0:0)	52,9 (63:119)

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse

Zone 17

Période de chasse et récolte

Dans la zone 17, en 2005, la chasse sportive à l'original avec arc s'est déroulée du 3 au 18 septembre et celle avec arme à feu, du 1 au 16 octobre. Depuis 1997, ces deux périodes de chasse s'échelonnent sur 16 jours. La modalité de la loi du mâle est toujours en vigueur depuis 1996. Soixante seize orignaux ont été abattus cette saison par les chasseurs sportifs soit; 75 mâles adultes avec armes à feu et un seul avec un arc.

D'abord, il est important de noter que la récolte d'originaux est faible dans cette zone, ce qui fournit un mince échantillon pour fin d'analyse.

En 2005, la récolte par les chasseurs sportifs (76 orignaux) a augmenté de 49 % par rapport à l'année précédente (51 orignaux). Un total de 593 permis a été acheté par des résidents et 5 permis l'ont été par des non-résidents du Québec. Ainsi, on constate que la clientèle de chasseur de cette zone est résidente du Québec. Cette saison, le succès de chasse est à 12,7% ; il est supérieur à l'année précédente et demeure élevé par rapport aux années suivant la mise en application de la loi du mâle. Pour une deuxième année, aucun original n'a été enregistré pour cause d'accidents routiers ou autres.

Les Cris nous remettent annuellement un rapport, lequel est produit par l'Association des trappeurs cris (ATC). Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006,

l'ATC déclare que 99 orignaux ont été récoltés pour subsistance dans la zone de chasse 17. Leur récolte est composée de 46,5 % de mâles (46), 41,5 % de femelles (41) et 12 % (12) de faons. La récolte totale dans la zone 17 se distribue de la manière suivante : soit 43 % abattus par les chasseurs sportifs et 57 % prélevés par les autochtones.

Le taux de récolte total est de 0,087 orignal par 10 km². L'âge moyen des mâles est de 4,1 ans.

Densité et taux d'exploitation

Lors de l'inventaire aérien de 2003, la densité de la population d'orignaux de cette zone fut estimée à $0,45 \pm 0,08$ orignal par 10 km². En considérant la récolte totale de 2005 (sportive, subsistance, autres causes), tout en ajoutant un taux de non- enregistrement de 15 %, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 22,1 %.

Interprétation globale

La récolte totale d'orignaux en 2005 (175 orignaux) a augmenté de 37 % par rapport à l'année précédente (127 orignaux). Le succès de chasse est cependant le meilleur depuis 1996. La densité de population d'orignaux de cette zone demeure faible et le taux d'exploitation actuel est suffisamment élevé.

Conclusion

L'inventaire aérien de 2003 a permis d'estimer la densité de la population d'orignal dans la zone de chasse 17, laquelle étant comparable au niveau de population calculé lors de l'inventaire de 1996. En arrêtant le déclin de cette

population d'orignaux, la modalité de la loi du mâle présentée dans le Plan de gestion de l'original 1999-2003 a démontré son efficacité et la nécessité de protéger les femelles. La densité de population varie selon la récolte, le taux de mortalité naturelle et la productivité. Dans le but de favoriser la hausse du niveau de la population, le Plan de gestion de l'original 2004-2010 a:

- reconduit la loi du mâle afin de favoriser la croissance de cette population d'orignaux;
- reporté et maintenu une saison courte, évitant ainsi une période de grande vulnérabilité des mâles, de manière à ce qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent se reproduire avant d'être récoltés.

L'ensemble des mesures retenues vise à augmenter la densité de la population d'orignaux, améliorer le succès et la qualité de chasse ainsi que de permettre aux Cris d'attendre un prélèvement au niveau d'exploitation garanti (158 orignaux).

Le tableau de chasse est fixé annuellement par le Comité conjoint de chasse, de la pêche et du piégeage (CCCPP) et il est actuellement de 140 orignaux, soit 100 bêtes attribuées aux Cris pour subsistance et 40 pour les chasseurs sportifs. Cette saison, les chasseurs sportifs ont récolté plus d'orignaux (76 orignaux abattus) que l'allocation fixée (40 orignaux). Enfin, dans cette zone, aucune femelle n'est récoltée par les chasseurs sportifs.

Afin de poursuivre notre suivi sur l'âge des orignaux abattus, nous continuons la collecte de mâchoires d'orignaux auprès des chasseurs cris afin de recueillir les incisives.

Responsable : Marc Bélanger et Andrée-Anne Tremblay

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 17, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	38	30	38	20	42	42	42	60	51	76
Mâles adultes	38	30	38	19	42	42	42	60	51	76
Femelles adultes	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Faons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	3,5	4,3	5,7	3,5	7,5	7,9	7,2	11,0	9,1	12,7
Permis										
Total	1 082	705	668	572	562	534	584	545	562	598
Résidents	1 082	705	668	570	558	532	582	541	561	593
Non-résidents	0	0	0	2	4	2	2	4	1	5
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept	04-sept	03-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	38	30	38	20	42	42	42	60	50	75
Mâles adultes	38	30	38	19	42	42	42	60	50	75
Femelles adultes	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	28-sept	04-oct	03-oct	02-oct	30-sept	29-sept	05-oct	04-oct	02-oct	01-oct
Durée (jours)	23	16	16	16	16	16	16	16	16	16

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 17, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	114	95	90	77	122	122	93	148	127	175
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	2	0	3	1	0	0
Autres	5	1	1	0	2	0	3	0	0	0
Récolte autochtone	71	64	51	57	76	80	45	87	76	99
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	3,60 (29)	3,50 (20)	3,02 (25)	2,63 (15)	2,47 (33)	2,98 (13)	3,50 (16)	3,46 (24)	3,21 (21)	4,13 (32)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	--- (0)	--- (0)	--- (0)	--- (0)	--- (0)	--- (1)	--- (2)	--- (3)	--- (0)	--- (0)
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (38)	100,0 (30)	100,0 (38)	95,0 (19)	100,0 (34)	100,0 (23)	100,0 (29)	100,0 (36)	100,0 (32)	100,0 (56)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	37,9 (11)	50,0 (10)	44,3 (11)	50,0 (8)	50,0 (17)	43,5 (10)	44,8 (13)	33,3 (12)	34,4 (11)	42,9 (24)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)	--- (0:0)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (1:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)	0,0 (0:0)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 18

Période de chasse et récolte

Dès le 3 septembre, une pré-saison à l'arc s'est déroulée sur une période de 16 jours. Quatre orignaux ont été récoltés au cours de cette pré-saison. La saison régulière a débuté le 24 septembre et a été d'une durée de 23 jours comme cela était le cas les années précédentes. Le nombre de permis vendus se chiffre à 6 750, représentant une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente mais une baisse de 14 % par rapport à 2003, précédente année permissive pour cette zone. En 2005, il s'est récolté un total de 835 orignaux, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2003. Le succès enregistré est de 12,4 %, comparativement à 10,1 % pour 2003. Il s'agit ici d'un succès de chasse record pour une année permissive pour la zone 18.

Composition de la récolte

Cette récolte se répartit en 389 mâles adultes, 373 femelles adultes et 73 faons. L'importante récolte de femelles adultes est cependant moins élevée (186 femelles sur une base annuelle) que celle enregistrée à la fin des années quatre-vingt-dix, avant la mise en place du principe de l'alternance.

Densité et taux d'exploitation

La zone 18 a fait l'objet d'un inventaire aérien en janvier 2006. On estime que la densité de cette zone était de 1,32 orignal/10 km² ± 17 %, soit une densité de

28 % plus élevée que celle notée lors de l'inventaire aérien précédent en 2000. Le taux d'exploitation global a été de 20 %. Plus spécifiquement celui des mâles adultes a atteint 38 %, une légère augmentation de 2 % par rapport au précédent inventaire aérien. La proportion de mâles adultes dans le segment adulte avant chasse se situe à 31,6 %, légèrement au-dessus du seuil des 30 %, niveau minimal pour assurer une bonne reproduction. Il faut préciser que ce % est très stable depuis les inventaires aériens de 1994 et 2000.

Interprétation globale

Après six années d'application du principe de l'alternance, nous estimons que la population d'orignaux de cette zone est en croissance après une relative stabilité de près de dix ans. L'augmentation constante de la récolte (2003 et 2005 étant des années record au niveau de la récolte et du succès de chasse) ainsi que les tendances notées au niveau des paramètres biologiques sont des indices positifs. Les prélèvements sportifs sont importants mais demeurent à un niveau acceptable (20 %). L'âge moyen des orignaux de 2,5 ans et plus, échantillonnés à la chasse sportive, diminue depuis dix ans, signe d'une population fortement exploitée.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

Le principe de l'alternance s'applique pour cette zone depuis 1999. Le suivi serré de cette chasse devra se poursuivre au niveau des mâles, leur proportion dans la population étant toujours à un niveau préoccupant. Une attention particulière continuera d'être apportée au suivi de l'âge moyen de ce segment lors des

prochaines saisons de chasse. Le récent inventaire aérien réalisé dans cette zone est venu confirmer que ce cheptel a connu une croissance intéressante au cours des dernières années. L'importance des prélèvements sportifs freine cependant cette croissance sans toutefois la compromettre jusqu'ici. Lors de la prochaine mise à jour des modalités de gestion de l'orignal à la fin du présent plan de gestion, il faudra sérieusement s'interroger sur la durée de la saison (23 jours) et sa période (durant le rut) si la clientèle veut une amélioration notable du succès de chasse. L'application des présentes modalités devrait amener une stabilisation du succès de chasse au cours des prochaines années.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 18, de 1995 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 228 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	494	506	486	536	513	278	669	368	787	513	835
Mâles adultes	261	257	267	252	247	278	333	368	382	423	389
Femelles adultes	164	171	155	201	196	-	250	-	336	-	373
Faons	69	78	64	83	70	-	86	-	69	90	73
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	6,3	6,5	6,3	6,9	7,0	3,9	9,2	5,4	10,1	8,1	12,4
Permis											
Total	7 883	7 770	7 662	7 802	7 323	7 053	7 270	6 800	7 830	6 331	6 750
Résidents	7 726	7 615	7 509	7 647	7 177	7 039	7 254	6 785	7 814	6 312	6 737
Non-résidents	157	155	153	155	146	14	16	15	16	19	13
Segments autorisés ^a (hors réserve)	T(3760)	T(3760)	T(2000)	T(3760)	M-F-fa	M	M-F-fa	M	M-F-fa	M-fa	M-F-fa
Saison à l'arc et à l'arbalète											
Récolte totale	1	3	1	1	5	1	4	-	2	2	4
Arc	1	3	1	1	5	1	4	0	2	2	3
Arbalète	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mâles adultes	0	1	1	1	4	1	3	0	1	2	1
Femelles adultes	1	2	0	0	1	0	1	0	0	0	3
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	03-sept	02-sept	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	07-sept	06-sept	04-sept	03-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	493	503	485	535	508	277	665	368	785	511	831
Mâles adultes	261	256	266	251	243	277	330	368	381	421	388
Femelles adultes	163	169	155	201	195	0	249	0	336	0	370
Faons	69	78	64	83	70	0	86	0	68	90	73
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	23-sept	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 18, de 1995 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 228 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	501	519	512	542	516	290	673	402	810	569	845
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	2	3	0	0	0	9	1	7	6	5	5
Autres	5	7	5	6	3	3	3	2	6	14	5
Récolte autochtone	0	3	21	0	0	0	0	25	11	37	
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,20	0,20	0,19	0,21	0,20	0,11	0,27	0,15	0,31	0,20	0,33
Permis/10 km ² d'habitat	3,12	3,08	3,04	3,09	2,90	2,80	2,88	2,70	3,10	2,51	2,68
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ac}	3,00 (94)	2,90 (90)	2,90 (34)	2,60 (45)	2,90 (50)	2,60 (180)	2,40 (205)	2,40 (186)	2,40 (119)	2,50 (165)	2,44 (147)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ac}	3,20 (91)	4,60 (80)	3,60 (32)	4,10 (51)	3,90 (37)	S/O (0)	3,40 (147)	S/O (0)	3,16 (56)	S/O (0)	3,28 (83)
% mâles adultes (n mâles) ^{ad}	61,6 (261)	60,2 (257)	63,2 (267)	55,5 (252)	55,5 (247)	100,0 (278)	57,0 (333)	100,0 (368)	53,1 (381)	100,0 (423)	51,1 (389)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^c	43,8 (81)	43,5 (74)	37,9 (25)	44,8 (43)	43,7 (38)	51,1 (92)	55,4 (195)	56,5 (105)	51,8 (114)	58,8 (97)	46,2 (133)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^d	87 (32:37)	123 (43:35)	237 (45:19)	102 (42:41)	169 (44:26)	S/O (0:0)	95 (42:44)	S/O (0:0)	109 (38:35)	172 (57:33)	100 (36:36)
Faons/100 femelles (n faons ^d : n femelles adultes ^{bd})	74 (69:93)	74 (78:106)	60 (64:107)	57 (83:146)	55 (70:126)	S/O (0:0)	64 (86:136)	S/O (0:0)	36 (73:201)	S/O (0:0)	33 (72:220)
% présence de lait (n lactantes ^d : n fem. adultes ^{bd})	66,8 (63:93)	49,6 (53:106)	46,9 (50:107)	51,4 (75:146)	42,7 (54:126)	S/O (0:0)	54,6 (74:136)	S/O (0:0)	56,6 (114:201)	S/O (0:0)	56 (122:220)
Population à l'hiver (inventaire aérien)	2 600										

^a âge ≥ 1,5 an; ^b âge ≥ 2,5 ans; ^c dents lues; ^d dans la récolte

Les données en italique proviennent du suivi effectué dans l'ancienne zone 18 Est.

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 19 Sud

Période de chasse et récolte

Encore cette année, une pré-saison de chasse à l'arc s'est tenue à compter du 27 août (le 20 août dans la partie nord-ouest de la zone), et ce, pour une durée de 16 jours. Un orignal a été récolté au cours de cette période. La saison de chasse régulière, quant à elle, a débuté le 17 septembre (le 10 septembre dans la partie nord-ouest de la zone) et s'est étalée sur une période de 30 jours. Au total, 602 orignaux ont été récoltés cette année dans la zone 19 Sud, représentant une légère hausse de 3 % par rapport à l'an dernier et faisant de cette récolte la plus importante depuis la création de cette zone. La saison de chasse 2005 est la cinquième année de suite où la récolte totale constitue un record pour cette zone. On note en 2005 une légère augmentation du nombre de permis de chasse vendus pour cette zone, lequel est tout de même le plus élevé depuis 1995 avec 4 327 permis vendus. Le succès de chasse s'établit à 13,9 %, le meilleur depuis qu'un permis de zone existe, soit en 1989. La moyenne des cinq dernières années se situe à 12,3 %.

Composition de la récolte

Les 602 orignaux récoltés sont répartis de la manière suivante entre les différents segments de la population : 356 mâles adultes (59 %), 178 femelles adultes (30 %) et 68 faons (11 %). Ces proportions correspondent sensiblement à la répartition de la récolte enregistrée au cours des dernières années.

Densité et taux d'exploitation

Même si le dernier inventaire aérien date de la fin des années quatre-vingt, les caractéristiques de cette zone de chasse, l'historique de la récolte sportive et le suivi des paramètres biologiques nous permettent d'avancer que la densité d'orignaux est en légère augmentation et se situe entre 0,5 et 0,6 orignal/10 km². À cette densité, le taux d'exploitation de 2004 est inférieur à 10 % comme cela a été le cas pour les années antérieures.

Interprétation globale

La hausse du succès de chasse observée depuis 2000 ainsi que la constance dans la composition de la récolte nous permettent d'être plutôt optimistes quant à l'état de santé des populations d'orignaux de cette zone. Les principaux paramètres de suivi biologique montrent une relative stabilité et même, pour certains, une amélioration récente, consolidant le diagnostic fait à partir des récents résultats de chasse. Ainsi, le cheptel d'orignaux semble y être en légère augmentation.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

À la suite d'une demande de l'Association chasse et pêche de Fermont, les anciennes dates de chasse de la zone 19 Sud (mi-septembre à la mi-octobre) sont en application depuis 2004, pour un secteur d'environ 30 000 km² situé dans la partie nord-ouest de la zone.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 19 sud, de 1995 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 149 100 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	392	383	348	461	392	407	474	508	544	586	602
Mâles adultes	212	238	211	265	242	233	278	283	310	344	356
Femelles adultes	151	122	115	153	111	135	144	177	171	166	178
Faons	29	23	22	43	39	39	52	48	63	76	68
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	9,0	9,1	8,3	11,3	9,8	9,7	12,5	12,4	13,5	13,6	13,9
Permis											
Total	4 354	4 228	4 185	4 092	4 020	4 198	3 780	4 100	4 030	4 294	4 327
Résidents	4 332	4 192	4 153	4 064	3 985	4 156	3 753	4 070	4 010	4 265	4 296
Non-résidents	22	36	32	28	35	42	27	30	20	29	31
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa										
Saison à l'arc et à l'arbalète											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Arc	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Arbalète	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	26-août	31-août	30-août	29-août	28-août	26-août	25-août	31-août	30-août	28-août	27-août
Durée (jours)	9	9	9	9	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	392	383	348	461	392	407	474	507	544	586	601
Mâles adultes	212	238	211	265	242	233	278	283	310	344	356
Femelles adultes	151	122	115	153	111	135	144	176	171	166	177
Faons	29	23	22	43	39	39	52	48	63	76	68
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	09-sept	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept	18-sept	17-sept
Durée (jours)	31	31	31	31	30	30	30	30	30	30	30

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 19 sud, de 1995 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 149 100 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	393	384	378	466	400	410	484	519	554	611	620
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	0	0	0	0	1	3	2	4	5	14	8
Autres	1	1	7	5	7	0	5	6	3	8	8
Récolte autochtone	0	0	23	0	0	0	3	1	2	3	2
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04
Permis/10 km ² d'habitat	0,29	0,28	0,28	0,27	0,27	0,28	0,25	0,27	0,27	0,29	0,29
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ac}	4,60 (90)	5,30 (87)	4,00 (42)	4,20 (51)	3,60 (28)	4,20 (39)	3,00 (68)	2,80 (103)	2,83 (94)	3,21 (69)	3,50 (71)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ac}	4,00 (91)	5,00 (81)	4,30 (38)	4,10 (54)	3,90 (39)	3,30 (45)	3,70 (41)	2,90 (49)	2,92 (52)	3,53 (34)	3,76 (46)
% mâles adultes (n mâles) ^{ad}	58,4 (212)	66,1 (238)	64,7 (211)	63,4 (265)	68,6 (242)	63,0 (233)	65,9 (278)	61,7 (283)	61,4 (310)	67,5 (344)	66,5 (356)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^c	40,9 (74)	29,8 (50)	38,8 (31)	41,9 (44)	50,7 (34)	39,3 (33)	44,0 (48)	52,0 (79)	49,3 (72)	46,6 (48)	39,3 (46)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^d	61 (11:18)	130 (13:10)	120 (12:10)	79 (19:24)	86 (18:21)	76 (16:21)	157 (33:21)	182 (31:17)	140 (56:40)	181 (49:27)	106 (34:32)
Faons/100 femelles (n faons ^d : n femelles adultes ^{bd})	35 (29:83)	26 (23:89)	29 (22:76)	51 (43:85)	76 (39:51)	43 (37:85)	59 (54:92)	56 (48:86)	76 (96:127)	86 (76:88)	67 (66:99)
% présence de lait (n lactantes ^d : n fem. adultes ^{bd})	49,4 (41:83)	49,5 (44:89)	29,1 (22:76)	54,1 (46:85)	50,8 (26:51)	48,1 (41:85)	44,6 (41:92)	45,2 (39:86)	58,3 (74:127)	39,8 (35:88)	53,2 (53:99)
Population à l'hiver (inventaire aérien)											

^a âge ≥ 1,5 an; ^b âge ≥ 2,5 ans; ^c dents lues; ^d dans la récolte

Les données en italique proviennent du suivi effectué dans l'ancienne zone 19 Sud.

Original**Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005****Zone 20****Période de chasse et récolte**

La saison de chasse s'est déroulée sur une période de 92 jours, soit du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre. Aucun original n'a été récolté dans cette zone en 2005.

Composition de la récolte

S. O.

Densité et taux d'exploitation

S. O.

Interprétation globale

Cette année, 20 permis ont été vendus. À l'île d'Anticosti, la chasse à l'original conserve donc le statut de chasse accessoire, les pourvoiries et l'ensemble des chasseurs orientant plutôt leurs efforts vers la chasse au cerf de Virginie qui connaît un succès incomparable.

Recommandation

Statu quo.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'orignaux dans la zone 20 de 1995 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 600 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	3	2	1	-	1	-	2	1	-	-	-
Mâles adultes	1	2	-	-	-	-	1	1	-	-	-
Femelles adultes	2	-	1	-	1	-	1	-	-	-	-
Faons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	14,3	#DIV/0!	#DIV/0!	0,0	7,1	0,0	8,3	5,6	0,0	0,0	0,0
Permis											
Total	21	-	-	24	14	15	24	18	27	18	20
Résidents	18	?	?	24	14	15	24	18	27	18	20
Non-résidents	3	?	?	0	0	0	0	0	0	0	0
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa										
Saison à l'arc et à l'arbalète											
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arbalète	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison											
Durée (jours)											
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc											
Récolte totale	3	2	1	-	1	-	2	1	-	-	-
Mâles adultes	1	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Femelles adultes	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	01/sept										
Durée (jours)	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'orignaux dans la zone 20 de 1995 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 7 600 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	3	2	1	-	1	-	2	1	-	-	1
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
Récolte/10 km ² d'habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Permis/10 km ² d'habitat	0,03	0,00	0,00	0,03	0,02	0,02	0,03	0,02	0,04	0,02	0,03
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	2,50 (2)									S/O	S/O
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}				7,50 (1)						S/O	S/O
% mâles adultes (n mâles) ^b	100,0 (2)					50,0 (1)	100,0 (1)			S/O	S/O
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b										S/O	S/O
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c										S/O	S/O
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})				(0:1)						S/O	S/O
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})				(0:1)		100,0 (1:1)				S/O	S/O
Population à l'hiver (inventaire aérien)											

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 22

Période de chasse et récolte

En 2005, la saison de chasse sportive à l'original avec un arc s'est échelonnée du 3 au 11 septembre (durée de 9 jours) alors que celle avec arme à feu s'est déroulée du 17 septembre au 10 octobre (durée de 24 jours). Cette année fut permissive, ainsi tous les segments étaient permis. L'usage de l'arbalète est interdit dans la zone.

Un total de 149 orignaux a été récolté par les chasseurs sportifs cette saison. Les mâles récoltés (117 orignaux) constituent 78,5 % de la récolte sportive, les femelles (28) constituent 18,8 % et les faons (4) représentent 2,7 %. Cette année, 600 permis ont été achetés pour chasser dans cette zone. Les chasseurs de la zone 22 sont surtout des résidents du Québec, car ils ont acheté 595 permis et seulement 5 l'ont été des non-résidents. Le succès de chasse (24,8 %) est élevé et le taux de récolte total est de 0,02 original/10 km². En cours d'année, aucun original ne fut tué par d'autres causes que la chasse ou les accidents routiers.

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, les Cris ont abattus 261 orignaux (source rapport annuel produit par l'Association des trappeurs Cris [ATC]). La récolte effectuée par les autochtones au cours de cette période est composée de 52 % de mâles (136), 31 % de femelles (81) et 17 % de faons (44). Leur récolte est nettement à la baisse et elle a diminué de 54 % par rapport à l'année précédente.

La récolte sportive d'orignaux compte pour 36,3 % de la récolte totale (410 orignaux) de 2004. L'âge moyen des mâles adultes est de 4,1 ans.

Densité et taux d'exploitation

C'est à l'hiver 1991 que le dernier inventaire aérien dans la zone de chasse 22 fut effectué. La population d'orignaux fut estimée à 4 680 orignaux \pm 39,6 % correspondant à une densité de 0,26 orignal/10 km². En 2005, en calculant les récoltes sportives et autochtones avec un ajout de 15 % pour des bêtes non déclarées, le taux d'exploitation serait de l'ordre de 10 %.

Interprétation globale

Pendant la saison 2005, tous les segments ont été chassés par les sportifs. La récolte des mâles (117) est sensiblement la même qu'en 2004 (110). La récolte totale (sportive et subsistance) a diminué de 40% par rapport à l'année précédente. C'est la récolte la plus basse depuis 2000, s'expliquant par une baisse très importante de la récolte de subsistance (54 %). Le taux d'exploitation étant autour de 10 % est acceptable pour cette zone nordique. Les paramètres de suivi nous permettent de croire que la population d'orignaux se maintient.

Conclusion

On estimait en 1991, suivant l'inventaire aérien, que le cheptel de la zone 22 ne semblait pas souffrir de surexploitation et qu'il était en légère expansion. Toutefois, la densité d'orignaux (0,26 orignal/10 km²) serait faible dans cette zone et une trop importante exploitation pourrait engendrer une décroissance du

cheptel. Un inventaire aérien permettrait de mettre à jour nos connaissances sur cette population d'orignaux. Le Plan de gestion 2004-2010 reconduit le mode de l'alternance afin d'offrir une densité optimale d'orignaux. Nous continuons la collecte d'incisives d'orignaux en provenance des chasses sportive et de subsistance afin de documenter l'âge des bêtes abattues.

Responsable : Marc Bélanger et Andrée-Anne Tremblay

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'orignaux dans la zone 22, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

8 204142 km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	50	55	79	66	60	96	81	120	120	149
Mâles adultes	36	44	55	48	54	69	73	87	110	117
Femelles adultes	13	11	18	12	-	20	-	30	-	28
Faons	1	-	6	6	6	7	8	3	9	4
Succès total (%)	9,3	13,2	18,0	14,7	14,2	21,3	17,6	22,9	21,1	24,8
Permis										
Total	539	418	440	450	423	450	459	525	570	600
Résidents	539	395	430	448	418	437	448	517	556	595
Non-résidents	0	23	10	2	5	13	11	8	14	5
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa	M-Fa	M-F-Fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	31-août	30-août	29-août	04-sept	02-sept	01-sept	07-sept	06-sept	04-sept	03-sept
Durée (jours)	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	50	55	79	66	60	96	81	120	119	149
Mâles adultes	36	44	55	48	54	69	73	87	110	116
Femelles adultes	13	11	18	12	0	20	-	30	-	28
Faons	1	0	6	6	6	7	8	3	9	5
Début de la saison	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept	18-sept	17-sept
Durée (jours)	31	31	31	24	24	24	24	24	24	24

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 22, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 204142 km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	372	358	473	378	379	489	457	622	688	410
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0
Autres	0	2	0	0	3	0	1	1	0	0
Récolte autochtone	322	301	394	312	315	393	375	500	568	261
Autres paramètres de suivi										
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	4,08 (19)	3,86 (11)	2,79 (21)	3,50 (32)	3,04 (31)	3,85 (24)	4,11 (33)	4,45 (40)	4,18 (57)	4,10 (45)
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	1,50 (1)	2,33 (6)	3,05 (11)	2,92 (7)	--- (0)	2,83 (6)	--- (0)	4,13 (19)	--- (0)	4,73 (13)
% mâles adultes (n mâles) ^b	73,5 (36)	80,0 (44)	75,3 (55)	80,0 (48)	100,0 (54)	76,9 (40)	100,0 (50)	70,7 (58)	74,0 (77)	68,2 (66)
% animaux 1,5 ans (n 1,5 ans) ^b	40,0 (8)	58,8 (10)	50,0 (16)	36,1 (22)	32,6 (15)	42,3 (22)	34,0 (17)	28,0 (23)	26,0 (20)	33,3 (29)
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^c	--- (1:0)	--- (0:0)	100 (3:3)	200 (4:2)	--- (2:0)	50 (2:4)	--- (0:0)	50 (1:2)	800 (8:1)	100 (2:2)
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{ab})	--- (1:0)	--- (0:1)	91,7 (6:4)	0 (6:0)	--- (2:0)	60 (6:6)	--- (0:0)	13 (3:19)	--- (0:0)	30 (4:13)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{ab})	0,0 (2:0)	100,0 (2:1)	100,0 (7:4)	0,0 (5:0)	--- (0:0)	50,0 (5:6)	--- (0:0)	33,3 (8:19)	--- (0:0)	47,1 (8:13)

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005 Zone 26

Période de chasse et récolte

Aucun changement n'a été apporté à la saison de chasse 2005 quant à sa durée et son emplacement. La saison à l'arme à feu débute toujours le samedi le plus près du 9 octobre pour une durée de 16 jours. Le principe de l'alternance étant appliqué dans la zone 26, l'année 2005 correspond à une année où les modalités sont permissives en permettant l'abattage des femelles adultes, des mâles adultes et des faons.

La récolte de 2005 avec 1555 orignaux constitue la récolte la plus élevée depuis 1996. Lorsque comparée à la saison 2003, aussi permissive et dont les statistiques réfèrent à l'ancienne zone 15, la hausse peut être établie à 10 %, passant de 1410 orignaux en 2003 à 1555 en 2005.

Composition de la récolte

La récolte est composée de 733 mâles adultes (47 %), 621 femelles adultes (40 %) et 201 faons (13 %). La récolte de faons apparaît anormalement élevée. Un problème lié à l'enregistrement dans un secteur de la zone explique ces résultats inhabituels. Nous pouvons présumer que la récolte de mâles adultes est sous-estimée et celle de femelles adultes dans une moindre mesure. Malgré cette difficulté, nous notons que la récolte des mâles est en hausse de 15 %.

Densité et taux d'exploitation

En 2002, la densité hivernale corrigée a été établie à 2,32 orignaux/10 km². À partir de ce résultat, le taux d'exploitation de 2005 est établi à 26 % pour la zone si l'on exclut les territoires fauniques. Le taux d'exploitation moyen pour les années 2004 et 2005 a été calculé à 17,6%. Ces taux ont été établis en considérant que la population d'orignaux n'a pas évoluée entre 2002 et 2005.

Interprétation globale

La saison 2005, avec une récolte de 1555 orignaux, a atteint un sommet. En comparant les trois dernières années où les modalités ont été permissives, soit 2001, 2003 et 2005, nous observons une croissance continue de la récolte alors que les niveaux de prélèvements ont été de 1192, 1410 et 1556 orignaux. Cette progression correspond à une augmentation annuelle moyenne qui se situe entre 5 % et 6,8 %. L'augmentation calculée avec les années restrictives pour la période 2000 à 2004 donne un pourcentage qui avoisine les 11 %. Avec le redécoupage de l'ancienne zone 15 qui a conduit à la création de la zone 26, le nombre de permis vendus pour cette nouvelle zone ne peut être établi pour les années antérieures à 2004. Cette réalité empêche d'évaluer l'importance de l'évolution du nombre de chasseurs sur plusieurs années consécutives. L'augmentation de la récolte est certainement liée à une augmentation de la population d'orignaux, mais il est difficile de déterminer si une augmentation de la pression de chasse peut en expliquer une partie.

Le succès de 2005 qui a été de 16 % ne peut être comparé à d'autres années antérieures de la zone 26 où des modalités permissives de chasse ont été

appliquées. Toutefois, un tel succès pourrait refléter un changement significatif au niveau de la population d'originaux. Dans la zone 26 comme dans les zones 7 et 14, nous pouvons observer une augmentation de la fréquentation lors des années permissives. Pour la zone 26, cette hausse a été de 11,7 % si l'on compare 2004 à 2005.

Recommandations

Maintenir les modalités de chasse prévues au Plan de gestion et voir à apporter des correctifs à l'enregistrement de la récolte des faons.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte d'originaux dans la zone 26, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat ¹⁾ 19,370 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	634	618	694	567	639	1 192	671	1410	977	1555
Mâles adultes	359	365	448	440	522	547	560	635	844	733
Femelles adultes	168	146	130	9	18	501	15	632	35	621
Faons	107	107	116	118	99	144	96	143	98	201
Succès total (%)									11,2	16
Permis										
Total									8697	9718
Résidents									8672	9680
Non-résidents									25	38
Segments autorisés (hors réserve)									M,f	M,F,f
Saison à l'arc										
Récolte totale	20	19	15	20	24	32	19	28	20	29
Mâles adultes	16	16	10	18	22	18	17	15	16	17
Femelles adultes	2	1	1	0	0	13	0	11	0	7
Faons	2	2	4	2	2	1	2	2	4	5
Début de la saison									09-oct	08-oct
Durée (jours)									16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	614	599	679	547	615	1 160	652	1382	957	1526
Mâles adultes	343	349	438	422	500	529	543	620	828	715
Femelles adultes	166	145	129	9	18	488	15	621	35	614
Faons	105	105	112	116	97	143	94	141	94	197
Début de la saison										08-oct
Durée (jours)										16

Récolte d'ours noirs dans la zone 26, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19,370km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	326	306	96	158	216	230	259	302	300	301
Récolte par type d'engin										
Arc	27	15	15	18	26	17	30	39	36	32
Mâles adultes	19	10	11	12	16	11	17	27	21	16
Femelles adultes	7	5	4	5	8	5	11	9	13	15
Jeunes	1	0	0	1	2	1	2	3	2	1
Arme à feu et arbalète	77	76	51	103	114	143	122	174	197	218
Mâles adultes	42	49	36	70	70	90	91	119	115	129
Femelles adultes	30	26	11	29	38	45	24	44	67	61
Jeunes	5	1	4	4	5	8	7	11	15	28
Ind					1					
Piégeage	215	210	27	32	69	65	100	78	53	45
Mâles adultes	137	134	18	23	48	53	67	50	31	27
Femelles adultes	55	60	7	6	13	9	23	16	14	15
Jeunes	22	15	2	2	8	3	10	12	8	1
Ind	1	1	1		1					2
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	2	2	0	1	3	2	3	6	4	4
Déprédation	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0
Autres	4	3	1	4	4	3	3	2	6	2
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte (n ours 2 ans +)	68,2	67,9	74,7	72,4	69,4	72,3	75,1	73,9	64	65,00
% jeunes dans la récolte (n ours classés)	8,8	5,3	6,5	4,6	7,2	6,6	7,5	8,9	8,7	10,1
% femelles en lactation (n femelles examinées)									n/d	
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans +)										
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans+)									4,5	
% sous-adultes (n ours âgés)									50	
									4	

Orignal

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 27

Période de chasse et récolte

Nous en sommes à la deuxième année du plan de gestion de l'orignal 2004-2010. Il s'agit d'une année permissive, la récolte de la femelle était donc autorisée. Un total de 1 430 orignaux ont été récoltés, un nouveau record pour la zone. La hausse de la récolte est principalement due à la récolte de femelles.

La date d'ouverture de la chasse à l'orignal en 2005 dans le secteur de Charlevoix, a encore suscité des protestations de la part des chasseurs. Après plusieurs tergiversations, il a été décidé de séparer la zone 27 en deux sous-zones, pour ainsi permettre de devancer la date de l'ouverture d'une semaine dans Charlevoix. La route 381 partant de Baie St-Paul vient diviser la zone (est et ouest). La date d'ouverture de la chasse à l'arme à feu dans la zone 27 ouest (Québec - Portneuf) est demeurée la même que prévue, soit le 1^{er} octobre. Dans la zone 27 est (Charlevoix), l'ouverture a eu lieu le 24 septembre. En contrepartie du devancement de la date d'ouverture dans Charlevoix, le principe de l'alternance a été suspendu dans la zone 27 est, afin de protéger la population d'orignaux. Cette mesure sera effective en 2006 et 2007 et sera réévaluée pour le deuxième triennal du plan de gestion (2008, 2009 et 2010). La durée de la période de chasse à l'arme à feu est demeurée la même partout, soit de 16 jours.

Pour la deuxième année consécutive, les zecs de Batiscan-Neilson et de la Rivière-Blanche ont contingenté la récolte de la femelle sur leurs territoires

respectifs. Rappelons également que la chasse pour ces dernières est d'une durée d'une seule semaine, débutant une semaine après l'ouverture de la chasse dans la zone 27 ouest.

Composition de la récolte

Cette année, 78 % de la récolte a été effectuée à l'extérieur des réserves fauniques. Le taux de succès pour la région est le meilleur enregistré depuis 1998 avec 17,6 % (tableau a). Notons toutefois que cette information n'est pas disponible pour l'année 2003, dernière année permissive. La récolte des mâles à l'arme à feu est toujours en progression, si l'on compare les données des années permissives (2001 : 299 orignaux, 2003 : 402 orignaux, 2005 : 491 orignaux). Ceci confirme que la population d'orignaux est en santé. La densité de récolte a, elle aussi, augmenté passant de 0,70 à 0,85 orignal récolté par 10 km² (année permissive, tableau b).

Depuis 2002, où la saison de chasse à l'arc permet l'utilisation de l'arbalète dans la zone 27, la récolte à l'arbalète est à la hausse. En 2002, un seul orignal a été récolté à l'arbalète. En 2005, ce nombre est passé à 58 orignaux (tableau a). La presque totalité de la récolte des orignaux à l'arc et à l'arbalète est effectuée durant la saison de l'arc et arbalète. Elle totalise 71 orignaux en 2005, une augmentation de 40 orignaux par rapport à 2004. Cette récolte ne représente que 5 % de la récolte totale.

Densité et taux d'exploitation

Les données d'inventaire datant de 2000 et 2002 pour la région de la Capitale-Nationale, il devient hasardeux de quantifier la densité d'orignaux et le taux

d'exploitation pour la zone 27. L'évolution de la récolte de mâles adultes récoltés à l'arme à feu nous permet toutefois de croire que la situation de cette espèce est très bonne.

Interprétation globale

L'objectif du plan de gestion 2004-2010 pour la zone 27 est de maintenir des conditions favorables à la croissance de l'orignal. Ces conditions sont respectées pour 2005, car la population d'originaux de la région de la Capitale-Nationale est en bonne santé et probablement toujours en augmentation.

Recommandations

Aucune modification n'est prévue pour l'année 2006 et 2007. L'arrivée de deuxième triennal du plan nécessitera une analyse de la situation et certaines modifications pourraient être de mise.

Responsable : Héroïse Bastien

Direction : Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale

Récolte d'originaux dans la zone 27 de 1998 à 2005^a**a) vente de permis et récolte par saison**

Superficie d'habitat exploité (km ²) (incluant les réserves fauniques)	Année								
	16 792	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Arc		8	15	14	25	21	25	14	13
Arbalète		0	0	0	0	1	1	18	59
Arme à feu		569	649	604	947	758	1 148	995	1358
Récolte totale (incluant les réserves fauniques)		577	664	620	972	780	1 174	1027	1430
Mâles adultes		396	437	520	513	676	646	864	760
Femelles adultes		87	108	32	327	32	368	47	517
Faons		94	119	68	132	72	160	116	153
Succès total (%)		9,3%	10,1%	9,5%	13,2%	11,1%	n/d	13,9%	17,6%
Permis total (incluant les réserves fauniques)									
	Total	6 213	6 602	6 534	7 344	7 038	n/d	7 425	8 160
Résidents		6 213	6 602	6 534	7 344	7 038	n/d	7 408	8 140
Non-résidents		n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	17	20
Segments autorisés ^b (hors-réserve)			M,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa	M,fa	M,F,fa
Saison à l'arbalète et à l'arc (hors réserve)									
Arc		7	15	13	25	21	25	12	13
Arbalète		0	0	0	0	1	1	18	58
Récolte totale		7	15	13	25	22	26	30	71
Mâles adultes		5	11	13	14	20	17	26	40
Femelles adultes		0	1	0	11	2	6	1	26
Faons		2	3	0	0	0	3	3	5
Début de la saison		Ancienne zone 15: 18 sept. Ancienne zone 18: 4 sept.						11 sept.	10 sept*
Durée (jours)		16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc (hors réserve)									
Récolte totale		336	405	385	700	513	849	709	1043
Mâles adultes		213	244	335	299	457	402	597	491
Femelles adultes		53	71	1	296	3	322	17	431
Faons		70	90	49	105	53	125	95	121
Début de la saison		Ancienne zone 15: 9 oct. Ancienne zone 18: 25 sept.						02-oct	1 oct**
Durée (jours)		Ancienne zone 15: 16 jours. Ancienne zone 18: 23 jours.						16	16

^a La zone 27 a été créée en 2004. Des rétrocalculs ont été réalisés pour établir l'historique de la récolte pour cette zone à partir des données des anciennes zones de chasse 15 et 18

^b M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

* 3 septembre pour la zone 27 est et le 10 septembre pour la zone 27 ouest

** 24 septembre pour la zone 27 est et le 1er octobre pour la zone 27 ouest

Note : Les données de ces deux tableaux ont été tirées du fichier original 1971-2005 et validées avec les données sur le site Internet

Récolte d'originaux dans la zone 27 de 1998 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat exploité (km ²) (incluant les réserves fauniques)	Année							
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004 ^a	2005
16792								
Total des mortalités : chasse et autres (incluant les réserves fauniques)	654	727	686	1006	820	1230	1068	1471
Autres causes de mortalité (incluant les réserves fauniques)								
Accidents routiers	59	48	53	12	11	11	11	16
Autres	18	15	13	22	29	45	30	25
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	-	-	-
Autres paramètres de suivi (incluant les réserves fauniques)								
Récolte/10 km ² d'habitat	0,34	0,40	0,37	0,58	0,46	0,70	0,61	0,85
Permis/10 km ² d'habitat	3,70	3,93	3,89	4,37	4,19	-	4,42	4,86
Âge moyen des mâles (nb mâles adultes) ^{bc}	-	-	-	-	-	-	2,93 (37)	-
Âge moyen des femelles (nb femelles adultes) ^{bce}	-	-	-	-	-	-	-	-
% mâles adultes (nb mâles) ^d	69%	66%	84%	53%	87%	55%	84%	53%
	396	437	520	513	676	646	864	760
% animaux 1,5 an (nb 1,5 an) ^c	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons mâles/100 faons femelles (nb mâles : nb femelles) ^{de}	-	-	-	-	-	-	-	-
Faons/100 femelles ^e (nb faons ^d : nb femelles adultes ^{cf})	108 (72:58)	110 (95:75)	213 (48:9)	40 (102:304)	225 (49:6)	-	-	-
Femelles/100 mâles	22	25	6	64	5	57	5	68
% présence de lait ^e (nb lactantes ^d : nb femelles adultes ^{cf})	-	-	-	-	-	-	-	-

^a La zone 27 a été créée en 2004. Des rétrocalculs ont été réalisés pour établir l'historique de la récolte pour cette zone à partir des données des anciennes zones 15 à 18

^b âge > 0,5 an

^c dents lues

^d dans la récolte

^e pour les années où cette mesure est possible

^f âge > 2,5 ans

Note : Les données de ces deux tableaux ont été tirées du fichier original 1971-2005 et validées avec les données sur le site Internet ainsi que celles fournies par la DDF

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 28

Période de chasse et récolte

La durée de la saison de chasse est demeurée inchangée depuis 1984. La saison de chasse à l'arc s'est déroulée du 3 au 18 septembre alors que celle à l'arme à feu s'est déroulée du 24 septembre au 16 octobre. La saison 2005 représentait la seconde année du nouveau plan de gestion. Tous les segments de population étaient autorisés. Une récolte totale de 2590 orignaux a été enregistrée.

Composition de la récolte

La récolte se composait de 1150 mâles (44%), 1099 femelles (42%) et 341 (13%) faons. Jusqu'à maintenant il s'agit de la plus forte récolte enregistrée pour la zone 28. Par rapport à 2003 où les mêmes conditions prévalaient, la récolte 2005 représente une hausse de 12%.

Densité et taux d'exploitation

À l'hiver 2006, nous avons réalisé un inventaire aérien pour la zone 28. Bien que les conditions d'inventaire aient été respectées, nous avons constaté que les orignaux ne se confinaient pas dans les ravages rendant ainsi les conditions d'inventaire difficiles. La première analyse des résultats de l'inventaire fait état d'une population de 3200 orignaux après la chasse, ce qui signifie un taux d'exploitation de 45% ce qui est improbable.

Interprétation globale

L'évolution des statistiques de chasse au cours des dernières années nous suggère que le plan de gestion a produit les résultats escomptés. Toutefois les résultats obtenus au cours de l'inventaire aérien ne montrent pas la tendance espérée. Cependant, nous devons réaliser une analyse plus détaillée de l'inventaire afin de mieux définir les paramètres de population et de suivi. Pour l'instant, nous n'avons aucune raison de remettre en doute l'efficacité du plan de gestion alors que les conditions difficiles rencontrées lors de l'inventaire aérien ont probablement conduit à une sous-estimation de la population.

Recommandations

Poursuite du plan de gestion.

Responsable : Claude Dussault, biologiste

Direction : Saguenay - Lac-Saint-Jean

Récolte d'originaux dans la zone 28, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 60 724 km ²										
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	987	1 082	1 139	1 461	748	1 799	1 010	2 328	1 445	2 604
Mâles adultes	570	624	711	685	742	885	1 005	1 033	1 234	1 157
Femelles adultes	278	279	229	569	5	672	5	1 020	14	1 105
Faons	139	177	199	207	1	242	-	275	197	342
Indéterminés	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	6,4	6,7	6,6	8,4	4,9	10,8	6,6	12,9	8,0	13,1
Permis										
Total	15 340	16 211	17 231	17 471	15 172	16 625	15 360	18 036	18 107	19 831
Résidents			17 194	17 430	15 140	16 586	15 332	17 999	18 077	19 808
Non-résidents			37	41	32	39	28	37	30	23
Segments autorisés ^{ab} (hors réserve)	T	T	T	M-F-fa	M	M-F-fa	M	M-F-fa	M-fa	M-F-fa
Permis spéciaux	2 370	1 980	1 350						254 ^b	0
Saison à l'arc										
Récolte totale	5	2	6	6	5	11	8	14	20	14
Mâles adultes	2	0	4	3	5	6	8	5	16	7
Femelles adultes	1	0	1	3	0	4	0	8	0	6
Faons	2	2	1	0	0	1	0	1	4	1
Indéterminés										
Début de la saison	07-sept	06-sept	05-sept	04-sept	02-sept	02-sept	07-sept	06-sept	04-sept	03-sept
Durée (jours)	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	982	1 080	1 133	1 455	743	1 788	1 002	2 314	1 425	2 590
Mâles adultes	568	624	707	682	737	879	997	1 028	1 218	1 150
Femelles adultes	277	279	228	566	5	668	5	1 012	14	1 099
Faons	137	175	198	207	1	241	0	274	193	341
Indéterminés		2								
Début de la saison	28-sept	27-sept	26-sept	25-sept	23-sept	22-sept	28-sept	27-sept	25-sept	24-sept
Durée (jours)	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

^b Projet spécial de récolte de femelles dans le secteur de Sainte-Monique-de-Honfleur et de Saint-Henri de Taillon

Récolte d'originaux dans la zone 28, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 60 724 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Total des mortalités (chasse et autres)	1 024	1 114	1 159	1 474	787	1 819	1 033	2 356	1 494
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	16	12	5	5	14	5	6	7	6	5
Autres	21	12	14	8	25	15	17	20	41	22
Récolte autochtone	0	8	1	0	0	0	0	1	2	0
Autres paramètres de suivi										
Récolte/10 km ² d'habitat	0,16	0,18	0,19	0,24	0,12	0,30	0,17	0,38	0,24	0,43
Permis/10 km ² d'habitat	2,53	2,67	2,84	2,88	2,50	2,74	2,53	2,97	2,98	3,27
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{ab}	5,08 (55)	3,50 (25)	3,47 (36)	4,90 (30)	3,94 (36)	3,24 (23)	3,07 (51)	3,00 (2)	2,43 (15)	
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ab}	6,00 (54)	5,36 (29)	5,76 (23)	5,72 (54)		4,37 (38)		4,25 (4)		
% mâles adultes (n mâles) ^c	57,8% (570)	57,7% (624)	62,4% (711)	46,9% (685)	99,2% (742)	49,2% (885)	99,5% (1005)	44,4% (1033)	85,4% (1234)	44,4% (1157)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^b	39,1 (70)	46,0 (46)	45,9 (50)	37,8 (51)	35,71 (20)	53,44 (70)	61,36 (81)	53,85 (7)	33,3 (5)	
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^{cd}	78 (74:95)	95 (103:108)	98 (109:111)	154 (140:91)	-	-	-	-	140 (115:82)	
Faons/100 femelles (n faons ^c : n femelles adultes ^{abd})	90 (169:60)	100 (211:37)	100 (220:25)	(231:0)	-	-	-	-		(367:)
% présence de lait (n lactantes ^c : n fem. adultes ^{abd})	53,5 (101:60)	58,6 (122:37)	60,6 (84:25)		-	-	51,76			(0)
Population à l'hiver (inventaire aérien)			(5241)							

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b dents lues; ^c dans la récolte

^d 1995-2003: Paramètres de la zone 18 ouest

Original

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse 2005

Zone 29

Période de chasse et récolte

La pré-saison de chasse à l'arc s'est tenue à compter du 27 août et ce pour une durée de 16 jours. Un seul original a été récolté au cours de cette période. La saison de chasse régulière, quant à elle, a débuté le 17 septembre et s'est étalée sur une période de 30 jours. Au total, 206 orignaux ont été récoltés soit une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente. Depuis 1990, la saison de chasse 2005 est la deuxième meilleure année au niveau de la récolte. Plus de 1247 permis de chasse ont été vendus pour cette zone, dont 9 pour les non-résidents. Le succès de chasse s'établit à 16,6 % alors que la moyenne des cinq dernières années était évaluée à 18,8 %.

Composition de la récolte

Les 205 orignaux récoltés se composaient de 95 mâles adultes (46 %), 71 femelles adultes (35 %) et 39 faons (19 %). Ces mêmes proportions pour les dix dernières années étaient respectivement de 54%, 37% et 9%.

Densité et taux d'exploitation

Le dernier inventaire aérien date de 1988. Compte tenu, des caractéristiques de cette zone de chasse, l'historique de la récolte sportive et le suivi des paramètres biologiques, nous estimons que la densité d'orignaux pourrait se situer autour de 0,4 original/10 km². À cette densité, le taux d'exploitation de 2004 se situerait aux environs de 12 %.

Interprétation globale

L'historique de récolte, la pression de chasse ainsi que les paramètres de suivi des populations de la zone 29 nous permettent de penser que les populations se maintiennent malgré l'absence de plan de gestion pour cette zone.

Recommandations

Statu quo réglementaire.

Responsable : Claude Dussault

Direction : Saguenay – Lac-Saint-Jean

Récolte d'origaux dans la zone 29, de 1996 à 2005

a) vente de permis et récolte par saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 41 736 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Récolte totale	105	104	160	126	154	155	209	217	190
Mâles adultes	61	52	81	73	85	90	107	102	107	95
Femelles adultes	40	43	68	48	59	54	76	83	63	72
Faons	4	7	11	5	10	11	26	32	20	39
Indéterminés	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Succès total (%)	11,1	11,1	17,4	14,0	16,4	18,3	21,6	24,0	15,6	16,5
Permis										
Total	947	938	917	901	940	847	969	903	1 220	1 247
Résidents	939	931	911	893	930	841	948	899	1 206	1 238
Non-résidents	8	7	6	8	10	6	21	4	14	9
Segments autorisés ^a (hors réserve)	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa	M-F-fa
Saison à l'arc										
Récolte totale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Arc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arbalète	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Faons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début de la saison	31-août	30-août	29-août	28-août	26-août	25-août	31-août	30-août	28-août	27-août
Durée (jours)	9	9	9	16	16	16	16	16	16	16
Saison à l'arme à feu, arbalète et arc										
Récolte totale	105	104	160	126	154	155	209	217	190	205
Mâles adultes	61	52	81	73	85	90	107	102	107	95
Femelles adultes	40	43	68	48	59	54	76	83	63	71
Faons	4	7	11	5	10	11	26	32	20	39
Indéterminés		2								
Début de la saison	14-sept	13-sept	12-sept	18-sept	16-sept	15-sept	21-sept	20-sept	18-sept	17-sept
Durée (jours)	31	31	31	30	30	30	30	30	30	30

^a M = mâles adultes; F = femelles adultes; fa = faons; T = tirage au sort de permis spéciaux donnant le droit d'abattre une femelle adulte

Récolte d'originaux dans la zone 29, de 1996 à 2005

b) autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 41 736 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse et autres)	105	104	161	127	157	157	212	217	193	208
Accidents routiers	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Autres	0	0	1	1	2	2	3	0	3	1
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte/10 km ² d'habitat	0,03	0,02	0,04	0,03	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05	0,05
Permis/10 km ² d'habitat	0,23	0,22	0,22	0,22	0,23	0,20	0,23	0,22	0,29	0,30
Âge moyen des mâles (n mâles adultes) ^{bce}	5,90 (10)	4,75 (4)	4,67 (6)	5,83 (3)	3,90 (10)	5,36 (7)	4,50 (7)			
Âge moyen des femelles (n femelles adultes) ^{ac}	4,67 (6)	6,00 (6)	5,30 (10)	2,50 (1)	2,50 (1)	7,25 (4)	5,17 (6)	2,50 (1)		
% mâles adultes (n mâles) ^{ad}	58,1% (61)	50,0% (52)	50,6% (81)	57,9% (73)	55,2% (85)	58,1% (90)	51,2% (107)	47,0% (102)	56,3% (107)	46,1% (95)
% animaux 1,5 an (n 1,5 an) ^c	38,5 (10)	47,4 (9)	40,7 (11)	50,0 (8)	15,4 (2)	35,3 (6)	43,5 (10)	66,7 (2)		
Faons mâles/100 faons femelles (n mâles : n femelles) ^{de}	130 (13:10)	120 (12:10)	79 (19:24)	86 (18:21)	76 (16:21)	157 (33:21)	182 (31:17)	140 (56:40)	82 (9:11)	
Faons/100 femelles (n faons ^d : n femelles adultes ^{bde})	26 (23:89)	29 (22:76)	51 (43:85)	76 (39:51)	43 (37:85)	59 (54:92)	56 (48:86)	76 (96:127)		
% présence de lait (n lactantes ^{de} : n fem. adultes ^{bde})	49,5 (44:89)	29,1 (22:76)	54,1 (46:85)	50,8 (26:51)	48,1 (41:85)	44,6 (41:92)	45,2 (39:86)	58,3 (74:127)		(29:)
Population à l'hiver (inventaire aérien)										

^a âge ≥ 1,5 an; ^b âge ≥ 2,5 ans; ^c dents lues; ^d dans la récolte

^e 1995-2003: Paramètres de l'ancienne zone 19S



ORIGINAL
Inventaire



Inventaire aérien de l'original à l'hiver 1997-1998

Rapport préliminaire

Zone : 13

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Zone Superficie totale : 25 600 km ² Superficie d'habitat : 22758 km ² Superficie échantillonnée : 3780 km ²	Plan de sondage Approche <input type="checkbox"/> Recouvrement total <input type="checkbox"/> Aléatoire stratifié <input type="checkbox"/> Échantillonnage double <input checked="" type="checkbox"/> Autres (spécifiez) : Nb de states : 3 Nb de parcelles : 63	Dates d'inventaire Début : 98-01-14 Fin : 98-02-05 Nb jours de vol : 5 1 Nb heures de vol : 47 1 Nb jours au sol : 11
---	--	---

Conditions d'inventaire Type d'hélicoptère : 3 Bell 206 B Enneigement : 61 cm Croûte : non Ensoleillement : Remarques : Neige poudreuse	Budget <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;"><i>Alloué</i></th> <th style="text-align: right;"><i>Dépensé</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plan quinquennal :</td> <td style="text-align: right;">92 000 \$</td> <td style="text-align: right;">92 000 \$</td> </tr> <tr> <td>Autre :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td></td> <td style="text-align: right;">92 000 \$</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>	Plan quinquennal :	92 000 \$	92 000 \$	Autre :			Total :		92 000 \$
	<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>											
Plan quinquennal :	92 000 \$	92 000 \$											
Autre :													
Total :		92 000 \$											

Personnel Navigateurs : Jourdain, Louis Paré, Marcel Gaudreau, André Observateurs : Grenier, J.Y., Girard, D., Blanchette, N., Fournier, P., Hamel, J.P., Delahaye, N.	Résultats Nb d'originaux observés : 375 Taux de visibilité : 0,82 Population totale estimée : 5873 Densité corrigée (or/10 km ²) : 2,53 ± 0,45 (18%) Mâles/100 femelles : 33 Faons/100 femelles : 60 % mâles chez les adultes : 25 % de faons dans la population : 31
---	--

Commentaires

Zone retenue pour le suivi du plan de gestion, avec la modalité de l'alternance. En quatre années, la population aurait augmenté de 23%. Les taux d'exploitation estimés s'avèrent acceptables puisqu'il sont de 31 %, 18% et 10% respectivement pour les mâles, les femelles et les faons.

Inventaire aérien de l'original à l'hiver 2004-2005

Rapport préliminaire

Zone : 13, partie Ouest

Responsable : Marcel Paré Direction : DAF 08

<p>Zone</p> <p>Superficie totale : 40 467 km²</p> <p>Superficie d'habitat : 36 287 km²</p> <p>Superficie échantillonnée : 3 960 km²</p>	<p>Plan de sondage</p> <p>Approche <input type="checkbox"/></p> <p>Recouvrement total <input type="checkbox"/></p> <p>Aléatoire stratifié <input type="checkbox"/></p> <p>Échantillonnage double <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Autres (spécifiez) :</p> <p>Nb de states : 3</p> <p>Nb de parcelles : 66</p>	<p>Dates d'inventaire</p> <p>Début : 05-01-26</p> <p>Fin : 05-02-25</p> <p>Nb jours de vol : 1</p> <p>Nb heures de vol : 63</p> <p>Nb jours au sol : 19</p>
---	---	--

Conditions d'inventaire	
Type d'hélicoptère :	2 Bell 206B et 1 Bell 206 LR
Enneigement :	58 cm
Croûte :	oui
Ensoleillement :	88%
Remarques : dans 31% des cas (4/13), la croûte nuisait aux déplacements des bêtes.	

Budget		
	Alloué	Dépensé
Plan quinquennal :	165 000 \$	165 000 \$
Autre :	0 \$	
Total :	165 000 \$	165 000 \$

Personnel	
Navigateurs :	Jourdain, L. Trépanier, G. Paré, M.
Observateurs :	Blanchette, N., Gaudreau, A., Fournier, P., Caron, J., Macquart, M., Mercier, J.

Résultats	
Nb d'originaux observés :	335
Taux de visibilité :	0,73
Population totale estimée :	11 186
Densité corrigée (or/10 km ²) :	3,08 ±0,59
Mâles/100 femelles :	29
Faons/100 femelles :	44
% mâles chez les adultes :	23
% de faons dans la population :	26

Commentaires
<p>Résultats très satisfaisants pour un territoire de cette grandeur. D'avoir réussi à obtenir une précision de 19% avec un taux d'échantillonnage de 11%. Il aurait été très difficile d'obtenir un résultat semblable sur l'ensemble de la zone 13. Pour un territoire comparable de 23 284 km², étudié en 1998, la densité y avait été évaluée à 2,53 originaux/10 km². Elle y serait de 3,08 soit une augmentation de 22 % en 7 ans. La proportion de mâles adultes semble suffisante et la reproduction est moyenne, influencée par les faibles valeurs du Témiscamingue.</p>

Inventaire aérien de l'original à l'hiver 2000-2001

Rapport préliminaire

Zone : 16

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Zone Superficie totale : 19349 km ² Superficie d'habitat : 17775 km ² Superficie échantillonnée : 3600 km ²	Plan de sondage Approche Recouvrement total <input type="checkbox"/> Aléatoire stratifié <input type="checkbox"/> Échantillonnage double <input checked="" type="checkbox"/> Autres (spécifiez) : Nb de states : 3 Nb de parcelles : 60	Dates d'inventaire Début : 01-01-16 Fin : 01-01-29 Nb jours de vol : 4 1 Nb heures de vol : 28,5 1 Nb jours au sol : 5
--	---	--

Conditions d'inventaire		
Type d'hélicoptère :	3 Bell 206B	
Enneigement :	57	cm
Croûte :	nulle	
Ensoleillement :	75 %	
Remarques : Très bonnes conditions		

Budget		
	<i>Alloué</i>	<i>Dépendé</i>
Plan quinquennal :	110 000 \$	110 000 \$
Autre :		
Total :		110 \$

Personnel	
Navigateurs :	Jourdain, L. Paré, Marcel Trépanier, Gaston
Observateurs :	Blanchette, N., Girard, D., Fournier, P., Gaudreau, A., Girard, P., Lafrance, J., Laplante, M., St.-Pierre, D., Mercier, J

Résultats	
Nb d'originaux observés :	117
Taux de visibilité :	0,82
Population totale estimée :	1977
Densité corrigée (or/10 km ²)	1,11 ± 0,25 (22%)
Mâles/100 femelles :	25
Faons/100 femelles :	66
% mâles chez les adultes :	20
% de faons dans la population :	34

Commentaires
<p>La densité de l'original serait similaire à celle estimée en 1990 (1,09 ± 0,25) (24%). Avec un nombre relativement restreint de parcelles survolées, la précision demeure bien acceptable pour une zone de cette grandeur. L'importance relative des mâles adultes a fléchi passant de 46 mâles/100 f. à 25 et la reproduction demeure élevée avec 66 faons/100f. (68 en 1990).</p>

Inventaire aérien de l'ornigal à l'hiver 2005-2006

Rapport préliminaire

Zone : 18

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune Côte-Nord

Zone		Dates d'inventaire	
Superficie totale :	25 428 km ²	Début :	22-01-06
Superficie d'habitat :	25 228 km ²	Fin :	19-02-06
Superficie échantillonnée :	25 320 km ²	Nb jours de vol :	13(a) 14(h)
		Nb heures de vol :	94(a) 71(h)
		Nb jours au sol :	10(a) 12(h)
	Plan de sondage		
	Approche		
	Recouvrement total		<input type="checkbox"/>
	Aléatoire stratifié		<input type="checkbox"/>
	Échantillonnage double		<input checked="" type="checkbox"/>
	Autres (spécifiez) :		
	Nb de strates :	3	
	Nb de parcelles :	72	

Conditions d'inventaire	Budget												
Type d'hélicoptère :	Bell 206B												
igement :	70 Cm												
Croûte :	7 jrs/30												
Ensoleillement :	90 %												
Remarques : Peu de neige au sol au début, rétablissement à mi-parcours													
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 20%; text-align: center;"><i>Alloué</i></th> <th style="width: 20%; text-align: center;"><i>Dépensé</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plan quinquennal :</td> <td style="text-align: right;">150 000 \$</td> <td style="text-align: right;">136 410 \$</td> </tr> <tr> <td>Autre :</td> <td style="text-align: right;">0 \$</td> <td style="text-align: right;">0 \$</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td style="text-align: right;">150 000 \$</td> <td style="text-align: right;">136 410 \$</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>	Plan quinquennal :	150 000 \$	136 410 \$	Autre :	0 \$	0 \$	Total :	150 000 \$	136 410 \$
	<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>											
Plan quinquennal :	150 000 \$	136 410 \$											
Autre :	0 \$	0 \$											
Total :	150 000 \$	136 410 \$											

Personnel	Résultats
Navigateurs :	Nb d'ornigaux observés : 241
Marc Talbot	Taux de visibilité : 0,68
François Barnard	Population totale estimée : 3347
Denis Guay	Densité corrigée (or/10 km ²) : 1,32 ± 17 %
Observateurs :	Mâles/100 femelles : 34,5
Bruno Rochette, Alain Chenel	Faons/100 femelles : 48,5
Richard Audy, François Landry	% mâles chez les adultes : 25,6
R. McNicoll, B. Baillargeon	% de faons dans la population : 26,5

Commentaires

Compte tenu des conditions de neige (peu de neige au sol, et présence de croûte), l'inventaire aérien a débuté deux semaines plus tard que prévu. La situation s'est rétablie par la suite avec de bonnes précipitations de neige.

Inventaire aérien de l'original à l'hiver 2005-2006

Rapport préliminaire

Zone : 28

Responsable : Claude Dussault Direction : DAF - Saguenay - Lac-Saint-Jean

<p style="text-align: center;">Zone</p> <p>Superficie totale : 65 724 km²</p> <p>Superficie d'habitat : 60 724 km²</p> <p>Superficie échantillonnée : 4500 km²</p>	<p>Plan de sondage</p> <p>Approche</p> <p>Recouvrement total <input type="checkbox"/></p> <p>Aléatoire stratifié <input type="checkbox"/></p> <p>Échantillonnage double <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Autres (spécifiez) :</p> <p>Nb de states : 3</p> <p>Nb de parcelles : 75</p>	<p style="text-align: center;">Dates d'inventaire</p> <p>Début : 06-01-16</p> <p>Fin : 06-02-22</p> <p>Nb jours de vol : 18</p> <p>Nb heures de vol : 184</p> <p>Nb jours au sol : 25</p>
--	--	--

<p style="text-align: center;">Conditions d'inventaire</p> <p>Type d'hélicoptère : Cessna 337, Bell 206B</p> <p>Enneigement : 40-130 Cm</p> <p>Croûte :</p> <p>Ensoleillement :</p> <p>Remarques :</p>	<p style="text-align: center;">Budget</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 20%; text-align: right;"><i>Alloué</i></th> <th style="width: 20%; text-align: right;"><i>Dépensé</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plan quinquennal :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autre :</td> <td style="text-align: right;">155 000 \$</td> <td style="text-align: right;">156 842 \$</td> </tr> <tr> <td>Total :</td> <td style="text-align: right;">155 000 \$</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>	Plan quinquennal :			Autre :	155 000 \$	156 842 \$	Total :	155 000 \$	
	<i>Alloué</i>	<i>Dépensé</i>											
Plan quinquennal :													
Autre :	155 000 \$	156 842 \$											
Total :	155 000 \$												

<p style="text-align: center;">Personnel</p> <p>Navigateurs : Marc Bélanger, Claude Bourgeois, Laurier Coulombe, Claude Dussault, Lyna Lambert, Stéphane Rivard</p> <p>Observateurs : Guy Biron, Marcel Cloutier, Claude Dussault, Jean-Yves Grenier, Gérald Guérin, Nancy Laflamme, Lyna Lambert, Alain Lapointe, Gilles Lupien, Yves Pilote, Andrée-Anne Tremblay</p>	<p style="text-align: center;">Résultats</p> <p>Nb d'originaux observés : 171</p> <p>Taux de visibilité : 73%</p> <p>Population totale estimée : 3213</p> <p>Densité corrigée (or/10 km²) : 0,53</p> <p>Mâles/100 femelles : 44</p> <p>Faons/100 femelles : 52,1</p> <p>% mâles chez les adultes : 30,7</p> <p>% de faons dans la population : 26,5</p>
--	---

Commentaires

Les conditions d'inventaire de l'original dans la zone 28 ont été difficiles. Au début de l'inventaire le 16 janvier 2006, les conditions d'enneigement étaient propices dans la partie nord de la zone à inventorier. Malgré que nous ayons mesuré des épaisseurs de neige 60-75 cm, les originaux se déplaçaient comme il le voulait. Les superficies ravagées étaient très grandes pour le nombre d'originaux présents. Il en fut de même jusqu'à la fin de l'inventaire quoique dans les dernières journées de la mi-février, les originaux étaient très concentrés. Nous avons également connu une période de verglas et une longue série de journées nuageuses nous empêchant d'effectuer le survol.



OURS NOIR

***Analyses et interprétations des résultats de la saison
de chasse et de piégeage 2005***



Bilan de l'exploitation de l'ours en 2005

BILAN DE L'EXPLOITATION DE L'OURS EN 2005

Gilles Lamontagne, Annie Paquet et Sébastien Lefort

Règlementation

En 2005, peu de modifications ont été apportées à la réglementation concernant l'ours noir. La récolte de l'ours fut permise à l'automne lors de la chasse à l'original dans la réserve Ashuapmushuan. Dans la réserve des Laurentides, le quota de piégeage a été ramené à deux ours et une période de piégeage printanier a été instaurée. En contrepartie, le quota y fut porté à deux ours par chasseur et la chasse fut permise à l'automne. Mais ces modifications au régime d'exploitation de l'ours, dans la réserve des Laurentides, n'ont pu être officialisées dans la réglementation avant la saison d'opération et la mise en œuvre fut exceptionnellement réalisée par l'émission de permis de gestion de la faune par la région 03.

Les usagers

Les chasseurs

En 2005, 13 683 permis furent vendus pour la chasse à l'ours, 6,4 % de plus qu'en 2004. Le nombre de permis vendus à des résidents (9 551) a augmenté de 992 (11,6 %), alors que celui des non-résidents (4 132) a diminué de 169 (4 %) (données du 15 août 2006). La hausse de la vente de permis aux résidents notée depuis quelques années se poursuit donc (figure 1). Il est à noter que le

nombre de permis vendus aux résidents a doublé depuis cinq ans et même triplé depuis 1999.

Les piégeurs

Le nombre de piégeurs ayant rapporté au moins un ours a diminué par rapport aux années précédentes et s'établit maintenant à 525, alors qu'il y en avait 959 en 2002. La récolte moyenne fut de 1,4 ours par piégeur et 181 piégeurs (34,4 %) ont récolté plus de deux ours.

La récolte

La récolte de 2005 (4 591) est inférieure de 219 ours (4,5 %) à celle de 2004. La récolte à la chasse est de loin la plus importante avec 3 835 bêtes, soit à peine 36 de moins qu'en 2004. La récolte par le piégeage (756) est en baisse importante par rapport aux années précédentes, moins 27 % par rapport à 2004 et moins 50 % par rapport à 2003.

La récolte à la chasse par les non-résidents (2 080 ours) est similaire à celle de 2006. La récolte à la chasse par les résidents (1 755) a diminué de 38 ours ou 2,1 % malgré l'augmentation du nombre de chasseurs. Toutefois, la récolte à la chasse par les résidents au printemps a augmenté de 39 ours (1 579) et la diminution du total est attribuable à une baisse de leur récolte automnale.

Au global, on constate donc une certaine stabilité de la récolte par la chasse. Il y a toutefois certaines variations au niveau des zones. Ainsi, la récolte à la chasse a diminué de 107 ours dans la zone 10, baisse attribuable à la diminution de la récolte à l'automne. Il semble qu'après un succès plus élevé lors de la première

année d'instauration, la population d'ours aurait, tel qu'escompté, été « éclaircie » en prélevant un certain nombre d'individus dont les plus familiers ou hardis face à la présence de l'homme. Une baisse notable de la récolte à la chasse est aussi enregistrée dans les zones 11 et 12, voisines de la 10. Par contre, on observe une augmentation de la récolte dans les zones du centre, soit les zones 14, 15, 26 et 27. La récolte « à l'arc » a quelque peu varié au cours des cinq dernières années se situant entre 660 à 783 ours. En 2005, les 743 ours prélevés à l'arc et à l'arbalète représentent 19,6 % de la récolte de chasse. Par contre, la grande variabilité de la récolte à l'arme à feu témoigne d'une plus grande volatilité de la clientèle des chasseurs utilisant ce type d'arme.

Le succès de chasse à l'ours demeure élevé, soit 18,4 % pour les résidents et 50,3 % pour les non-résidents. Le succès est à la baisse depuis quelques années chez les résidents. Ce phénomène s'explique par l'addition annuelle de chasseurs, probablement moins passionnés ou organisés que les plus mordus demeurés actifs lors de la mise en œuvre du plan en 1998.

La baisse de la récolte par le piégeage s'est fait ressentir dans la plupart des zones, l'importance de la baisse étant en fonction de l'importance de la récolte par le piégeage. Cette baisse est surtout attribuable au faible prix pour la fourrure d'ours sur le marché, celle-ci se transigeant pour à peine 53 \$ en moyenne en 2005.

La récolte est inférieure à 2,0 ours par 10 km² dans toutes les zones, sauf la zone 10 où elle frôle le 3,0 ours par 10 km². Cette valeur devra être comparée avec les données de l'inventaire d'ours réalisé à l'été 2005 dans cette zone. Toutefois, le rapport des sexes des zones 3, 9, 10 11 et 19 se situe sous le niveau de 2 :1, ce qui nécessitera un suivi particulier au cours des prochaines années.

Les « baisses » ou les hausses dans les autres zones sont de quelques individus ou quelques dizaines d'ours. Compte tenu des variations normales de la récolte, ces variations devront être regardées dans une perspective de quelques années, mais ne présentent pour l'instant rien d'inquiétant.

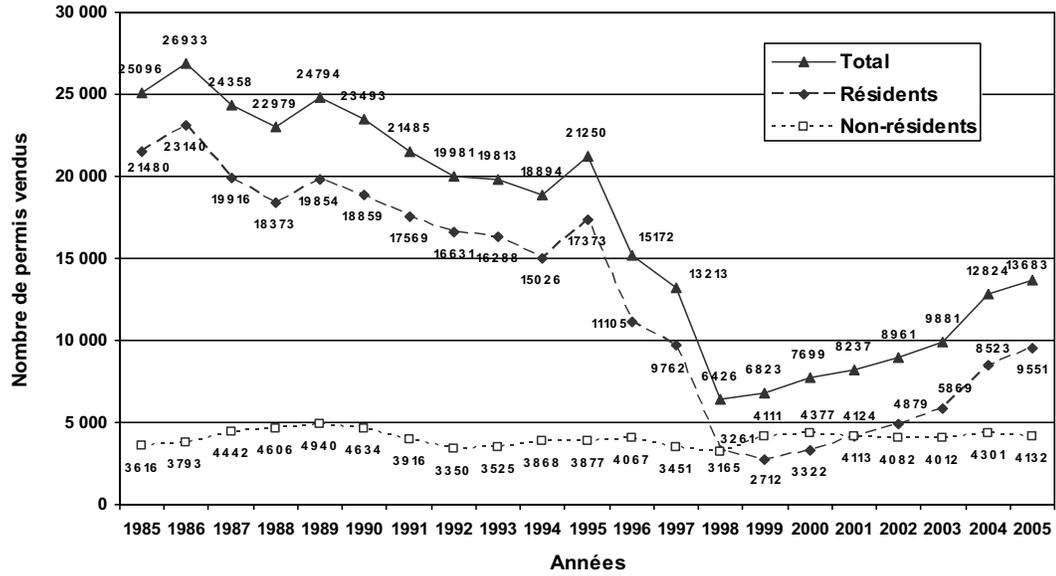
Dans la réserve des Laurentides, l'expérimentation de la chasse d'automne et de la possibilité de récolter un second ours ont permis la récolte de 9 ours (6 au printemps et 3 à l'automne) pour 29 permissions émises. La possibilité de piéger au printemps a amené un déplacement de l'activité et une hausse (une dizaine d'ours) de la récolte. Les résultats des prochaines années d'application seront plus éclairants sur l'impact réel de ces mesures.

Conclusion

La baisse de la récolte par le piégeage et la hausse des permis de chasse aux résidents constituent les faits marquants de la saison 2005. Les statistiques ne permettent pas de déceler de problème particulier au niveau des populations d'ours. La baisse du succès des résidents et le taux élevé pour les non-résidents semblent fortement reliés à l'organisation de l'activité de chasse. Pour l'ours, encore plus que pour d'autres espèces, les variations interannuelles sont peu significatives. La tendance des indicateurs au cours des années est un élément d'analyse beaucoup plus révélateur.

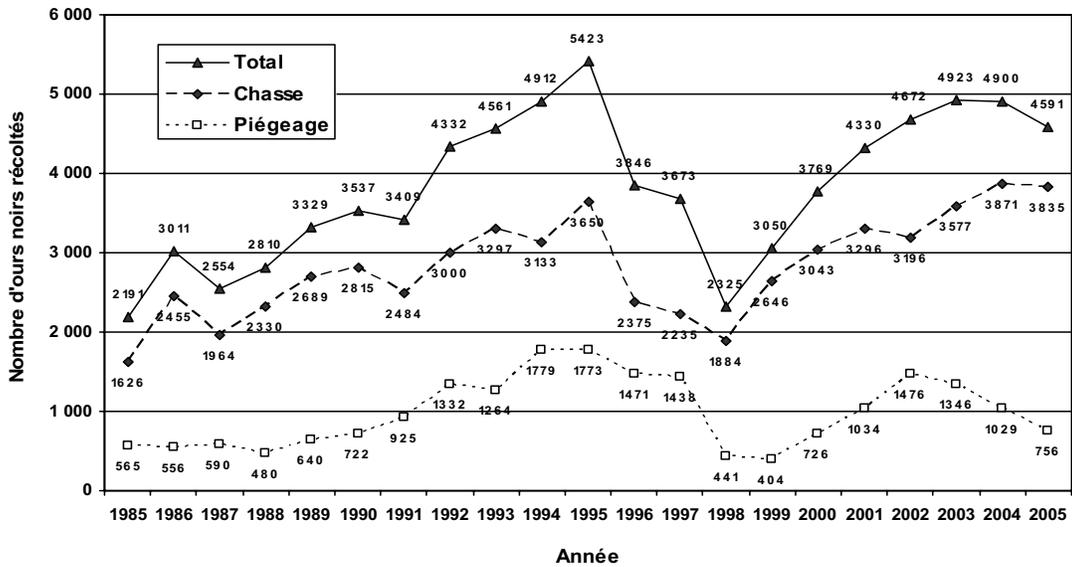
C'est ce que vous devrez analyser au bilan de mi-plan en 2009.

Vente des permis de chasse à l'ours noir pour la période de 1985 à 2005



Vente des permis en date du 13 février 2006

Récolte totale d'ours noirs selon le mode de capture pour la période de 1985 à 2005



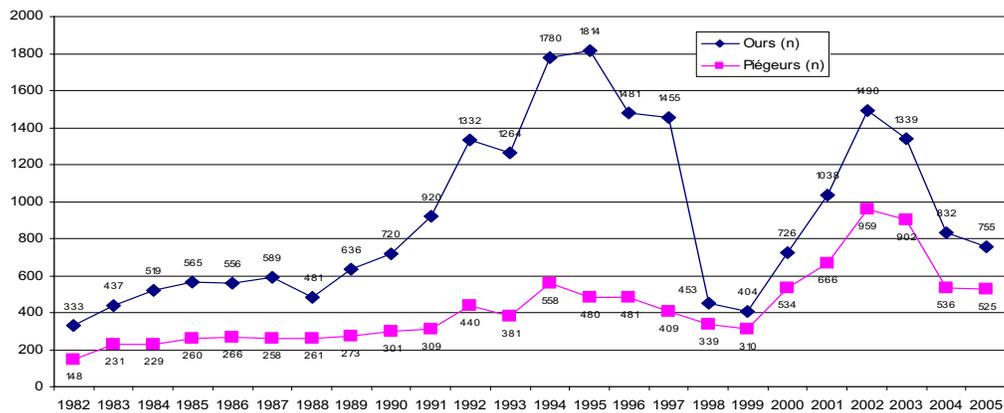
Données brutes enregistrées au système grande faune au 28 mars 2006

Nombre d'ours noirs récoltés par les piégeurs de 1998 à 2005 au Québec

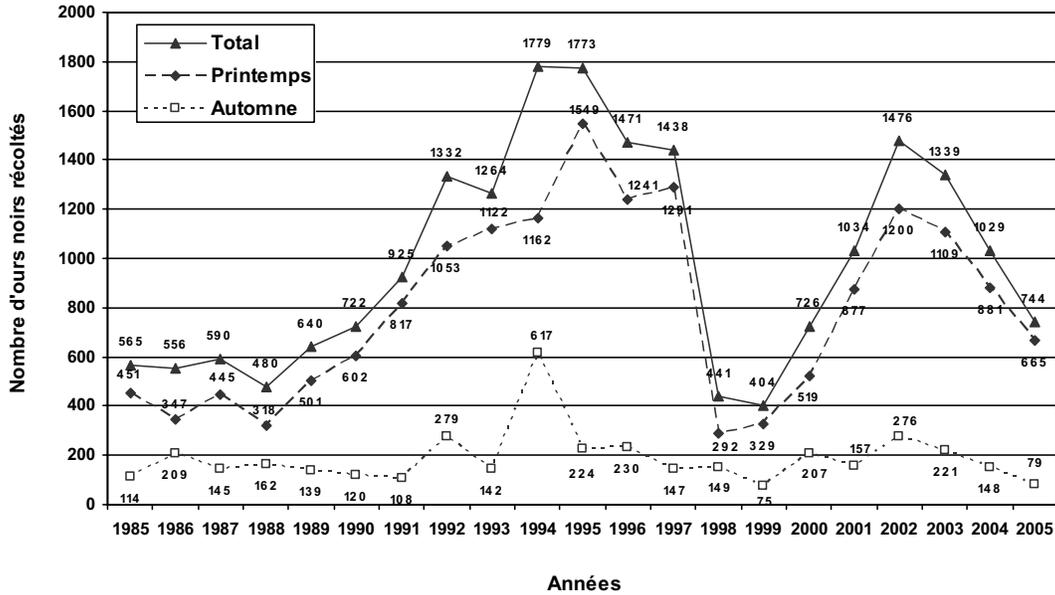
Nombre d'ours piégés	1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005	
	Piégeurs	Ours (n)	Piégeurs	Ours (n)	Piégeurs	Ours (n)	Piégeurs	Ours (n)	Piégeurs	Ours (n)						
1	228	228	221	221	348	348	379	379	537	537	547	547	325	325	344	344
2	108	216	86	172	182	364	232	464	355	710	302	604	159	318	146	292
3	3	9	1	3	2	6	28	84	37	111	27	81	25	75	22	66
4	0		2	8	2	8	24	96	26	104	24	96	24	96	12	48
5	0		0		0		3	15	2	10	1	5	2	10	1	5
6	0		0		0		0		1	6	1	6	0		0	
8	0		0		0		0		0		0		1	8	0	
12	0		0		0		0		1	12	0		0		0	
+ de 2 ours	3	9	3	11	4	14	55	195	67	243	53	188	52	189	35	119
Total	339	453	310	404	534	726	666	1038	959	1490	902	1339	536	832	525	755
Calcul si + de 2 ours = 2 ours	3	6	3	6	4	8	55	110	67	134	53	106	52	104	35	70
Récolte supplémentaire	3		5		6		85		109		82		85		49	

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Direction du Développement de la faune
 23 mai 2006

Trappeurs ayant vendu au moins une fourrure d'ours et la récolte piégeage entre 1982 et 2005

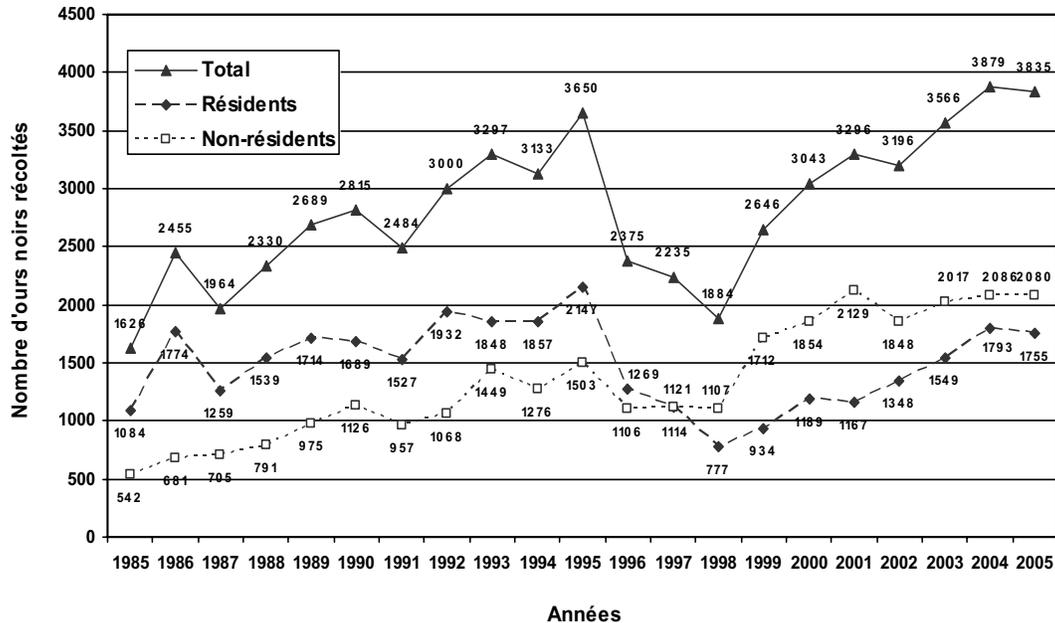


Récolte saisonnière d'ours noirs par le piégeage pour la période de 1985 à 2005



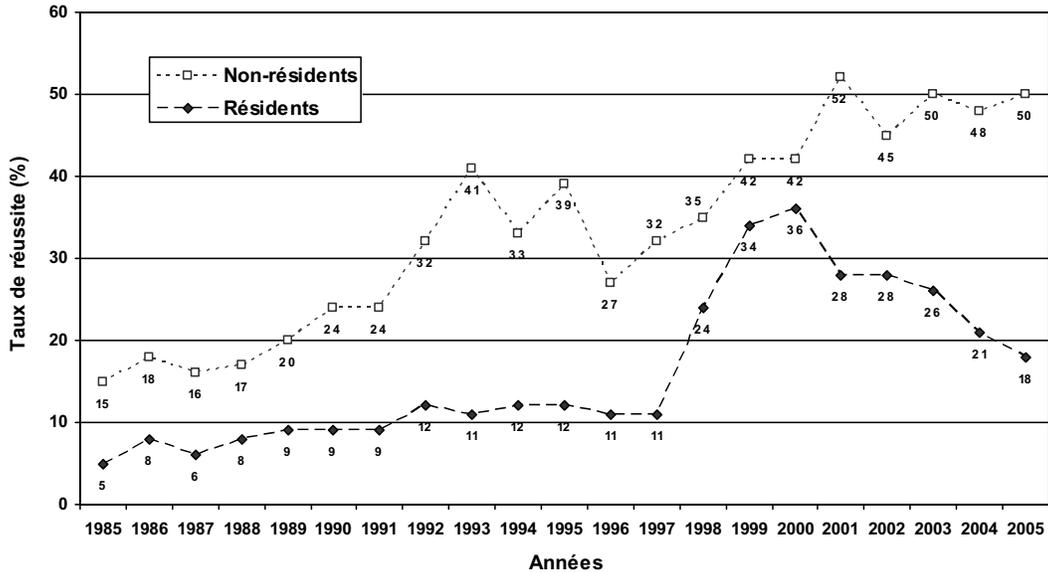
Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Récolte d'ours noirs à la chasse selon la provenance des chasseurs pour la période de 1985 à 2005



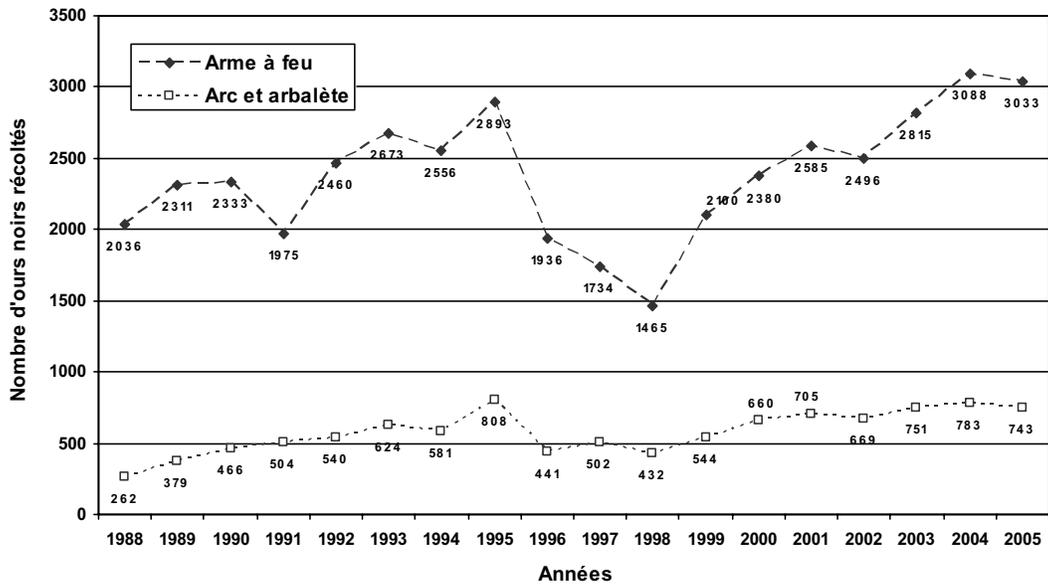
Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Taux de réussite des chasseurs d'ours noirs résidents et non-résidents pour la période de 1985 à 2005



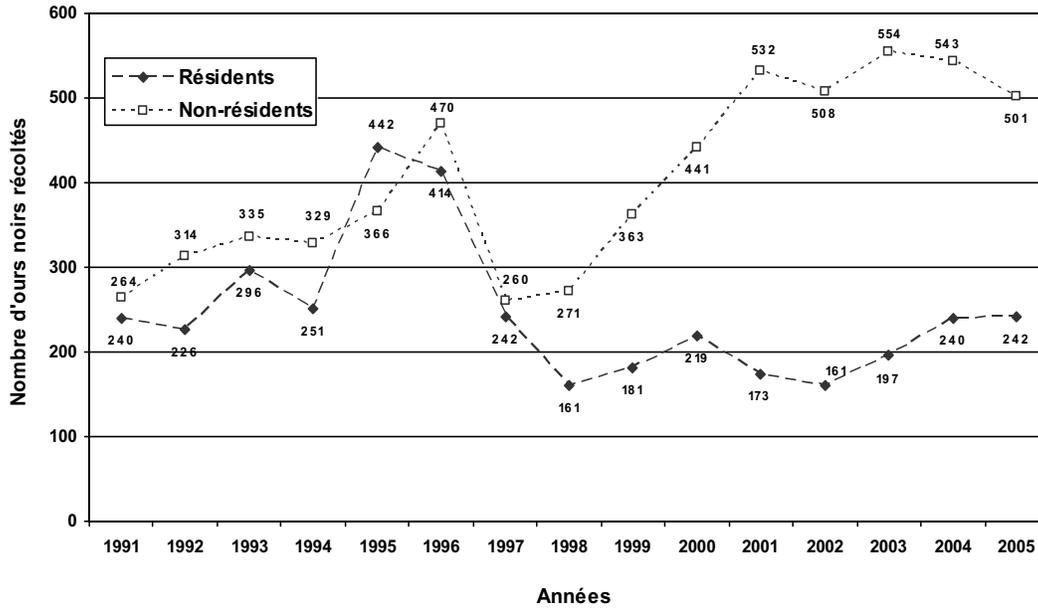
Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Récolte d'ours noirs à la chasse à l'arc et arbalète et à l'arme à feu pour la période de 1988 à 2005



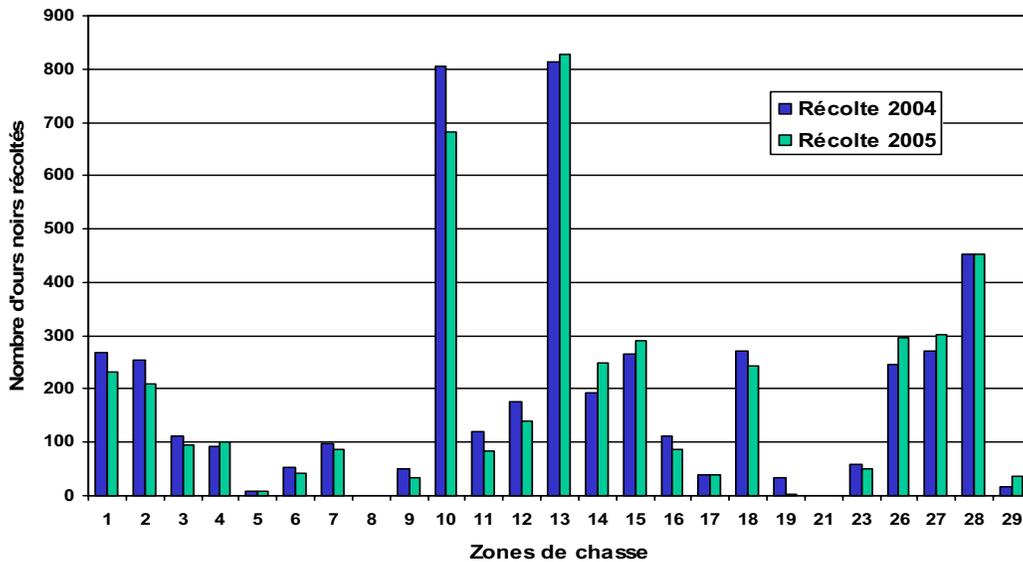
Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Récolte d'ours noirs à la chasse à l'arc et arbalète par les résidents et non-résidents pour la période de 1991 à 2005



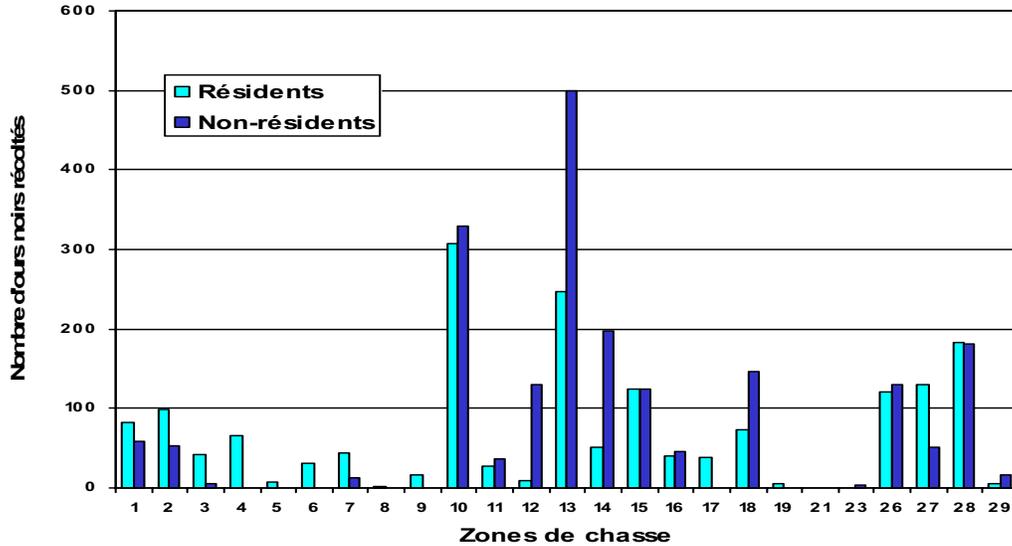
Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Comparaison des récoltes totales d'ours noirs en 2004 et 2005, incluant les réserves fauniques



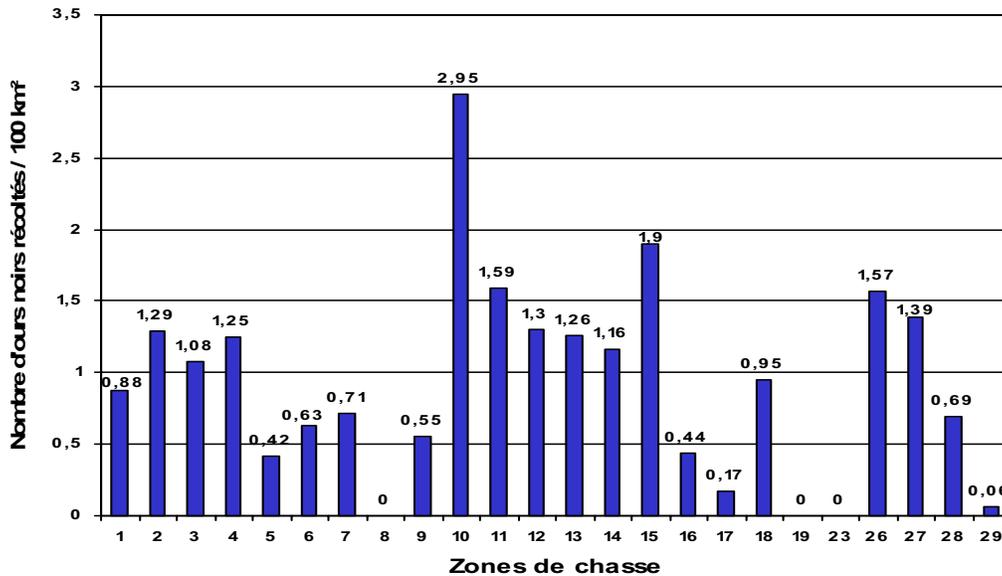
Données brutes enregistrées au système grande faune au 28 mars 2006

Récolte d'ours noirs à la chasse selon l'origine des chasseurs par zone de chasse en 2005



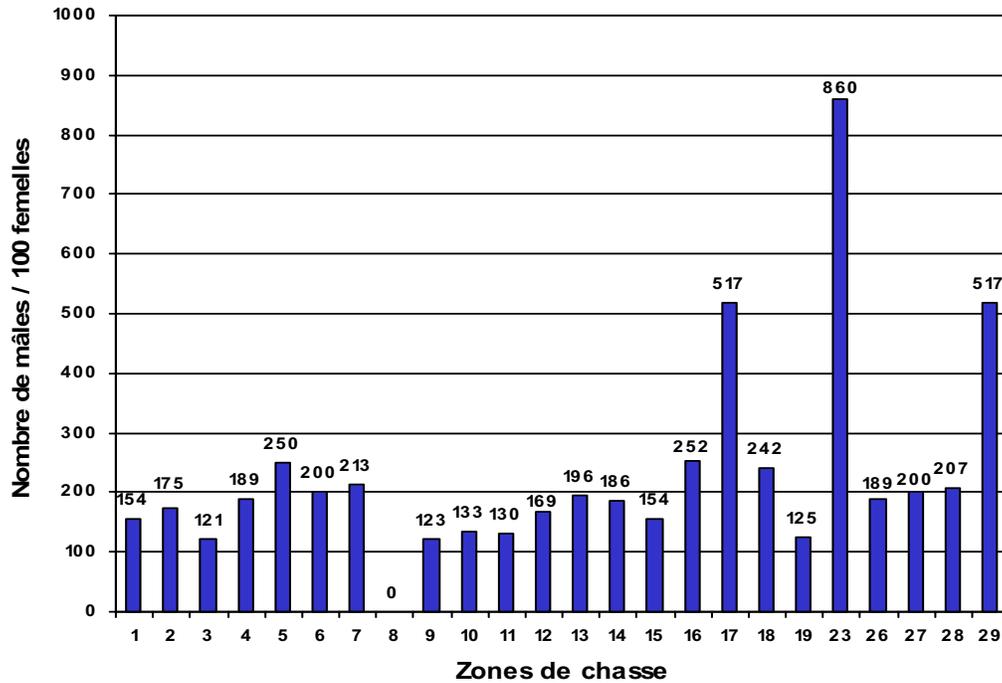
Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Récolte totale d'ours noirs par 100 km² d'habitat en 2005



Données brutes enregistrées au système grande faune au 9 février 2006

Nombre de mâles par 100 femelles dans la récolte totale d'ours noirs par zone de chasse en 2005



Données brutes enregistrées au système grande faune au 28 mars 2006

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 1

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidants et non-résidants

Comme pour les années passées, la récolte totale des ours dans la zone 1 est majoritairement effectuée par les résidants. La part de leur récolte (75,1 %) est comparable à celle de 2004. Si l'on considère que la récolte par le piégeage est effectuée exclusivement par les résidants, celle par la chasse serait effectuée à 59 % par les résidants et 41 % par les non-résidants. Cette situation a beaucoup évolué depuis le début des années 2000 où la proportion de la récolte effectuée par la chasse par les non-résidants atteignait environ 10 %.

Composition de la récolte

En 2005, au total 233 ours ont été récoltés par le piégeage et la chasse. Cette récolte est en majeure partie (47,6 %) composée de mâles adultes avec 111 individus alors que les captures de femelles et de jeunes sont respectivement de 72 (30,9 %) et 50 (21,5 %) individus. En considérant le segment des ours de deux ans et plus, la proportion des mâles dans la récolte représente 60,7 %. La récolte printanière représente la presque totalité de la récolte annuelle. Un seul ours a été récolté au piégeage à l'automne. Cette situation est évidemment conséquente au fait que la chasse automnale est interdite depuis 1998. Nous observons qu'il y a un changement au niveau de la méthode de récolte. La proportion de celle-ci par le piégeage qui atteignait

65,3 % en 2002 et 65,0 % en 2003 a fléchi à 45,5 % en 2004 et à 39,5 % en 2005. Cette situation s'explique d'une part par l'augmentation du nombre de bêtes prélevées par la chasse et d'autre part, par une baisse du prélèvement par le piégeage. Les résultats indiquent que la pratique de la chasse à l'ours serait en croissance tandis que la baisse du prix de la fourrure a pu inciter les piégeurs à restreindre leurs activités. La récolte à l'arc représente seulement 3,9 % de la récolte totale. Celle-ci est plutôt stable variant annuellement entre 3 et 12 ours.

Exploitation dans les territoires

La récolte d'ours noirs dans les territoires structurés a fluctué au cours des dernières années. Avant le premier Plan de gestion de l'ours noir de 1998, la moyenne annuelle des récoltes dans les réserves était de 25 ours noirs. Ce nombre a diminué pour atteindre 14 en 1998. En 2005, on y observe une récolte de 60 ours. Cette augmentation est principalement due aux récents efforts de développement de l'activité de chasse à l'ours sur les réserves fauniques. Dans l'ensemble, depuis 1997, la presque totalité de ces prélèvements ont été effectués par la chasse.

Abondance des ours importuns et accidents

Après avoir connu une augmentation graduelle entre 1999 et 2002 pour atteindre 28 cas, le nombre des plaintes traitées par la Direction de protection de la faune de la région 11 relatives à des ours importuns a régressé avec 14 cas en 2003, 21 cas en 2004 et 13 cas en 2005. On observe 30 ours dont les causes de

mortalités sont diverses. Nous savons cependant que 26 de celles-ci proviennent du programme de contrôle des prédateurs visant à protéger le caribou du parc National de la Gaspésie.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucun commentaire. Méthode de suivi à développer.

Interprétation globale

La situation de 2005 suggère une tendance au plafonnement de la récolte principalement dû à la diminution du prélèvement par le piégeage. Toutefois, le total des mortalités demeure du même ordre de grandeur que celui observé avant la mise en place du plan de gestion en 1998. Différentes raisons expliquent cette situation, dont l'augmentation du contingent de 2 à 4 ours dans les unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF) 70, 71 et 72, l'augmentation des mortalités due au Programme de contrôle des prédateurs et finalement l'augmentation des prélèvements par la chasse. La proportion de 63,8 % en 2003, de 63,6 % en 2004 et de 60,7 % des mâles dans la récolte des ours âgés de 2 ans et plus est très différente de celle observée entre 2000 et 2002 qui dépassait alors 70 %. L'impact de l'augmentation récente du taux de prélèvement sur la population pourrait commencer à se faire sentir puisque dans le cas d'une exploitation optimale, la proportion des mâles adultes se situe à près de 70 %. Par contre, le plan de gestion en cours d'édition prévoit que le potentiel récoltable annuellement pour la zone 1 se situe à environ 400 ours. La récolte devrait être augmentée de façon importante pour atteindre ce niveau.

Recommandations (s'il y a lieu)

Surveiller la tendance des prélèvements annuels et en évaluer l'impact sur l'évolution de la population. Favoriser le développement de la chasse à l'ours dans la région.

Responsable : Gilles Landry

Direction : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Récolte d'ours noirs dans la zone 1, de 1995 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat											
22 328 Km2	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	257	305 ^y	287	80	99 ^x	145 ^x	240	248 ^y	263	268	233
Mâles adultes ^a	134	184	130	39	47	80	148	155	130	136	111
Femelles adultes ^a	84	87	109	17	29	33	52	56	72	78	72
Jeunes ^b	39	32	48	24	22	31	40	35	61	54	50
Résidents	255	304	265	80	92	139	193	228	233	202	175
Non-résidents	2	1	22	0	7	6	47	20	30	66	58
Printemps											
Récolte piégeage	178	226 ^y	216	40	35 ^x	49	130	140 ^x	158	120	92
Mâles adultes ^a	95	140	101	21	15	29	81	87	73	67	47
Femelles adultes ^a	55	62	81	8	7	7	25	33	42	23	18
Jeunes ^b	28	22	34	11	12	13	24	19	43	30	27
Récolte chasse	66	51	57	33	58	87	106	86	92	146	140
Mâles adultes ^a	30	28	21	17	27	48	63	58	49	67	64
Femelles adultes ^a	29	19	26	8	21	26	27	18	27	55	54
Jeunes ^b	7	4	10	8	10	13	16	10	16	24	22
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	7	17	12	7	6	9 ^x	4	22 ^x	13	2	1
Mâles adultes ^a	5	10	6	1	5	3	4	10	8	2	
Femelles adultes ^a	0	3	2	1	1	0	0	5	3	0	
Jeunes ^b	2	4	4	5	0	5	0	6	2	0	1
Récolte chasse	6	11	2	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Mâles adultes ^a	4	6	2	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Femelles adultes ^a	0	3	0	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Jeunes ^b	2	2	0	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Début (chasse)	16/sept	21/sept	20/sept	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
Durée (jours)	65	65	65	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
				xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans ; ^x 1 indéterminé inclu ; ^y 2 indéterminés inclus

Récolte d'ours noirs dans la zone 1, de 1995 à 2005

Superficie d'habitat 22 328 Km ²											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	261	310	291	81	104	150	279	280	301	311	263
	Récolte par type d'engin										
Arc	12	5	3	11	8	5	7	7	7	11	9
Mâles adultes ^a	5	4	3	8	4	3	7	5	4	4	3
Femelles adultes ^a	7	1	0	2	2	1	0	2	1	5	5
Jeunes ^b	0	0	0	1	2	1	0	0	2	2	1
Arme à feu et arbalète	60	57	56	22	50	82	99	79	85	129	131
Mâles adultes ^a	29	30	22	9	23	45	56	53	45	63	61
Femelles adultes ^a	22	21	27	6	19	25	27	16	26	48	49
Jeunes ^b	9	6	7	7	8	12	16	10	14	21	21
Piégeage	185	244 ^x	228	47	41 ^x	58 ^x	134	162 ^y	171	122	93
Mâles adultes ^a	100	151	110	22	20	32	85	97	81	69	47
Femelles adultes ^a	55	65	85	9	8	7	25	38	45	23	18
Jeunes ^b	30	27	33	16	12	18	24	25	45	30	28
	Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	2	3		3	1	2	0	2	2	2
Contrôle						1		0	0	0	1
Déprédation	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1	0	0	
Autres et Projet caribou	3	2	1	1	2	3	41	31	36	40	26
Récolte autochtone	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	1	1
	Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	61,5	68,0	54,7	67,7	62,5	70,4	73,4	73,5	63,8	63,6	60,7
% jeunes dans la récolte ^{bc}	15,2	10,5	13,9	18,8	18,4	20,1	16,0	14,2	23,2	20,1	17,6
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{ac}	14,6 (12)	16,3 (13)	9,6 (9)	13,3 (2)	8,3 (2)	18,6 (6)	18,2 (8)	15,6 (7)	26,6 (17)	14,1 (11)	8,5 (5)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,9 (10)	4,3 (53)	3,6 (34)	3,7 (19)	4,2 (16)	4,0 (23)	4,1 (30)	4,9 (44)	4,6 (44)	5,1 (56)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	8,3 (10)	7,0 (36)	7,8 (31)	5,4 (9)	5,5 (13)	6,6 (13)	7,6 (12)	5,6 (19)	4,7 (22)	6,2 (45)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	25,0 (5)	57,7 (56)	64,0 (48)	72,7 (24)	50,0 (15)	60,0 (24)	46,7 (21)	50,0 (32)	56,0 (42)	60,1 (54)	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans; ^x 1 indéterminé inclu ;

^y 2 indéterminés inclus

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 2

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte a totalisé 209 ours en 2005, ce qui représente une diminution de 18 % comparativement à 2004 (255). Cette baisse est attribuable essentiellement au piégeage (-48,4 %) alors que la récolte par la chasse est presque identique à l'année précédente. La majorité des ours, soit 72,7 %, a été récoltée à la chasse comparativement à 27,3 % par le piégeage. Les résidents ont récolté la grande majorité des ours noirs dans des proportions sensiblement équivalentes aux années antérieures (74,6 %).

Composition de la récolte

La récolte est surtout composée de mâles adultes qui représentaient 53,6 % des ours enregistrés. Les femelles adultes et les jeunes de moins de deux ans composaient respectivement 30,6 % et 15,8 % de la récolte. Le pourcentage de mâles dans la récolte chez les adultes a augmenté significativement par rapport à l'année précédente, pour atteindre 63,6 %.

Exploitation dans les territoires

Les ours sont récoltés un peu partout sur le territoire forestier, autant sur le libre que dans les zecs, les réserves fauniques et les pourvoiries de la zone. Le prélèvement est par contre plus important dans le territoire non structuré et les zecs de la zone.

Abondance des ours importuns et accidents

Au total, 17 plaintes concernant des ours importuns ont été rapportées à la Direction de la protection de la faune en 2005. Le nombre de cas rapportés a diminué comparativement à l'année précédente (n=26), mais se situe dans la moyenne pour la région. La majorité des plaintes ont pu être résolues en éliminant les sources de nourriture d'origine anthropique. Quelques cas ont nécessité la capture des ours problématiques par des trappeurs désignés. Les ours ont été peu actifs à l'automne comme le montre la faible récolte enregistrée par le piégeage durant cette saison.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

L'été 2005 a été marqué par un climat plus chaud et plus sec que la normale, ce qui a affecté les petits fruits de fin d'été (framboises, noisettes, bleuets, sorbier). La production des petits fruits forestiers a été inférieure à la moyenne, ce qui expliquerait la faible activité des ours à l'automne 2005.

Interprétation globale

La récolte enregistrée en 2005 est sous le potentiel identifié pour la zone au plan de gestion 2005-2012 qui est de 346 ours. Au niveau du piégeage, la valeur de cette fourrure s'est encore dépréciée sur les marchés internationaux, atteignant 53,01 \$ en 2004-2005 comparativement à 57,39 \$ en 2003-2004. Cette diminution du prix de la fourrure, associée à la faible demande pour celle-ci sur le marché, explique probablement la baisse de la pression sur l'espèce ainsi que la faible récolte par le piégeage. Le pourcentage de mâles adultes dans la récolte a augmenté significativement (63,6 %) alors qu'il était en diminution depuis deux

ans (54,8 % en 2004). Le redressement de cet indicateur pourrait être attribuable à la diminution de la récolte d'ours dans la zone. Ce paramètre de même que l'âge moyen des mâles et des femelles devra être suivi avec attention au cours des prochaines années, afin de s'assurer qu'il demeure dans les limites acceptables pour une saine exploitation de cette population.

Recommandation

Aucun changement aux modalités du plan de gestion 2005-2012. Suivre annuellement les indicateurs provenant de l'exploitation. Le suivi du pourcentage de mâles adultes ainsi que de l'âge moyen des mâles et des femelles récoltés devraient permettre d'ajuster la récolte potentielle d'ours de la zone.

Responsable : Jean Lamoureux

Direction : Bas-Saint-Laurent

Récolte d'ours noirs dans la zone 2, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 553 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	249	202	120	125	234	273	354	307	255	209
Mâles adultes ^a	146	118	86	82	146	152	204	146	120	112
Femelles adultes ^a	87	63	26	39	58	90	111	99	99	64
Jeunes ^b	16	21	8	4	30	31	39	62	36	33
Résidents	196	188	100	92	193	218	309	240	203	156
Non-résidents	53	11	18	32	41	55	45	67	52	53
Printemps										
Récolte piégeage	96	100	29	36	80	113	159	112	95	49
Mâles adultes ^a	61	57	21	20	46	58	92	55	42	27
Femelles adultes ^a	33	34	8	13	18	44	48	33	36	12
Jeunes ^b	2	9	0	3	16	11	19	24	17	10
Récolte chasse	109	70	68	85	129	151	165	181	150	152
Mâles adultes ^a	62	44	50	59	84	91	89	84	71	81
Femelles adultes ^a	42	19	14	25	37	44	59	62	60	50
Jeunes ^b	5	7	4	1	8	16	17	35	19	21
Début (chasse)	1er mai	1er mai	15/mai	15/mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	20	13	23	4	25	9	30	14	10	8
Mâles adultes ^a	13	9	15	3	16	3	23	7	7	4
Femelles adultes ^a	5	2	4	1	3	2	4	4	3	2
Jeunes ^b	2	2	4	0	6	4	3	3	0	2
Récolte chasse	24	19	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	10	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	7	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	7	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	21 sept.	20 sept.								
Durée (jours)	65	65	65							

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b âge < 2,5 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 2, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 11 553 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	252	201	123	123	245	278	366	317	264	212
Récolte par type d'engin										
Arc et arbalète	18	13	11	12	12	23	22	18	24	15
Mâles adultes ^a	14	8	7	9	8	12	12	10	10	9
Femelles adultes ^a	4	4	4	3	3	8	8	7	12	6
Jeunes ^b	0	1	0	0	1	3	2	1	2	0
Arme à feu et arbalète	115	75	57	71	117	127	143	163	126	137
Mâles adultes ^a	58	43	41	49	74	77	77	74	61	72
Femelles adultes ^a	45	23	10	21	33	34	51	55	48	44
Jeunes ^b	12	9	6	1	10	16	15	34	17	21
Piégeage	116	113	51	38	105	122	189	126	105	57
Mâles adultes ^a	74	66	33	20	68	60	115	62	49	31
Femelles adultes ^a	38	36	9	14	22	46	52	37	39	14
Jeunes ^b	4	11	9	4	15	16	22	27	17	12
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	0	0	0	3	1	1	1	5	3
Contrôle	0	0	0	0	3	0	0	0	1	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	2	0	4	2	5	5	11	9	3	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	62,7	65,2	76,8	67,8	71,6	62,8	64,8	59,6	54,8	63,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	6,4	10,4	6,7	3,2	12,8	11,4	11,0	20,2	14,1	15,8
% femelles en lactation (n femelles examinées) ^{ac}	16,9 (71)	26,8 (56)	5,3 (19)	6,5 (31)	17,0 (47)	9,5 (84)	8,5 (106)	15,5 (97)	15,4 (91)	
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,18 (80)	3,92 (36)	3,58 (48)	4,16 (50)	4,59 (88)	4,07 (77)	4,01 (118)			
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	5,84 (61)	5,92 (26)	4,78 (18)	6,46 (28)	6,18 (37)	5,75 (51)	7,43 (69)			
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n ours âgés) ^d	62,7 (166)	61,4 (70)	72,9 (70)	47,6 (82)	54,6 (141)	48,2 (135)	62,7 (201)			

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b âge < 2,5 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 3

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Comme au cours des années précédentes, la grande majorité des ours ont été récoltés par des résidents (95 %). Les piégeurs ont récolté le même nombre d'ours que les chasseurs (47) ce qui contraste avec la période 2002 à 2004, au cours de laquelle les piégeurs avaient prélevé 62 % des ours. La saison printanière est toujours nettement favorisée pour le piégeage (46 des 47 ours piégés) et l'arme à feu est encore l'engin le plus utilisé pour la chasse (46 des 47 ours chassés).

Composition de la récolte

Un total de 94 ours a été prélevé dans la zone en 2005 ce qui représente une diminution de 16 % par rapport à la récolte 2004. Cette diminution est attribuable aux piégeurs qui ont prélevé 22 ours de moins (-32 %), tandis que la récolte des chasseurs s'est accrue de 12 %. Globalement, on constate que la récolte des piégeurs connaît des cycles puisqu'elle était en diminution constante au cours de la période 1995 à 1998 (n = 4), en augmentation de 1998 à 2002 (n = 5) et de nouveau en diminution au cours des 4 dernières saisons. La récolte par la chasse est pour sa part relativement stable depuis la saison 2000. Le pourcentage de mâles chez les adultes est passé de 61 % en 2004 à 55 % en 2005 : il s'agit de la plus faible valeur observée à ce chapitre depuis 1995. Alors que la récolte de femelles adultes est relativement stable depuis 2000, celle des

jeunes a fait un bond appréciable en 2005 (+ 36 %). Conséquemment, les jeunes ours (âge < 2 ans) ont été prélevés à un ratio de 103 jeunes par 100 femelles adultes, alors que la plus haute valeur observée antérieurement était de 63 J/100F (saisons 1999 et 2004).

Exploitation dans les territoires

Dans la zec Jaro, après une récolte exceptionnelle de 14 ours en 2004, les chasseurs ont récolté 7 ours en 2005, ce qui est semblable à la récolte moyenne observée dans ce territoire. La récolte de 2004 était attribuable à un effort accru des chasseurs de cervidés de la zec qui estimaient que les ours étaient trop nombreux.

Abondance des ours importuns et accidents

Un ours fut victime d'accident routier, tandis qu'aucune mortalité découlant du contrôle d'ours importuns n'a été comptabilisé. De plus, le nombre de plaintes acheminées par les citoyens aux agents de protection de la faune n'a pas significativement augmenté.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Sans être exceptionnelle, la production de petits fruits dans la région à l'été 2005 fut très bonne et même supérieure à celle de l'été 2004.

Interprétation globale

La baisse de récolte par le piégeage était prévisible et principalement attribuable à la diminution marquée de la valeur moyenne des peaux depuis deux ans

(2002-03 : 96 \$, 2003-04 : 57 \$, 2004-05 : 53 \$). Les 94 ours prélevés représentent une densité de récolte de 0,18 ours/10 km² d'habitat. Cette récolte est inférieure à la récolte potentielle de 125 ours (0,24 ours/10 km²) identifiée au plan de gestion 2006-2013. Malgré cette sous exploitation théorique, le pourcentage de mâles chez les adultes est préoccupant puisque bien inférieur au seuil de 65 % recommandé. La récolte d'un plus grand nombre de jeunes que de femelles adultes est lui aussi préoccupant et difficile à expliquer. Toutefois, il convient de souligner que le sexe et l'âge des ours peuvent facilement être mal interprétés au moment de l'enregistrement par les chasseurs. À la lumière des différents indices disponibles, nous considérons que la population d'ours de la zone 3 est présentement exploitée à son plein potentiel.

Recommandations

Aucune modification réglementaire n'est envisagée pour le moment.

Responsable : Sylvie Desjardins

Direction : Chaudière-Appalaches

Récolte d'ours noirs dans la zone 3, de 1995 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	113	66	73	34	50	86	111	153	110	112	94
Mâles adultes ^a	66	39	42	23	32	53	67	83	66	55	35
Femelles adultes ^a	37	19	25	7	11	25	29	52	32	35	29
Jeunes ^b	10	8	6	4	7	8	15	18	12	22	30
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidents	112	65	67	30	50	86	107	148	102	109	89
Non-résidents	2	1	6	4	0	0	4	5	8	3	5
Printemps											
Récolte piégeage	65	46	47	16	21	38	53	88	62	65	46
Mâles adultes ^a	37	27	31	13	11	24	28	46	36	30	16
Femelles adultes ^a	24	13	13	1	6	11	17	32	18	19	15
Jeunes ^b	4	6	3	2	4	3	8	10	8	16	15
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	16	12	18	15	26	40	53	56	46	42	47
Mâles adultes ^a	11	10	8	9	18	25	36	32	29	23	18
Femelles adultes ^a	4	2	9	6	5	10	11	19	14	13	14
Jeunes ^b	1	0	1	0	3	5	6	5	3	6	15
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	9	4	-	3	3	8	5	9	2	5	1
Mâles adultes ^a	3	2	0	1	3	4	3	5	1	2	1
Femelles adultes ^a	4	1	0	0	0	4	1	1	0	3	0
Jeunes ^b	1	1	0	2	0	0	1	3	1	0	0
Indéterminés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	24	4	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	15	0	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	5	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	4	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	17/sept	21/sept	20/sept	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée (jours)	65	65	65	-	-	-	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 3, de 1995 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	114	68	74	34	52	86	111	153	110	112
Récolte par type d'engin										
Arc	4	3	3	-	1	1	1	-	3	-
Mâles adultes ^a	3	3	1	0	1	1	1	0	2	0
Femelles adultes ^a	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Jeunes ^b	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	36	13	23	15	25	39	52	56	43	42
Mâles adultes ^a	23	7	10	9	17	24	35	32	27	23
Femelles adultes ^a	9	5	11	6	5	10	11	19	13	13
Jeunes ^b	4	1	2	0	3	5	6	5	3	6
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piégeage	74	50	47	19	24	46	58	97	64	70
Mâles adultes ^a	40	29	31	14	14	28	31	51	37	32
Femelles adultes ^a	28	14	13	1	6	15	18	33	18	22
Jeunes ^b	5	7	3	4	4	3	9	13	9	16
Indéterminés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	64,1	67,2	62,7	76,7	74,4	67,9	69,8	61,4	67,3	61,1
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,8	12,1	8,2	11,8	14,0	9,3	13,5	11,8	10,9	19,6
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}										
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 4

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 4 est très largement composée de territoires privés ou publics libres. Et seulement quelques petites pourvoies sans droits exclusifs sur terres privées et de faibles superficies sont accessibles aux non-résidents. La récolte par ceux-ci y est donc toujours très faible, soit moins d'un ours par deux ans (moins de 0,5 % de la récolte). Les chasseurs prélèvent en 2005, 66 % (66) de la récolte pendant la seule saison de chasse printanière alors que les piégeurs récoltent 34 % (34) des ours lors des deux saisons de piégeage, 76 % de ceux-ci l'étant au printemps. L'activité de récolte d'ours en est donc une surtout de chasse et dans une moindre mesure, de piégeage au printemps.

Composition de la récolte

La récolte a augmenté de 9 % en 2005, passant de 92 à 100 ours (0,18 ours/10 km² d'habitat exploité). Deux fois seulement en six ans d'application du plan de gestion la récolte a atteint le potentiel d'exploitation selon la population estimée en 1997, soit 0,21 ours/10 km² ou 115 ours. Toutefois, lors des quatre premières années du plan de gestion, la récolte a oscillé entre 44 et 63 ours. La population aurait donc augmenté au cours de ces huit années, faisant aussi augmenter le potentiel de récolte qui se situe entre 12,4 et 13,9 % de la population (nous utilisons 13,5 %). Cette affirmation laisse toutefois supposer qu'il n'y a pas de pertes majeures par braconnage pendant la chasse d'automne

aux cervidés. Les mâles adultes représentent 65 % des adultes récoltés et ont généralement représenté plus de 70 % de ceux-ci depuis neuf ans, ce qui n'était pas le cas, peu s'en faut, jusqu'en 1995 où une surexploitation maintenant évidente, était la règle. Les jeunes représentent 20 % de la récolte et sont très largement prélevés par le piégeage. Ce taux est le plus élevé depuis 10 ans dans la zone et semble identifier une bonne reproduction. Les femelles sont très majoritairement récoltées au printemps par la chasse et le piégeage, mais ne représentent que 28 % de la récolte totale et 35 % des adultes, mais 54 femelles/100 mâles ce qui semble élevé et indiquerait une assez forte exploitation des femelles, la non sélectivité des chasseurs et une plus grande vulnérabilité des femelles au printemps que celle à laquelle nous pourrions nous attendre. Le segment mâle est principalement récolté par la chasse (67 %) et par le piégeage au printemps (25 %).

Exploitation dans les territoires

Le patron de répartition de la récolte montre des concentrations d'ours récoltés dans ou près des grands ensembles forestiers. Seuls, quelques ours (plus importuns ?) sont récoltés dans le territoire plus agricole (maïs et céréales). Il se récolte de 0 à 8 ours (moyenne de 2,3) dans la zec Louise-Gosford (0,13 ours/10 km²) pour un prélèvement très inférieur à la zone 4. Il y a eu pour la première fois en 2004 une récolte d'ours (2) sur la zec St-Romain depuis l'ouverture de la chasse sur ce territoire en 2002 mais aucun en 2005. Ces deux territoires sont surtout fréquentés pour l'original et dans une moindre mesure pour le cerf de Virginie.

Abondance des ours importuns et accidents

Il y a eu dix ours morts par d'autres causes en 2004 dont neuf par contrôle, mais celles-ci ne représentent généralement que de deux à trois ours depuis 1996. La composition des plaintes relatives aux ours n'est pas systématique ou disponible annuellement. Le nombre de celles-ci serait toutefois en croissance surtout depuis 2003. Par contre en 2005, aucun ours enregistré par autres causes. Une vérification s'impose.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nous n'avons pas d'information pertinente à notre disposition, si ce n'est que la saison estivale 2004 nous a semblé normale en Estrie. En absence de stations témoins de production de petits fruits, de faînes et autres noix et de relevés de conditions climatiques pertinentes, il nous est et sera impossible d'analyser ces aspects et leur influence sur les populations et les récoltes. À quand une normalisation des procédés de cueillette de données sur ces aspects?

Interprétation globale

La récolte par le piégeage est plus forte depuis quatre ans par rapport à la période 1998 à 2001. La hausse du prix de la fourrure pourrait en partie expliquer cette hausse. La récolte par la chasse au printemps, en progression depuis l'instauration du plan de gestion en 1998, et après une forte baisse en 2004, est en progression en 2005. La récolte totale a atteint, en 2002 et 2003, le potentiel d'exploitation identifié au plan 1998-2002, soit 0,21 ours/10 km², pour une densité alors estimée de 1,53 ours/10 km² en 1997. La récolte de 2005 (0,18 ours/10 km² d'habitat) indique une sous-exploitation en 2005. Le potentiel de

récolte ne fut pas atteint, peu s'en faut, au cours des quatre premières années du plan soit de 1998 à 2001, ce qui a permis, par les surplus dégagés, une croissance de la population. Celle-ci serait en 2005, selon les nouvelles simulations, de 2,2 ours/10km² pour un potentiel de récolte de 0,30 ours/10 km² ou 165 ours. Nous estimons donc que la population d'ours de la zone 4 aurait été en croissance continue de 1998 à 2002, que celle-ci se poursuivrait en 2003 malgré l'augmentation des récoltes de 2002 et 2003 et serait plus forte en 2004 et 2005. Cette assertion n'est totalement valable que s'il n'y a pas présence de pertes non mesurées (chasse d'automne aux cervidés).

Aucun paramètre de suivi n'indique la présence de surexploitation. Au contraire, certains d'entre eux suggèrent une légère sous-exploitation. Une analyse plus poussée de la simulation de population effectuée pour le plan 2005-2012 montre que le potentiel de croissance de la population (13,5 % au sud du Québec) se partage annuellement entre une récolte en deçà de celui-ci et une addition de « capital » permettant la croissance de la population. Sans nier une certaine croissance de la population d'ours de la zone 4, celle-ci est-elle aussi grande que celle obtenue par simulation? Si non, alors il n'y a aucune place pour les pertes de toutes sortes subies par la population. Ces pertes sont normalement et généralement faibles. Mais elles peuvent être plus majeures avec le style de gestion que nous avons implanté en 1998 avec l'interdiction de la chasse d'automne. La récolte d'automne avant 1998 était majoritairement faite par les chasseurs de cervidés et était accessoire à la récolte de ceux-ci. Nous savons qu'il y a perte importante en automne pendant la chasse des cervidés et qu'elle est toujours présente six ans après l'implantation des nouvelles modalités en 1998. Cette situation n'est pas traduite dans les simulations. Alors la hausse réelle de la population d'ours, est-elle aussi importante que celle obtenue par simulation? Telle est la question!

Recommandations

Appliquer pour l'année 2006-2007 et 2007-2008, les modalités retenues au plan de gestion 2006-2013, en tenant compte des pertes non mesurées (lost) encourues lors de la chasse des cervidés à l'automne. De plus, instaurer un système national de suivi de la production des petits fruits, des faînes et autres noix, de même que de la température estivale et automnale.

Responsable : Marc Jacques Gosselin, biologiste

Direction : Estrie

Récolte d'ours noirs dans la zone 4, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 568 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	147	147	63	44	63	55	102	116	92	100
Mâles adultes ^a	88	78	43	34	41	36	62	72	59	52
Femelles adultes ^a	42	45	15	6	15	13	24	34	25	28
Jeunes ^b	17	24	5	4	7	6	16	10	8	20
Indéterminés										
Résidents	146	147	63	44	62	55	102	116	91	100
Non-résidents	1				1				1	
Printemps										
Récolte piégeage	28	51	23	17	8	14	32	33	35	26
Mâles adultes ^a	21	31	16	13	5	10	17	20	20	13
Femelles adultes ^a	6	9	6	3	3	3	8	8	10	8
Jeunes ^b	1	11	1	1		1	7	5	5	5
Indéterminés										
Récolte chasse	28	36	26	23	47	34	55	73	50	66
Mâles adultes ^a	19	19	18	19	31	23	35	48	35	35
Femelles adultes ^a	4	10	8	1	11	9	14	23	14	20
Jeunes ^b	5	7		3	5	2	6	2	1	11
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	15-mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	18	15	14	4	8	7	15	10	7	8
Mâles adultes ^a	12	9	9	3	5	3	10	4	4	4
Femelles adultes ^a	3	4	1	1	1	1	2	3	1	
Jeunes ^b	3	2	4		2	3	3	3	2	4
Indéterminés										
Récolte chasse	73	45	n/a							
Mâles adultes ^a	36	19	n/a							
Femelles adultes ^a	29	22	n/a							
Jeunes ^b	8	4	n/a							
Indéterminés			n/a							
Début (chasse)	21-sept	20-sept	n/a							
Durée (jours)	65	65	n/a							

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 4, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 568 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	148	147	66	45	67	60	103	119	102	100
Récolte par type d'engin										
Arc	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3	2		1	2
Mâles adultes ^a						3	1		1	2
Femelles adultes ^a							1			
Jeunes ^b										
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	101	81	26	23	47	31	53	73	49	64
Mâles adultes ^a	56	38	18	19	31	20	34	48	34	33
Femelles adultes ^a	33	32	8	2	11	9	13	23	14	20
Jeunes ^b	12	11		2	5	2	6	2	1	11
Indéterminés										
Piégeage	46	66	37	21	16	23	47	43	42	34
Mâles adultes ^a	33	40	25	16	10	14	27	24	24	17
Femelles adultes ^a	9	13	7	4	4	4	10	11	11	8
Jeunes ^b	4	13	5	1	2	5	10	8	7	9
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1		1	1	2	1				
Contrôle			1					2	9	
Déprédation										
Autres			1		2	2	1	1	1	
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	67,7%	63,4%	74,1%	85,0%	73,2%	73,5%	72,1%	67,9%	70,2%	65,0%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	11,6%	16,3%	7,9%	9,1%	11,1%	10,9%	15,7%	8,6%	8,7%	20,0%
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	13,3% 4	23,7% 9		33,3% 1	16,7% 2	30,0% 3	24,0% 6	19,4% 6	n/d	n/d
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,58 40	4,13 19	5,25 8	4,88 16	5,40 10	4,60 7	4,35 20	n/d	n/d	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	9,17 15	6,11 23	8,17 6	6,50 1	5,93 7	6,83 3	8,00 8	n/d	n/d	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	52,9 36	51,0 25	33,3 5	61,1 11	35,3 6	36,4 4	50,0 15	n/d	n/d	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 6

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 6 est constituée presque exclusivement de territoires libres sur terres privées (et de quelques terres publiques), si nous excluons quelques pourvoies sans droits exclusifs sur terres privées et de faibles superficies pouvant accueillir les chasseurs non-résidents. La récolte par ceux-ci y est donc toujours très faible (environ 1 %), soit un ours aux deux ans. Les chasseurs ont prélevé en 2005, 78 % (32) de la récolte et ce, en une seule saison printanière (% en forte progression depuis quatre ans), alors que les piégeurs récoltaient 22 % (9) des ours en deux saisons de piégeage, 56 % de ceux-ci l'étant à l'automne. L'activité de récolte d'ours de cette zone en est donc une surtout de chasse et dans une moindre mesure de piégeage à l'automne.

Composition de la récolte

La récolte a diminué de 23 % en 2005, passant de 53 à 41 ours (0,16 ours/10 km² d'habitat pour l'ours). Pour la troisième année seulement en 2004 en six ans d'application du plan de gestion, la récolte atteint le potentiel d'exploitation (13,5 %) selon la population estimée en 1997, soit 0,21 ours/10 km² ou 54 ours. Toutefois, lors des quatre premières années du plan de gestion, la récolte a oscillé entre 16 et 30 ours et est de 41 en 2005. La population aurait donc augmenté au cours de ces huit années, faisant aussi augmenter le potentiel de récolte en nombre d'ours récoltable, la productivité

nette demeurant de 13,5 %. Cette affirmation laisse toutefois supposer qu'il n'y a pas de pertes majeures par braconnage pendant la chasse d'automne aux cervidés. Les mâles adultes représentent 67 % des adultes récoltés et ont généralement représenté plus de 65 % de ceux-ci depuis neuf ans, ce qui n'était pas le cas, peu s'en faut, jusqu'en 1995 où une surexploitation maintenant plus évidente, était la règle. Les jeunes représentent en 2005, 12,2 % de la récolte. Ce taux est moyen pour la zone mais élevé par rapport aux autres zones et pour le Québec dans son ensemble. Ce paramètre (même exprimé en jeunes/100 femelles) peut alors indiquer une forte reproduction des femelles ou alors la non sélectivité des chasseurs ou alors une forte pression de chasse, ce qui semble à exclure selon d'autres données. Les femelles sont très largement récoltées au printemps par la chasse mais ne représentent que 29 % de la récolte et 33 % des adultes, et 50 femelles/100 mâles, ce qui semble élevé, indiquant une assez forte exploitation des femelles, la non sélectivité des chasseurs et une plus grande vulnérabilité des femelles au printemps que celle à laquelle nous pourrions nous attendre. Le segment mâle est principalement récolté au printemps par la chasse (83 %).

Exploitation dans les territoires

La zone 6 est très majoritairement constituée de terres agro forestières et de quelques grands ensembles forestiers. Le patron de répartition de la récolte montre des concentrations de récolte dans ou près des grands ensembles forestiers. Quelques ours, parfois importuns, sont récoltés dans le territoire agricole.

Abondance des ours importuns et accidents

Il y a 12 ours morts par d'autres causes en 2004, tous par contrôle, ce qui est assez anormal pour cette zone. Il est difficile d'expliquer qu'une augmentation de la population de 35 % depuis sept ans puisse se traduire soudainement par une aussi forte augmentation des ours récoltés par contrôle. Ou alors, il faut imaginer qu'à partir d'un certain niveau de population eu égard à la capacité de support naturel de l'habitat, les ours fréquenteraient plus le milieu agricole ou résidentiel. Le nombre total d'ours morts par autres causes ne montre toutefois pas de patron relié à une augmentation marquée de la population et nous doutons fort que cet indicateur représente une plus large abondance de celle-ci. La compilation des plaintes relatives aux ours importuns n'est pas systématique ou disponible annuellement. Mais, après vérification, elles sont peu abondantes et seraient en croissance depuis trois ans. Toutefois en 2005, aucun ours n'est mort par autres causes. Une vérification s'impose.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Nous n'avons pas d'information pertinente à notre disposition, si ce n'est que la saison estivale a semblé normale en Estrie. En absence de stations témoins de production de petits fruits, de faînes et autres noix et de relevés de conditions climatiques pertinentes, il nous sera impossible d'analyser ces aspects et leur influence sur les populations et les récoltes. À quand une normalisation des procédés de cueillette de données sur ces aspects ?

Interprétation globale

La récolte par le piégeage en hausse marquée jusqu'en 2002, est revenue à un

niveau moyen. Nous estimons que le piégeage de l'ours dans la zone 6 est plus « récréatif » que dans la zone 4 et accessoire au piégeage d'autres espèces. La récolte par la chasse au printemps est en progression depuis l'instauration du plan de gestion en 1998 mais en recul en 2005 et est maintenant plus élevée que lors des années de surexploitation jusqu'en 1995. Cette progression pourrait s'expliquer par un engouement des chasseurs pour cette chasse, par la progression de la population et par un certain transfert des chasseurs de l'automne au printemps. La récolte totale atteint donc en 2004, mais pas en 2005, le potentiel d'exploitation identifié au plan 1998-2002, soit 0,21 ours/10 km², pour une densité alors estimée de 1,56 ours/10 km² en 1997. Toutefois, le potentiel de récolte ne fut pas atteint, peu s'en faut, au cours des cinq premières années du plan soit de 1998 à 2002 et en 2005, ce qui a permis, par les surplus dégagés, une croissance de la population. Celle-ci serait en 2005, selon les nouvelles simulations, de 1,83 ours/10 km² pour un potentiel de récolte de 0,25 ours/10 km² ou 62 ours. Nous estimons donc que la population d'ours de la zone 6 aurait été en croissance continue de 1998 à 2002 et que celle-ci se poursuivrait de 2003 à 2005 malgré l'augmentation des récoltes. Cette assertion n'est toutefois pleinement valable que s'il n'y a pas présence de pertes non mesurées (lors de la chasse d'automne aux cervidés).

Aucun paramètre de suivi n'indique, à notre connaissance, la présence de surexploitation. Au contraire, certains d'entre eux suggèrent une légère sous-exploitation. Une analyse plus poussée de la simulation de population effectuée pour le plan 2005-2012 montre que le potentiel de croissance de la population (13,5 % au sud du Québec) se partage annuellement entre une récolte en deçà de celui-ci et une addition de « capital » permettant la croissance de la population. Sans nier une certaine croissance de la population d'ours de la zone 6, est-elle aussi grande que celle obtenue par simulation? Si non, alors il n'y a

aucune place pour les pertes de toutes sortes subies par la population. Ces pertes sont normalement et généralement faibles. Mais elles peuvent être plus majeures avec le style de gestion que nous avons implanté en 1998 avec l'interdiction de la chasse d'automne. La récolte d'automne avant 1998 était majoritairement faite par les chasseurs de cervidés et était accessoire à la récolte de ceux-ci, plusieurs ours étant récoltés parce qu'ils nuisaient à la chasse aux cervidés. Nous savons que ces pratiques se poursuivent et qu'il y a perte importante en automne pendant la chasse des cervidés et qu'elle est toujours présente six ans après l'implantation des nouvelles modalités en 1998. Cette situation n'est pas traduite dans les simulations. Alors, la hausse réelle de la population d'ours, est-elle aussi importante que celle obtenue par simulation? Telle est la question!

Recommandations

Appliquer pour l'année 2006-2007 et 2007-2008, les modalités retenues au Plan de gestion 2006-2013, en tenant compte des pertes non mesurées (lost) encourues lors de la chasse des cervidés à l'automne. De plus, instaurer un système national de suivi de la production des petits fruits, des faînes et autres noix, de même que de la température estivale et automnale.

Responsable : Marc Jacques Gosselin, biologiste

Direction : Estrie

Récolte d'ours noirs dans la zone 6, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 2 508 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	52	61	16	19	32	30	50	52	53	41
Mâles adultes ^a	37	34	7	12	22	20	26	29	35	24
Femelles adultes ^a	8	14	9	4	6	5	16	14	13	12
Jeunes ^b	7	12		3	4	5	7	9	5	5
Indéterminés		1					1			
Résidents	51	61	16	18	32	30	49	52	53	41
Non-résidents	1			1			1			
Printemps										
Récolte piégeage	5	6	3	-	5	6	11	4	5	4
Mâles adultes ^a	3	3	1		4	1	3	2	3	2
Femelles adultes ^a	2	3	2		1	5	6	1	2	2
Jeunes ^b							2	1		
Indéterminés										
Récolte chasse	16	12	7	14	15	15	27	39	44	32
Mâles adultes ^a	11	6	3	10	13	14	18	22	28	20
Femelles adultes ^a	3	3	4	3	2		8	11	10	8
Jeunes ^b	2	3		1		1	1	6	3	4
Indéterminés										
Début (chasse)	01-mai	01-mai	15-mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	1	3	6	5	12	9	12	9	7	5
Mâles adultes ^a	1	1	3	2	5	5	5	5	4	2
Femelles adultes ^a			3	1	3		2	2	1	2
Jeunes ^b		2		2	4	4	4	2	2	1
Indéterminés							1			
Récolte chasse	30	40	n/a							
Mâles adultes ^a	22	24	n/a							
Femelles adultes ^a	3	8	n/a							
Jeunes ^b	5	7	n/a							
Indéterminés		1	n/a							
Début (chasse)	21-sept	20-sept	n/a							
Durée (jours)	65	65	n/a							

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 6, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 2 508 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	55	70	16	28	36	33	50	59	65	41
Récolte par type d'engin										
Arc	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	2	2	3		
Mâles adultes ^a						2	1	2		
Femelles adultes ^a							1	1		
Jeunes ^b										
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	46	52	7	14	15	13	25	36	41	32
Mâles adultes ^a	33	30	3	10	13	12	17	20	28	20
Femelles adultes ^a	6	11	4	3	2		7	10	10	8
Jeunes ^b	7	10		1		1	1	6	3	4
Indéterminés		1								
Piégeage	6	9	9	5	17	15	23	13	12	9
Mâles adultes ^a	4	4	4	2	9	6	8	7	7	4
Femelles adultes ^a	2	3	5	1	4	5	8	3	3	4
Jeunes ^b		2		2	4	4	6	3	2	1
Indéterminés							1			
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	3				1	2				
Contrôle					1			7	12	
Déprédation										
Autres		9		9	2	1				
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	82,2%	70,8%	43,8%	75,0%	78,6%	80,0%	61,9%	67,4%	72,9%	66,7%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	13,5%	20,0%	0,0%	15,8%	12,5%	16,7%	14,0%	17,3%	14,3%	12,2%
% femelles en lactation	14,3	7,7	12,5	33,3	20,0	0,0	0,0	14,3	n/d	n/d
(n femelles en lactation) ^{bc}	1	1	1	1	1	0	0	2		
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,45 19	5,40 20	3,17 3	3,83 3	3,88 8	6,83 6	4,03 17	n/d	n/d	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	8,83 6	5,17 9	8,50 3	9,50 1	5,50 1	8,70 5	6,80 10	n/d	n/d	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans)	63,6	60,5	57,1	50,0	69,2	36,4	44,4	n/d	n/d	n/d
(n sous-adultes) ^d	21	23	4	2	9	4	12			

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 – Zone 7

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

En 2005, la zone 7 affiche une baisse de 12 % par rapport à 2004, ce qui correspond à 12 ours. Exprimé en nombre d'ours, ce recul se répartit également entre la chasse et le piégeage de printemps. Toutefois, exprimée en pourcentage, la diminution apparaît plus marquée avec – 17,6 % pour le piégeage, alors qu'elle est de – 9,8 % pour la chasse. La chasse printanière demeure en 2005 le mode privilégié pour le prélèvement d'ours dans cette zone alors que près de deux ours sur trois (64 %) sont enregistrés par des chasseurs. Le piégeage qui occupait 22 % de la récolte printanière en 2000 en représente 34 % en 2005. Les activités de piégeage à l'automne demeurent marginales avec moins de 4 % (3 ours) de la récolte totale. Les résidents prélèvent la majeure partie des ours, soit 86 % (74 ours) de l'ensemble des ours récoltés en 2005. C'est donc une chasse printanière par les résidents qui caractérisent l'exploitation de l'ours dans cette zone.

Abondance des ours importuns et accidents

Selon le SIGF, trois ours ont été abattus à des fins de contrôle en 2005. Bien que peu élevé, ce nombre est le plus important enregistré depuis 1996. Ces cas proviendraient majoritairement de la partie de la zone 7 située dans la région 12, car les informations compilées par la DPF pour la zone 7 située dans la région 17 indiquent qu'un seul cas a nécessité une intervention de la DPF en 2005.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

En 2005, les températures du début de l'été ont été légèrement sous la moyenne établie, mais se sont élevées au-dessus de celle-ci pour le reste de la période estivale. Les précipitations ont été dans l'ensemble inférieures à la moyenne, mais plus particulièrement durant les mois de mai, juin et juillet. Elles ont été supérieures à la moyenne pour les mois d'août et septembre. La production de petits fruits devrait se comparer à celle de 2004, laquelle avait été qualifiée de bonne.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles dans la récolte s'est établi à 67,6 % et progresse pour une deuxième année consécutive, alors qu'il était à 48,7 en 2003. La proportion de jeunes dans la population a augmenté aussi pour se situer à 17,4 %. Ce pourcentage se place parmi les plus élevés depuis 1996. Des valeurs supérieures ont été obtenues en 2000 (19,1 %) et 2002 (18,4 %).

Interprétation globale

La saison 2005 présente une récolte quelque peu inférieure à celle de 2004. Tous les segments adultes ont moins performé, mais le segment mâle dans une moindre mesure (- 7,6 %) par rapport à celui des femelles (- 32 %). Malgré ces reculs, le pourcentage de mâles dans la population adulte se situe à un niveau supérieur à 65 %. Le pourcentage de jeunes dans la population a atteint en 2005 un niveau élevé lorsque comparé à la majorité des saisons comprises en 1996 et 2005. Les deux activités de prélèvement ont légèrement régressé en 2005, mais le piégeage a été affecté un peu plus que la chasse. L'écart de la récolte entre

2004 et 2005, soit 12 ours, est attribuable en totalité aux chasseurs non résidents. Le niveau de récolte de cette saison se situe à l'intérieur de la plage de récolte établie pour le nouveau plan de gestion.

Recommandation

Appliquer les modalités d'exploitation décrites au plan de gestion.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 07, de 1996 à 2005
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 928 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	67	74	43	58	68	75	125	92	98	87
Mâles adultes ^a	35	45	25	33	37	38	57	37	52	49
Femelles adultes ^a	27	27	13	16	17	29	45	39	34	23
Jeunes ^b	5	2	5	9	14	8	23	16	12	15
Résidents	66	73	39	54	64	65	108	90	73	75
Non-résidents	1	1	4	4	4	10	17	2	25	12
Printemps										
Récolte piégeage	19	31	15	18	13	22	47	39	34	28
Mâles adultes ^a	10	19	7	11	7	14	26	16	19	21
Femelles adultes ^a	9	11	7	5	4	7	14	18	9	5
Jeunes ^b	0	1	1	2	2	1	7	5	6	2
Récolte chasse	32	30	26	33	47	42	65	47	61	55
Mâles adultes ^a	15	19	18	19	26	21	25	18	30	25
Femelles adultes ^a	13	11	6	10	10	20	29	21	25	18
Jeunes ^b	4	0	2	4	11	1	11	8	6	12
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	46	46	46	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	3	3	2	7	8	11	13	6	3	4
Mâles adultes ^a	1	3	0	3	4	3	6	3	3	3
Femelles adultes ^a	1	0	0	1	3	2	5	0	0	0
Jeunes ^b	1	0	2	3	1	6	2	3	0	1
Récolte chasse	13	10	0	0	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	9	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	21/sept	20/sept	s/o							
Durée (jours)	65	65	s/o							

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 07, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 3 928 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	69	75	46	61	70	81	126	92	103	90
Récolte par type d'engin										
Arc	14	12	6	5	10	7	8	4	7	5
Mâles adultes ^a	9	7	5	1	8	6	1	2	5	3
Femelles adultes ^a	3	5	0	3	0	1	4	1	2	1
Jeunes ^b	2	0	1	1	2	0	3	1	0	1
Arme à feu et arbalète	31	28	20	28	37	35	57	43	54	50
Mâles adultes ^a	15	16	13	18	18	15	24	16	25	22
Femelles adultes ^a	14	11	6	7	10	19	25	20	23	17
Jeunes ^b	2	1	1	3	9	1	8	7	6	11
Piégeage	22	34	17	25	21	33	60	45	37	32
Mâles adultes ^a	11	22	7	14	11	17	32	19	22	24
Femelles adultes ^a	10	11	7	6	7	9	16	18	9	5
Jeunes ^b	1	1	3	5	3	7	12	8	6	3
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	2	1	0	3	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	2	0	0	1	3
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	2	1	1	2	2	1	1	0	4	0
									0	0
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	0	0	1	1	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	56,5	62,5	66,7	67,4	69,1	56,7	55,9	48,7	60,4	67,60
(n ours 2 ans +)	62	72	39	49	55	67	102	76	86	71
% jeunes dans la récolte ^{bc}	7,5	2,7	9,3	15,5	19,1	10,7	18,4	17,4	12,2	17,4
(n ours classés)	67	74	43	58	68	75	125	92	98	86
% femelles en lactation	7,7	11,1	10,0	25,0	31,3	19,2	22,5	25,0		
(n femelles examinées)	26	18	10	16	16	26	40	36		
Âge moyen des mâles	3,42	3,63	4,90	6,00	3,50	0,00	6,50	n/d	3,60	
(n mâles de 2 ans +)	12	8	5	4	1	0	2		10	
Âge moyen des femelles	5,50	4,38	8,50	0,00	11,50	4,50	8,50	n/d	4,00	
(n femelles de 2 ans+)	17	8	3	0	1	4	1		4	
% sous-adultes	61,0	65,0	33,3	0,0	66,7	60,0	0,0	n/d	77,7	
(n ours âgés)	33	20	9	4	3	5	3		18	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 09

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La zone 9 se situe entièrement sur le territoire libre et aucun pourvoyeur sans droits exclusifs n'y offre la chasse à l'ours. Par conséquent, il n'y a aucune récolte d'ours par les non-résidents.

Composition de la récolte

Pour la première fois depuis 2001, la récolte d'ours noirs a chuté sous la barre des 50 bêtes pour atteindre 33 (0,09 ours/10km²), un niveau semblable à celui des premières années d'application du plan de gestion 1998-2002. Cette baisse est principalement attribuable aux mâles adultes dont le prélèvement s'est écroulé de 43% par rapport à 2004, alors que le nombre de femelles adultes est stable. Les jeunes étaient également moins présents dans la récolte. Les piégeurs et les chasseurs se partagent toujours équitablement la ressource avec des prélèvements de 17 et 16 ours respectivement. La grande majorité (32 sur 33) des ours est récoltée au cours de la saison printanière. L'exploitation d'automne est accessoire. L'engin de chasse le plus prisé dans la zone 9 est de loin l'arme à feu qui est responsable de 88% des ours abattus à la chasse. Aucun ours n'a été prélevé à l'arbalète. Les mâles représentent 48% du prélèvement total tandis que les femelles et les jeunes, y ont contribué pour 39% et 12% respectivement. Pour une deuxième année consécutive, la proportion de mâles dans le segment adulte s'est affaïssée. Elle atteint maintenant 55,2%, une statistique semblable à celles

observées entre 1993 et 1995, alors qu'on craignait une sur-exploitation. Les résultats des lectures d'âge n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction.

Exploitation dans les territoires

Aucun territoire faunique n'est inclus dans la zone 9 et aucun guide ou pourvoyeurs sans droits exclusifs n'y offrent la chasse.

Abondance des ours importuns et accidents

Selon les statistiques du Système d'enregistrement de la grande faune, peu de mortalités d'ours (n=6) sont imputables à d'autres facteurs que la chasse ou le piégeage. Seulement deux spécimens ont été impliqués dans des accidents routiers. Ce portrait est identique à celui de l'an dernier. Les statistiques des interventions concernant les ours noirs par les agents de la protection de la faune n'étaient pas disponibles pour la zone 9 au moment de la rédaction du bilan. Par contre pour la région de Lanaudière, les agents sont intervenus près de la moitié moins souvent au cours de l'été 2005 (96 cas) qu'en 2004 (185 cas).

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Le printemps 2005 a été plutôt frais et pluvieux et la saison estivale a été chaude et la pluie peu abondante. Le début de l'automne a été chaud et sec, réservant ses pluies abondantes pour le mois d'octobre. Dans Lanaudière, aucune station d'abondance de petits fruits d'été ne permet de connaître la situation, localement. Il est donc difficile d'évaluer précisément la qualité de la saison. Il s'agissait probablement d'une saison « normale ».

Interprétation globale

La récolte globale d'ours noirs dans la zone 9 a chuté considérablement en 2005 suite à une certaine stabilité depuis 2001. Ce niveau est inférieur d'une trentaine d'ours par rapport à l'objectif prévu (N=68) au plan de gestion 1998-2003. Les particularités pour 2005 sont la baisse du prélèvement autant chez les chasseurs que chez les piégeurs ainsi que le pourcentage élevé de femelles adultes dans la récolte, et ce, pour une deuxième année consécutive, notamment, par le piégeage. L'effort étant inconnu, il est difficile de porter un diagnostic précis sur l'état et la tendance réelle de la population. Cependant, l'analyse des statistiques de vente de fourrure, nous laisse présager que le nombre de piégeurs chanceux est relativement stable pour les années 2003-04 et 2004-05 dans les UGAF 23 et 26, qui recourent le territoire de la zone 9. Cependant, on remarque que moins de piégeurs ont vendu plus d'une peau. Le prix de la fourrure étant à la hausse, on peut donc davantage soupçonner une baisse de succès qu'un aléa causé par le marché. Enfin, moins d'interventions ont été requises auprès des agents de la Protection au cours de l'été 2005 pour des ours importuns. L'ensemble de ces facteurs laisse soupçonné une baisse d'activité des ours ou une diminution de la population. Cette dernière hypothèse semble peu probable puisque le seuil minimal de récolte, assurant le maintien la population, n'a pas été atteint Il y aurait lieu, cependant, d'évaluer l'importance des mortalités illégales qui peuvent facilement affecter cette petite population d'ours et de documenter la pression de chasse et de piégeage. Il est possible qu'une baisse d'intérêt soit en partie la cause de ces résultats.

Recommandations

Le plan de gestion 2006-2013 sera mis en application au cours du printemps

2006. Pour cette saison, les modalités demeurent les mêmes autant pour la chasse que pour le piégeage. La grande nouveauté sera l'ouverture d'une chasse d'automne. Le potentiel de récolte a été augmenté à 85 ours pour la zone.

Modalités pour la saison printanière :

Chasse : du 15 mai au 30 juin; arc, arbalète et arme à feu; un ours par chasseur par année.

Piégeage : du 15 mai au 30 juin, quota de 4 ours par piégeur par année.

Modalités pour la saison d'automne :

Chasse : du 30 septembre au 29 octobre; arc seulement; un ours par chasseur par année.

Piégeage : du 25 octobre au 15 décembre, quota de 4 ours par piégeur par année.

Responsable : Monique Boulet

Direction : Lanaudière

Récolte d'ours noirs dans la zone 9, de 1995 à 2005

a) récolte par clientèle et saison

Superficie d'habitat 4 064 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	122	49	54	20	24	30	52	53	53	52	33
Mâles adultes ^a	45	28	31	10	16	19	28	29	36	28	16
Femelles adultes ^a	40	13	14	8	4	10	10	16	11	13	13
Jeunes ^b	37	8	9	2	4	1	14	8	6	11	4
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	120	49	55	20	24	30	51	53	53	52	
Non-résidents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Printemps											
Récolte piégeage	17	3	11	2	5	8	20	28	16	21	16
Mâles adultes ^a	7	3	5	1	4	4	11	16	11	11	7
Femelles adultes ^a	7	0	4	1	0	4	2	9	4	8	9
Jeunes ^b	3	0	2	0	1	0	7	3	1	2	0
Indéterminés											
Récolte chasse	27	11	21	17	17	14	25	24	33	25	16
Mâles adultes ^a	17	6	14	8	11	10	15	13	21	15	8
Femelles adultes ^a	3	4	4	7	4	4	7	6	7	4	4
Jeunes ^b	7	1	3	2	2	0	3	5	5	6	4
Indéterminés											
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	5	3	1	1	2	8	7	1	4	6	1
Mâles adultes ^a	3	1	0	1	1	5	2	0	4	2	1
Femelles adultes ^a	1	1	0	0	0	2	1	1	0	1	0
Jeunes ^b	1	1	1	0	1	1	4	0	0	3	0
Indéterminés											
Récolte chasse	73	32	21	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	18	18	12	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	29	8	6	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	26	6	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés											
Début (chasse)	16/sept	21/sept	20/sept	n/a							
Durée (jours)	65	65	65	0	0	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 9, de 1995 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 4 064 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	124	50	59	21	29	35	69	55	61	58	39
Récolte par type d'engin											
Arc	42	14	26	8	8	3	7	2	5	4	2
Mâles adultes ^a	12	10	18	6	6	1	4	0	2	1	2
Femelles adultes ^a	15	3	5	2	0	2	3	2	2	2	0
Jeunes ^b	15	1	3	0	2	0	0	0	1	1	0
Indéterminés											
Arme à feu et arbalète	58	29	17	9	9	11	18	22	28	21	14
Mâles adultes ^a	23	14	8	2	5	9	11	13	19	14	6
Femelles adultes ^a	17	9	5	5	4	2	4	4	5	2	4
Jeunes ^b	18	6	3	2	0	0	3	5	4	5	4
Indéterminés			1								
Piégeage	22	6	12	3	7	16	27	29	20	27	17
Mâles adultes ^a	10	4	5	2	5	9	13	16	15	13	8
Femelles adultes ^a	8	1	4	1	0	6	3	10	4	9	9
Jeunes ^b	4	1	3	0	2	1	11	3	1	5	0
Indéterminés											
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	2	1	2	1	3	2	5	0	5	2	2
Contrôle	0	0	1	0	1	1	7	1	2	0	1
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autres	0	0	1	0	1	2	5	1	1	4	2
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
% mâles A dans la récolte ^{ac}	52,9	68,3	68,9	55,6	80,0	65,5	73,7	64,4	76,6	68,3	55,2
% jeunes dans la récolte ^{bc}	30,3	16,3	16,7	10,0	16,7	3,3	27,5	15,1	11,3	21,2	12,1
% femelles A en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	9,4 (32)	0,0 (9)	7,7 (13)	12,5 (8)	0,0 (4)	20,0 (10)	30,0 (10)	12,5 (16)	20,0 (10)	0,0 (0)	24,7 (3)
Âge moyen des mâles A (n mâles) ^{adf}	5,90 (14)	4,90 (18)	5,00 (6)	4,50 (4)	4,90 (14)	3,20 (24)	3,70 (21)	4,00 (16)	3,80 (11)	3,70 (10)	-
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{adf}	8,20 (16)	4,20 (15)	3,80 (3)	2,10 (1)	5,70 (6)	4,10 (10)	6,50 (3)	6,60 (14)	3,20 (3)	7,90 (8)	-
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^{df}	16,1 (5)	58,8 (20)	44,4 (4)	40,0 (2)	55,0 (11)	86,1 (31)	64,0 (16)	62,5 (20)	57,0 (8)	50,0 (8)	(4)

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans;
Statistiques regroupant les zones 9, 10-E et 11-E

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 10

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Depuis la réouverture de la saison de chasse automnale en 2004, la récolte par les résidents dépasse celle de non-résidents. Cette année, les résidents ont récolté 52 % des ours noirs.

La récolte par le piégeage (44 ours) est à son niveau le plus bas des cinq dernières années. Il faut préciser que le prix des fourrures à l'encan 2004-2005 (53,01 \$) n'avait rien d'encourageant pour les piégeurs.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles adultes dans la récolte (57 %) est à son niveau le plus bas des dix dernières années. La chasse automnale est presque entièrement responsable de cette baisse observée.

La récolte d'oursins constitue une part importante de la récolte de chasse automnale (67 oursins = 40 % de la récolte). Lors de la chasse printanière, la récolte d'oursins est beaucoup moins importante, tant en nombre qu'en proportion (34 oursins = 7 %).

Exploitation dans les territoires

La récolte dans la réserve faunique (26 ours) et les quatre zecs (84 ours) compte pour 16 % de la récolte totale. Dans les zecs, la densité de récolte est de 0,20

ours/10 km². La densité de récolte dans la réserve faunique Papineau-Labelle n'est que de 0,17 ours/10 km². À titre comparatif, la densité de récolte dans l'ensemble de la zone 10 est de 0,36 ours/10 km² d'habitat.

Abondance des ours importuns set accidents

L'évolution de cet indicateur évolue en dent-de-scie, selon la disponibilité de la nourriture de source naturelle. L'année 2005 était une année de faible production de fruits durs, ce qui explique le nombre relativement élevé d'ours enregistrés (107 ours) au système pour des causes autres que la chasse et le piégeage. De ce nombre, 16 ont été enregistrés suite à des accidents routiers, ce qui est la plus forte valeur depuis 1995.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucun commentaire.

Interprétation globale

Tel que prévu, la récolte automnale a fortement diminué pour cette deuxième année de chasse. Les ours les plus visibles ayant été récoltés en 2004.

Les informations provenant du sondage auprès de la clientèle des pourvoies n'étaient pas disponibles lors de la production de ce rapport

Le rapport des sexes dans la récolte d'adultes est encore une fois sous la barre des 65 %, ce qui pourrait dénoter une forte exploitation. La récolte totale

demeure tout de même élevée et le nombre d'accidents routiers et d'ours contrôlés ne semble pas baisser, ce qui laisse croire que la population d'ours noirs serait encore élevée.

Recommandations

Recommencer la lecture des dents afin d'évaluer l'âge des ours abattus par la chasse. Maintenir les modalités du plan de gestion.

Responsable : Donald Jean

Direction : Outaouais

Récolte d'ours noirs dans la zone 10, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 879 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	258	191	188	294	328	594	610	599	805	681
Mâles adultes ^a	151	130	116	198	228	388	346	344	412	326
Femelles adultes ^a	85	55	56	74	83	138	229	211	259	245
Jeunes ^b	22	6	16	22	17	68	35	44	134	110
Résidents	89	63	60	97	121	234	234	230	465	352
Non-résidents	169	128	128	197	207	360	363	369	340	329
Printemps										
Récolte piégeage	26	8	9	14	16	42	89	51	44	38
Mâles adultes ^a	15	6	5	8	9	25	47	30	27	20
Femelles adultes ^a	7	2	4	4	7	10	34	10	11	11
Jeunes ^b	4	0	0	2	0	7	8	11	6	7
Récolte chasse	227	176	164	266	295	515	507	523	480	506
Mâles adultes ^a	134	119	104	182	211	347	288	303	265	263
Femelles adultes ^a	78	51	50	65	68	124	193	194	172	171
Jeunes ^b	15	6	10	19	16	44	26	26	43	34
Début (chasse)	01/mai	17/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	22	21	21	21	21-47	27-47	27-47	27-47	27-47
Automne										
Récolte piégeage	5	7	15	14	17	37	14	25	17	6
Mâles adultes ^a	2	5	7	8	8	16	11	11	12	3
Femelles adultes ^a	0	2	2	5	8	4	2	7	4	1
Jeunes ^b	3	0	6	1	1	17	1	7	1	2
Récolte chasse	Saison fermée								264	169
Mâles adultes ^a									108	40
Femelles adultes ^a									72	62
Jeunes ^b									84	67
Début (chasse)									23-oct	23-oct
Durée (jours)									21	21

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 10, de 1995 à 2004

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 17 101 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	267	201	191	336	363	728	669	954	840	788
Récolte par type d'engin										
Arc	54	47	46	92	91	162	157	165	178	197
Mâles adultes ^a	29	30	21	59	64	111	91	98	89	87
Femelles adultes ^a	23	17	24	25	24	42	65	63	70	74
Jeunes ^b	2	0	1	8	3	9	1	4	19	36
Arme à feu et arbalète	174	129	118	174	205	353	350	358	566	412
Mâles adultes ^a	105	89	83	121	147	237	197	205	284	205
Femelles adultes ^a	55	34	26	40	44	82	128	131	174	146
Jeunes ^b	14	6	9	13	14	34	25	22	108	61
Poudre noire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
Mâles adultes ^a										11
Femelles adultes ^a										13
Jeunes ^b										4
Piégeage	30	15	24	28	33	79	90	78	61	44
Mâles adultes ^a	17	11	12	17	17	41	47	43	39	23
Femelles adultes ^a	7	4	6	9	15	14	34	18	15	12
Jeunes ^b	6	0	6	2	1	24	9	17	7	9
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	2	1	6	10	5	3	15	1	16
Contrôle	1	4	0	28	15	55	6	76	21	40
Autres	8	4	2	8	9	74	63	264	13	51
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	64,0	70,3	67,4	72,8	73,3	73,8	60,2	62,0	61,4	57,1
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,5	3,1	8,5	7,5	5,2	11,4	5,7	7,3	16,6	16,2
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{be}	9,6 (83)	12,0 (50)	1,9 (54)	8,8 (68)	3,8 (79)	3,1 (131)	5,1 (215)	7,7 (209)	ND ND	ND ND
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,65 (75)	4,20 (61)	3,95 (29)	4,12 (68)	ND ND	3,60 (185)	4,62 (102)	ND ND	ND ND	ND ND
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	5,97 (34)	3,89 (18)	7,32 (22)	5,59 (35)	ND ND	4,45 (57)	5,68 (79)	ND ND	ND ND	ND ND
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	54,0 (61)	64,0 (55)	56,4 (31)	62,5 (72)	ND ND	65,9 (174)	47,5 (93)	ND ND	ND ND	ND ND

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 11

Sous-zone 11-Est

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La majeure partie de la récolte d'ours a été effectuée à la chasse (43/57), principalement par des résidents (40) alors que les non-résidents en récoltaient 17. Les piégeurs n'ont capturé que 14 ours par piégeage, une diminution de 47% relativement à la récolte de 2004. Au niveau des résultats de chasse, la récolte de 2005 est inférieure de 19% à celle de 2004.

Composition de la récolte

Au total 57 ours noirs ont été récoltés par la chasse ou le piégeage dans la sous-zone 11 Est. Les mâles adultes représentent 65 % de la récolte printanière, un seuil jugé sécuritaire pour l'analyse de l'exploitation.

Seulement 6% des femelles adultes étaient en lactation. La structure d'âge n'est cependant pas disponible.

Exploitation dans les territoires

Il n'y a aucun territoire structuré dans cette partie de zone. Cependant, plusieurs pourvoiries sans droits exclusifs offrent la chasse à l'ours noir.

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre d'ours importuns abattus a été plus faible en 2005 qu'en 2004.

Interprétation globale

Avec une récolte de 0,18 ours/10 km² d'habitat en 2005, la récolte de la sous-zone 11 Est s'avère bien inférieure au potentiel de récolte suggéré dans le Plan de gestion 2004-2010 pour cette sous-zone (0,30 ours/10 km²).

Recommandations

Application du Plan de gestion de l'ours noir au Québec 2006-2013.

S'assurer de disponibilité annuelle par sous-zone des résultats provenant des lectures d'âge à partir des dents, et ce, dès l'hiver suivant la récolte de ces pièces anatomiques.

Sous-zone 11 Ouest

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents.

Comme durant les saisons précédentes, la récolte dans la sous-zone 11-Ouest en 2005 a été majoritairement (77%) effectuée à la chasse et par des non-résidents. La récolte a diminué de 42% et de 29%, à la chasse et au piégeage, respectivement. Le nombre de chasseurs enregistrés dans les territoires structurés est de 26% inférieur en 2005 relativement à 2004.

Composition de la récolte

La réduction de la récolte en 2005 est accompagnée d'une forte diminution de la représentativité des mâles adultes, ceux-ci ne composant que 40% de la récolte dans le segment adulte. Rappelons que le seuil sécuritaire est de 65%. L'âge moyen n'est pas connu, aucune dent n'ayant été recueillie dans la zone malgré les demandes de la DAF. Selon les données historiques, le pourcentage de mâles dans la récolte adulte n'a jamais été inférieur à 50% et la parité n'a été observée qu'en 1991. La récolte à ce moment avait également été faible (21 ours).

Exploitation dans les territoires

La zec Petawaga représente la majeure partie de la sous-zone. Le nombre de chasseurs enregistrés en 2005 n'est inférieur que de 6 individus relativement à 2004, mais la récolte dans ce territoire a diminué de 11 ours. Selon le rapport annuel de l'OGZ, l'effort par ours récolté a plus que doublé entre 2004 (2,2 jours/ours) et 2005 (5,6).

Abondance des ours importuns et accidents

La sous-zone 11 Ouest étant caractérisée par son caractère exclusivement forestier, cela réduit d'autant le nombre de plaintes formulées pour des ours importuns. Aucun ours n'a été abattu à ce chapitre.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucune donnée sur cet élément.

Interprétation globale

La récolte a diminué en 2005, après le pic de 2004, et équivaut à 0,23 ours / 10 km² d'habitat, ce qui est 15% inférieur au potentiel identifié au Plan de gestion 2006-2013 pour la sous-zone 11 Ouest (0,27/10 km²). Rappelons qu'en 2004, la récolte avait été de 37% supérieure à l'objectif du Plan de gestion. Cette forte diminution, associée au pourcentage de mâles le plus faible depuis le début des analyses par zone (1991), pourrait être un signe de surexploitation. C'est une sous-zone à surveiller.

Malgré que des demandes aient été formulées auprès de l'OGZ au printemps 2006, une amélioration de sa participation à la collecte des données nécessaires appert possible.

Recommandations

Analyser rapidement la récolte de printemps 2006 afin d'ajuster la réglementation si requis.

Sensibiliser les gestionnaires des territoires fauniques à l'importance de contribuer à la récolte de pièces anatomiques.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Est, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	72	59	31	29	77	88	77	64	79	57
Mâles adultes ^a	36	36	23	14	47	61	45	40	42	33
Femelles adultes ^a	33	17	7	11	27	16	21	19	24	18
Jeunes ^b	3	6	1	4	3	11	11	5	13	6
Indéterminé							0			
Résidents	53	54	27	24	42	62	57	43	64	40
Non-résidents	19	5	4	9	38	27	20	21	15	17
Printemps										
Récolte piégeage	17	17	8	3	6	30	21	15	22	13
Mâles adultes ^a	4	12	6	2	3	21	12	10	10	7
Femelles adultes ^a	11	4	2	1	1	5	6	4	4	3
Jeunes ^b	2	1	0	0	1	4	3	1	8	3
Indéterminé					1					
Récolte chasse	41	27	22	26	67	57	52	47	53	43
Mâles adultes ^a	23	17	17	12	41	40	29	28	30	26
Femelles adultes ^a	18	8	5	10	25	11	15	15	18	15
Jeunes ^b	0	2	0	4	1	6	8	4	5	2
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai						
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	4	4	1	-	5	1	4	2	4	1
Mâles adultes ^a	2	4	0	0	3	0	4	2	2	0
Femelles adultes ^a	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0
Jeunes ^b	1	0	1	0	1	1	0	0	0	1
Récolte chasse	10	11	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	7	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	3	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	0	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	21/sept	20/sept								
Durée (jours)	65	65								

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Est, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse

Superficie d'habitat 3 145 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	72	61	31	36	85	113	77	75	87	62
Récolte par type d'engin										
Arc	3	10	4	3	2	5	7	5	2	5
Mâles adultes ^a	1	5	3	2	1	4	5	4	1	3
Femelles adultes ^a	2	4	1	1	1	1	1	1	1	2
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Arme à feu et arbalète	48	28	18	27	65	52	45	42	51	38
Mâles adultes ^a	29	15	14	11	40	36	24	24	29	23
Femelles adultes ^a	19	9	4	11	24	10	14	14	17	13
Jeunes ^b	0	4	0	5	1	6	7	4	5	2
Piégeage	21	21	9	3	13	32	25	17	26	14
Mâles adultes ^a	6	16	6	2	7	22	16	12	12	7
Femelles adultes ^a	12	4	2	1	4	5	5	4	6	3
Jeunes ^b	3	1	1	0	1	5	4	1	8	4
Indéterminé					1					
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0
Contrôle	0	1	0	0	1	3	0	0	4	5
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	1	0	2	4	20	0	11	2	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours 2 ans +)	52 (69)	68 (53)	77 (30)	56 (25)	64 (74)	79 (78)	66 (68)	68 (59)	64 (66)	65 (51)
% mâles, récolte printemps ^{ac} (n ours 2 ans +)	48 (56)	71 (41)	77 (30)	56 (25)	63 (70)	79 (78)	64 (64)	67 (57)	65 (62)	65 (51)
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés)	4 (72)	9 (58)	3 (31)	14 (29)	4 (77)	12 (89)	12 (77)	8 (64)	16 (79)	11 (57)
% femelles en lactation (n femelles examinées) ^{ac}	0 (31)	18 (17)	0 (7)	11 (9)	4 (27)	7 (15)	11 (19)	26 (19)	0 (22)	6 (18)
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans et +) ^{ad}	5,0 (14)	0,0 (0)	4,5 (1)	5,7 (6)	3,1 (20)	3,2 (9)	4,3 (12)	n/d ^f	4,2 (6)	n.d.
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans et +) ^{ad}	4,5 (13)	0,0 (0)	0,0 (0)	6,3 (4)	3,6 (7)	0,0 (0)	6,4 (14)	n/d ^f	5,5 (6)	n.d.
% de sous-adultes 1,5-3,5 ans (n ours âgés)	56 (27)	0 (0)	0 (1)	60 (10)	89 (27)	78 (9)	62 (26)	n/d ^f	67 (12)	n.d.

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans; ^f sous-zone non disponible

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Ouest, de 1996 à 2005
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 1 150 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	22	28	33	54	32	30	48	28	43	26
Mâles adultes ^a	13	20	19	29	18	17	24	19	26	10
Femelles adultes ^a	8	8	11	23	12	11	21	6	17	15
Jeunes ^b	1	-	3	2	2	2	3	3	-	1
Résidents	12	7	5	8	11	9	16	12	10	6
Non-résidents	10	21	28	46	21	21	32	16	33	20
Printemps										
Récolte piégeage	2	6	4	6	8	8	12	12	7	5
Mâles adultes ^a	0	5	2	5	4	6	6	8	4	2
Femelles adultes ^a	2	1	2	1	2	2	6	2	3	3
Jeunes ^b	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0
Récolte chasse	20	20	29	48	24	22	36	16	36	21
Mâles adultes ^a	13	14	17	24	14	11	18	11	22	8
Femelles adultes ^a	6	6	9	22	10	9	15	4	14	12
Jeunes ^b	1	0	3	2	0	2	3	1	0	1
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	0	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	21/sept	20/sept								
Durée (jours)	65	65								

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 11 Ouest, de 1996 à 2005										
b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)										
Superficie d'habitat	Année									
1 150 km²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités	22	28	33	54	32	31	48	28	43	26
(chasse, piégeage et autres)										
Récolte par type d'engin										
Arc	4	1	4	2	7	4	5	5	5	5
Mâles adultes ^a	2	1	3	2	6	1	3	3	3	0
Femelles adultes ^a	2	0	0	0	1	3	2	2	2	5
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	16	21	25	46	17	18	31	11	31	16
Mâles adultes ^a	11	14	14	23	8	10	15	8	19	8
Femelles adultes ^a	4	7	9	22	9	6	13	2	12	7
Jeunes ^b	1	0	2	1	0	2	3	1	0	1
Piégeage	2	6	4	6	8	8	12	12	7	5
Mâles adultes ^a	2	5	2	5	4	6	6	8	4	2
Femelles adultes ^a	0	1	2	1	2	2	6	2	3	3
Jeunes ^b	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	71	71	63	56	60	61	52	76	60	40
(n ours 2 ans +)	(21)	(28)	(30)	(52)	(30)	(28)	(46)	(25)	(43)	(25)
% mâles, récolte printemps ^{ac}	71	73	63	56	60	61	52	76	60	40
(n ours 2 ans +)	(21)	(26)	(30)	(52)	(30)	(28)	(46)	(25)	(43)	(25)
% jeunes dans la récolte ^{bc}	5	0	9	4	6	10	4	11	0	4
(n ours classés)	(22)	(28)	(33)	(54)	(32)	(31)	(48)	(28)	(43)	(26)
(n femelles examinées) ^{ac}	(6)	(7)	(9)	(6)	(12)	(9)	(18)	(6)	(16)	(15)
Âge moyen des mâles	3,3	0,0	0,0	6,6	3,8	5,4	4,2	7,2		
(n mâles de 2 ans et +) ^{ad}	(6)	(0)	(0)	(8)	(9)	(8)	(10)	(4)	(0)	(0)
Âge moyen des femelles	9,5	0,0	7,5	6,1	6,7	6,5	7,0	4,5		
(n femelles de 2 ans et +) ^{ad}	(3)	(0)	(1)	(11)	(5)	(8)	(12)	(1)	(0)	(0)
% de sous-adultes 1,5-3,5 ans	70	0	0	50	57	38	41	20		n.d.
(n ours âgés)	(10)	(0)	(1)	(20)	(14)	(16)	(22)	(5)	(0)	n.d.
^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans										

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 12

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Comme d'habitude, les résidents ont été peu actifs cette année avec seulement 10 ours récoltés par les chasseurs alors que les piégeurs n'ont pas enregistré de prise. Les chasseurs non-résidents ont récolté 130 ours noirs.

Composition de la récolte

La récolte par la chasse et le piégeage chez les adultes (≥ 2 ans) est composée à 63 % de mâles, ce qui est un peu inférieur au niveau minimal souhaité. Les oursons représentent 6 % de la récolte totale.

Exploitation dans les territoires

La récolte dans la réserve La Vérendrye s'élève à 49 ours, pour une densité de récolte de 0,20 ours/10 km² d'habitat, si on tient compte uniquement de la superficie du territoire exploité (49 ours dans 2 424 km²).

Abondance des ours importuns et accidents

Les plaintes relatives à la déprédation sont plutôt rares dans la zone. Il en va de même pour les accidents routiers impliquant les ours. Aucun ours n'a été enregistré pour ces causes en 2005.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucun commentaire.

Interprétation globale (réserve La Vérendrye incluse)

Le niveau d'exploitation pour l'ensemble de la zone (0,14 ours/10 km² d'habitat) est à son niveau le plus bas depuis 1999. Pour la deuxième année de suite, le pourcentage de mâles dans la récolte d'ours adultes est plus faible que la normale ce qui pourrait signaler que la pression de chasse actuelle est trop élevée.

Les résultats du sondage effectué auprès de la clientèle des pourvoiries n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce texte.

Recommandations

Recommencer la lecture des dents afin d'évaluer l'âge des ours abattus par la chasse. Maintenir les modalités du plan de gestion.

Responsable : Donald Jean

Direction : Outaouais

Récolte d'ours noirs dans la zone 12, de 1992 à 2003
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 10 730 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	124	109	117	192	186	223	191	162	175	140
Mâles adultes ^a	62	78	75	130	106	143	137	114	104	83
Femelles adultes ^a	55	30	36	52	79	62	39	40	67	49
Jeunes ^b	7	1	6	10	1	18	15	8	4	8
Résidents	25	22	6	22	19	12	8	16	10	10
Non-résidents	99	87	111	171	167	210	183	146	165	130
Printemps										
Récolte piégeage	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Femelles adultes ^a	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	106	98	116	192	185	222	189	162	171	140
Mâles adultes ^a	55	73	75	130	106	143	135	114	101	83
Femelles adultes ^a	46	25	35	52	78	62	39	40	66	49
Jeunes ^b	5	0	6	10	1	17	15	8	4	8
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	1	0	1	0	1	1	0	0	3	0
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Femelles adultes ^a	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Récolte chasse	16	11	Saison fermée							
Mâles adultes ^a	7	5								
Femelles adultes ^a	7	5								
Jeunes ^b	2	1								
Début (chasse)	21/sept	20/sept								
Durée (jours)	65	65								

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 12, de 1995 à 2004

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 5 180 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	125	109	118	192	190	224	191	162	175	140
	Récolte par type d'engin									
Arc	25	34	25	44	68	82	54	44	78	43
Mâles adultes ^a	13	25	14	27	38	53	39	37	43	31
Femelles adultes ^a	12	9	11	14	30	23	11	7	34	12
Jeunes ^b	0	0	0	3	0	6	4	0	1	0
Arme à feu, arbalète, ABC	97	75	91	148	117	140	135	118	93	97
Mâles adultes ^a	49	53	61	103	68	90	96	77	58	52
Femelles adultes ^a	41	21	24	38	48	39	28	33	32	37
Jeunes ^b	7	1	6	7	1	11	11	8	3	8
Piégeage	2	-	1	-	1	1	2	-	4	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0
Femelles adultes ^a	2	0	1	0	1	0	0	0	1	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	Autres causes de mortalités									
Accidents routiers	1	0	1	0	2	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
	Autres paramètres de suivi									
% mâles dans la récolte ^{ac}	53,0	72,2	67,6	71,4	57,3	69,8	77,8	74,0	74,0	62,9
% jeunes dans la récolte ^{bc}	5,6	0,9	5,1	5,2	0,5	8,1	7,9	4,9	4,9	5,7
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	3,9 (51)	3,5 (29)	5,9 (34)	6,4 (47)	2,5 (79)	8,5 (59)	5,4 (37)	2,5 (40)	ND	ND
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	5,67 (29)	4,87 (35)	4,50 (37)	4,55 (85)	ND	4,34 (110)	5,02 (52)	ND	ND	ND
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	9,50 (23)	8,58 (13)	6,71 (14)	5,95 (31)	ND	5,19 (45)	8,07 (21)	ND	ND	ND
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	22,6 (12)	47,9 (23)	43,9 (25)	62,0 (75)	ND	50,0 (79)	52,7 (39)	ND	ND	ND

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 13

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte totale d'ours noirs a été de 825, assez près du résultat de l'année précédente avec 813. Malgré cette relative stabilité, les exploitants résidents continuent à diminuer graduellement depuis 2003 alors que les non-résidents ont augmenté. La diminution de 10% auprès des résidents est partagée entre les chasseurs et les trappeurs (18 et 16 ours de moins respectivement). Les chasseurs résidents ont prélevés 247 gibiers. Le piégeage a fournit 78 ours comparativement à 104 en 2004. La récolte moyenne par trappeur demeure à 1,3 et le nombre de piégeur ayant enregistré au moins un ours est passé de 67 à 59. Le prix de cette fourrure demeure très bas et a diminué encore pour atteindre 53\$. La majorité de ces prises se font au printemps (92 %).

L'écart entre la récolte des résidents et des non-résidents s'élargit. Les prélèvements des non-résidents représentent 61 % de la récolte totale cette année et constituaient 56 % en 2004.

Composition de la récolte

La proportion des mâles dans la récolte est de 66 %, valeur relativement élevée et qui se maintient à 65 % et plus depuis 9 ans, niveau considéré acceptable.

L'âge moyen des mâles semble se stabiliser à près de 4,6 ans depuis 2000 alors que celui des femelles a diminué légèrement, à 6,2 en 2004, les données de 2005 n'étant pas disponible au moment d'écrire ce texte. Pour les deux sexes,

les individus âgés de plus de 10 ans ainsi que ceux de 4 à 9 ans, sont de moins en moins nombreux dans la récolte alors que les sous-adultes y sont plus fréquents. Toutefois, des spécimens très âgés ont été récoltés : un mâle de 15,5 ans et une femelle de 28,5 ans au cours de 2004. La proportion des sous-adultes s'est maintenue à des valeurs élevées depuis 1996, oscillant entre 40 % et 53 %, ce qui résulterait d'une exploitation importante et d'une bonne reproduction. D'ailleurs le pourcentage des femelles en lactation a été plus élevé de 2002 à 2005, moyenne de 10, que pour la période de 1998 à 2001 avec une moyenne de 5.

La plus grande part de la récolte totale (68 %) est effectuée à l'aide d'une arme à feu, 23 % à l'aide d'un arc et 10 % par le piégeage. Les archers sont majoritairement américains avec 71 % de la récolte obtenue avec cet engin de chasse. Ces proportions sont assez stables depuis quelques années.

Exploitation dans les territoires

Une bonne partie de la récolte a été effectuée par l'entremise de pourvoyeurs sans droits exclusifs avec 406 ours (49 %). Les chasseurs et trappeurs résidents ont récolté 306 ours en territoire libre (37%), 78 l'ont été dans les zecs, 30 dans les pourvoiries à droits exclusifs et 6 dans la partie nord de la réserve La Vérendrye. Dans ce territoire et quelques zecs, l'offre de service a été un peu plus élevée cette année.

Les pourvoyeurs sans droits exclusifs ont vécu une quatrième année avec un contingentement de permis pour les chasseurs non-résidents, sans atteindre la totalité des quotas : 560 permis utilisés sur 800 disponibles (72%) avec une

récolte de 412 ours et un succès moyen de chasse de 73%. Le nombre total de permis contingenté est alloué pour l'ensemble de la zone 13 et 16 et une répartition a été faite pour refléter plus précisément la réalité.

Le taux de prélèvement par 10 km² d'habitat est de 0,15 ce qui est inférieur à la valeur simulée pour le prochain plan de gestion (0,23).

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre d'ours importuns et accidentés a diminué de moitié pour atteindre 25, par rapport à l'an passé. Il semble cependant que le nombre d'ours sacrifiés par des agriculteurs et des chasseurs d'originaux soit à la hausse.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Cette production a été généralement bonne, parfois moindre dans les secteurs plus secs à cause de chaleurs importantes qui ont sévit une bonne partie de l'été. L'abondance du bleuet a été manifeste et très tôt en saison, dès la mi-juin. Par contre, à la fin de l'été et au début de l'automne les fruits étaient rares et auraient favorisé la présence d'ours importuns, dans quelques milieux habités.

Interprétation globale

La diminution de la récolte auprès des résidents semble liée à une baisse d'intérêt. L'application du système de contingentement est très efficace malgré les exigences administratives qu'elle implique et la limitation auprès de pourvoyeurs. Ils tiennent toutefois à maintenir ce système.

L'ensemble des indicateurs ne révèle pas de signe de surexploitation. Les analyses faites dans le cadre du renouvellement du plan de gestion permettent d'augmenter l'exploitation.

Recommandations (s'il y a lieu)

Inciter les pourvoyeurs sans droits exclusifs à utiliser l'ensemble des permis disponibles afin d'exploiter le plein potentiel. L'objectif principal demeure de contenir l'augmentation des prélèvements tout en maintenant une bonne qualité de chasse, en terme de succès de chasse et de la taille moyenne des bêtes. L'évolution de la récolte par les résidents est difficilement prévisible et étant donné que la valeur marchande de la fourrure est à la baisse, le piégeage ne devrait pas s'amplifier. Pour ce qui est des chasseurs résidents, il serait étonnant que leur nombre augmente. Le nombre de permis pour les non-résidents a été augmenté pour 2006, de 240 portant le total pour les zones 13 et 16, à 1117. Cet ajout a été réparti équitablement avec l'accord de l'association régionale des pourvoyeurs.

Responsable : Marcel Paré

Direction : Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'ours noirs dans la zone 13, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 53500 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	656	730	540	751	885	814	714	922	813	825
Mâles adultes ^a	397	456	331	457	562	529	448	593	525	503
Femelles adultes ^a	224	246	174	243	280	235	197	278	242	255
Jeunes ^b	35	28	35	51	43	50	68	51	46	67
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Résidents	290	272	149	166	231	205	289	370	359	325
Non-résidents	364	458	393	585	654	609	425	552	454	500
Printemps										
Récolte piégeage	111	98	22	28	42	38	75	115	88	72
Mâles adultes ^a	75	61	12	21	25	31	46	69	50	44
Femelles adultes ^a	32	34	8	7	10	5	21	35	28	22
Jeunes ^b	4	3	2	0	7	2	8	11	10	6
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	463	584	512	712	831	766	616	791	709	747
Mâles adultes ^a	268	374	316	429	530	493	388	516	464	457
Femelles adultes ^a	168	189	165	233	267	229	172	241	212	231
Jeunes ^b	27	21	31	50	34	44	56	34	33	59
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	1er mai	1er mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	18	10	6	11	12	10	23	16	16	6
Mâles adultes ^a	11	5	3	7	7	5	14	8	11	2
Femelles adultes ^a	5	4	1	3	3	1	4	2	2	2
Jeunes ^b	2	1	2	1	2	4	4	4	3	2
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	1	2	0	-
Récolte chasse	64	38	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	43	16	0	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	19	19	0	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	2	3	0	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	21-sept.	20-sept.	n/a							
Durée (jours)	65	65	-	-	-	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 13, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 53500 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	668	745	574	796	905	833	718	968	867	856
Récolte par type d'engin										
Arc	153	195	196	199	248	203	187	214	196	188
Mâles adultes ^a	95	129	132	124	153	138	121	154	133	126
Femelles adultes ^a	55	60	55	61	79	55	55	57	58	54
Jeunes ^b	3	6	9	14	16	10	11	3	5	8
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	373	426	317	525	583	562	426	577	513	559
Mâles adultes ^a	222	262	184	310	377	354	265	362	331	331
Femelles adultes ^a	136	148	110	171	188	174	116	184	154	177
Jeunes ^b	15	16	23	44	18	34	45	31	28	51
Indéterminés										
Piégeage	129	108	28	40	54	48	97	131	104	78
Mâles adultes ^a	86	67	15	28	32	36	60	77	61	46
Femelles adultes ^a	37	38	9	10	13	6	25	37	30	24
Jeunes ^b	6	3	4	2	9	6	12	17	13	8
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	7	13	12	5	7	0	11	21	7
Contrôle	5	0	10	13	5	4	1	21	32	18
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0
Autres	6	9	9	6	10	9	4	3	1	12
Récolte autochtone	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	63,9	65,0	65,5	65,3	66,7	69,2	69,5	68,1	68,4	66,4
% jeunes dans la récolte ^{bc}	5,3	3,8	6,5	6,8	4,9	6,1	9,5	5,5	5,7	8,1
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{ac}	6 (10)	15 (25)	4 (7)	8 (16)	4 (7)	4 (6)	9 (12)	13 (25)	10 (17)	9 (20)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,50 (202)	5,10 (171)	4,50 (168)	4,30 (195)	4,70 (242)	4,60 (290)	4,60 (54)	5,00 (260)	4,59 (209)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	6,20 (107)	7,30 (99)	6,90 (91)	7,10 (108)	6,60 (140)	5,90 (149)	5,60 (52)	6,50 (130)	6,19 (105)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	46,0 143	51,0 137	40,0 103	50,0 150	51,0 196	46,0 196	45,0 48	53,0 155	47,0 148	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 – Zone 14

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Un redressement de la récolte de 19 % a été enregistré en 2005 par rapport à 2004, soit 40 ours de plus. Les chasseurs expliquent à eux seuls cette hausse alors que les piégeurs qui avaient enregistré deux ours en 2004 en ont prélevé aucun en 2005. Comme pour les années 2003 et 2004, tous les ours en 2005 ont été récoltés au printemps. Cette année, 100 % du prélèvement provient de la chasse printanière. Des 250 ours chassés, 198 ont été enregistrés par des non-résidents, soit 79 % de la récolte totale. Ce pourcentage est le plus faible observé depuis 1996, ce qui s'explique non pas par une baisse de la performance des non-résidents mais plutôt par un meilleur résultat de chasse des chasseurs résidents.

Abondance des ours importuns et accidents

Contrairement aux quatre années précédentes où aucun ours n'avait été enregistré à ce chapitre, l'année 2005 affiche une statistique très différente avec quatre ours abattus à des fins de contrôle.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

À partir des données climatologiques de la station de La Tuque, laquelle est

située près de la zone 14, il est possible d'estimer les conditions climatiques qui ont prévalu lors de la saison estivale de 2005. Les températures moyennes mensuelles pour les mois de mai, juin, juillet auraient été légèrement sous les moyennes établies lors des années 1971 à 2000. Pour les mois d'août et septembre, les températures ont été un peu plus élevées que les valeurs historiques avec 1 °C à 2 °C de plus. Les mêmes observations apparaissent au niveau des précipitations avec des mois de mai, juin et juillet plus secs, mais des mois d'août et septembre plus pluvieux que la moyenne. En référant à la production de bleuets du Saguenay et de la Côte-Nord, l'année 2005 aurait été une année où la production a été qualifiée de bonne à très bonne.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles dans la récolte a diminué de quatre points en 2005 pour atteindre la valeur de 65 %. Ce pourcentage se situe au niveau de la valeur référence à conserver. Par rapport à l'ensemble de la population, les mâles adultes représentent 62,4 % de la récolte, les femelles adultes 33,6 % et les oursons 4 %. La proportion est très faible, mais n'atteint pas les valeurs minimales obtenues en 2000.

Interprétation globale

La chasse printanière a progressé de 20 % comparativement à la saison précédente. La hausse a été notée tant chez les chasseurs résidents (+ 40 %) que chez les non-résidents (+ 14 %). Cette chasse constitue toujours le principal mode de prélèvement de la zone 14 et l'année 2005, comme les années 1998 et 1999, n'a aucun ours provenant du piégeage. Même si la hausse associée aux non-résidents a été moins importante que celle des résidents, il demeure que

leur niveau de prélèvement représente près de 80 % de l'ensemble de la récolte de cette zone. Même si les résultats de la vente des permis de chasse à l'ours à l'échelle du Québec ne reflètent pas nécessairement la tendance de la zone 14, nous notons qu'en 2005, le nombre d'adeptes résidents a progressé de 12 % et celui des non-résidents a diminué de 15 %. Il est possible que ces chiffres expliquent l'écart entre l'amélioration du succès de chasse des résidents vs les non-résidents. Le niveau de récolte de 2005 se situe près de la limite supérieure établie au Plan de gestion sans toutefois l'excéder.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 14, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20 000 km ² (1)	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	185	154	212	256	249	224	224	241	210	250
Mâles adultes ^a	116	101	128	171	175	142	136	144	126	156
Femelles adultes ^a	56	44	55	66	66	63	55	67	56	84
Jeunes ^b	13	9	29	19	8	19	33	30	28	10
Résidents	59	35	27	25	38	37	35	37	37	52
Non-résidents	126	119	185	231	211	187	189	204	173	198
Printemps										
Récolte piégeage	3	6	0	0	4	5	5	5	2	0
Mâles adultes ^a	3	3	0	0	3	2	2	2	2	0
Femelles adultes ^a	0	3	0	0	1	3	2	1	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0
Récolte chasse	163	129	211	256	245	219	214	236	208	250
Mâles adultes ^a	105	87	127	171	172	140	131	142	124	156
Femelles adultes ^a	48	35	55	66	65	60	51	66	56	84
Jeunes ^b	10	7	29	19	8	19	32	28	28	10
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15/mai	15-mai	15-mai	15-mai	15-mai
Durée (jours)	65	65	46	46	46	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	1	0	1	0	0	0	5	0	0	0
Mâles adultes ^a	0	0	1	0	0	0	3	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Jeunes ^b	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	18	19	0	0	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes ^a	8	11	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	8	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	21/sept	20/sept	s/o							
Durée (jours)	65	65	s/o							

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

(1)Superficie de 1991-98: 37750 km2 mais toutes les statistiques de 1991 à 1999 ont été réajustée sur la base de 20 000 km2. établie en 1999.

Récolte d'ours noirs dans la zone 14, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 21 000 km ² ⁽¹⁾	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	186	154	212	258	252	228	224	243	213	255
Récolte par type d'engin										
Arc	9	2	11	18	18	32	27	28	25	27
Mâles adultes ^a	8	1	7	11	13	24	22	20	16	21
Femelles adultes ^a	1	1	3	4	5	6	4	7	6	6
Jeunes ^b	0	0	1	3	0	2	1	1	3	0
Arme à feu et arbalète	172	146	200	238	227	187	187	208	183	223
Mâles adultes ^a	105	97	120	160	159	116	109	122	108	135
Femelles adultes ^a	55	40	52	62	60	54	47	59	50	78
Jeunes ^b	12	9	28	16	8	17	31	27	25	10
Piégeage	4	6	1	0	4	5	10	5	2	0
Mâles adultes ^a	3	3	1	0	3	2	5	2	2	0
Femelles adultes ^a	1	3	0	0	1	3	4	1	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Contrôle	1	0	0	0	2	0	0	0	0	4
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	2	1	4	0	1	3	1
Récolte autochtone	n/d	n/d	n/d	n/d						
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	67,4	69,7	70,1	72,2	72,6	69,3	71,2	68,3	69,2	65,00
(n ours 2 ans +)	172	145	184	237	241	205	191	211	165	240
% jeunes dans la récolte ^{bc}	7,0	5,8	13,2	7,4	3,2	8,5	14,7	12,5	13,3	4,0
(n ours classés)	185	154	212	256	249	224	224	241	193	250
% femelles en lactation (n femelles examinées)	4,1 49	10,0 40	6,1 49	3,1 65	7,1 56	3,5 57	1,9 53	6,4 63	- -	- -
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans +)	5,50 23	3,25 4	3,95 11	4,06 41	7,50 2	4,35 41	4,32 11	n/d	2,75	-
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans+)	4,41 11	2,50 1	8,00 4	5,73 13	11,50 1	5,04 13	6,33 12	n/d	12,00	-
% sous-adultes (n ours âgés)	37,1 35	80,0 5	37,5 16	53,7 54	0,0 3	41,8 55	56,0 25	n/d	66,60	-

âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF

(1)Superficie de 1991-98: 37750 km2. Toutes les statistiques 1991-99 ont été réajustée sur la base de 21 000 km2. établie en 1999

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 15

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte totale est légèrement à la hausse (+7%) mais inférieure à celle de 2003, la plus haute historiquement. La récolte des résidents a montré une légère diminution, alors que celle des non résidents est à la hausse. Ceci peut être expliqué par l'encadrement offert aux non résidents, ce qui favorise leur succès de chasse. Relativement à 2004, le piégeage a rapporté 10 ours de moins et la chasse 30 ours de plus.

Composition de la récolte

La composition de la récolte adulte est quasi-identique entre 2004 et 2005. Le pourcentage de mâles adultes est donc pratiquement le même. En fait, l'augmentation de la récolte provient du jeune segment de la population. Les 14 jeunes de plus ont été récoltés tant par des non résidents (+8) que des résidents (+6). Cette augmentation de récolte d'ours à la chasse par des non résidents est suspecte, puisque ce segment n'est habituellement pas recherché par cette clientèle. Les âges moyens ne sont malheureusement pas disponibles.

Exploitation dans les territoires

La répartition de la récolte entre les territoires a varié entre 2004 et 2005. La

récolte en territoire libre et dans la réserve faunique a diminué respectivement de 12% et de 26%. La récolte dans les pourvoires est pratiquement identique, alors que celle dans les zecs s'est accrue de 51% (74 et 112 ours, en 2004 et 2005 respectivement). Cette forte croissance est possiblement attribuable à une augmentation des ententes de commerce entre pourvoyeurs et OGZ. Il sera opportun de vérifier si cette tendance se maintient et une analyse par territoire sera possiblement nécessaire afin de s'assurer que tous respectent le Plan de gestion 2006-2013.

Abondance des ours importuns et accidents

Le nombre d'ours abattus pour contrôle a doublé entre 2004 et 2005 (de 5 à 9).

Interprétation globale

La récolte a légèrement augmenté en 2005 et équivaut à 0,21 ours /10 km² d'habitat, ce qui est inférieur de 12% au potentiel identifié au Plan de gestion 2006-2013 pour la zone 15 (0,24/10 km²).

Malgré que le potentiel ne semble pas atteint, il faut considérer également que le pourcentage de mâles n'est que 60%. De plus, un accroissement de la récolte dû à une plus grande quantité d'oursons n'est pas signe d'une sous-exploitation. La structure d'âge des ours récoltés sera nécessaire pour continuer l'analyse.

Recommandations

Poursuivre la récolte de dents en 2006 et en faire la lecture.

Rappel aux territoires structurés de cibles de récolte et des seuils à ne pas dépasser.

Responsable : Michel Hénault, biologiste

Direction : Laurentides

Récolte d'ours noirs dans la zone 15, de 1996 à 2005
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 13 804 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	204	197	114	189	220	275	292	323	271	291
Mâles adultes ^a	112	118	69	123	132	183	176	195	150	151
Femelles adultes ^a	66	64	38	44	67	63	83	95	94	98
Jeunes ^b	26	15	7	22	21	29	33	33	27	41
Indéterminés										1
Résidents	194	172	99	160	103	152	185	184	172	166
Non-résidents	12	25	15	29	117	123	107	139	99	125
Printemps										
Récolte piégeage	98	93	13	15	30	48	79	52	49	41
Mâles adultes ^a	55	56	10	14	24	24	48	26	28	20
Femelles adultes ^a	30	31	3	0	6	16	23	10	13	15
Jeunes ^b	11	6	0	1	0	8	8	16	8	5
Indéterminé	2									1
Récolte chasse	74	77	96	173	185	221	205	269	219	249
Mâles adultes ^a	43	50	56	108	108	154	122	169	122	130
Femelles adultes ^a	24	24	34	44	56	47	60	85	81	83
Jeunes ^b	7	3	6	21	21	20	23	15	16	36
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai						
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	14	9	5	1	5	6	8	2	3	1
Mâles adultes ^a	6	3	3	1	0	5	6	0	0	1
Femelles adultes ^a	3	4	1	0	5	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	5	2	1	0	0	1	2	2	3	0
Indéterminés										
Récolte chasse	20	18	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	8	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	9	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	21/sept	20/sept								
Durée (jours)	65	65								

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 15, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 13 804 km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	206	214	115	192	230	286	293	325	277	300
Récolte par type d'engin										
Arc	23	22	20	30	35	35	42	37	41	29
Mâles adultes ^a	14	12	13	21	27	24	21	22	23	15
Femelles adultes ^a	8	10	7	5	7	9	13	12	12	10
Jeunes ^b	1	0	0	4	1	2	8	3	6	4
Arme à feu et arbalète	71	73	76	143	150	186	163	232	178	220
Mâles adultes ^a	37	47	43	87	81	130	101	147	95	115
Femelles adultes ^a	25	19	27	39	49	38	47	73	66	73
Jeunes ^b	9	7	6	17	20	18	15	12	17	32
Piégeage	112	102	18	16	35	54	87	54	52	42
Mâles adultes ^a	61	59	13	15	24	29	54	26	28	21
Femelles adultes ^a	33	35	4	0	11	16	23	10	13	15
Jeunes ^b	16	8	1	1	0	9	10	18	11	5
Indéterminés	2									1
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	2	0	1	0	0	0	0	1	0
Contrôle	0	5	0	0	1	1	0	0	1	5
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	10	1	2	9	10	1	2	4	4
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours 2 ans +)	63 (178)	65 (182)	64 (107)	74 (107)	66 (199)	74 (246)	68 (259)	67 (290)	62 (244)	61 (249)
% mâles, récolte printemps ^{ac} (n ours 2 ans +)	64 (152)	66 (161)	64 (103)	73 (166)	68 (194)	74 (241)	64 (253)	67 (290)	62 (244)	60 (248)
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés)	13 (204)	8 (197)	6 (114)	12 (189)	10 (220)	11 (275)	11 (292)	10 (323)	10 (271)	14 (290)
% femelles en lactation ^{ac} (n femelles examinées)	5 (58)	8 (63)	9 (35)	7 (41)	23 (64)	12 (57)	8 (73)	15 (81)	9 (87)	3 (93)
Âge moyen des mâles ^d (n mâles de 2 ans et +)	6,3 (16)	5,3 (10)	5,8 (11)	4,6 (21)	4,4 (27)	5,1 (43)	4,3 (23)	4,9 (58)	4,6 (21)	n.d.
Âge moyen des femelles ^d (n femelles de 2 ans et +)	6,2 (12)	6,2 (7)	7,6 (7)	4,4 (10)	6,3 (6)	5,3 (17)	6,2 (8)	6,6 (22)	6,4 (16)	n.d.
% de sous-adultes 1,5-3,5 ans (n ours âgés)	39 (31)	41 (17)	42 (19)	58 (31)	59 (34)	43 (51)	71 (31)	48 (83)	41 (39)	n.d.

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 16

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Le nombre total de bêtes prélevées a été de 86, une baisse de 25% par rapport à la valeur la plus élevée de 2004. Seule la chasse a contribué au prélèvement. Contrairement à ce qui a été observé en 2003 et 2004, les résidents ont enregistré un peu moins d'ours que les chasseurs non-résidents (40 vs 46). Le nombre de préleveurs résidents et non-résidents chanceux a diminué aux valeurs de 2002. Les non-résidents utilisent les services de quatre pourvoyeurs sans droits exclusifs. Un système de contingentement a été mis en place en 2002, ce qui a permis de stabiliser cette activité.

La récolte par 10 km² est faible (0,05) correspondant à l'objectif d'exploitation du nouveau plan de gestion.

Composition de la récolte

Le pourcentage de mâles adultes est élevé, à 72 %.

Le nombre d'échantillons pour calculer l'âge moyen des ours prélevés a augmenté, ce qui permet d'évaluer ce paramètre de façon plus précise qu'auparavant. Il n'y a pas d'évidence de forte exploitation. L'âge moyen des mâles diminue depuis 1999, ayant passé de 7,4 à 6,4 et 5,3 celui des femelles a fléchi à 6,6. La proportion des sous-adultes est revenue à une valeur moyenne avec 29 %.

Exploitation dans les territoires

Il n'y a aucun territoire structuré pour la chasse à l'ours dans cette zone. La récolte est essentiellement partagée entre les chasseurs résidents et américains. L'effort de chasse auprès des clients des quatre pourvoyeurs a doublé, à 11,4 jours/ours récolté, par rapport aux trois années antérieures et le succès de chasse a fléchi de 5 points.

Abondance des ours importuns et accidentés

Il n'y a pas eu d'ours accidentés ou morts d'autres causes qui ont été déclarés cette année, valeur qui demeure faible pour ce territoire.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production fruitière a été bonne cette année avec une saison hâtive, devancée d'environ deux semaines.

Interprétation globale

Pour le moment, les indices de suivi ne révèlent pas de forte exploitation de l'ours pour l'ensemble de cette zone. Les quatre pourvoyeurs exploitent tout le potentiel qui leur est alloué et obtiennent de bons succès de chasse. Toutefois, c'est la première année que nous observons une augmentation de l'effort de chasse, valeur parmi les plus élevées en région. Le succès de chasse y est encore intéressant, variant de 57% à 86%. Les résidents ont relâché leur intérêt à exploiter l'ours, avec une baisse sensible de la récolte. Le piégeage est mitigé, une forte proportion de cette zone est constituée en réserve à castor. Il est

possible que le potentiel de récolte dans ce domaine de la pessière à mousses soit sous-évalué à cause de l'enfeuillement des peuplements dans la portion centre et sud.

Recommandations (s'il y a lieu)

Maintenir les conditions actuelles.

Responsable : Marcel Paré

Direction: Abitibi-Témiscamingue

Récolte d'ours noirs dans la zone 16, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 16430 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Récolte totale	38	53	58	78	79	70	87	100	114
Mâles adultes ^a	22	28	29	45	54	44	50	57	78	58
Femelles adultes ^a	10	17	23	27	19	17	27	31	31	23
Jeunes ^b	6	8	6	6	6	9	10	12	5	5
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	33	36	33	31	31	30	45	57	59	40
Non-résidents	5	17	25	47	48	40	42	43	55	46
Printemps										
Récolte piégeage	6	3	-	3	3	8	4	4	6	-
Mâles adultes ^a	5	2	0	3	2	7	1	2	5	0
Femelles adultes ^a	1	1	0	0	0	0	3	1	1	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	18	42	58	75	76	62	80	96	108	86
Mâles adultes ^a	10	23	29	42	52	37	48	55	73	58
Femelles adultes ^a	4	14	23	27	19	17	23	30	30	23
Jeunes ^b	4	5	6	6	5	8	9	11	5	5
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	1er mai	1er mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Récolte chasse	14	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	8	7	3	0	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	1	5	2	0	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	1	2	3	0	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	21-sept.	20-sept.	n/a							
Durée (jours)	65	65	-	-	-	-	-	-	-	-

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 16, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 16430 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	44	58	62	87	89	71	86	109	117	86
Récolte par type d'engin										
Arc	1	17	20	26	19	12	22	28	33	14
Mâles adultes ^a	1	11	12	12	11	6	15	19	21	8
Femelles adultes ^a	0	6	8	13	8	6	6	7	11	5
Jeunes ^b	0	0	0	1	0	0	1	2	1	1
Indéterminés										
Arme à feu et arbalète	36	36	38	51	65	50	55	68	75	72
Mâles adultes ^a	17	17	17	32	46	31	33	36	52	50
Femelles adultes ^a	13	11	15	14	13	11	17	23	19	18
Jeunes ^b	6	8	6	5	6	8	8	9	4	4
Indéterminés										
Piégeage	6	3	-	4	3	8	7	4	6	-
Mâles adultes ^a	5	2	0	3	2	7	2	2	5	0
Femelles adultes ^a	1	1	0	0	1	0	4	1	1	0
Jeunes ^b	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0
Indéterminés										
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	2	0	2	0	0	1	1	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Autres	0	1	0	0	0	0	2	1	2	0
Récolte autochtone	1	1	2	6	0	1	0	4	1	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	62,2	62,5	55,8	64,9	73,8	71,7	64,5	64,8	73,0	71,6
% jeunes dans la récolte ^{bc}	14,0	14,3	10,3	3,8	8,1	14,3	12,6	12,0	4,4	5,8
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	8 (1)	0 (0)	6 (1)	5 (1)	0 (0)	0 (0)	5 (1)	6 (1)	5 (1)	15 (3)
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,20 (10)	4,50 (2)	5,50 (13)	7,40 (13)	6,90 (19)	6,40 (12)	6,40 (14)	5,30 (18)	5,30 (30)	
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	4,80 (4)	0,00 (0)	7,00 (11)	6,70 (10)	7,20 (12)	7,70 (10)	6,60 (9)	6,80 (12)	6,59 (11)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	50,0 7	50,0 12	33,0 38	23,0 25	19,0 16	13,0 3	24,0 6	40,0 12	29,0 12	

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 17

Période de chasse et clientèle

Dans la zone 17, la chasse sportive à l'ours noir est permise au printemps et à l'automne. La chasse de printemps s'échelonne sur 47 jours, soit du 15 mai au 30 juin et à l'automne, elle est ouverte pendant 30 jours, soit du 17 septembre au 16 octobre. La Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec (L.R.Q., c. D-13.1) confère l'exclusivité du piégeage aux bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. C'est pourquoi, aucune récolte d'ours noir par piégeage n'est autorisée pour les trappeurs sportifs dans cette zone. Depuis les quatre dernières années, la totalité de la récolte des chasseurs sportifs d'ours provient exclusivement des résidents.

Composition de la récolte

En 2005, le total des mortalités est de 62 ours noir. Trente neuf ours ont été récoltés par les chasseurs sportifs. Cette récolte est équivalente à l'année précédente (38) et légèrement supérieure à la moyenne (34) des 5 dernières années. La récolte sportive annuelle est constituée à 79,4 % de mâles (31), de femelles (6) à 15,4 % et de jeunes (2) à 5,1 %. La récolte printanière est importante puisque 84,6 % de la récolte annuelle est prélevée à cette période. Trente sept ours noirs furent récoltés avec une arme à feu et deux l'ont été avec un arc.

L'Association des trappeurs cris (ATC), dans son rapport annuel, a déclaré avoir récolté 22 ours noir pour subsistance. Leur récolte est très variable, mais représente en moyenne une dizaine d'ours annuellement.

La proportion de mâles dans la récolte sportive est de 79 % et le taux de récolte est estimé à 0,31ours/100 km² d'habitat.

Interprétation globale

En 2005, la récolte d'ours noir par les sportifs (39) et par les cris (22) est la seconde meilleure année depuis 10 ans. La proportion de mâles dans la récolte est suffisamment élevée (79%) : ainsi, la population d'ours noir de la zone 17 ne semble pas souffrir de surexploitation.

Le plan de gestion de 1998-2002 estimait, dans la zone 17, la densité de l'ours noir à 1,5 ours/100 km² et recommandait une récolte maximale de 0,11 ours/100 km², soit 25 ours noirs par année. Le total des mortalités de l'année 2005 (récoltes sportives, autochtones et autres mortalités avec 63 ours noirs) en fait une des récoltes les plus importantes et est supérieur aux objectifs prévus au plan de gestion de l'ours noir 1998-2002. La population de cette zone semble supporter un taux d'exploitation plus élevé.

Recommandations

Lorsque la méthode d'inventaire de l'ours noir sera développée, il serait intéressant de réaliser un inventaire dans les pessières du Nord-du-Québec afin de revoir le potentiel de récolte de cette zone.

D'autre part, la récolte de dents d'ours noirs se poursuit, de même que la saisie des fiches d'enregistrement sur la grande faune afin d'amasser des données sur la population d'ours de cette zone, permettant ainsi de proposer les mesures de gestion nécessaires pour cette espèce.

Responsable : Marc Bélanger

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 17, de 1996 à 2005
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 Km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	15	22	22	22	29	27	34	43	38	39
Mâles adultes ^a	8	16	15	14	23	15	18	27	27	31
Femelles adultes ^a	4	4	5	3	3	9	10	9	6	6
Jeunes ^b	3	2	2	5	3	3	6	7	5	2
Résidents	15	22	22	22	29	26	34	43	38	39
Non-résidents	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Printemps										
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	7	19	15	17	26	20	29	36	37	33
Mâles adultes ^a	5	13	13	11	21	12	16	24	26	27
Femelles adultes ^a	1	4	1	1	3	6	8	6	6	5
Jeunes ^b	1	2	1	5	2	2	5	6	5	1
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	8	3	7	5	3	7	5	7	1	6
Mâles adultes ^a	3	3	2	3	2	3	2	3	1	4
Femelles adultes ^a	3	0	4	2	-	3	2	3	0	1
Jeunes ^b	2	0	1	0	1	1	1	1	0	1
Début (chasse)	21/sept	20/sept	19/sept	18/sept	16/sept	15/sept	21/sept	20/sept	18/sept	17/sept
Durée (jours)	65	65	30	30	30	30	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 17, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 20170 Km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	25	35	42	39	32	31	34	71	60	62
Récolte par type d'engin										
Arc	2	5	3	1	1	1	1	2	3	2
Mâles adultes ^a	1	4	3	0	1	1	1	1	2	1
Femelles adultes ^a	0	1	0	1	0	0	0	1	1	1
Jeunes ^b	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	13	17	19	21	28	26	33	41	35	37
Mâles adultes ^a	7	12	12	14	22	15	17	26	25	30
Femelles adultes ^a	4	3	5	2	3	8	10	8	5	5
Jeunes ^b	2	2	2	5	3	3	6	7	5	2
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	2	0	1	0	0	1	0	0	1	0
Contrôle	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	2	2	1	1	0	0	1	2	1
Récolte autochtone	8	11	16	16	2	3	0	27	19	22
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	53,3	72,7	68,2	63,6	79,3	55,6	52,9	62,8	62,8	n/d
% jeunes dans la récolte ^{bc}	20,0	9,1	9,1	22,7	10,3	11,1	18,4	16,3	16,3	n/d
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	0 (2)	0 (4)	100 (1)	50 (2)	0 (1)	14 (7)	0 (9)	33 (9)	xxx xxx	n/d
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	11,50 (1)	xxx xxx	3,50 (3)	xxx xxx	8,00 (7)	n/d
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	5,00 (2)	xxx xxx	6,00 (4)	n/d
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	0,0 1	0,0 0	66,7 6	xxx xxx	xxx xxx	n/d

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 – Zone 18

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

En 2005, un total de 242 ours ont été récoltés. De ce nombre, 96 l'ont été par des résidents et 146 par des non-résidents. L'essentiel des prélèvements a été effectué par la chasse sportive printanière qui a permis de récolter 219 bêtes. Quant au piégeage, qui se pratique au printemps et à l'automne, il a contribué pour 23 animaux, soit une baisse de 18 captures par rapport à l'année précédente.

Composition de la récolte

La récolte totale est composée de 160 mâles adultes (66 %), 66 femelles adultes (27 %) et 16 jeunes (7 %). La proportion du segment mâle adulte, dans la récolte, se situe dans la moyenne des dernières années.

Exploitation dans les territoires

La récolte sportive effectuée dans les zecs de la zone se chiffre à 38 ours, soit une baisse de 9 par rapport à l'année précédente. Encore cette année, la majorité des prélèvements (23 ours) proviennent d'une zec en particulier. En ce qui concerne les pourvoiries à droits exclusifs, au nombre de 25, il s'y est récolté 52 ours, 9 de plus que l'an dernier. Pour leur part, les pourvoyeurs sans droits exclusifs ont prélevé 92 ours, ce qui correspond à une baisse de 26 par rapport à

l'an dernier. La clientèle des guides professionnels opérant à partir de pourvoiries sans droits exclusifs a ainsi prélevé 38 % de tous les ours récoltés dans cette zone, un niveau légèrement inférieur à l'an dernier.

Abondance des ours importuns et accidents

Selon l'information disponible dans le système grande faune, le nombre d'ours importuns ou tués à la suite d'un accident est légèrement inférieur à l'année précédente, mais le double de la moyenne des cas d'ours importuns notés avant 2002.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Aucune information disponible.

Interprétation globale

La récolte totale de 2005 est la deuxième plus importante depuis 1994, à égalité avec celle de 2003. On note un léger fléchissement après une croissance constante au cours des quatre années précédentes. Suite à la mise en place de nouvelles modalités d'exploitation de l'ours en 1998, la récolte par le piégeage était devenue presque inexistante. Après avoir connu une reprise entre 2000 et 2003, la légère baisse notée en 2004 s'accroît cette année. La chasse sportive printanière, quant à elle, montre une légère baisse par rapport à l'an dernier où elle avait atteint un niveau record. Depuis la mise en place de nouvelles mesures de gestion en 1998, c'est la première fois que la récolte sportive montre des signes de plafonnement. Le nombre de cas d'ours importuns a été du même ordre qu'en 2002 soit le double des cas notés au cours des dernières années.

Globalement, le diagnostic demeure positif et indique que la population d'ours noirs de la zone 18 est en bonne santé et pourrait supporter des prélèvements supplémentaires.

Recommandation

Un nouveau plan de gestion faunique (2006-2012) sera mis en place. Il vient définir les règles d'exploitation pour les prochaines années. L'objectif du plan est de stabiliser la population d'ours noirs de la zone. La récolte totale actuelle laisse encore place au développement de l'activité de chasse, le nouveau potentiel de récolte étant estimé à plus de 450 ours. Le défi sera de diriger l'essentiel de la récolte supplémentaire dans les secteurs de la zone qui sont peu exploités et de stabiliser les prélèvements dans les autres secteurs.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 de 1995 à 2005
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 228 km ²	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	151	160	152	95	126	169	147	200	242	275	242
Mâles adultes ^a	98	97	93	61	85	106	107	125	159	174	160
Femelles adultes ^a	50	43	45	25	32	52	32	58	70	88	66
Jeunes ^b	3	19	14	9	9	11	8	17	13	12	16
Indéterminés	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Résidents	111	128	134	55	44	63	66	106	121	115	96
Non-résidents	40	34	20	32	83	107	124	97	121	160	146
Récolte piégeage	49	37	46	9	6	6	19	37	39	31	18
Mâles adultes ^a	31	25	30	7	4	4	15	22	26	18	11
Femelles adultes ^a	16	8	14	1	2	2	3	11	7	9	4
Jeunes ^b	2	4	2	1	0	0	1	4	6	3	3
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Récolte chasse	85	86	77	76	119	154	119	151	185	234	219
Mâles adultes ^a	56	53	49	49	81	96	87	97	121	151	146
Femelles adultes ^a	28	23	23	19	30	49	28	43	59	75	61
Jeunes ^b	1	10	5	8	8	9	4	11	5	8	12
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Récolte piégeage	2	12	15	10	1	9	9	12	18	10	5
Mâles adultes ^a	2	4	10	5	0	6	5	6	12	5	3
Femelles adultes ^a	0	6	3	5	0	1	1	4	4	4	1
Jeunes ^b	0	1	2	0	1	2	3	2	2	1	1
Indéterminés	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	15	25	14	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	9	15	4	-	-	-	-	-	-	-	-
Femelles adultes ^a	6	6	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeunes ^b	0	4	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Indéterminés	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)	17/sept	16/sept	20/sept	-	-	-	-	-	-	-	-
Durée (jours)	65	65	65	-	-	-	-	-	-	-	-

^a âge ³ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 18 de 1995 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 25 228 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	156	162	159	97	129	171	155	216	249	293	254
Récolte par type d'engin											
Arc	31	24	21	12	25	47	42	35	41	44	49
Mâles adultes ^a	22	15	13	8	15	25	29	24	28	30	31
Femelles adultes ^a	9	7	6	3	9	17	11	9	13	11	17
Jeunes ^b	0	2	2	1	1	5	2	2	0	3	1
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	69	87	70	64	94	107	77	116	144	190	170
Mâles adultes ^a	43	53	40	41	66	71	58	73	93	121	115
Femelles adultes ^a	25	22	22	16	21	32	17	34	46	64	44
Jeunes ^b	1	12	8	7	7	4	2	9	5	5	11
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piégeage	51	49	61	19	7	15	28	49	57	41	23
Mâles adultes ^a	33	29	40	12	4	10	20	28	38	23	14
Femelles adultes ^a	16	14	17	6	2	3	4	15	11	13	5
Jeunes ^b	2	5	4	1	1	2	4	6	8	4	4
Indéterminés	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Autres causes de mortalités											
Accidents routiers	0	1	4	0	1	1	1	4	3	7	5
Contrôle	1	0	1	0	0	0	1	0	1	8	6
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Autres	4	0	2	2	2	1	5	12	0	3	1
Récolte autochtone	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi											
% mâles dans la récolte ^{ac}	66,2	69,3	67,4	70,9	72,6	67,1	77,0	68,3	69,4	64,0	
(n ours de ≥ 2,5 ans)	(148)	(140)	(138)	(86)	(117)	(158)	(139)	(183)	(229)	(278)	
% jeunes dans la récolte ^{bc}	2,0	12,1	9,3	9,6	7,2	6,7	5,5	8,6	5,4	4,5	
(n ours classés) ^d	(51)	(159)	(152)	(95)	(126)	(169)	(147)	(200)	(242)	(288)	
% femelles en lactation ^{ac}	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
(n femelles examinées)	(4)	(3)	(8)	(2)	(2)	(2)	(3)	(9)	(4)		
Âge moyen des mâles ^{ae}	8,5	4,9	5,1	4,9	6,0	5,3	6,3	4,3	4,9	4,8	
(n mâles de ≥ 2,5 ans)	(40)	(39)	(24)	(31)	(42)	(70)	(66)	(97)	(109)	(121)	
Âge moyen des femelles ^{ae}		6,7	5,4	6,3	5,6	7,3	7,5	6,1	6,6	7,4	
(n femelles de ≥ 2,5 ans)	(28)	(27)	(16)	(17)	(22)	(33)	(18)	(41)	(48)	(62)	
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans)	-	48,6	56,5	48,0	38,8	43,8	39,1	61,3	44,7	44,3	
(n ours âgés) ^{ef}	(5)	(35)	(26)	(24)	(26)	(49)	(34)	(92)	(71)	(85)	
% sous-adultes (1,5 à 4,5 ans)	-	59,7	69,6	66	55,2	54,5	50,6	70,7	69,2	57,9	
(n ours âgés) ^{ef}	(8)	(43)	(32)	(33)	(37)	(61)	(44)	(106)	(110)	(111)	

^a âge < 2,5 ans; ^b âge < 2,5 ans; ^c selon le SIGF; ^d dont la catégorie d'âge a été déterminé; ^e dents lues; ^f dont l'âge a été déterminé

N. D. = non disponible

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 – Zone 19 Sud

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Un total de 9 ours ont été récoltés en 2005, tous par des résidents. Trois ours ont été prélevés au printemps, soit 2 à la chasse sportive et 1 par le piégeage. La récolte automnale a fourni 2 ours par le piégeage et 4 par la chasse sportive. Cette récolte est la plus faible enregistrée depuis les dix dernières années.

Composition de la récolte

Parmi les 9 ours prélevés, on y retrouvait 5 mâles adultes et 4 femelles adultes.

Exploitation dans les territoires

Données non disponibles.

Abondance des ours importuns et accidents

Aucun accident routier n'a été rapporté en 2005. Seulement trois cas reliés au contrôle d'ours nuisibles ont été enregistrés. Par rapport aux années antérieures, le nombre d'ours importuns enregistrés au système a baissé de manière importante.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Pas d'information disponible.

Interprétation globale

On continue de noter une faible exploitation de cette espèce dans la zone 19. Il est tout de même surprenant de constater une baisse importante des ours prélevés dans cette zone. Nous n'avons pas d'explication particulière si ce n'est une désaffection des diverses clientèles et un possible non-enregistrement d'une partie de la récolte. Nous estimons que le nombre d'ours problèmes est plus élevé que ce que les statistiques montrent parce que les gens n'enregistrent pas nécessairement les bêtes abattues dans ces cas.

Recommandation

Statu quo réglementaire.

Responsable : André Gingras

Direction : Aménagement de la faune de la Côte-Nord

Récolte d'ours noirs dans la zone 19 Sud de 1995 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 149 100 km ²	Année										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	34	20	25	22	17	17	13	35	13	33	9
Mâles adultes ^a	21	7	15	12	8	10	9	26	11	21	5
Femelles adultes ^a	9	8	8	5	8	3	3	6	2	6	4
Jeunes ^b	3	5	2	5	1	4	1	3	-	6	-
Indéterminés	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents	30	17	21	17	13	17	13	34	13	32	9
Non-résidents	4	3	4	5	4	0	0	1	0	1	0
Printemps											
Récolte piégeage	11	2	2	2	-	1	3	3	3	6	1
Mâles adultes ^a	6	0	1	2	0	1	2	2	2	5	1
Femelles adultes ^a	3	2	1	0	0	0	1	1	1	1	0
Jeunes ^b	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	6	9	9	6	4	7	2	11	5	9	2
Mâles adultes ^a	6	5	7	4	2	5	1	8	4	5	2
Femelles adultes ^a	0	3	2	2	2	2	1	2	1	2	0
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01/mai	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage	9	3	8	4	6	6	5	8	1	11	2
Mâles adultes ^a	6	0	5	0	3	2	3	6	1	6	2
Femelles adultes ^a	1	1	2	2	3	1	1	1	0	3	0
Jeunes ^b	1	2	1	2	0	3	1	1	0	2	0
Indéterminés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	8	6	6	10	7	3	3	13	4	7	4
Mâles adultes ^a	3	2	2	6	3	2	3	10	4	5	0
Femelles adultes ^a	5	2	3	1	3	0	0	2	0	0	4
Jeunes ^b	0	2	1	3	1	1	0	1	0	2	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	09/sept	14/sept	13/sept	12/sept	18/sept	16/sept	15/sept	21/sept	20/sept	18/sept	17/sept
Durée (jours)	31	31	31	31	30	30	30	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 19 Sud de 1995 à 2005
b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 149 100 km ²	Année											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	41	23	33	24	20	25	20	64	24	46	12	
Récolte par type d'engin												
Arc	-	2	3	3	1	-	-	-	1	2	-	
Mâles adultes ^a	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	
Femelles adultes ^a	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	
Jeunes ^b	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Arme à feu et arbalète	14	13	12	13	10	10	5	24	8	14	6	
Mâles adultes ^a	9	6	7	8	5	7	4	18	8	10	2	
Femelles adultes ^a	5	5	4	2	4	2	1	4	0	2	4	
Jeunes ^b	0	2	1	3	1	1	0	2	0	0	0	
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
Piégeage	20	5	10	6	6	7	8	11	4	17	3	
Mâles adultes ^a	12	0	6	2	3	3	5	8	3	11	3	
Femelles adultes ^a	4	3	3	2	3	1	2	2	1	4	0	
Jeunes ^b	3	2	1	2	0	3	1	1	0	2	0	
Indéterminés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres causes de mortalités												
Accidents routiers	0	0	0	0	0	4	0	4	2	2	0	
Contrôle	4	1	4	1	0	0	0	2	0	9	3	
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
Autres	3	2	4	1	3	4	7	22	9	2	0	
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres paramètres de suivi												
% mâles dans la récolte ^{ac} (n ours de ≥ 2,5 ans)	70,0 (30)	46,7 (15)	65,2 (23)	70,6 (7)	50,0 (16)	76,9 (13)	75,0 (12)	81,3 (32)	84,6 (13)	76,9 (39)		
% jeunes dans la récolte ^{bc} (n ours classés) ^d	9,1 (33)	25,0 (20)	8,0 (25)	22,7 (22)	5,9 (17)	23,5 (17)	7,7 (13)	8,6 (35)	D.	13,3 (45)		
% femelles en lactation ^{ac} (n femelles examinées)	-	-	0,0 (3)	-	-	-	-	0,0 (2)	D.	N. D.		
Âge moyen des mâles ^{ae} (n mâles de ≥ 2,5 ans)	0,0 (7)	-	-	0,0 (7)	0,0 (4)	0,0 (7)	- (1)	- (4)	N.	N. D.		
Âge moyen des femelles ^{ae} (n femelles de ≥ 2,5 ans)	0,0 (3)	0,0 (1)	-	0,0 (3)	0,0 (3)	0,0 (1)	-	-	D.	N. D.		
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n ours âgés) ^{ef}	-	-	-	0,0 (4)	0,0 (5)	0,0 (5)	0,0 (1)	0,0 (3)	D.	N. D.		
% sous-adultes (1,5 à 4,5 ans) (n ours âgés) ^{ef}	0,0 (3)	0,0 (1)	-	0,0 (6)	0,0 (6)	0,0 (5)	0,0 (1)	0,0 (3)	D.	N. D.		

^a âge ≥ 2,5 ans; ^b âge < 2,5 ans; ^c selon le SIGF; ^d dont la catégorie d'âge a été déterminé; ^e dents lues; ^f dont l'âge a été déterminé

N. D. = non disponible

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 23

Période de chasse et clientèle

La zone 23 est ouverte à la chasse sportive à l'ours noir le printemps et l'automne. Pour la 8^e année consécutive, la chasse sportive printanière s'effectue sur 47 jours, soit du 15 mai au 30 juin, et, à l'automne, elle est permise entre le 25 août et le 31 octobre (période de 68 jours). Aucune récolte d'ours noirs par piégeage n'est permise aux allochtones sur ce territoire car la Convention de la Baie-James et du Nord québécois confère depuis 1975 l'exclusivité du piégeage de cette espèce aux autochtones. Principalement, ce sont les non-résidents utilisant les services de pourvoiries qui récoltent l'ours noir dans cette zone.

Composition de la récolte

En 2005, 49 ours noirs (43 mâles adultes, 5 femelles et 1 jeune) ont été récoltés par les chasseurs sportifs. La récolte de cette année est supérieure à la moyenne (39 ours) des 5 dernières années. Les chasseurs sportifs ont effectué leur récolte dans cette zone uniquement à l'automne et les ours noir ont été abattus à l'aide d'armes à feu.

La récolte par les autochtones (Inuits, Naskapis, Montagnais et Cris) semble faible et ne dépasse probablement pas 15 ours noirs par année. (Les valeurs

indiquées au tableau, à la ligne « récolte autochtone », proviennent de la récolte par les Cris uniquement.) Ainsi, selon le rapport annuel de l'Association des trappeurs cris, concernant la récolte de la grande faune, ceux-ci n'auraient récolté aucun ours noir cette année sur ce territoire.

Le taux de récolte total est estimé à 0,017 ours/100 km² d'habitat.

Interprétation globale

En comparaison avec les 5 dernières années, en 2005, les chasseurs sportifs non-résidents ont fait une bonne récolte d'ours noirs. Ces ours sont fort probablement abattus lors d'excursions de chasse au caribou organisée par les pourvoyeurs. La récolte d'ours noirs en zone 23 est sous le niveau d'exploitation potentiel évalué dans le plan de gestion de l'ours noir de 1998-2002, puisque, pour les zones 23 et 24, le plan évaluait la densité de l'ours noir à 1,0 ours/100 km² et suggérait un prélèvement maximal de 0,04 ours/100 km², soit 120 ours noirs par année. La récolte moyenne des 10 dernières années dans la zone 23 correspond à la moitié du potentiel de récolte estimé, soit à 63 ours noirs.

Recommandations

À l'occasion, des clients mentionnent observer des ours noirs qui rôdent à proximité de leurs installations. Aussi, certaines communautés autochtones nous ont fait part de leur inquiétude relative à la présence fréquente d'ours noir près des communautés. Il serait pertinent de poursuivre nos efforts de sensibilisation auprès de la clientèle au sujet de la cohabitation avec cette espèce.

Il serait aussi intéressant de recueillir des dents d'ours noirs dans certains secteurs afin de caractériser la récolte. De plus, il est important d'améliorer l'enregistrement des fiches sur la grande faune afin d'obtenir le maximum de données sur la population d'ours noirs de la zone 23.

Responsable : Marc Bélanger et Andrée-Anne Tremblay

Direction : Nord-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 23, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 280405 Km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	86	87	88	81	52	29	6	20	59	49
Mâles adultes ^a	57	52	55	53	36	20	5	17	50	43
Femelles adultes ^a	22	18	20	15	12	6	-	1	8	5
Jeunes ^b	7	17	13	13	4	3	1	2	1	1
Résidents	8	7	9	1	5	0	0	1	2	2
Non-résidents	78	80	79	80	47	29	6	19	57	47
Printemps										
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	1	2	2	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne										
Récolte piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	85	85	86	81	52	29	6	20	59	49
Mâles adultes ^a	57	52	55	53	36	20	5	17	50	43
Femelles adultes ^a	21	17	19	15	12	6	-	1	8	5
Jeunes ^b	7	16	12	13	4	3	1	2	1	1
Début (chasse)	25/août									
Durée (jours)	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 23, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 280405 Km2	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	89	103	95	86	53	34	16	29	63	50
Récolte par type d'engin										
Arc	1	2	4	1	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	85	85	85	80	52	29	6	20	59	49
Mâles adultes ^a	56	52	54	52	36	20	5	17	50	43
Femelles adultes ^a	22	16	18	15	12	6	0	1	8	5
Jeunes ^b	7	17	13	13	4	3	1	2	1	1
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres	1	4	2	1	0	0	0	0	4	1
Récolte autochtone	2	12	4	3	1	5	10	8	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	66,3	59,8	62,5	65,4	69,2	69,0	83,3	85,0	85,0	n/d
% jeunes dans la récolte ^{bc}	8,1	19,5	14,8	16,0	7,7	10,3	16,7	10,0	10,0	n/d
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}	xxx									
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	xxx									
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	xxx									
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	xxx									

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 – Zone 26

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La saison 2005 affiche une légère hausse de la récolte (+ 3 %) par rapport à 2004, ce qui correspond à une différence de neuf ours. La chasse de printemps, qui est la seule autorisée, occupe près de 85 % du prélèvement total et a progressé d'environ 7 % par rapport à 2004. Cette activité explique à elle seule la hausse générale. Le piégeage qui ne représente que 15 % de la récolte de l'ensemble de la zone enregistre une baisse de 15 % lorsque comparée à 2004. Les résidents se sont partagés 56 % des ours exploités en 2005 alors que les non-résidents expliquaient 44 % du prélèvement total. La répartition de la récolte selon les engins s'établit ainsi : arme à feu et arbalète 74 %, piégeage 15 % et arc 11 %.

Abondance des ours importuns et accidents

Quatre ours ont été abattus et enregistrés à des fins de contrôle en 2005, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne obtenue pour les années 1996 à 2005. Les rapports fournis par la DPF indiquent qu'environ 25 interventions ont été effectuées par des agents dont la moitié ont consisté à immobiliser les animaux. Ces situations problématiques impliquant des ours se sont produites principalement dans des milieux forestiers.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

À partir des données météorologiques des stations de Shawinigan et de La Tuque, il a été possible d'évaluer les conditions climatiques qui ont prévalu au cours de la saison 2005. De façon générale, les mois de mai et juin ont été plus frais que la normale alors que les mois de juillet, août et septembre se sont situés au-dessus des valeurs moyennes. Les précipitations ont été inférieures à ce qui est généralement observé, à l'exception du mois de septembre. La production de petits fruits, si l'on réfère à la production de bleuets au Saguenay et de la Côte-Nord, aurait été de bonne à très bonne avec des récoltes supérieures aux moyennes établies depuis 1988.

Composition de la récolte

La récolte se compose de 172 mâles adultes (58 %), 91 femelles adultes (31 %) et 30 jeunes (10 %). Le pourcentage de mâles dans la population adulte s'est légèrement redressé en 2005, soit 1 %, pour atteindre la valeur de 65 %. Même si ce pourcentage ne se situe pas sous la valeur repère établie, elle demeure depuis deux ans sous la valeur moyenne des dix dernières années (70,3 %). Le pourcentage de jeunes dans la population a atteint son niveau le plus élevé depuis 1996 à 10,1 %.

Interprétation globale

Nous pouvons observer que depuis 1998, année où le premier Plan de gestion de l'ours noir a été instauré, la récolte a progressé d'année en année sans interruption à l'exception de 2004. Au cours de cette période, la récolte est passée de 93 ours à 295 ours. La chasse, qui se pratique exclusivement au

printemps, affiche comparativement au piégeage une croissance presque continue. Le piégeage, qui a atteint un sommet en 2002 avec 100 ours, présente depuis une tendance à la baisse pour atteindre 45 ours en 2005. Ce déclin s'observe autant lors du piégeage d'automne que celui du printemps. Exprimée en pourcentage, la chute a été plus marquée à l'automne (- 75 %) qu'au printemps (- 48 %). Le pourcentage de mâles dans la récolte des adultes se maintient au-dessus de 65 %, ce qui suggère une exploitation sécuritaire. Les statistiques de ventes de permis de chasse à l'ours en 2005 pour le Québec indiquent une baisse (- 15 %) de fréquentation des non-résidents et une augmentation (+ 12 %) chez les résidents. Si cette situation se transpose à la zone 26, ces résultats pourraient expliquer, du moins en partie, la meilleure performance (+ 64 %) des résidents de cette zone et le recul observé chez les non-résidents (- 2,2 %).

L'apport alimentaire fourni par les petits fruits ne semble pas avoir été limitant depuis les cinq dernières années, favorisant ainsi le maintien de la productivité. La récolte de 2005 demeure à l'intérieur des limites du potentiel établi pour ce territoire dans le Plan de gestion 1998-2003. Les nouvelles possibilités identifiées dans le nouveau Plan de gestion pourront être utilisées lorsque les nouvelles modalités seront autorisées.

Recommandation

Appliquer les modalités prévues au Plan de gestion.

Responsable : Jean Milette

Directions : Mauricie – Centre-du-Québec

Récolte d'ours noirs dans la zone 26, de 1996 à 2005
a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 19,370km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale	319	301	93	153	209	225	252	291	286	295
Mâles adultes	198	193	65	105	134	154	175	196	167	172
Femelles adultes	92	91	22	40	59	59	58	69	94	91
Jeunes	28	16	6	7	15	12	19	26	25	30
Ind	1	1	0	1	1	0	0	0	0	2
Résidents	294	261	59	79	141	125	171	194	101	166
Non-résidents	25	40	34	74	68	100	81	97	132	129
Printemps										
Récolte piégeage	179	200	20	20	46	60	76	74	46	39
Mâles adultes	120	128	12	22	34	50	52	48	26	25
Femelles adultes	44	58	7	6	8	8	16	15	12	12
Jeunes	15	13	1	1	4	2	8	11	8	0
Ind	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Récolte chasse	82	73	66	121	139	160	152	213	233	250
Mâles adultes	48	48	47	82	86	101	108	146	136	145
Femelles adultes	30	25	15	34	46	50	35	53	80	76
Jeunes	4	0	4	5	7	9	9	14	17	29
Ind	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Début (chasse)	15/mai									
Durée (jours)	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	36	10	7	3	23	5	24	4	7	6
Mâles adultes	17	6	6	1	14	3	15	2	5	2
Femelles adultes	11	2		0	5	1	7	1	2	3
Jeunes	7	2	1	1	4	1	2	1	0	1
Ind	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	22	18	0	0	0	0	0	0	0	0
Mâles adultes	13	11	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes	7	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	s/o									
Durée (jours)	s/o									

Récolte d'ours noirs dans la zone 26, de 1996 à 2005**b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)**

Superficie d'habitat 19,370km ²	Année									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	326	306	96	158	216	230	259	302	300	301
Récolte par type d'engin										
Arc	27	15	15	18	26	17	30	39	36	32
Mâles adultes	19	10	11	12	16	11	17	27	21	16
Femelles adultes	7	5	4	5	8	5	11	9	13	15
Jeunes	1	0	0	1	2	1	2	3	2	1
Arme à feu et arbalète	77	76	51	103	114	143	122	174	197	218
Mâles adultes	42	49	36	70	70	90	91	119	115	129
Femelles adultes	30	26	11	29	38	45	24	44	67	61
Jeunes	5	1	4	4	5	8	7	11	15	28
Ind					1					
Piégeage	215	210	27	32	69	65	100	78	53	45
Mâles adultes	137	134	18	23	48	53	67	50	31	27
Femelles adultes	55	60	7	6	13	9	23	16	14	15
Jeunes	22	15	2	2	8	3	10	12	8	1
Ind	1	1	1		1					2
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Contrôle	2	2	0	1	3	2	3	6	4	4
Déprédation	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0
Autres	4	3	1	4	4	3	3	2	6	2
Récolte autochtone										
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte (n ours 2 ans +)	68,2	67,9	74,7	72,4	69,4	72,3	75,1	73,9	64	65,00
% jeunes dans la récolte (n ours classés)	8,8	5,3	6,5	4,6	7,2	6,6	7,5	8,9	8,7	10,1
% femelles en lactation (n femelles examinées)									n/d	
Âge moyen des mâles (n mâles de 2 ans +)										
Âge moyen des femelles (n femelles de 2 ans+)									4,5	3
% sous-adultes (n ours âgés)									50	4

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 27

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Encore cette année, dans la région de la Capitale-Nationale, la récolte totale d'ours noirs provenant des chasseurs et piégeurs résidents est plus élevée que celles des non-résidents (250 vs 52). Toutefois, la récolte des non-résidents a presque doublé par rapport à l'année dernière où 28 ours avaient été récoltés. Il s'agit d'ailleurs de la meilleure statistique de récolte pour cette catégorie de chasseurs depuis longtemps.

Composition de la récolte

Un total de 302 ours ont été récoltés en 2005. Pour une des rares fois en 10 ans dans la région, la récolte d'ours par la chasse est supérieure à celle du piégeage (165 vs 121, tableau a). C'est la deuxième année consécutive où la récolte d'ours par le piégeage diminue. Cette baisse se fait sentir autant à l'automne qu'au printemps.

Le pourcentage de mâles dans la récolte est de 66,4 %. Il s'agit de la deuxième valeur la plus faible pour cette zone de chasse. Toutefois, cette valeur n'est pas en deçà de la valeur de 65 % considérée comme acceptable pour le maintien d'une population d'ours en santé (Jolicoeur, 1997). Le pourcentage de jeunes dans la récolte s'élève à 19,9 %. Cette valeur est la plus élevée depuis les dix dernières années.

Exploitation dans les territoires

Les deux réserves fauniques de la région de la Capitale-Nationale ont récolté 89 ours cette année comparativement à 62 en 2004, une différence de 27 ours. Cette augmentation s'explique, en partie, par l'émission de permis SEG dans la réserve faunique des Laurentides pour les chasseurs et les piégeurs (voir section interprétation). La récolte dans les zecs et les pourvoiries est stable par rapport aux années antérieures, soit respectivement 18 et 16 ours récoltés.

Abondance des ours importuns et accidents

En 2005, 32 ours sont morts de causes diverses, ce qui est faible par rapport à l'année dernière où cette statistique s'élevait à 114 ours. L'année dernière, les agents de protection ont privilégié le contrôle des ours importuns plutôt que la relocalisation, amenant la perte d'une centaine d'ours (comptabiliser principalement dans la catégorie « autres »). Cette intervention semble être responsable de la réduction importante d'ours morts de causes diverses en 2005.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Il n'est pas possible d'établir de manière fiable le niveau de production de petits fruits pour les habitats forestiers de la zone 27.

Interprétation globale

La densité de récolte pour la zone 27 est de 0,17 ours/10 km² en 2005, alors qu'elle était de 0,15 ours/10 km² en 2004. Le plan de gestion 2006-2013 vise un objectif de récolte de 0,22 ours/10 km². Le niveau de récolte est en deçà de celui escompté, mais en augmentation.

En 2005, en raison de la nécessité de tenter de préserver les jeunes faons caribous de la prédation par les ours, des permis SEG ont été émis dans la réserve faunique des Laurentides (RFLA). La base de l'émission de ces permis visait à « devancer » les modifications réglementaires proposées par le plan de gestion de l'ours et qui seront en vigueur en 2006. Ainsi, des permis SEG ont été émis aux piégeurs de la RFLA pour permettre la récolte d'ours au printemps 2005. Contrairement à la réglementation à venir, ils ont obtenu la possibilité de récolter 4 ours en 2005 au lieu du quota de 2 ours prévus pour 2006. De même, des permis SEG ont été octroyés à des chasseurs pour l'abattage d'un second ours au printemps. À l'automne, quelques chasseurs ont également obtenu des permis SEG pour l'abattage d'un ours durant la saison de chasse à l'orignal dans la RFLA. Ces modifications peuvent expliquer l'augmentation de la récolte d'ours dans la RFLA de 2005. Ces modifications réglementaires seront en vigueur en 2006. De plus, une chasse d'automne à l'arc et l'arbalète durant la saison de la chasse à l'orignal pour ces mêmes engins sera introduite pour l'ensemble de la zone 27.

À l'échelle de la région la récolte a augmenté, mais il faut que cette progression se poursuive afin d'éviter toute augmentation de la population d'ours non désirée.

Recommandations (s'il y a lieu)

La récolte d'ours dans la RFLA doit être surveillée de très près. Si les objectifs de récolte d'ours ne se concrétisaient pas rapidement, des mesures additionnelles pourraient être nécessaires pour sauvegarder la population de caribous qui est actuellement stable, alors que l'objectif est de la voir augmenter. D'un autre côté, la biologie de l'ours rend cette espèce fragile à la surexploitation. Il faudra tenter de trouver un juste milieu pour permettre à ces différentes espèces de cohabiter

dans un environnement passablement modifié par les activités humaines (activités forestières, chasse, piégeage, villégiature, etc.).

Responsable : Héroïse Bastien

Direction : Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale

Récolte d'ours noirs dans la zone 27, de 1996 à 2005*

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 060 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005*
Récolte totale	234	183	118	104	200	301	342	348	275	302
Mâles adultes ^a	143	116	77	66	125	188	186	180	154	160
Femelles adultes ^a	71	53	35	30	56	77	90	109	68	81
Jeunes ^b	18	13	4	8	19	36	66	58	53	60
Indéterminés	2	1	2	-	-	-	-	1	-	1
Résidents	222	165	115	86	165	252	244	299	247	250
Non-résidents	12	18	n/d	18	35	49	48	49	28	52
Printemps										
Récolte piégeage	104	75	25	25	60	137	147	154	114	100
Mâles adultes ^a	74	58	21	17	37	82	75	82	72	57
Femelles adultes ^a	23	11	3	6	16	35	43	44	21	25
Jeunes ^b	7	6	1	2	7	20	29	27	21	17
Indéterminés	0	0		0	0	0	0	1	0	1
Récolte chasse	71	60	57	75	106	145	141	135	137	178
Mâles adultes ^a	38	33	32	47	63	92	83	70	70	93
Femelles adultes ^a	27	23	25	24	34	41	38	51	43	50
Jeunes ^b	4	4	0	4	9	12	20	14	24	35
Indéterminés	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)	65	65	46	46	46	46	46	46	46	46
Automne										
Récolte piégeage	40	20	36	4	34	19	54	57	24	21
Mâles adultes ^a	23	10	24	2	25	14	28	28	12	7
Femelles adultes ^a	13	8	7	0	6	1	9	12	4	6
Jeunes ^b	4	1	3	2	3	4	17	17	8	8
Indéterminés	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse	19	28	0	0	0	0	0	2	0	3
Mâles adultes ^a	8	15	0	0	0	0	0	0	0	3
Femelles adultes ^a	8	11	0	0	0	0	0	2	0	0
Jeunes ^b	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)	21/sept	20/sept	--	--	--	--	--	--	--	--
Durée (jours)	65	65	0	0	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

* La zone 27 a été créée en 2004. Des rétrocalculs ont été réalisés pour obtenir les données des années antérieures à partir des anciennes zones de chasse 15 et 18.

* Des permis SEG ont été émis pour la récolte d'ours par la chasse automnale et le piégeage printanier dans la réserve faunique des Laurentides.

Récolte d'ours noirs dans la zone 27, de 1996 à 2005*

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 18 060 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	235	195	128	128	265	367	407	415	389	334
Récolte par type d'engin										
Arc	10	6	4	7	15	8	6	18	8	16
Mâles adultes ^a	4	2	1	5	9	4	1	9	4	8
Femelles adultes ^a	4	4	3	2	6	3	4	8	3	4
Jeunes ^b	1	0	0	0	0	1	1	1	1	4
Indéterminés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	80	82	53	68	91	137	135	119	129	165
Mâles adultes ^a	42	46	31	42	54	88	82	61	66	88
Femelles adultes ^a	31	30	22	22	28	38	34	45	40	46
Jeunes ^b	6	6	0	4	9	11	19	13	23	31
Indéterminés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piégeage	144	95	61	29	94	156	201	211	138	121
Mâles adultes ^a	97	68	45	19	62	96	103	110	84	64
Femelles adultes ^a	36	19	10	6	22	36	52	56	25	31
Jeunes ^b	11	8	5	4	10	24	46	44	29	25
Indéterminés	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	8	5	10	19	8	15	5	16	6
Contrôle	0	0	3	8	33	16	9	7	3	10
Déprédation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1	4	2	6	13	42	41	55	95	16
Total:	1	12	10	24	65	66	65	67	114	32
Récolte autochtone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	66,8%	68,6%	68,8%	68,8%	69,1%	70,9%	67,4%	62,3%	69,4%	66,4%
% jeunes dans la récolte ^{bc}	7,8%	7,7%	4,3%	7,7%	9,5%	12,0%	19,3%	16,7%	19,3%	19,9%
% femelles en lactation (nb femelles en lactation) ^{bc}	11,3% (8)	11,3% (6)	17,1% (6)	3,3% (1)	14,3% (8)	9,1% (7)	16,7% (15)	18,3% (20)	7,4% (5)	8,6% (7)
Âge moyen des mâles (nb mâles) ^{ad}	-	5,7 (25)	4,7 (31)	5,4 (34)	5,1 (48)	5,3 (71)	4,6 (63)	-	-	-
Âge moyen des femelles (nb femelles) ^{ad}	-	6,4 (16)	8,0 (20)	7,2 (24)	6,0 (28)	7,5 (32)	6,1 (42)	-	-	-
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (nb sous-adultes) ^d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

^a âge ³ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ³ 4 ans

* La zone 27 a été créée en 2004. Des rétrocalculs ont été réalisés pour obtenir les données des années antérieures à partir des anciennes zones de chasse 15 et 18.

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 28

La zone de chasse 28 couvre une superficie de totale de 65 724 km² entre le 48^{ième} et le 50^{ième} parallèle et entre le 70^{ième} et le 74^{ième} méridien. La superficie de l'habitat propice pour l'ours noir est de 59 512 km².

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

La récolte totale d'ours noir en 2005 atteint 448 ours dont 81% (361) ont été prélevés par la chasse. Comme la chasse d'automne est interdite depuis 1998, tous les ours récoltés par la chasse, le sont au printemps. On note tout de même quatre ours enregistrés à l'automne qui ont été récoltés dans la réserve faunique Ashuapmushuan. Le piégeage a permis une récolte de 87 ours noirs, dont 80 (92 %) au printemps et 7 (8 %) au cours de la saison automnale.

Comme toujours, la récolte par la chasse et le piégeage est principalement effectuée par les résidents. En 2005, cette proportion était de 60% comparativement à 71% pour la moyenne des neuf années précédentes. Toutefois, pour la chasse, les non-résidents ont prélevé autant que les résidents.

Composition de la récolte

Les mâles, les femelles et les faons représentent respectivement 63 %, 30% et 7% de la récolte totale. Ces proportions sont similaires au niveau de la chasse alors que pour le piégeage, les femelles et les jeunes comptent respectivement pour 25% et 14% de la récolte.

Exploitation dans les territoires

La récolte s'effectue principalement dans le territoire libre. Dans les zecs de la région, 77 ours ont été prélevés, soit 17 % de la récolte totale. De ce total, 53 ours l'ont été lors de la chasse printanière. Pour le piégeage, 23 ours ont été capturés au printemps et 1 autre à l'automne. Dans la réserve faunique Ashuapmushuan onze ours ont été capturés dont 10 par la chasse et un au piégeage.

Abondance des ours importuns et accidents

En 2005, la direction de la protection de la faune a reçu un total de 51 plaintes comparativement à 98 l'année précédente. Au total, douze ours ont été marqués et déplacés dans la réserve faunique des Laurentides dont deux avec un collier émetteur. On note également six ours qui ont été abattus.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

La production de bleuets en 2005 fut bonne (15M kg) soit une augmentation de 8% par rapport à la moyenne de 2002 à 2004 (13,8M kg).

Interprétation globale

Suite à la mise en place du premier plan de gestion, le niveau de récolte avait atteint 264 ours en 1998 avant d'atteindre 504 ours en 2002. Par la suite, la récolte a subi une baisse graduelle pour atteindre 448 ours en 2005. Le niveau de récolte atteint maintenant 81% du potentiel estimé.

Recommandations (s'il y a lieu)

Continuité du plan de gestion.

Responsable : Claude Dussault

Direction : Saguenay - Lac-St-Jean

Récolte d'ours noirs dans la zone 28, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat											
59 512 km ²		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale		489	471	237	264	340	432	504	492	468	448
	Mâles adultes ^a	349	304	153	178	238	283	343	319	317	281
	Femelles adultes ^a	110	125	62	73	79	127	123	128	123	135
	Jeunes ^b	30	40	20	7	22	17	38	45	28	32
	Indéterminés	-	2	2	6	1	5	-	-	-	-
Résidents		400	412	196	160	271	257	319	353	243	270
Non-résidents		90	59	41	95	69	175	185	139	212	182
Printemps											
Récolte piégeage		235	274	53	74	90	126	160	168	92	80
	Mâles adultes ^a	168	182	34	51	56	88	110	95	60	49
	Femelles adultes ^a	55	72	13	17	25	30	36	47	22	20
	Jeunes ^b	12	20	4	3	8	3	14	26	10	11
	Indéterminés	0	0	2	3	1	5	0	0	0	0
Récolte chasse		157	146	167	181	235	294	320	290	363	361
	Mâles adultes ^a	118	100	107	121	170	186	216	207	250	227
	Femelles adultes ^a	31	39	45	56	54	94	81	73	97	114
	Jeunes ^b	8	7	15	4	11	14	23	10	16	20
	Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)		01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)		65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage		31	20	17	9	15	12	24	34	13	7
	Mâles adultes ^a	28	11	12	6	12	9	17	17	7	5
	Femelles adultes ^a	2	4	4	0	0	3	6	8	4	1
	Jeunes ^b	1	5	1	0	3	0	1	9	2	1
	Indéterminés	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse		66	31	-	-	-	-	-	-	-	4
	Mâles adultes ^a	35	11	-	-	-	-	-	-	-	1
	Femelles adultes ^a	22	10	-	-	-	-	-	-	-	1
	Jeunes ^b	9	8	-	-	-	-	-	-	-	2
	Indéterminés	0	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Début (chasse)		21/sept	20/sept	Fermée							
Durée (jours)		65	65	0	0	0	0	0	0	0	0

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans

Récolte d'ours noirs dans la zone 28, de 1996 à 2005

b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 59 512 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	503	479	248	284	380	469	520	503	503	460
Récolte par type d'engin										
Arc	42	37	26	42	49	52	53	49	40	49
Mâles adultes ^a	36	28	19	30	35	31	37	39	31	29
Femelles adultes ^a	6	8	5	12	13	19	14	9	9	19
Jeunes ^b	0	1	2	0	1	2	2	1	0	1
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arme à feu et arbalète	182	140	141	139	186	242	267	241	324	316
Mâles adultes ^a	117	83	88	91	135	155	179	168	219	199
Femelles adultes ^a	48	41	40	44	41	75	67	64	89	96
Jeunes ^b	17	14	13	4	10	12	21	9	16	21
Indéterminés	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Piégeage	266	294	70	83	105	138	184	202	105	87
Mâles adultes ^a	196	193	46	57	68	97	127	112	67	54
Femelles adultes ^a	57	76	17	17	25	33	42	55	26	21
Jeunes ^b	13	25	5	3	11	3	15	35	12	12
Indéterminés	0	0	2	6	1	5	0	0	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	1	4	0	2	7	6	2	3	0	4
Contrôle	0	0	0	1	3	1	1	2	18	5
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	13	4	11	17	29	30	13	6	17	3
Récolte autochtone	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	71,4	64,5	64,6	67,4	70,0	65,5	68,1	64,8	67,7	62,7
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0	0,4	0,8	2,3	0,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}	4,72 (95)	4,54 (36)	5,31 (65)	5,00 (60)	2,50 (7)	5,00 (112)	5,62 (81)			
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}	6,91 (34)	6,31 (16)	6,46 (29)	8,28 (18)		6,69 (48)	6,12 (56)			
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d	46,2 (60)	61,1 (33)	37,5 (36)	42,3 (33)	48,0 (36)	40,9 (67)	41,4 (58)			

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans

Ours noir

Analyse et interprétation des résultats de la saison de chasse et de piégeage 2005 - Zone 29

La zone de chasse 29 couvre une superficie de totale de 42 604 km² au nord du 50^{ième} parallèle. L'ensemble de cette superficie est propice pour l'ours noir.

Répartition de la récolte par la chasse et le piégeage entre résidents et non-résidents

Un total de 23 ours a été récolté en 2005, en majorité (17/23) par des non-résidents, et tous à la chasse. De ce nombre, 20 ont été prélevés au printemps et trois à l'automne. Cette récolte demeure faible, comme par les années passées.

Composition de la récolte

Parmi les 23 ours prélevés, on y retrouvait 20 mâles adultes (87%) et 3 femelles adultes (13%).

Exploitation dans les territoires

À l'exception des pourvoiries, il n'y a aucun autre territoire structuré dans cette zone. Selon les rapports des pourvoyeurs, 34 ours auraient été récoltés alors que le système d'enregistrement de la grande faune en rapporte 23 pour l'ensemble de la zone.

Abondance des ours importuns et accidents

Aucun accident ou incident impliquant des ours n'a été rapporté.

Production fruitière, température exceptionnelle selon les saisons

Pas d'information disponible.

Interprétation globale

On continue de noter une faible exploitation de cette espèce dans la zone 29. Bien que nous n'ayons enregistré aucun ours importuns, nous estimons que le nombre d'ours problèmes est plus élevé puisque les gens n'enregistrent pas nécessairement les bêtes abattues dans ces cas.

Recommandation

Statu quo réglementaire.

Responsable : Claude Dussault

Direction : Saguenay – Lac-Saint-Jean

Récolte d'ours noirs dans la zone 29, de 1996 à 2005

a) récolte par clientèle et saison (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 42 604 km ²		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Récolte totale		2	-	2	2	4	1	2	6	17	23
Mâles adultes ^a		2	-	1	1	2	-	1	3	11	20
Femelles adultes ^a		-	-	-	1	2	1	-	2	5	3
Jeunes ^b		-	-	1	-	-	-	-	-	1	-
Indéterminés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résidents		2	0	2	2	4	1	2	6	11	6
Non-résidents		0	0	0	0	0	0	0	0	6	17
Printemps											
Récolte piégeage		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse		-	-	1	-	-	-	1	2	12	20
Mâles adultes ^a		0	0	0	0	0	0	1	2	10	17
Femelles adultes ^a		0	0	0	0	0	0	0	0	1	3
Jeunes ^b		0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Indéterminés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)		01/mai	01/mai	15/mai							
Durée (jours)		65	65	47	47	47	47	47	47	47	47
Automne											
Récolte piégeage		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte chasse		2	-	1	2	4	1	1	4	5	3
Mâles adultes ^a		2	0	1	1	2	0	0	1	1	3
Femelles adultes ^a		0	0	0	1	2	1	0	2	4	0
Jeunes ^b		0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Indéterminés		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Début (chasse)		09/sept	13/sept	12/sept	18/sept	16/sept	15/sept	21/sept	20/sept	18/sept	17/sept
Durée (jours)		31	31	31	30	30	30	30	30	30	30

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans;

Récolte d'ours noirs dans la zone 29, de 1996 à 2005
b) récolte par engin, autres mortalités et indicateurs de la chasse (incluant les territoires structurés)

Superficie d'habitat 42 604 km ²	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Total des mortalités (chasse, piégeage et autres)	2	0	2	2	4	2	2	6	17	23
Récolte par type d'engin										
Arc	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4
Mâles adultes ^a									2	3
Femelles adultes ^a									0	1
Jeunes ^b									0	0
Indéterminés									0	0
Arme à feu et arbalète	2	-	2	2	4	1	2	6	14	19
Mâles adultes ^a	2	0	1	1	2	-	1	3	9	17
Femelles adultes ^a	0	0	0	1	2	1	0	2	4	2
Jeunes ^b	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0			0
Piégeage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mâles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Femelles adultes ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Jeunes ^b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indéterminés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres causes de mortalités										
Accidents routiers	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déprédation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Récolte autochtone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres paramètres de suivi										
% mâles dans la récolte ^{ac}	100,0		50,0	50,0	50,0	0,0	50,0	50,0	64,7	87,0
% jeunes dans la récolte ^{bc}	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
% femelles en lactation (n femelles en lactation) ^{bc}										
Âge moyen des mâles (n mâles) ^{ad}					3,50 (1)					
Âge moyen des femelles (n femelles) ^{ad}										
% sous-adultes (1,5 à 3,5 ans) (n sous-adultes) ^d										

^a âge ≥ 2 ans; ^b âge < 2 ans; ^c selon le SIGF; ^d dents lues; ^e âge ≥ 4 ans



ANNEXES



Ordre du jour

Atelier sur la grande faune 2006

Ordre du jour

20 au 23 mars 2006

Hôtel Clarion

3125, boul. Hochelaga, Sainte-Foy

Salle Henri IV

Lundi, le 20 mars

13 h 00 - 13 h 30 - Ouverture de l'atelier (directeurs responsables).

13 h 30 - 14 h 00 - Suivi des recommandations des années antérieures (C. Daigle).

Communications scientifiques (30 minutes, 20 présentations/10 questions)

14 h 00 - 14 h 30 - Impact du broutement du cerf sur la régénération des essences commerciales (D. Jean).

14 h 30 - 15 h 00 - Nouvelles modalités du PAAR dans la région Chaudière-Appalaches (S. Desjardins).

Pause santé

15 h 15 - 15 h 45 - Évolution de la condition physique du cerf dans la zone 10 (D. Jean).

15 h 45 - 16 h 30 - La maladie débilante chronique chez les populations sauvages de cervidés (M. Huot).

Mardi, le 21 mars

Enjeux pour les 5 prochaines années en matière de gestion de la grande faune

8 h 30 - 9 h 00 - Présentation (G. Lamontagne).

9 h 15 - 10 h 15 - Ateliers : moyens pour assurer la cohérence et le partage centre-régions.

Pause santé

10 h 30 - 11 h 45 - Ateliers : les éléments qui pourraient être délégués.

Dîner

13 h 00 – 14 h 00 – Plénière

Les outils de gestion du cerf de Virginie

14 h 00 - 14 h 20 - Présentation (Claude Daigle).

14 h 20 - 15 h 20 - Tour de table/discussions.

15 h 20 - 15 h 30 – Synthèse.

Pause santé

Arc = arbalète

15 h 45 – 16 h 15 - Présentation (M. Huot).

16 h 15 - 17 h 15 - Tour de table/discussions.

17 h 15 - 17 h 30 - Synthèse.

Mercredi, le 22 mars

Communications scientifiques

- 8 h 30 - 8 h 50 - Influence des variables environnementales sur les accidents routiers impliquant l'orignal (C. Dussault, M. Poulin, R. Courtois et J-P. Ouellet).
- 8 h 50 - 9 h 10 - Comportement des orignaux par rapport aux axes routiers dans la réserve faunique des Laurentides (C. Laurian, J.-P. Ouellet, R. Courtois, M. Poulin et L. Breton).
- 9 h 10 - 9 h 30 - Évaluation d'aménagements visant à réduire les risques de collision avec l'orignal (M. Leblond, C. Dussault, J.-P. Ouellet, R. Courtois et M. Poulin).
- 9 h 30 - 9 h 50 - Sélection de l'habitat par le coyote dans le contexte de la conservation du caribou de la Gaspésie (D. Boisjoly, J-P. Ouellet et R. Courtois).

Pause santé

- 10 h 05 - 10 h 25 - Influence de l'utilisation de l'espace par l'ours noir et le coyote sur les programmes de contrôle (A. Mosnier, D. Boisjoly, R. Courtois et J.-P. Ouellet).
- 10 h 25 - 10 h 45 - Bilan du contrôle des prédateurs du caribou de la Gaspésie (C. Turcotte, R. Courtois, R. Faubert et A. Desrosiers).
- 10 h 45 - 11 h 15 - Une approche multipartenariale intégrée pour assurer le maintien du caribou forestier de Charlevoix (P.-É. Lafleur, R. Courtois et M. Cloutier).
- 11 h 15 - 11 h 45 - Influence d'un plan d'aménagement forestier sur la caribou forestier (R. Courtois, A. Sebbane, A. Gingras, B. Rochette, L. Breton et D. Fortin).

Dîner

La zone ou la sous-zone pour la gestion de la grande faune

- 13 h 00 - 13 h 20 - Présentation (Michel Huot).
- 13 h 20 - 14 h 20 - Tour de table/discussions.
- 14 h 20 - 14 h 30 - Synthèse.

Nourrir ou appâter la faune

- 14 h 30 - 15h 00 - Présentation (Michel Hénault).

Pause santé

- 15 h 15 - 16 h 15 - Tour de table/discussions.

Jeudi, le 23 mars

16 h 15 - 16 h 30 - Synthèse.

8 h 30 - 9 h 15 - Bilan des inventaires aériens de la grande faune (S. Lefort et C. Daigle).

9 h 15 - 9 h 30 - Chasse expérimentale au dindon sauvage (A. Dicaire).

9 h 30 - 10 h 00 - Appâter l'ours noir : Une analyse par photographie numérique
(V. Brodeur, J-P. Ouellet, R. Courtois et D. Fortin).

Pause santé

10 h 15 - 10 h 45 - Écologie du caribou de trois écotypes : De l'individu à la métapopulation
(S. Couturier).

10 h 45 - 11 h 00 - Enquête postale auprès des chasseurs d'originaux de la zone 3 : un outil
d'aide à la gestion efficace et peu coûteux (S. Desjardins).

11 h 00 - 12 h 00 - Recommandations et clôture de l'atelier (directeurs responsables).

Liste des participants

Héloïse Bastien, Capitale-Nationale

Bruno Beaudoin, Outaouais

Marc Bélanger, Nord-du-Québec

Bernard Bergeron, Recherche sur la faune

Serge Bergeron, Territoires fauniques et réglementation

Sylvie Bernier, Développement de la faune

Alexandre Boissinot, Développement de la faune

Monique Boulet, Lanaudière

Vincent Brodeur, Université du Québec à Rimouski

Dominic Boisjoly, Université du Québec à Rimouski

Pierre Canac-Marquis, Développement de la faune

Gaston Cayer, Territoires fauniques et réglementation

Serge Couturier, Recherche sur la faune

Claude Daigle, Développement de la faune

Michel Damphousse, Développement de la faune

André Dicaire, Montréal – Laval et Montérégie

Gilles Desaulniers, Bureau du sous-ministre associé

Sylvie Desjardins, Chaudière-Appalaches

Alain Desrosiers, Recherche sur la faune

François Duchesneau, Direction générale du développement et de l'aménagement de la faune

Jean-François Dumont, Chaudière-Appalaches

Christian Dussault, Recherche sur la faune

Claude Dussault, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lucie Gignac, Développement de la faune

André Gingras, Côte-Nord

Marc-Jacques Gosselin, Estrie
Frédéric Hébert, Chaudière-Appalaches
Miche Hénault, Laurentides
Michel Huot, Développement de la faune
Donald Jean, Outaouais
Hélène Jolicoeur, Développement de la faune
Serge Lachance, Territoires fauniques et réglementation
Paul-Émile Lafleur, Capitale-Nationale
Gilles Lamontagne, Développement de la faune
Jean Lamoureux, Bas-Saint-Laurent
Gilles Landry, Gaspésie
Benoît Langevin, Chaudière-Appalaches
Jean-Pierre Laniel, Montréal – Laval et Montérégie
Denis Lavergne, Gaspésie
Catherine Laurian, recherche sur la faune
Mathieu Leblond, Université du Québec à Rimouski
Sébastien Lefort, Développement de la faune
Florent Lemieux, Estrie
Jean Milette, Mauricie et Centre-du-Québec
Arnaud Mosnier, Université du Québec à Rimouski
Annie Paquet, Développement de la faune
Marcel Paré, Abitibi-Témiscamingue
Alain Pelletier, Bas-Saint-Laurent
Anne-Marie Pelletier, Chaudière-Appalaches
Stéphane Rivard, Nord-du-Québec
Aissa Sebanne, Recherche sur la faune
Sébastien Tournier, Développement de la Faune
Caroline Turcotte, Gaspésie